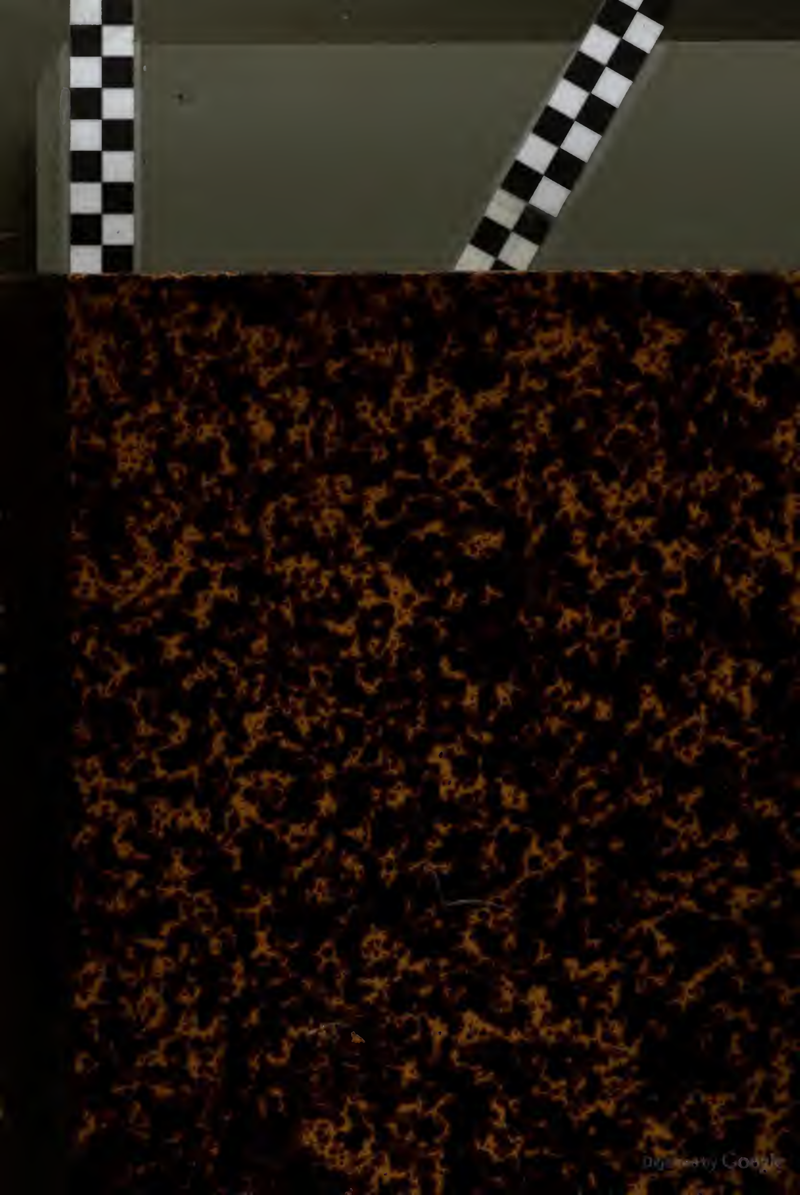
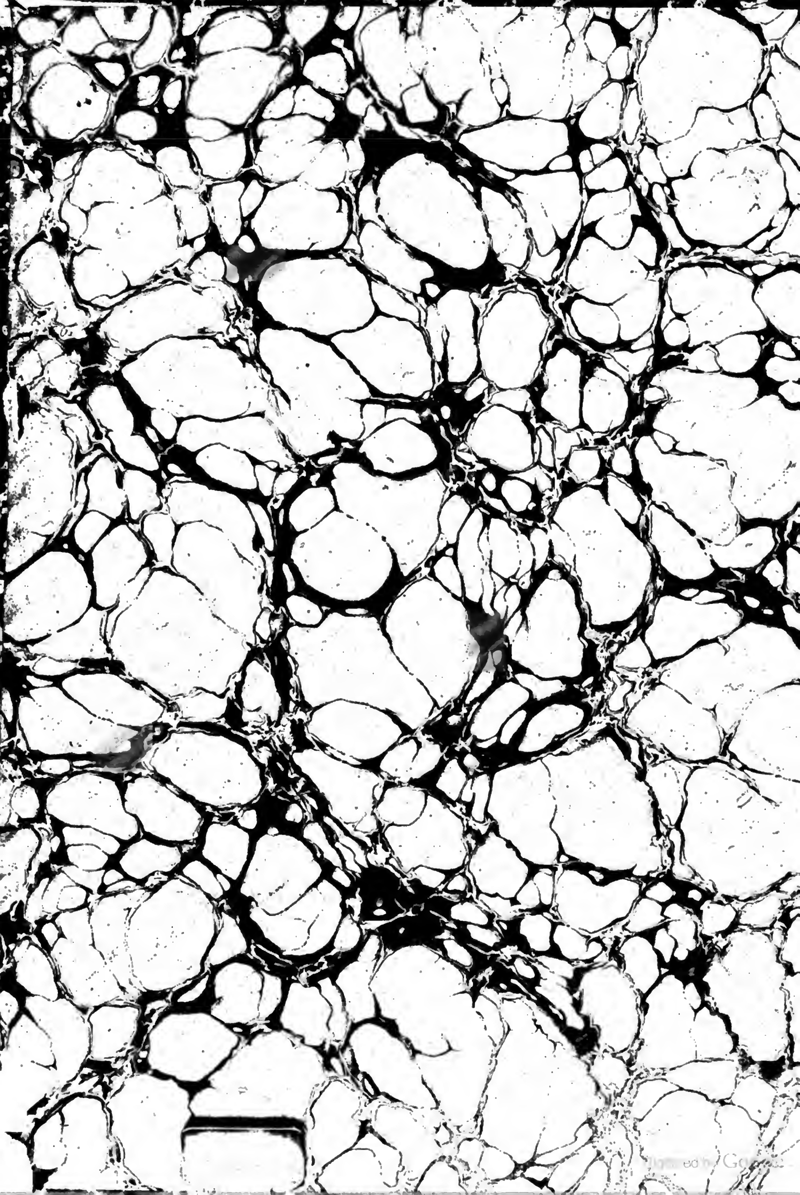
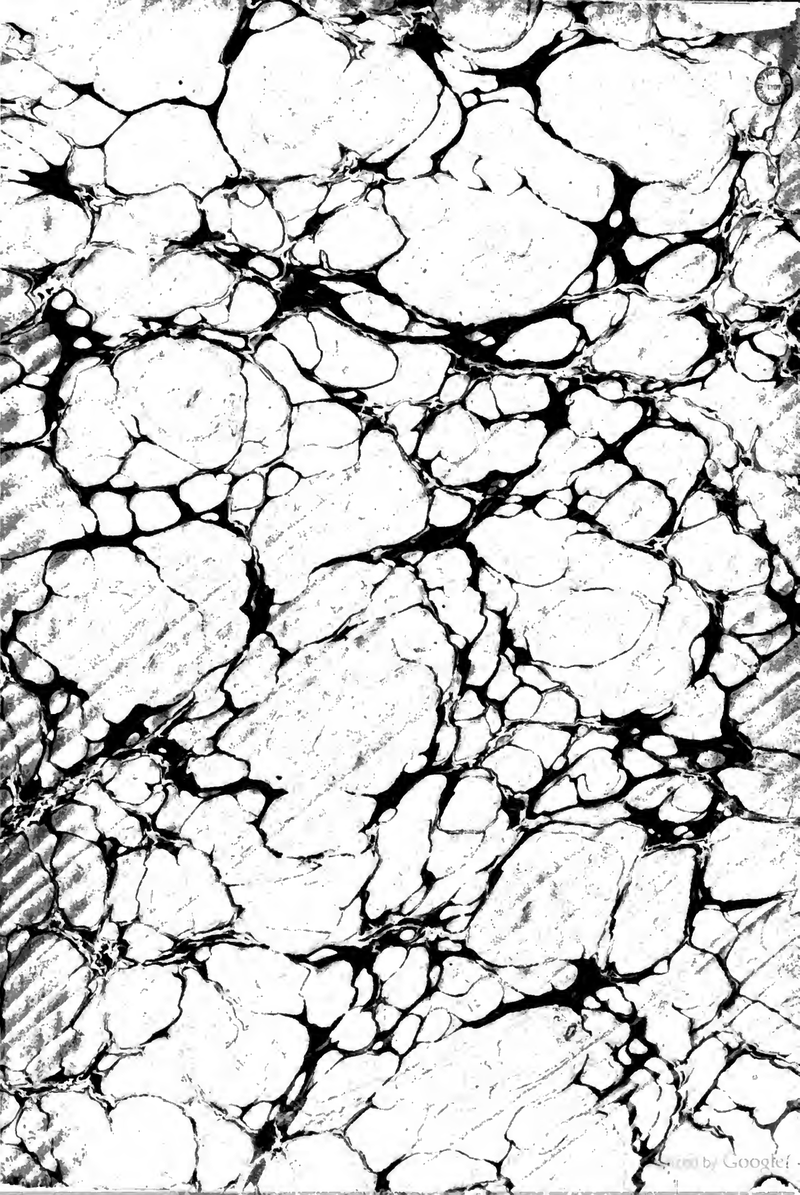






De Charpin (Hippolyte ...)
Morel de Voleine

Révoil

Exemplaire annoté par M. [illegible] [illegible] et donné par l'auteur à la Bibliothèque de Lyon en [illegible].

RECUEIL DE DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE L'ANCIEN GOUVERNEMENT DE LYON.

Memento dierum antiquorum, cogita generationes ſingulas; interroga patrem tuum, & annuntiabit tibi; majores tuos, & dicent tibi.

DEUTÉRONOME, Ch. XXXII, v. 7.



RÉCUEIL DE DOCUMENTS

pour servir à l'histoire

DE

l'ancien Gouvernement

DE LYON

CONTENANT

des Notices Chronologiques & Généalogiques
sur les Familles Nobles ou Anoblies qui en sont originaires
ou qui y ont occupé des Charges & Emplois,
avec le Blason de leurs Armes;

Mis en ordre & publié

Par L. MOREL DE VOLEINE, lyonnois, & H. DE CHARPIN, forézien



A LYON

PAR LOUIS PERRIN, IMPRIMEUR.

LES ARMOIRIES GRAV. PAR DURAND.

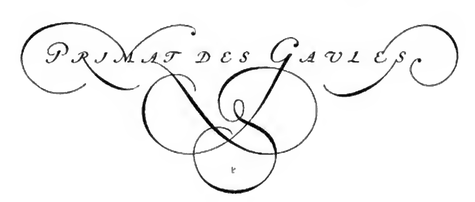
1854



A SON EMINENCE



Archevêque de Lyon & de Vienne,



DISCOURS PRELIMINAIRE.



DISCOURS PRELIMINAIRE.

AVANT de livrer au Public cette compilation, dont les imperfections nous effraient, n'eſt-il pas à propos d'expoſer brièvement les idées qui nous ont amené à l'entreprendre & nous ont dirigé pendant le cours de ſon exécution?

La ville de Lyon a occupé un grand nombre d'écrivains, depuis le XVIe ſiècle juſqu'à nos jours. Ses antiquités, ſes monuments, les ſites qui l'environnent ont fourni les ſujets de ſavantes deſcriptions; les faits intéreſſants auxquels ſon territoire ſervit de théâtre, ont trouvé d'érudits narrateurs; une partie ſeule eſt reſtée incomplète dans ſon hiſtoire, c'eſt la partie qui concerne non la ville ou la province, mais ſes habitants. Dans le ſiècle dernier, l'abbé Pernetti traça l'ébauche d'un ouvrage deſtiné à combler cette lacune. Son livre, bien que fort reſtreint dans ſon plan & parfois même inexact, eſt recherché aujourd'hui parce qu'il eſt le ſeul de ſon eſpèce. Il y a quelques années, MM. Bréghot & Péricaud, qui, dans le cours de leur vie laborieuſe, ont amaſſé de ſi précieux documents & rendu tant de ſervices à notre Cité en débrouillant ſes annales, refirent l'ouvrage de Pernetti avec cette exactitude à laquelle leur grande érudition nous a habitués. Ils adoptèrent l'ordre alphabétique, cataloguèrent très ſommairement une immenſe quantité de noms lyonnois d'origine ou lyonnois à d'autres titres; ils laiſsèrent néanmoins à leur devancier deux choſes qui conſtituent ſa valeur, les notes généalogiques & la mention des armoiries de chaque perſonnage illuſtre.

Ce qui étoit facile à l'époque de Pernetti, alors que la ſociété lyonnoiſe n'avoit pas ſubi un mélange conſidérable d'individus d'origine étrangère, alors que l'état de chacun étoit fixé par les lois & les uſages, que les claſſes & les

modes d'agrégation à ces claſſes étoient clairement déterminés, eſt fort difficile maintenant que la Révolution a jeté tant de déſordre dans les mœurs comme dans les archives. Il ne reſte plus que deux ſortes de perſonnes: celles qui adminiſtrent ſous la preſſion du niveau centraliſateur, & qui changent ſans ceſſe; celles qui ſont adminiſtrées, & n'ont pas une exiſtence plus ſtable. Et puis, les titres, les documents, les ſouvenirs ont été ſingulièrement compromis dans cette mixtion démocratique, qui a réduit chaque membre du corps ſocial à l'importance du zéro dans un nombre, de la dent dans l'engrenage d'une machine. On n'a plus les mêmes manières de voir touchant la famille. Pluſieurs ignorent ce qu'ils ſont, d'où ils ſortent, à qui ils tiennent par le ſang. Ces notions, qui faiſoient de la famille un état typique, avec ſa hiérarchie, ſes devoirs, ſes alliés, état primordial qui avoit engendré les villes & les royaumes, ont fait place à une inſouciance des origines, amenant pour conſéquence l'anéantiſſement de la valeur relative des hommes. Alors on s'eſt replié ſur ſoi-même en égoïſte, on a concentré ſur ſoi & ſur quelques parents directs cet intérêt qui autrefois relioit chaque perſonne à toute ſa tribu, à tous ſes concitoyens, à tous ceux qui parloient le même langage & ſuivoient la même bannière.

Faut-il ſe féliciter de ce changement, & la ſociété du XIXe ſiècle eſt-elle en progrès ſur ce point, comme elle prétend l'être ſur tant d'autres? Il y a lieu d'en douter. C'étoit un frein puiſſant à oppoſer aux vices & un encouragement efficace à la vertu, que cette ſolidarité qui faiſoit reſſentir le bien & le mal comme par un contre-coup à tous les degrés d'une race, donnoit comme tuteurs à chaque individu un certain nombre d'aſcendants & de deſcendants atteints par ſes fautes ou illuſtrés par ſon mérite. De là cette belle maxime: Nobleſſe oblige; *de là ces devoirs rigoureux dont l'étendue étoit meſurée à l'importance des poſitions ſociales, dont le poids balançoit les avantages apparents de la naiſſance & des dignités, devoirs ſouvent oubliés, mais qui n'en étoient pas moins une conſéquence forcée en principe de l'élévation dans la hiérarchie; de là l'inſtitution des* preuves *exigées pour l'admiſſion aux fonctions honorables: car, il ne faut pas s'y tromper, en prouvant la nobleſſe de ſes auteurs, on prouvoit qu'aucun d'eux n'avoit failli de manière à être dégradé; c'étoit une garantie de plus, garantie au moins d'éducation & d'exemples. La Nobleſſe, d'ailleurs, n'étoit pas une barrière infranchiſſable, un foſſé de démarcation tracé entre des vainqueurs & des vaincus, comme des théories haſardées ont voulu le faire accroire; c'étoit, répétons-le, l'agrégation à une claſſe ſupérieure gagnée par des ſervices, l'initiation par degrés ſucceſſifs de la famille ignorée & ſans valeur, & ſon claſſement définitif, après certaines épreuves, dans une ſociété plus régulière.*

Et ſi l'on veut ſe rendre compte de la vraie cauſe qui a amené la chute de la Nobleſſe comme corps politique, on reconnoîtra que cette inſtitution que l'on retrouve à tous les âges du monde, chez toutes les nations civiliſées ou barbares, étoit baſée ſur la première & la plus ſolide aſſiſe de l'ordre ſocial, ſur l'autorité

& la ſuprématie du chef de famille, ſur la ſolidarité naturelle qui unit les membres d'une aſſociation & fait qu'ils ne ſont pas indifférents à leur hiſtoire. Or une pareille inſtitution, qui répond à des ſentiments vrais, qui n'eſt pas le fruit de conventions humaines que l'homme briſe au gré de ſes paſſions, ne pouvoit être détruite que par elle-même, par l'abandon volontaire de ſes conditions de force & de durée. Les méſalliances, la corruption & la hache du bourreau n'auroient pu ſuffire à cette tâche. Ces cauſes de mort n'auroient agi que ſur des individus, ſur des groupes, sur des familles. Or les familles ſubſiſtent encore, les groupes ſe ſont reformés, & l'inſtitution n'eſt plus qu'un vain mot que ni lois ni décrets ne feront revivre ſi la Nobleſſe rejette, oublie ou ignore la miſſion qui lui eſt dévolue. Cette miſſion eſt d'être conſervatrice des traditions dans l'ordre politique comme le Clergé dans l'ordre moral, d'être le frein qui règle & tempère le mouvement; elle s'eſt perdue en ſe mêlant à tous les mouvements inconſidérés, en ſe faiſant la propagatrice des idées miſes en circulation par les révolutionnaires. La Révolution, avec ſes inſtincts deſtructeurs, ſapoit l'ancien ordre ſocial autant par les détails inſignifiants en apparence que par les principes. Ce n'étoit pas tout de combattre & de maudire les bourreaux & les ſpoliateurs, il ne falloit pas, de gaîté de cœur, tomber dans le piége qu'ils avoient tendu, il ne falloit pas adopter & conſacrer par des applaudiſſements leur langage, leurs lois, leurs formes gouvernementales, leurs modes même. Il ne falloit pas ſe joindre à eux pour enſevelir ſous le dédain les faits, les maximes & les uſages des ancêtres.

Tous ces fragments de ſociété, que l'on déſigne ſous le nom de Corps, ont à jouer le rôle ingrat & anti-populaire de conſervateurs, rôle d'autant plus méritoire qu'il n'a jamais ſa récompenſe immédiate. Ils doivent être comme les rochers qui arrêtent les flots montants de la mer, & dont la chute eſt le ſignal des grandes cataſtrophes. Gardiens incorruptibles en préſence de la foule qui aſſiége les iſſues du monde civiliſé, ils ne doivent livrer paſſage qu'à ceux qui ſe préſentent avec des idées ſaines. Soit qu'il s'agiſſe de morale, de politique, de ſcience ou de littérature, les Corps, pour parler le langage de la politique moderne, doivent être arriérés; & leur retard eſt ſouvent le ſeul progrès véritable.

Dans les choſes religieuſes, ce devoir eſt encore plus rigoureux. En dehors des dogmes immuables & qui ne ſauroient être nouveaux, il eſt des formes qui n'en ſont que les manifeſtations extérieures & ſe modifient ſelon les temps & les circonſtances. Même alors, l'Egliſe garde avec ſoin ſes traditions, n'admet qu'avec peine les changements les plus minimes; &, lorſqu'elle les admet, elle a ſoin de conſerver la mémoire des anciens rites par des cérémonies ſymboliques & commémoratives. La Nobleſſe devoit ſuivre une ligne de conduite parallèle, & ſe réſigner aux charges que lui aſſignoient les anciennes coutumes d'où elle tiroit ſa force. Etre prêtre, ſoldat ou magiſtrat....., ce ſont d'aſſez glorieuſes carrières pour ceux dont la vue ne s'arrête pas à l'horizon des jouiſſances matérielles.

Si l'on vient à nous reprocher que, parler de la Nobleſſe, c'eſt parler d'une

caste au détriment des hommes qui n'eurent en leur faveur que le mérite sans la naissance, nous répondrons que ce reproche émane d'un préjugé assez commun aujourd'hui, & que l'histoire de la Noblesse avant la Révolution, c'est l'histoire, à peu d'exceptions près, de tous ceux qui doivent échapper à l'oubli : car tout individu possédant assez de valeur personnelle pour s'élever au-dessus de la foule, étoit sûr de rencontrer une charge ou des lettres royales qui lui octroyoient le privilége de l'annoblissement, & ce privilége lui conféroit des droits presque égaux à ceux des plus anciennes familles, le droit de vote, entre autres, avec l'ordre de la Noblesse, lors des convocations d'Etats-généraux.

En entreprenant, dans les limites de notre Province, une semblable tâche, notre but n'a donc été ni de satisfaire ni de heurter cette masse de prétentions vaniteuses & de prétentions légitimes qui semblent liées à une existence aristocratique; encore moins de vouloir, même en apparence, méconnoître la loi chrétienne qui glorifie les petits & les infimes & les proclame les amis de Dieu. Mais si l'Ecriture sainte, en parlant de Dieu, a dit : Deposuit potentes de sede & exaltavit humiles, *elle nous a donné aussi ce sage conseil que nous avons inscrit en tête de cet ouvrage :* Interroga majores tuos, & dicent tibi. *Nous avons cherché les noms & les faits de tous nos compatriotes qui furent quelque chose; une pareille recherche ne peut se faire qu'avec l'aide de la science du blason & des généalogies. Les armoiries sont des jalons indicateurs dans cette multitude que nous voulons évoquer, elles doivent nous guider & nous servir de flambeau dans les sentiers obscurs des filiations.*

Un pareil ouvrage n'est intéressant que pour la localité dont il déroule les chroniques : il ne peut être fait que par le concours de plusieurs, par des enfants du même pays, familiarisés avec les noms, avec leurs changements, avec la substitution des noms de fiefs aux noms patronymiques, avec leur représentation par des images héraldiques. Et encore nous n'aurions pas songé à l'entreprendre si nous ne nous étions pas trouvé en possession de nombreux documents, que nous avons cru devoir utiliser au profit de la Communauté lyonnoise. Déjà l'un de nous, M. de La Roche La Carelle, a terminé la partie qui le regardoit plus spécialement, celle du Beaujolois; il nous reste à nous occuper du Lyonnois & du Forez, pour avoir un aperçu complet sur l'ancien Gouvernement de ces provinces. Ce travail, fort long dans son ensemble, sera divisé en plusieurs séries; autrement sa publication seroit retardée au-delà des limites raisonnables, ou par trop inexacte & fautive. Nous commençons donc par cette chronologie des Archevêques de Lyon, primats de France; si le Public l'accueille avec bienveillance, nous continuerons par celle des Echevins, des Intendants, des Gouverneurs, du Clergé, de la Magistrature & des Personnages célèbres.

M. de V.

PREMIERE PARTIE



AVIS AU LECTEUR SUR LA PREMIERE PARTIE.

POUR expliquer maintenant le titre que nous avons inſcrit en tête de cette première Partie & ne pas donner ſans préparation une auſſi aride nomenclature, nous ajouterons encore quelques lignes en manière de préface.

Une hiſtoire complète des Archevêques de Lyon ſeroit l'hiſtoire même de cette ville. Elle commence preſque au berceau de la Cité, pour arriver juſqu'à nos jours par une ſucceſſion non interrompue d'hommes éminents, ſoit par leurs vertus, ſoit par leur ſavoir, & toujours par l'autorité & l'influence attachées à leur titre. Pendant longtemps ils furent ſouverains, &, depuis la chute de leur puiſſance temporelle, le rang ſuprême qu'ils occupent dans la hiérarchie du Clergé de France doit ſuffire pour que nous leur donnions la première place.

On entend par *Archevêché* une Province eccléſiaſtique compoſée d'un *Métropolitain* & de *Suffragants*. Il y en avoit dix-huit en France dans le ſiècle dernier, & les Gaules, dès le Vᵉ ſiècle, en avoient déjà dix-sept.

Le nom d'*Archevêque* eſt formé de deux mots grecs, αρχος, prince, & επισκοπος, vigilant : c'eſt-à-dire, Evêque ſupérieur aux autres, en ayant d'autres ſous ſa juridiction. Ce nom n'indiquoit pas toujours un pouvoir ſpécial, mais quelquefois une ſimple dignité. Il y eut des Archevêques ſans *Suffragants* & n'étant pas *Métropolitains*. Ce titre fut inconnu dans les premiers ſiècles de l'Egliſe ; on croit qu'il fut introduit au IVᵉ ſiècle par ſaint Athanaſe. Il commença par n'être qu'un titre de vénération, puis une déſignation affectée aux Evêques des villes importantes. L'Egliſe d'Occident ne s'en ſervit pas avant le VIIᵉ ſiècle.

Les *Primats* ſont des Archevêques établis au-deſſus des Métropolitains, & dont le pouvoir appelé *Primatie* avoit pris à Lyon le nom de *Primace*. C'eſt la première dignité de l'Egliſe, après le Pape, dans les pays où il n'y a pas de *Patriarches*. Ils jugent en dernier reſſort les appels des ſentences rendues par les *Métropolitains*, excepté en France où leurs déciſions pouvoient être déférées au Souverain Pontife.

La Primace de Lyon, ſoit à cauſe de ſon ancienneté, ſoit à cauſe de l'étendue de ſa juridiction & de ſes illuſtres origines, a toujours été conſidérée comme ſupérieure aux autres. Ses titulaires

prirent toujours, ſans conteſtations ſérieuſes, la qualité de *Primats des Gaules* & plus tard celle de *Primats de France*, & préſidoient de droit les aſſemblées du Clergé. C'eſt ainſi que, dans [redacted] lit de le justice tenu à Paris le 16 novembre 1527, la préſéance fut adjugée à l'Archevêque de Lyon, comme étant au-deſſus de tous les autres Archevêques de France.

La Primace du ſiége de Lyon s'étendoit ſur les quatre anciennes Provinces lyonnoiſes auxquelles étoient attachés les ſiéges métropolitains de Lyon, Rouen, Tours & Sens. Plus tard le ſiége de Paris fut détaché de Sens, érigé en archevêché, & forma la cinquième Province lyonnoiſe : en ſorte que la preſque totalité de la France relevoit de la juridiction ſpirituelle de Lyon, dont l'autorité s'étendoit ſur les provinces de Bourgogne, de Breſſe, de Brie, de l'Iſle-de-France, d'une partie de la Champagne, de l'Orléanois, de la Beauce, de la Normandie, de la Touraine, de l'Anjou, du Maine & de la Bretagne, en tout ſur trente-deux Egliſes archiépiſcopales & épiſcopales.

Quant à la juridiction du ſiége de Lyon comme archevêché & métropole, elle s'exerçoit ſur les diocèſes d'Autun, de Chalon, de Langres & de Mâcon, dont les Evêques étoient ſes ſuffragants. Celui d'Autun avoit la *Régale*, c'eſt-à-dire l'adminiſtration ſpirituelle & temporelle du diocèſe en cas de vacance.

La ſuprématie du ſiége de Lyon, ſoutenue par les ſavants écrits de M. de Marca, archevêque de Toulouſe (1), & de Bedian Morange, docteur de Sorbonne, avoit en ſa faveur une foule de titres déciſifs. Ainſi, en 540, ſous le règne de Childebert, au deuxième concile d'Orléans, ſaint Loup, évêque de Lyon, occupa la première place. Le même fait ſe produiſit, en faveur de ſaint Sacerdos, au cinquième concile d'Orléans en 549; de ſaint Priſque, au concile de Mâcon en 581; de Gaudericus, au concile de Chalon en 656.

En 1095, un décret d'Urbain II & du ſynode de Clermont confirma la Primace de Lyon contre les prétentions de l'Archevêque de Sens. Déjà, en 1079, le pape ſaint Grégoire VII s'étoit prononcé en ſa faveur par un bref apoſtolique adreſſé à ſaint Jubin & avoit confirmé les droits du ſiége de Lyon, comme étant établis d'ancienneté ; &, en 854, l'empereur Lothaire, dans un reſcrit adreſſé à ſaint Remy, archevêque de Lyon, l'avoit appelé la *première Egliſe des Gaules*.

Les autres Primaties n'avoient pas une origine auſſi certaine, ni une juridiction auſſi étendue, ni une poſſeſſion auſſi inconteſtée.

Celle de Bourges, établie par Charlemagne, s'étendoit ſur les métropoles de Bourges, de Bordeaux, d'Auch & de Narbonne; mais, après ſa mort, ces trois dernières Provinces s'en détachèrent, & Bordeaux lui diſputa par la ſuite la Primatie de l'Aquitaine.

La Primatie de Vienne, établie par bref de Calixte II en 1020, comprenoit ſept provinces, celles de Vienne, Bourges, Bordeaux, Auch, Narbonne, Aix & Embrun.

Les Prélats dignitaires de ces métropoles s'opposèrent à la prééminence de Vienne & paralysèrent par leur réſiſtance l'inſtitution de cette Primatie, ce qui n'empêcha pas l'Archevêque de Vienne de prendre le titre ſtérile de Primat des Primats.

Les autres Primaties étoient celles d'Arles, de Sens, de Narbonne, & celle de Rouen qui fut détachée de celle de Lyon par un arrêt du Conſeil du 12 mai 1702.

Les Evêques, dans les premiers ſiècles de l'Egliſe, furent nommés par le Clergé & le Peuple. Les Rois de la première race s'étoient attribué le droit de diſpoſer des évêchés, & ce fut Louys-le-Débonnaire qui rendit à l'Egliſe la liberté des élections. Peu à peu leur forme ſe modifia, par ſuite des inconvénients d'appeler à ce droit important des multitudes ignorantes ou compoſées d'éléments hétérogènes, & les Chapitres des cathédrales reſtèrent ſeuls en poſſeſſion du choix de leur Evêque. Cet état de choſes dura juſqu'au Concordat paſſé entre Léon X & François I[er], d'après lequel le Roi nomme l'Evêque & le Pape lui accorde les bulles d'inſtitution canonique, pourvu qu'il ait les qualités requiſes.

Les Evêques compris dans la province du *Métropolitain* ſe nomment *Suffragants*, parce qu'ils ſont appelés au ſynode de la Province & y ont droit de ſuffrage, ou encore parce qu'ils ne peuvent

(1) *Diſſertatio de Primatu Lugdunenſi*, par Pierre de Marca, 1644.

être confacrés fans le confentement & le fuffrage du Métropolitain. On verra dans le courant de cet Ouvrage quels furent les Suffragants de Lyon à diverfes époques (1).

Néanmoins il y avoit, avant la Révolution, d'autres Evêques attachés à différents fiéges & portant le titre de *Suffragants* avec une tout autre acception. Ces *Suffragants*, dont nous nous occuperons plus que des premiers qui font étrangers à notre Ouvrage, avoient quelque analogie avec les *Coadjuteurs* actuels; comme eux ils poffédoient un évêché *in Partibus infidelium*, & étoient attachés à la perfonne de l'Archevêque pour l'aider dans fes fonctions; mais, comme les *Coadjuteurs*, ils n'avoient pas droit à la future fucceffion, après le décès du titulaire.

Dans les premiers fiècles, les Archevêques étoient aidés par les *Chorévêques*, dont l'inftitution a difparu depuis longtemps & fur laquelle on n'a que des données peu précifes.

Les *Chorévêques*, dont le nom venoit de χορος, lieu, & de επισκοπος, évêque, & indiquoit des *Evêques d'un lieu particulier*, exerçoient les fonctions épifcopales dans les bourgs & les villages. Ceux d'Occident étendirent beaucoup leurs attributions. Quelques-uns du diocèfe de Lyon prirent même le titre d'*Epifcopus Lugdunenfis*, ce qui a jeté quelque confufion dans la lifte de nos Archevêques; plufieurs d'entre eux n'avoient pourtant pas même l'ordination épifcopale.

On ne trouve pas de *Chorévêques* avant le IVe fiècle. Le Concile d'*Antioche*, en 340, fixa la limite de leurs pouvoirs. Au Xe fiècle ils difparurent, & eurent pour fucceffeurs les *Archiprêtres*, les *Doyens ruraux* & les *Grands Vicaires*.

Les Vicaires Généraux, ou Grands Vicaires, exercent la juridiction de l'Evêque; celui qui étoit chargé de la partie contentieufe & des fceaux fe nommoit *Official*. L'Eglife de Lyon en avoit trois, celui de la *Primatie*, celui de l'*Archevêché* en qualité de *Métropole*, & celui du *Diocèfe*. Ces trois offices furent tantôt féparés & exercés par plufieurs dignitaires, tantôt réunis fur la tête d'un feul.

Le fceau des *Archevêques* fut, avant l'ufage des armoiries, compofé de leur figure en habit pontifical avec une mitre baffe ouverte au milieu, tenant la croffe de la main gauche, la main droite levée comme pour bénir, & leur nom infcrit autour.

Le fceau du Chapitre repréfentoit une femme couronnée d'une couronne fleurdelyfée, affife fur une chaife, tenant de la main droite un fceptre furmonté d'une fleur-de-lys avec ces mots : SIGILLUM SACRO-SANCTAE LUGDUNENSIS ECCLESIAE. Sur le contre-fcel étoient les armes du Chapitre, un lion & un griffon affrontés, & au-deffus de l'écu un agneau pafcal, en mémoire de faint Jean-Baptifte, patron de la Cathédrale. Le lion étoit emprunté aux armes des Comtes de Forez, & rappeloit que l'Eglife de Lyon les avoit remplacés dans leur domination fur la Ville. Le griffon, animal parti du lion & de l'aigle, indiquoit la double juridiction du Chapitre, fpirituelle & temporelle. Quelques auteurs lui ont donné une autre fignification & ont cru qu'il indiquoit la double origine du pouvoir des Archevêques, iffu par *Burchard* des Empereurs d'Allemagne dont l'aigle fut le fymbole héraldique, & des Comtes de Forez dont le lion fut le blafon avant qu'ils euffent adopté le dauphin. Nous croyons qu'il y auroit à revenir fur cette interprétation affez vague, malgré l'autorité refpectable de Meneftrier en ce qui regarde le lion, qui pourroit bien n'être que le lion de la Ville; & quant à l'aigle de l'Empire, elle étoit à deux têtes & n'auroit pu fe transformer en griffon. Cette opinion feroit confirmée par les émaux de cet écu. L'Empire portoit d'or à l'aigle à deux têtes de fable, becquée, membrée & diadémée de gueules; les anciens Comtes du Lyonnois & du Forez portoient d'or au lion de fable : tandis que l'écu dont il eft queftion, & qui étoit celui du Corps des Chanoines-Comtes de Saint-Jean plutôt que celui de l'Eglife, étoit de gueules au griffon d'or à dextre & au lion d'argent à feneftre affrontés, le lion plus tard fut couronné d'une couronne de comte.

Il eft néceffaire de donner ici un aperçu fur les divers pouvoirs qui fe font exercés dans la ville de Lyon. Le rôle important des Archevêques & des Comtes feroit inintelligible fans cela, & les

(1) Dans le fiècle dernier, le diocèfe de Lyon étoit compofé de 841 paroiffes ou annexes divifées en 20 archiprêtrés, de 16 abbayes, de 12 chapitres. Ses revenus étoient de 30,000 livres. L'Archevêque payoit à la Cour de Rome 3,000 florins pour l'expedition de fes bulles.

règles de la hiérarchie ecclésiastique seroient insuffisantes pour expliquer leur puissance sans le concours des circonstances exceptionnelles qui la firent naître.

« Ceux qui ont cherché, dit l'abbé *Dutems*, à appuyer par quelques monuments authentiques « l'époque de la souveraineté des Archevêques de Lyon, n'ont fait que des efforts inutiles. On la « fixe communément à Burchard II, qui se l'appropria, suivant quelques-uns, comme étant le « bien de sa mère Mathilde qui avoit reçu pour dot du roi Lothaire, son frère, la ville & le « comté de Lyon. Mais à quel titre son Eglise & ses successeurs en auroient-ils joui après sa mort ? « Il est bien plus naturel de penser que Burchard l'obtint par accommodement avec Conrad, & « que dans la suite Frédéric Ier, voyant l'impossibilité de faire revivre des droits surannés, prit « le parti de confirmer les Archevêques dans leur possession par une bulle expresse. »

Ajoutons quelques détails à ce passage, sans préjudice de ceux qui trouveront leur place à l'article de Burchard, & remarquons que cette partie de notre Histoire est restée fort obscure, ce qui vient de son éloignement, de la barbarie de ces époques de transition, & du vandalisme des époques soi-disant civilisées qui mainte fois a détruit nos chroniques & nos monuments.

Lors des invasions des Burgundes, Lyon, ville romaine, fut la proie des vainqueurs & devint la capitale du royaume de Bourgogne qui dura près d'un siècle. En 496, Clovis s'en empara ; il avoit épousé Clotilde, fille de Chilpéric, roi de Bourgogne.

Jusqu'au commencement du Xe siècle, les rois de France en restèrent maîtres. A cette époque Rodolphe ayant fondé un nouveau royaume de Bourgogne, Conrad son petit-fils épousa Mathilde, sœur de Lothaire, roi de France, & acquit par ce fait la souveraineté de Lyon, cette ville & sa province ayant formé la dot de Mathilde.

Conrad eut pour fils Rodolphe III. Ici se présentent deux versions :

1° Rodolphe étant mort sans postérité en 1032, son frère Burchard, archevêque de Lyon, succéda à ses droits & les transmit à son Eglise en ce qui regardoit la ville & le diocèse, sous la suzeraineté néanmoins des empereurs d'Allemagne auxquels échut le royaume de Bourgogne.

2° Rodolphe, se voyant privé de postérité, avoit adopté Conrad-le-Salique, mari de sa nièce Gisèle. Ce fut ce Conrad, roi de Bourgogne, & après lui Henri III son fils, qui firent don à l'Archevêque & à son Chapitre de la ville & du comté de Lyon.

L'autorité des Empereurs d'Allemagne cessa entièrement par le fait de l'excommunication prononcée par Innocent IV contre Frédéric II, au Concile de 1245.

Quant aux Rois de France, ils profitèrent des dissensions qui s'étoient élevées au XIIIe siècle entre les bourgeois de Lyon & les officiers de justice de l'Archevêque. Les Lyonnois avoient imploré la protection de saint Louys ; ce fut un prétexte pour réunir la Ville à la Couronne : on commença par y envoyer des gouverneurs.

En septembre 1307, Philippe-le-Bel, par un acte daté de Pontoise, accorda, comme souverain, à l'Eglise de Lyon le privilége de posséder, à titre de comté, la ville elle-même, les châteaux, fiefs, arrière-fiefs, terres, possessions & droits quelconques qui sont de la juridiction.

En 1311 ou 1312, un acte fut passé en présence de *Béraud de Mercœur* & autres Commissaires du Roi, par lequel plusieurs Prélats, Religieux & Barons, entre autres Jean comte de Forez, Henry, Guy & Guillaume d'Albon, déclarèrent que toute la ville de Lyon, leurs baronnies & leurs terres, étoient *ab æterno* sises dans le royaume de France, en la garde & supériorité du Roi, dont ils sont les sujets. En 1312, il y eut un traité passé entre Philippe-le-Bel & Pierre de Savoye, archevêque de Lyon, par lequel le comté de Lyon fut réuni à la Couronne de France. Pour confirmer sa souveraineté, le Roi établit une *Sénéchaussée royale ;* l'Archevêque se réserva la juridiction temporelle du château de *Pierre-Scize* & de ses dépendances, depuis la *Chana* jusqu'à *Bourgneuf*, ainsi que le droit de battre monnoie.

Par un autre traité passé en 1320 entre le roi Philippe-le-Long, Pierre de Savoye archevêque, & son Chapitre, le Roi transféra à l'Archevêque la juridiction *haute, moyenne & basse* de la ville de Lyon. Les Citoyens rassemblés dans l'église de Saint-Nizier nommèrent seize députés, qui prêtèrent en leur nom serment d'exécuter ce traité.

Enfin, en 1563, le droit de justice de l'Archevêque fut mis en vente & adjugé au Roi, dernier enchérisseur.

Ainsi disparut la domination temporelle des Archevêques; elle avoit été fréquemment troublée par les Comtes de Forez, qui avoient sur elle des prétentions basées sur leur descendance des anciens Comtes du Lyonnois.

Plusieurs auteurs donnent la liste des Archevêques de Lyon & le récit des faits qui ont illustré leurs pontificats; mais ces listes ne sont pas d'accord quant au nombre, à l'ordre de succession, & même quant au nombre des Prélats. On trouve des documents héraldiques & généalogiques épars dans de La Mure, Severt, & dans le *Gallia christiana;* ces documents sont d'autant moins complets, que ces ouvrages datent d'une époque déjà fort éloignée de nous.

Nous essayons donc de combler ces lacunes & de donner une nomenclature plus exacte, en réunissant les diverses versions de ces Auteurs & en puisant à de nouvelles sources; tout en évitant de répéter les biographies & les détails qu'ils ont déjà fournis, nous donnerons plus d'extension à la partie du blason & des généalogies. Nous avons suivi la liste donnée par de La Mure, comme la plus complète, ayant soin de noter les différences qu'elle présente avec les autres. Au reste, de La Mure, qui étoit issu d'une ancienne maison de Lyon & par conséquent devoit être familier avec les traditions de sa patrie, affirme qu'il n'a avancé des choses nouvelles que sur l'appui de chartes, titres, registres, actes & autres pièces authentiques.

Nous ne donnerons des généalogies étendues que pour les familles qui appartiennent aux provinces du Lyonnois, Forez & Beaujolois. Pour les autres, nous nous contenterons d'indiquer leur origine & de renvoyer aux ouvrages qui les ont traitées d'une manière spéciale.



RECUEIL DE DOCUMENTS

pour servir à l'histoire

DE

l'Ancien Gouvernement de Lyon.



PREMIERE PARTIE.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES EVEQUES ET ARCHEVEQUES DE LYON, OU IL EST AUSSI TRAITE DES CHOREVEQUES, SUFFRAGANTS, VICAIRES-GENERAUX ET ADMINISTRATEURS DE CETTE EGLISE.

I.

SAINT POTHIN (en grec ΠΟΘΕΙΝΟΣ, ce qui veut dire *aimable*), le premier évêque de Lyon, étoit grec. Il fut envoyé jeune dans les Gaules par faint Jean l'Evangélifte, fous le règne d'Antonin, ou, felon Eusèbe de Céfarée, fous celui de Trajan, vers l'an 140 de l'ère chrétienne. Quelques auteurs ont cru que fon vrai nom étoit Photin; de La Mure réfute cette opinion qu'il croit bafée fur une fimple tranfpofition de la lettre H. Saint Polycarpe lui avoit adreffé, pour le feconder dans fon apoftolat, faint Irenée, faint Bénigne, faint Andoche & faint Thyrfe. Saint Irenée refta auprès de faint

Pothin, les trois autres allèrent évangélifer la Bourgogne. C'eft de ce fait que découle la fuprématie du fiége de Lyon fur les quatre églifes fuffragantes de Bourgogne, Autun, Mâcon, Langres & Chalon.

Saint Pothin mourut martyr des coups & mauvais traitements qu'il reçut en prifon, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, la dix-feptième année du règne de Marc-Aurèle, l'an 152, ou 177, ou 179 de notre ère.

Ce fut fur la crypte qui lui fervit de refuge pendant les perfécutions que s'éleva l'églife des Saints-Apôtres, la première églife primatiale de Lyon, qui fut enfuite placée fous l'invocation de faint Nizier. Cette crypte étoit confacrée à la Sainte-Vierge, & faint Pothin l'avoit enrichie d'une image de la Mère de Dieu apportée d'Orient.

Le 2 juin, jour de la fête de faint Pothin (1), le Chapitre de Saint-Jean alloit autrefois officier en grande cérémonie à Saint-Nizier, & le nom du faint fondateur de l'églife de Lyon étoit invoqué le premier dans les litanies du Bréviaire lyonnois.

¶ On peut confulter, fur la chronologie des archevêques de Lyon, de La Mure, le *Gallia christiana*, Severt, Dutems, Baronius, le Voyage au Calvaire de Lyon en 1764 par Nicolas Nivon, les différentes Notes hiftoriques de M. Péricaud & de M. Monfalcon, l'Almanach de Lyon de 1755, les Hiftoires de Meneftrier, St-Aubin, Broffette, Rubys, Paradin, Poullin de Lumina, &c.

II.

SAINT IRENEE (en grec ΕΙΡΗΝΑΙΟΣ, ce qui veut dire *pacifique*) naquit dans les Gaules d'une famille grecque, ou, felon d'autres auteurs, naquit en Grèce, d'une famille gauloife. Selon Nicolas Nivon, Smyrne étoit le lieu de fa naiffance qu'il fixe à l'année 120.

Saint Irenée étoit difciple de faint Polycarpe, évêque de Smyrne, & de Papias qui lui-même étoit difciple de faint Jean l'Evangélifte. Saint Polycarpe l'envoya dans les Gaules, fous le pape Anicet, l'an 157; il fut d'abord archiprêtre de l'églife de Lyon & remplaça faint Pothin fur le fiége épiscopal, vers l'année 179 ou 183. Il l'occupa près de trente années, fonda les églifes du Vivarois, de Befançon & de Valence; convoqua, comme chef de toutes les églifes des Gaules, le premier concile de Lyon, & compofa un ouvrage contre les héréfies de fon temps. Il mit la ville de Lyon fous la protection de faint Jean l'Evangélifte; il avoit confacré à ce faint une crypte fur laquelle on éleva plus tard l'églife des Machabées, faccagée & détruite de fond en comble par les Huguenots en 1562, ainfi que fon tombeau, fes reliques & celles de faint Epipoy & de faint Alexandre.

(1) Cette fête fe célèbre maintenant le IVe dimanche après Pâques.

Il mourut martyr pendant la grande perfécution de Sévère, le 28 juin de l'année 210 (*alias*, 202, 203, 204), fur la montagne que l'on appeloit autrefois la *Croix de Colle* ou des *Décollés*, en fouvenir de cette perfécution dont les martyrs furent fi nombreux & s'élevèrent, felon les anciennes traditions, au chiffre effrayant de dix-neuf mille fans compter les femmes & les enfants. Son nom eft refté à ces lieux témoins de fon fupplice, & défigne un des anciens quartiers de Lyon. L'Eglife célèbre fa fête le dimanche après celle de faint Pierre, & l'archevêque Camille de Neufville mit fous l'invocation de ce faint Patron le féminaire dont il étoit le fondateur.

On attribue à faint Irenée l'ancienne liturgie lyonnoife, fi belle, fi poétique dans fon auftère fimplicité, dont les rits impofants fubfiftent encore en grande partie, malgré les attaques du XVIIIe fiècle, malgré les révolutions & les invafions d'idées nouvelles, & donnent aux cérémonies de notre diocèfe une fupériorité inconteftable.

III.

SAINT ZACHARIE, cité dans les Martyrologes de Bède & d'Adon, dans les Actes manufcrits des martyres de faint Irenée & de faint Bénigne, & dans trois litanies anciennes de l'églife de Lyon. Il fiégeoit fous les empereurs Sévère, Caracalla & Alexandre, vers l'année 237 (*alias* 203). Il mourut martyr la vingt-troifième année de fon épifcopat.

IV.

SAINT HELIE (HELIUS, AELIUS, ou HELIAS) fiégeoit vers l'année 245 (250 felon Severt); fondateur de l'abbaye de l'Ifle-Barbe, vers l'an 240.

V.

FAUSTINUS, ann. 255, 258.

VI.

VERUS, ann. 270.

VII.

JULIUS.

VIII.

PTOLOMOEUS ou TOLOMOEUS, ou THOMOEUS ſelon Paradin.

IX.

VOCIUS ou VOTIUS aſſiſta au concile d'Arles en 314.

X.

MAXIMUS. Severt lui donne le titre de Saint.

XI.

TETRADIUS.

XII.

VERUS, IIe de ce nom. Severt le nomme Veriſſimus. Ce fut lui qui fit élever l'égliſe des Machabées; il aſſiſta au concile de Sardique en 347.

XIII.

SAINT JUST vivoit ſous l'empire de Gratien (379). Il fut d'abord diacre de l'égliſe de Vienne, aſſiſta en 374 au premier concile de Valence, & mourut le 2 octobre 390 en Egypte où il s'étoit retiré pour vivre dans la ſolitude : ſon corps fut tranſporté à Lyon & inhumé dans l'égliſe des Machabées, qui plus tard fut miſe ſous ſon invocation.

De La Mure, qui donne l'année 380 comme celle de ſa mort, le fait pourtant aſſiſter en 381 au concile d'Aquilée comme député du clergé des Gaules. Une faute typographique peut ſeule rendre compte de cette contradiction.

Suivant une ancienne tradition, ce prélat étoit de la maiſon de Tournon

à laquelle appartenoit le château nommé Anton, Anjou ou Anjo près de Vienne en Dauphiné. En raiſon de cela, les aînés de cette famille ont toujours ajouté le nom de *Juſt* à leur nom de baptême, & avoient autrefois le titre & le rang de chanoines de Saint-Juſt. Le P. Colonia regarde cette tradition comme fabuleuſe. Quoi qu'il en ſoit, cette famille avoit contribué largement à la fondation de l'égliſe de Saint-Juſt & aida à la rebâtir après ſa deſtruction par les Calviniſtes en 1562. Le ſeigneur de Tournon en poſa la première pierre. Il y avoit dans le château de Tournon un quartier appelé *Saint-Juſt*, où l'on croyoit que ce Saint étoit né.

On trouvera dans le cours de cet Ouvrage d'autres détails ſur la maiſon de Tournon.

XIV

SAINT ALBIN (ALBINUS ou ALPINUS) ſiégeoit vers 390. Il fit conſtruire l'égliſe de Saint-Eſtienne, où l'on transféra le ſiége épiſcopal de Lyon.

XV.

SAINT MARTIN, sixième abbé de l'Iſle-Barbe, ſiégea vers l'an 400 (de La Mure), 402 ou 412.

XVI.

SAINT ANTIOCHE (ANDIOCHE ou ANDUOL, ou, ſelon Severt, ANTHERUS) ſiégea vers l'an 420. Il fut diſciple de ſaint Juſt, qu'il alla voir en Egypte & dont il rapporta les reliques. Il fut enterré dans l'égliſe des Machabées.

XVII.

SAINT ELPIDE (ELPIDIUS) ſiégeoit en 425, ſelon de La Mure. Severt le fait mourir en 424, le 2 ſeptembre.

Il fut enterré dans l'égliſe des Machabées.

XVIII.

SAINT SICAIRE (SYCARIUS) ſiégeoit vers 430; mort le 11 avril; il fut inhumé à Saint-Nizier, &, du temps de La Mure, il exiſtoit en cette égliſe une chapelle qui lui étoit conſacrée, deſſervie par quatre prébendiers.

Quelques auteurs le regardent comme incertain.

XIX.

SAINT DISDIER, mort martyr vers 433 ou 434; inhumé à Saint-Nizier.

Dutems le regarde comme incertain; Poullin de Lumina l'omet, ſous le prétexte que c'eſt le même perſonnage que ſaint Diſdier, évêque de Vienne, qui fut maſſacré un ſiècle & demi plus tard. Severt met à ſa place un évêque du nom de Senator. De La Mure croit que ce nom de Senator eſt tout ſimplement un titre de ſaint Eucher.

XX.

SAINT EUCHER (EUCHERIUS), lyonnois, iſſu d'une famille de ſénateurs. Après la mort de ſa femme il ſe retira dans un hermitage, près de Lerins, d'où il ſortit pour être nommé évêque en 435. Il eſt auteur de pluſieurs ouvrages, homélies, commentaires & ſermons; il aſſiſta au deuxième concile d'Orange (441, 443 ou 444), & au concile de Carpentras (444). On croit que ce fut lui qui fit élever à Lyon la baſilique des Saints-Apôtres, appelée plus tard Saint-Nizier. Il mourut avant l'année 458 (l'an 450 ſelon M. Péricaud).

Saint Eucher eut deux fils: le premier, nommé Salonius (ou *Saloinus*, ou *Salomus*), fut évêque de Gênes; quelques auteurs le mettent au rang des évêques de Lyon. Le ſecond fut ſaint Véran, évêque de Vences en Dauphiné, qu'il ne faut pas confondre avec ſaint Véran qui plus tard occupa le ſiége de Lyon, & avec ſaint Véran, évêque de Cavaillon.

Saint Eucher eut pour chorévêque Maxime, abbé de l'Iſle-Barbe.

l'eglise de Beaumont au diocèse d'Avignon dont St Eucher est le patron, possède un tableau de 1650, représentant le saint en habits pontificaux ayant à sa droite Ste GALLE sa femme & à sa gauche Stes Tulle & Consorce ses deux filles. il y a à Beaumont une grotte où la tradition dit qu'Eucher resta caché jusqu'au jour où on l'en tira pour le nommer évêque. il est fait mention de cette grotte dans une sentence arbitrale de 1266; dans cette grotte est un autel et une statue du saint revetu d'habits pontificaux de forme ancienne portant 2 anneaux à la main gauche & un anneau à la droite ce qui ferait penser que cette statue est du IXe siècle car alors les eveques portaient plusieurs anneaux

(Revue des bibliothèques paroissiales de la province ecclésiastique d'Avignon)

XXI.

SAINT BARBARIN, connu par le Martyrologe des Gaules, par le procès-

verbal dreſſé par Guillaume de Sure lorſqu'il viſita les corps ſaints inhumés à Saint-Nizier, & par l'auteur anonyme de la Vie de ſaint Trivier. Il fut inhumé à Saint-Nizier.

Omis par Dutems & le *Gallia chriſtiana.*

XXII.

SAINT VERAN (vers 455), inhumé à Saint-Nizier. Dutems l'omet, le *Gallia chriſtiana* le regarde comme incertain; il eſt néanmoins cité dans le procès-verbal de Guillaume de Sure & dans le Martyrologe des Gaules.

XXIII.

SAINT PATIENT (PATIENS) ſiégeoit vers l'an 468 (451 ſelon Dutems). Il fit conſtruire l'égliſe de Saint-Irenée en 472, réparer celles de Saint-Eſtienne & de Saint-Juſt; aſſiſta au concile d'Arles en 475; préſida la même année le premier concile de Lyon, & mourut le 11 ſeptembre. Pendant les grandes famines qu'occaſionnèrent les invaſions des Goths, Saint Patient nourrit les pauvres de ſon diocèſe &, en outre, ceux du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc, de l'Auvergne & même de l'Aquitaine.

XXIV.

SAINT AFRICAIN (AFRICANUS), fils d'un des principaux ſeigneurs de la cour de Bourgogne, où lui-même étoit qualifié de prince. Il mourut martyr en 490 ou 491, le 1er mars, dans le diocèſe de Rhodez où il s'étoit rendu pour combattre les Ariens. Son corps, ſouſtrait à la fureur des hérétiques, fut tranſporté dans un bourg du Rouergue, qui, en mémoire de lui, prit le nom de Saint-Afrique. Les actes de ſon martyre étoient conſignés dans un manuſcrit de l'égliſe de Valres.

Dutems et le *Gallia chriſtiana* ne le comptent pas au nombre des évêques de Lyon.

XXV.

SAINT LUPICIN (LUPICINUS), mort avant l'année 494. Severt le place après ſaint Eſtienne ſous l'année 496.

Ce prélat, qu'il ne faut pas confondre avec ſaint Lupicin, deuxième abbé de l'Iſle-Barbe, n'occupa le ſiége de Lyon qu'après la mort de ſon prédéceſſeur. Pendant les deux années précédentes qui correſpondent au ſéjour de ſaint Africain en Rouergue, le ſiége reſta vacant.

XXVI.

SAINT RUSTIQUE ou RUSTICE (RUSTICUS ou RUSTICIUS), élu vers l'an 494 ſous Gondebaud, roi de Bourgogne; mort le 25 avril, & inhumé à Saint-Nizier.

XXVII.

SAINT ESTIENNE, mort victime des Ariens vers l'an 497 (495 ſelon Severt), & inhumé à Saint-Just. L'égliſe de Sury-le-Comtal, en Forez, poſſédoit ſa ceinture formée de cuir & d'un filet groſſier.

XXVIII.

SAINT AUBRIN (ALBRICUS), omis par Dutems, Severt & le *Gallia chriſtiana*; ſiégeoit vers l'année 500.

Ce prélat étoit originaire de Montbriſon; une inſcription avoit été placée ſur la maiſon déſignée comme le lieu de ſa naiſſance. L'égliſe de cette ville poſſédoit ſon chef, ſon gant, ſa croſſe, ſa chaſuble & ſa ceinture, & honoroit d'une vénération particulière la mémoire de ce Saint dont la fête étoit célébrée ſolennellement le 15 juillet.

Suffragant : Euſebius.

XXIX.

SAINT VIVENTIOL (VIVENTIOLUS, VINCENTIUS ou VIVENTIUS),

inhumé à Saint-Nizier. Le premier acte que l'on trouve de lui eſt la convocation du deuxième concile de Lyon tenu en 517, ſous Sigiſmond, roi de Bourgogne, contre l'arianiſme. D'autres auteurs le placent ſous les années 497, 500 ou 509.

XXX.

SAINT EUCHER (EUCHIRIUS), IIe de ce nom, né à Aix en Provence de parents illuſtres, eut pour femme Galla, & fut père de ſainte Tullie & de ſainte Consorce, dont la légende eſt traitée de fabuleuſe par Tillemont (1).

Saint Eucher aſſiſta au concile d'Arles en 524, à celui de Carpentras en 527, au deuxième concile d'Orange en 529, & au deuxième de Vaiſon la même année. Il eſt auteur d'un traité ſur le mépris du monde & d'un éloge du déſert.

L'exiſtence de deux prélats du nom d'Eucher a été vivement combattue par la plupart des auteurs qui ont donné la chronologie des archevêques de Lyon. Severt, Colonia & Poullin de Lumina n'en admettent qu'un; Dutems croit que le ſecond étoit évêque d'Avignon. Baronius, qui d'abord n'avoit pas admis l'exiſtence de deux Euchers, ſe rétracta. Meneſtrier & de La Mure admettent les deux.

XXXI.

SAINT LOUP (LUPUS), d'une famille illuſtre de Lyon, moine de l'Iſle-Barbe, commença à ſiéger comme évêque vers l'année 528, ſelon Severt qui ne compte pas Eucher II. Il fut en 538 au troiſième concile d'Orléans & y occupa la première place avant les dix-neuf archevêques ou évêques qui y aſſiſtèrent, parmi leſquels étoient les métropolitains de Vienne, de Rouen, de Sens & de Bourges; ce qui indique que la *primace* de France étoit déjà attachée au ſiége de Lyon.

Il mourut vers 542, & fut inhumé à l'Iſle-Barbe. On y bâtit une égliſe en ſon honneur. Cette égliſe, ruinée par les Huguenots, fut réédifiée par l'archevêque Camille de Neufville.

(1) De La Mure donne d'aſſez longs détails ſur ces deux Saintes, & raconte comment ſaint Eucher ſe ſepara de Galla pour ſe retirer dans la ſolitude, d'où l'archidiacre de l'Egliſe de Lyon vint le tirer pour le faire entrer dans les ordres, & le ſacrer évêque; comment Galla & ſa fille, ſainte Consorce, le remplacèrent dans ſon hermitage. Cette légende a quelque rapport avec celle d'Eucher Ier, ce qui a pu contribuer à jeter de l'incertitude ſur l'exiſtence de deux prélats de ce nom. De La Mure cite à l'appui de ſon récit ſur le ſecond, des actes manuſcrits de l'egliſe de St-Just, la chronique d'Adon, évêque de Vienne, & celle d'Eſtienne Charpin.

XXXII.

LEONTIUS ou LICONTIUS, vers l'an 542; l'exiftence de ce prélat n'eft connue que par l'ancien Homiliaire de l'églife de Lyon & par les archives de l'Ifle-Barbe.

XXXIII.

SAINT SACERDOS, oncle paternel de faint Nizier, naquit vers l'année 486. Le roi Childebert, dont il avoit fu fe concilier la faveur, fonda, à fa follicitation & de concert avec la reine Ultrogothe, l'hôpital de Lyon en 542.

Ce prélat préfida, comme primat, le cinquième concile d'Orléans en 549. Il fit élever à Lyon les églifes de Saint-Paul et de Sainte-Eulalie (cette dernière prit plus tard le nom de Saint-Georges). Il tranfporta le fiége métropolitain de l'églife des Machabées à celle de Saint-Nizier, où il refta jufqu'à Leidrade qui le transféra à Saint-Etienne; de là il paffa à l'églife de Saint-Jean, qui de nos jours eft encore l'églife primatiale. Mandé à Paris par Childebert, faint Sacerdos y mourut le 12 feptembre 550 (551 felon le *Gallia chriftiana*, 553 felon Severt). Son corps fut rapporté à Lyon & inhumé dans l'églife des Saints-Apôtres (depuis Saint-Nizier). Son épitaphe, rapportée par Severt, étoit ainfi conçue :

Nomine, mente, fide, meritis, pietate Sacerdos.

Il eut pour vicaire général faint Agricole, évêque de Chalon.

XXXIV.

SAINT NIZIER (NICETIUS), fils d'un fénateur réfidant à Lyon, nommé Florentinus, & d'une dame de haute nobleffe, nommée Artemia. Son père étoit frère de faint Sacerdos (1). Il fut ordonné prêtre à l'âge de trente ans & élu évêque de Lyon à la recommandation de Childebert à qui Sacerdos, à fon lit de mort, l'avoit défigné comme fon fucceffeur (l'an 552 felon le *Gallia chriftiana*, 553 felon Severt). Il fut qualifié de patriarche & de

(1) Il etoit d'origine bourguignonne & naquit en l'an 513. Voir l'Hiftoire de Lyon par M. Monfalcon, & fa Vie par M. Péricaud. Lyon, Barret, 1830

primat, & ſous ce titre préſida le deuxième concile provincial de Lyon ſous Gontran, roi de Bourgogne, en 570.

Saint Nizier établit ou plutôt perfectionna le chant à deux chœurs dans ſon égliſe (1). Il mourut la vingt-deuxième année de ſon pontificat, le 2 avril 573. Saint Grégoire de Tours, ſon petit-neveu, a écrit ſa vie. Il laiſſa ſon nom à la baſilique des Saints-Apôtres à Lyon & à pluſieurs égliſes des diocèſes de Lyon, Orléans & Tours.

XXXV.

SAINT PRISQUE (PRISCUS), nommé en 573, mort en 588. Il fut d'abord chapelain de Saint-Nizier. Il eſt fait mention de lui dans la viſite des corps ſaints inhumés à Saint-Nizier, faite en 1308 par Hugues, archevêque de Tarbes. Ce prélat tint en 583 le troiſième concile de Lyon, & le quatrième au mois de mai 585. Cette même année il convoqua le premier concile de Mâcon & y ſouſcrivit le premier, avant les métropolitains de Sens, de Beſançon, de Bourges, de Tarentaiſe & de Vienne. En 587 il préſida le deuxième concile de Mâcon, dont les actes lui donnent le titre de patriarche en conſidération de ſa dignité de primat des Gaules.

XXXVI.

SAINT ETHERE (ETHERIUS ou ETHERAEUS) fut d'abord comte ou gouverneur de Lyon. Saint Grégoire-le-Grand lui adreſſa pluſieurs lettres pour le louer de ſon zèle pour la diſcipline. Il mourut entre les années 585 & 589 ſelon le *Gallia chriſtiana*, en 602 ſelon Frédegaire, en 607 ſelon de La Mure.

XXXVII.

SECUNDINUS, nommé en 607, mort en 608, ſelon de La Mure, nommé en 602, mort en 603 ſelon le *Gallia chriſtiana;* fit expoſer à la vénération des chrétiens les reliques de ſaint Trivier.

(1) Voir à ce ſujet les ſavantes appréciations de M. A. de Boiſſieu dans les *Inſcriptions antiques de Lyon*, page 591.

XXXVIII.

SAINT ARRIGE (ARRIDIUS ou ARRIGIUS), élu en 603, mort en 611 (*Gallia chrift.*), élu en 608, mort au mois d'août 616 (de La Mure), mort en 611 felon Poullin de Lumina, en 620 felon Severt qui ne le place qu'après l'évêque fuivant.

Saint Arrige fit élever l'églife de Sainte-Croix & reftaura celle de Saint-Just. Sous fon pontificat, la reine Brunehaut fonda l'abbaye d'Ainay fur l'ancienne chapelle de Sainte-Blandine.

XXXIX.

SAINT DAUPHIN (DALFINUS), omis par le *Gallia chriftiana* et par Dutems qui le confondent avec faint Ennemond. Selon de La Mure il monta fur le fiége de Lyon à la fin de l'année 616, & fut maffacré en 618 par les gardes de Brunehaut pour avoir cenfuré la conduite de cette reine. Severt le fait mourir en 614 ou 615. Il n'eft que le 35e évêque felon cet auteur, qui lui donne pour fucceffeurs Chagnoaldus, Aridius & Tetricus.

XL.

TETRICUS, élu en 618, éleva faint Galmier à la cléricature. Selon le *Gallia chriftiana* ce prélat eft le même que le fuivant, Theodoricus, & doit fe placer fous l'année 625.

XLI.

THEODORICUS affifta en 630 au concile de Reims.

XLII.

GAUDERICUS préfida en 650 le concile de Chalon-fur-Saône (en 643 felon Dutems, 644 felon le *Gallia chriftiana*). Severt le place après l'évêque fuivant.

XLIII.

VIVENTIUS ou VIVENTIOLUS, le II[e] de ce nom, vers l'an 660. Selon Severt, il étoit abbé de Saint-Juſt & ſiégea avant Gaudericus vers 626.

XLIV.

SAINT ENNEMOND (ANNEMUNDUS), & par corruption SAINT CHAUMONT, martyr; iſſu d'une famille noble de Lyon. Son père s'appeloit Sigonius, & ſa mère Petronia. Clovis II en fit un de ſes miniſtres, & donna à Dauphin, ſon frère, la charge de gouverneur de Lyon.

Il fut maſſacré près de Chalon par l'ordre d'Ebroin, maire du palais, en 667 (655 ou 656 ſelon le *Gallia chriſtiana*).

XLV.

SAINT GENEZ ou SAINT GENIS (GENESIUS) fut abbé de Fontanelle (1) & confeſſeur de la reine Bathilde; monta ſur le ſiége épiſcopal de Lyon vers l'an 668, & mourut le 1[er] novembre 670 (678 ſelon le *Gallia chriſtiana*). Il fut inhumé à Saint-Nizier.

XLVI.

SAINT LAMBERT (LANTBERTUS, LANDEBERTUS) naquit au diocèſe de Thérouanne, dans le comté d'Artois, d'un ſeigneur nommé Eleberthus ſelon Dutems, neveu de Robert, garde du ſceau de Clotaire III. Il fut abbé de Fontanelle & commença à ſiéger à Lyon en 682 ſelon Paradin, ſelon d'autres en 670 ou 678. Il mourut le 14 avril 699 (689 ſelon le *Gallia chriſtiana*). Ce fut ſous ſon pontificat qu'on tranſporta le ſiége archiépiſcopal dans la baſilique des Apôtres. Il eut pour ſuffragant Deſiderius.

(1) L'abbaye de Fontanelle eut plus tard le nom de St-Wandrille: elle est en Normandie.

XLVII.

(XL, *Gall. christ.*; XLIV, Severt.)

ISAAC ou ISACHER ou ISAHAC commença à ſiéger en 699. Après lui Severt place Leboynus ou Lobinus vers 690, perſonnage imaginaire ſelon de La Mure, ou que l'on a confondu avec Leboinus, chorévêque d'Aurelianus & de Remy. Ni l'un ni l'autre ne ſont dans le Catalogue de Dutems.

XLVIII.

(XLII, *Gall. christ.*; XLVI, Severt.)

GODWIN (GODWINUS ou GODINUS), vers 707 & 709; ſelon le *Gallia chriſtiana*, de 693 à 707, année de ſa mort; ſelon Dutems, vers 713.

XLIX.

FULCOALDUS ou FRALDUS ou EOALDUS ou BOALDUS ou FOALDUS, de 717 à 744 (Dutems). En 732, ſous ſon pontificat, Lyon fut pris par les Sarraſins. Il mourut en 744, ſelon M. Péricaud.

L.

MADALBERTUS, mort avant 769, pendant que la province & le diocèſe de Lyon étoient ravagés par les Sarraſins. Les troubles qui ſuivirent leur invaſion occaſionnèrent une vacance dans le ſiége épiſcopal de Lyon après la mort de ce prélat. Il eſt fait mention de lui dans les anciens Martyrologes de ſaint Irenée.

LI.

ADON, qu'il ne faut pas confondre avec Adon archevêque de Vienne, poſtérieur d'un ſiècle, & qui parle de lui dans ſa Chronique, ſiégeoit à

Lyon dès l'année 769. Cette même année il affifta au concile de Rome, tenu par le pape Eftienne. Il mourut en 798 ou 799. Son neveu Ilduinus avoit pris cette année l'adminiftration du diocèfe, qu'il abandonna bientôt pour fe retirer au monaftère de Lerins.

Ilduinus eft mis par Severt au rang des évêques de Lyon, fous les noms de Ilduinus, Eldoinus, Eldonius, ou Heldoinus, vers l'année 796.

LII.

LEIDRADE naquit à Nuremberg vers 736, fut nommé au fiége de Lyon en 798 ou 799, & mourut en 816 le 28 décembre. Il fut bibliothécaire de Charlemagne, & l'un de fes *miffi dominici* dans la Gaule Narbonnoife avec Théodulphe, évêque d'Orléans; il fonda des écoles de théologie à Lyon, &, d'après fes confeils, Charlemagne fit venir d'Angleterre le célèbre Alcuin. Il avoit raffemblé à l'Ifle-Barbe une bibliothèque dont il reftoit quelques traces au XVI[e] fiècle. Selon quelques auteurs, il eft le premier qui ait porté le titre d'archevêque de Lyon. D'après la Chronique d'Adon de Vienne, il abdiqua volontairement le pontificat pour fe retirer au monaftère de Saint-Médard de Soiffons en 813.

Il eut pour chorévêque Agobard, fon fucceffeur.

LIII.

AGOBARD (AGOBO, AGOBARDUS, AGOBERTUS), né en Efpagne en 779, felon Dutems, fut chorévêque de Leidrade & lui fuccéda en 813 (*alias*, 815). Il excita à la révolte le fils de Louis-le-Débonnaire; cité en 835 devant le concile de Thionville pour y rendre compte de fa conduite, il ne s'y rendit pas & fut dépofé. L'empereur, revenu au pouvoir, lui pardonna. Il mourut en Saintonge en 842 (Adon), ou le 7 juin 840 felon M. Péricaud.

Agobard écrivit contre les erreurs de Félix d'Urgel, contre les duels & contre les épreuves. Ses œuvres ont été éditées par Papyre Maffon en 1606, & par Baluze en 1666. L'églife de Lyon lui donna le titre de Saint.

Il eut pour chrorévêques: Moduin évêque d'Autun, Auduin chanoine de Saint-Paul (Moduin avoit été nommé évêque d'Autun en 815, & mourut vers 840), & Amalarius furnommé Symphofius, à caufe de fon goût pour la mufique. Il écrivit fur la liturgie, ce qui le brouilla avec Agobard fon évêque (Voy. Péricaud, Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire.)

LIV.

AMOLON (AMOLO ou AMULO), diacre & coadjuteur d'Agobard; nommé archevêque de Lyon en 840 felon Dutems, en 843 felon de La Mure, & facré le 16 janvier; mort le 31 mars 852 felon le *Gallia chriftiana*, 854 felon Moréri, ou après 848 felon de La Mure.

Le Martyrologe & l'Homiliaire de faint Irenée lui donnent le titre de Saint.

Ce prélat, très verfé dans la langue hébraïque, écrivit contre les Juifs & contre l'hérétique Gotefcalcus.

LV.

SAINT REMY (REMIGIUS), grand-maître de la chapelle de Lothaire, roi de Bourgogne; élu archevêque vers 850 (de La Mure), ou 852 (Dutems).

Convoqua en 855 le troifième concile de Valence, en 859 celui de Langres, en 873 les deux premiers conciles de Toul & celui de Chalon-fur-Saône.

Mort le 28 octobre 875, & inhumé à Saint-Just.

Il eut pour coadjuteur Audinus &, après fa mort, Leubonius ou Leboynus, qui le premier, felon quelques auteurs, porta le titre de chorévêque dont nous avons donné l'explication dans l'Avis au lecteur.

Berthe d'Aquitaine, nièce de Lothaire, femme de Gérard de Rouffillon, broda pour ce prélat une précieufe nappe d'autel, que du temps de La Mure on voyoit encore dans le tréfor de l'églife de Saint-Eftienne & dont cet auteur donne la defcription.

LVI.

AURELIANUS, originaire du Lyonnois, fils d'Aurelianus & d'Adalfona; abbé de Nantua, gouverneur de Louis, fils de Bozon, qu'il avoit facré à Lyon comme roi du fecond royaume de Bourgogne; fut le premier, felon de La Mure, qui eut le titre d'archevêque.

Elu vers l'an 875, mort le 4 juillet 892; il avoit préfidé en 887 le quatrième concile de Chalon, & à ce concile la *primace* des Gaules fut authen-

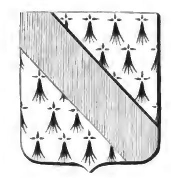
tiquement confirmée aux archevêques de Lyon contre l'archevêque de Sens qui refufoit de s'y foumettre.

Severt l'a confondu avec faint Aurelian, archevêque d'Arles, mort à Lyon en 552.

Chorévêque : Leboynus, abbé de l'Ifle-Barbe.

LVII.

DE MONTDOR.



D'hermines, à la bande de gueules. — Cimier : une tête de lion, et, selon quelques auteurs, un bras armé tenant un cornet. — Supports : deux lions, deux aigles ou deux anges. — Devise : MELIVS MORI QVAM INQVINARI

ALWALO ou ALUVALO ou ALUVALA. Le Laboureur (*Mazures de l'Jfle-Barbe*, généalogie de la maifon de Montdor) croit que cet archevêque étoit de l'illuftre famille des Montdor, parce qu'il donna à fon églife la feigneurie de ce nom fituée près de Lyon & qui lui auroit appartenu comme à l'aîné de la famille. Ce qu'il y a de certain, c'eft que cette feigneurie, qui faifoit partie de celle de Collonges & dont une partie fut donnée plus tard à l'abbaye de l'Ifle-Barbe par un autre Montdor, tranfmit à cette famille, fi puiffante au moyen-âge, fon nom plus ancien qu'elle.

L'archevêque Alwalo fut précepteur du fils de Bozon, Louys, lequel devenu roi de Bourgogne, puis empereur, fit à l'églife de Lyon des dons confidérables, confignés dans une charte de 895.

Il mourut le 4 juin 895.

Quant à la maifon de Montdor, quelques hiftoriens, & Le Laboureur entre autres, la donnent comme iffue de la même fouche que le fameux paladin Roland, marquis de Bretagne, neveu de Charlemagne, & par les femmes d'Alix de Dreux, petite-fille de Robert comte de Dreux, quatrième fils de Louys-le-Gros. On confervoit dans cette maifon un cornet d'ivoire

qui auroit appartenu, ſuivant une ancienne tradition, à Roland lui-même. Le chef de la branche aînée avoit le privilége de l'expoſer chaque année, le jour de l'Aſcenſion, avec les reliques de l'abbaye de l'Iſle-Barbe. Après les dévaſtations commiſes par les Huguenots, ce cornet fut retrouvé & reſta entre les mains des religieux ; ils le donnèrent en 1741 à M. de Lafont de Juys, en reconnoiſſance des ſoins qu'il avoit pris de leurs affaires. Laurent de Montdor le réclama comme la propriété de ſa famille ; il lui fut rendu le 20 août 1769, & le 31 novembre de la même année il le dépoſa aux archives du Chapitre de Saint-Jean. En 1791, l'adminiſtration du département s'étant emparée de ces archives, le cornet fut confiſqué avec elles. Charles-Louis, marquis de Montdor, député de la nobleſſe aux Etats généraux, adreſſa au département de Rhône-&-Loire une demande en reſtitution de cette relique qui ne devoit pas être conſidérée comme une propriété communale. Le cornet lui fut encore rendu, & depuis lors eſt reſté dans ſa famille juſqu'à la dernière héritière des branches établies en France, qui mourut à Vitry-le-François il y a une vingtaine d'années.

L'adreſſe de M. de Montdor au département de Rhône-&-Loire a été inſérée dans le Supplément aux *Mazures de l'Iſle-Barbe*, publié en 1846 par Rivoire, libraire à Lyon.

Cette deſcendance du paladin Roland, quelque fabuleuſe qu'elle paroiſſe au premier abord, ſeroit appuyée par une ſimilitude entre les armoiries de Bretagne & celles de Montdor. Le champ d'hermines de la famille lyonnoiſe pourroit bien être un ſouvenir de cette illuſtre origine, & la bande de gueules une briſure de l'écu primitif, fort en uſage pour les branches collatérales des races puiſſantes.

Les premiers perſonnages connus du nom de Montdor ſont :

1° Otho, qui vendit en 1150 à Girin, ſénéchal de l'égliſe de Lyon, une vicairie ou viguerie, au prix de 200 marcs d'argent & de 1,000 ſols d'or ;

2° Philippe de Montdor, qui fut l'un des chefs que Bohémond, prince d'Antioche, vint chercher en France pour aller au ſecours des chrétiens d'Orient ;

3° Guichard, Foucher, Berlo de Montdor, chevaliers, frères ou proches parents, qui furent témoins en 1186 de la donation faite à l'égliſe de l'Iſle-Barbe par Eſtienne de Villars ; & Abo de Montdor, chanoine de Saint-Jean.

Renaud de Montdor, damoiſeau, ſuppoſé fils de l'un des trois chevaliers précités, contribua en 1200 à la clôture de la ville de Vimy (aujourd'hui Neufville). Il fut depuis chevalier, & laiſſa trois fils :

Chapitre ordinaire de l'Eglise Royale & collégialle de St Martin de l'isle-Barbe a été tenu cejourdhui 5 janvier 1745, à l'issue de la Grand-messe au son de la grosse cloche, au lieu accoutumé, ou etoient nobles & venerables personnes messires François Nicolas Pétrot, prevost; Jean Pucilly, chamarrier; Pierre Aimé Flachat, aumosnier; Antoine Clapeyron, chantre, & Joseph de Chavagnac, refecturier, tous assemblés capitulairement pour déliberer de leurs affaires communes.

Mrs ont prié Mr le chamarrier etc.

Mrs attendu que Mr le chantre s'est donné bien des soins jusqu'à présent pour la compagnie & qu'il a paru avoir envie du cornet d'yvoire qui étoit dans leur chapitre, le lui ont accordé & cedé pour en disposer comme il avisera bien être.

Mrs bien informés etc. signé Petrot, procapitulo & Chazotte, secretaire

l'original controlé à Lyon le 25 janvier 1745.
Chazotte secretaire.

Je soussigné Chanoine & chantre de l'église Royale & collégiale de St Martin de l'Isle-Barbe, déclare avoir remis & cedé à mr de LAFOND seigneur de Curys et de Juys un cornet d'yvoire pesant 6 livres 1/3 sur le dos duquel sont écrits les mots suivants: « l'an 1491 et le XIe jour de juillet. Abbé de la dite isle d'ALBON » peints en rouge en dedans & sans embouchure lequel est le meme dont il est fait mention dans le 1er tome des Mazures de l'Isle-Barbe du sieur Le LABOUREUR, page 166, & qui de toute ancienneté etait enfermé dans les archives du chapitre de la dite isle, dans le temps même de la regularité de la dite eglise & nommé par les anciens d'icelle, le cornet de Roland, duquel cornet le chapitre m'a fait don & présent par acte capitulaire du 5 du présent mois, attendu les soins & peines que je m'etois donné pour ses affaires, & duquel enfin je prie mondit Sr de LAFOND de disposer comme de chose à lui appartenant en foi de quoi j'ai signé cette presente declaration à Lyon ce 5 janvier 1745 signé *Clapeyron*

Je reconnais avoir volontairement remis & cedé le cor d'yvoire dont il est question cydessus à messire Laurent de MONTDOR, à Lyon ce 20 aoust 1769
Signé de Lafond de Curys

1° Guillaume de Montdor, chevalier, qui fut un des médiateurs de l'accommodement qui eut lieu en 1220 entre le ſeigneur de Villars & l'abbé de l'Iſle-Barbe, & en 1224 entre Thomas comte de Savoye & deux frères de la maiſon de Villars;

2° Guigues de Montdor, gendre de Guillaume de Rochetaillée, chevalier, qui fut condamné au guet & garde du château de Vimy envers Guillaume de Jarez, abbé de l'Iſle-Barbe, par ſentence de l'official de Lyon en 1228;

3° Berlo de Montdor, chevalier, qui engagea en 1229 au même Guillaume de Jarez quelques biens qu'il tenoit de lui en fief pour ſûreté d'un emprunt qu'il avoit contracté envers l'abbaye de l'Iſle-Barbe.

De l'un de ces trois frères deſcendoient :

1° Guy ou Guillaume de Montdor, damoiſeau, vivant en 1254, premier auteur certain de cette maiſon, dont l'alliance eſt reſtée inconnue;

2° Hugues de Montdor, préſumé frère du précédent, qui, du conſentement de Béatrix ſa femme, vendit à Miles de Vaux, doyen du Chapitre de Lyon, & au Chapitre, la moitié de la Poype de Montdor en 1259.

Guy fut père de :

1° Marguerite;
2° Guicharde, religieuſe de Saint-Pierre de Lyon en 1292;
3° Péronnelle, mariée à Etienne du Buiſſon, ſeigneur dudit lieu en Franc-Lyonnois (1).

Voici, d'après Le Laboureur, les Actes capitulaires du Chapitre de Saint-Jean (vol. 194, chap. de la Touſſaint & du 13 novembre 1769), & les preuves de Malte de la langue d'Auvergne communiquées par M. Gauthier, archiviſte de la préfecture du Rhône, l'Armorial de France de d'Hozier, La Cheſnaye des Bois, & des notes fournies par M. de C., la ſucceſſion généalogique des ſeigneurs de Montdor :

Ve degré. — Guy de Montdor, tige certaine de la maiſon, dont l'alliance eſt reſtée inconnue, & qui fut père de

VIe degré. — Guyonnet de Montdor, alliance inconnue, père de

VIIe degré. — Humbert de Montdor, vivant en 1333, alliance inconnue, père de :

1° Philippe, qui ſuit;
2° Jean, tige de la branche de Rontalon.

VIIIe degré. — Philippe de Montdor, vivant en 1244, épouſa Sybille des Verneys, & fut père de :

(1) Le Laboureur ſemble avoir ignoré l'exiſtence de Humbert de Montdor qui ſucceda comme archevèque de Naples à un frère de Bernard Aiglier ou Aiglee Ier du nom, abbé d'Ainay (voir Pernetti), mort en 1281; ainſi que celle de Raymond de Montdor, père de Pierre de Montdor, chevalier, qui reçut en don, en 1269, le mas de Chriſtin-Ratel, de Renaud, comte de Forez, et d'Iſabeau de Beaujeu, ſa femme. (*Archives du royaume, registre 1391, page 564.*)

1° Antoine, qui ſuit;
2° Jean de Montdor, moine de l'Iſle-Barbe;
3° Philippe, qui épouſa Guillaume de Tholigny.

IXe degré. — Antoine de Montdor, damoiſeau, épouſa en 1397 Blanche, fille de Louis d'Hoirieu, chevalier, & de dame Iſabelle; & en ſecondes noces, Marguerite, fille de Jean du Fraiſne & d'Iſabeau de Semur. Il eut, entre autres enfants :

Du premier lit, 1° Guillaume, qui ſuit;
2° Louis;
Du ſecond lit, 1° Claude, tige des ſeigneurs de Chamboſt;
2° Jacques.

Xe degré. — Guillaume de Montdor, ſeigneur d'Hoirieu, épouſa Catherine, fille de Philippe de Sainte-Colombe & de Marguerite du Fraiſne (1424). Il fut père de :

1° Jean, qui ſuit;
2° Barthélemy, ſeigneur de Boyé, dont le fils, Louis de Montdor, épouſa Antoinette d'Anglure;

XIe degré. — Jean de Montdor, ſeigneur d'Hoirieu, de Chavannes & de Boyé, épouſa, le 26 juin 1467, Louiſe, fille d'Eſtienne de Marzé, ſeigneur de la Tour-de-Chavannes, veuve de Jean de Tholigny. Il fut père de :

1° Antoine, qui ſuit;
2° Jean;
3° Claude, qui épouſa, le 13 juillet 1517, Philippe de Roſtaing; & en ſecondes noces, le 27 janvier 1525, Jean de Chamberan;
4° Eſtiennette, religieuſe à l'Argentière;
5° Jeanne, femme de Jean Mathieu.

XIIe degré. — Antoine de Montdor, ſeigneur d'Hoirieu, de Vaux & de Montragier, épouſa, le 6 août 1512, Barbe, fille d'Antoine de Sarron & d'Ancelis de Chandieu. Il fut père, entre autres enfants, de :

1° Jean, qui ſuit;
2° Antoine;
3° Françoiſe, qui épouſa Pierre de Thélis;
4° Eſtiennette, qui épouſa Eſtienne de Rancé.

XIIIe degré. — Jean de Montdor épouſa, le 10 juillet 1548, Bonne des Gouttes, fille du ſeigneur de la Salle près Izeron. Il fut père de :

1° Jean, qui ſuit;

2° Jacques, capitaine d'infanterie;
3° Claude, feigneur de Montragier, &c.

XIVe degré. — Jean de Montdor époufa en premières noces Catherine de Bleternas, & en fecondes noces Antoinette Perret (le 18 janvier 1627). Il fut père de :

Du premier lit, 1° Mathieu de Montdor, tué au fiége de Gavy en 1626;
Du fecond lit, 2° Jean, qui fuit;
3° Antoine, feigneur de Montragier, marié à Jeanne de Laurencin;
4° Antoinette, mariée à Antoine de Tréméolles en Forez;
5° Claudine, mariée à Gafpard-Béatrix du Verdier de Valprivas.

XVe degré. — Jean de Montdor époufa, le 24 février 1654, Jufte-Diane-Magdeleine de Salemard, fille de Jean de Salemard, feigneur de Reffis & Montfort, & de Jufte-Magdeleine de Grammont-Vachères. Il fut père de dix-fept enfants, entre autres de :

1° Chriftophe;
2° Louis;
3° Jofeph;
4° Barthélemy;
5° Benoift, qui époufa Catherine de Garnier, fille de Gabriel de Garnier & de Marguerite de Gimel.

XVIe degré. — Chriftophe-Louis de Montdor, chevalier, feigneur de Saint-Laurent-de-Vaux, paroiffe de Vaugneray en Lyonnois; né le 16 mars 1657; cornette dans le régiment de Bellegarde, cavalerie; lieutenant à la fuite du régiment de Melun & de Rennepont; mort à Milan le 25 avril 1703; avoit époufé, le 25 mars 1688, à Lyon, Antoinette Combet de la Mitonnière, fille de Jean Combet, bourgeois de Lyon, & de Claudine Michallet (1). Il fut père de :

XVIIe degré. — Louis-Jofeph-François de Montdor des Maifons, lequel naquit à Lyon le 12 feptembre 1699; fut fucceffivement page de Monfeigneur de Vendôme, grand-prieur de France de l'ordre

(1) Pierre Combet, bourgeois de Lyon, époufa en 1643 N...... des Gouttes, de la famille des des Gouttes de la Salle dont il a déjà été parlé. Ses armes, qui font peintes fur le contrat avec celles de fa femme, différent un peu de celles que nous donnons à la fin de ce volume, d'après La Chefnaye des Bois. Elles font : d'azur à un cœur de gueules d'où fortent une croix dont le fommet eft en rofette & dont le pied eft fiché dans le cœur, & deux épis en chevron renverfé, le cœur accofté de deux étoiles, le tout d'or. En deffous du cœur, eft une efpèce de crampon avec fon anneau d'argent; & au-deffus des étoiles, les lettres P. C., également d'argent.

de Saint-Jean de Jérufalem, puis enfeigne de la compagnie colonelle du régiment de Vendôme, infanterie. Il époufa à Orléans, le 19 décembre 1723, Jeanne Roulleau, & fut père de :

1° Louis, qui fuit, né le 25 feptembre 1724;
2° Laurent de Montdor, baptifé le 26 avril 1727, chapelain du palais royal de Chartres : ce fut lui qui obtint la reftitution du cornet d'ivoire de M. Lafont de Juys;
3° Pierre;
4° Toinette-Jeanne, née le 18 novembre 1725, morte le 19 mars 1745;
5° Elifabeth.

XVIII[e] degré. — Louis de Montdor alla s'établir à la Grande-Terre de la Guadeloupe, & y époufa le 9 octobre 1769 Anne Wachter, fille de Jean-Jacques Wachter & de Luce-Toinette Dain. Sa poftérité fubfifte encore, mais l'état & la filiation de fes membres nous font inconnus.

DIVERSES BRANCHES DE LA MAISON DE MONTDOR.

1[re] *Branche, des feigneurs de Collonges.* Elle a pour auteur Guillaumet de Montdor, préfumé fils de Guillaume & petit-fils de Guy. Il vivoit en 1280 & femble avoir été père de Hugues de Montdor, qui époufa Giraude de Bron en Dauphiné. Cette branche s'eft éteinte en la perfonne de Hugonin fon petit-fils, qui ne laiffa qu'une fille, Guicharde de Montdor, mariée à Pierre de Chavannes. La filiation de cette branche eft incertaine, & n'eft bafée que fur des fuppofitions de Le Laboureur.

2[e] *Branche, des feigneurs de Rontalon en Lyonnois.* Elle a pour auteur Jean de Montdor, fils puîné d'Humbert. Il vivoit en 1347 & époufa la fœur de Héliotte Ruffier qui, ayant hérité d'Humbert Ruffier fon frère, feigneur de Rontalon, & n'ayant pas eu d'enfants de Guy d'Acre fon premier mari, tefta en 1396 en faveur de Guillaume & de Pierre dit Pilet de Montdor, fes neveux. Guillaume l'aîné étant mort avant fa tante, la terre de Rontalon échut à Pierre dit Pilet, écuyer dans la compagnie de cinquante hommes d'armes du fire de Beaujeu. Cette branche s'éteignit en la perfonne de Pierre de Montdor fon fils, mort fans alliance, & la terre de Rontalon paffa à Françoife de Montdor fa fœur, mariée à Pierre de Brona, damoifeau.

3[e] *Branche, des feigneurs de Chamboft en Beaujolois.* Elle a pour auteur

Claude de Montdor, chevalier, fils aîné d'Antoine de Montdor, damoiſeau, ſeigneur d'Hoirieu, & de Marguerite du Fraiſne ſa ſeconde femme, lequel fit un partage en 1400 avec Guillaume de Montdor ſon frère du premier lit, & eut la ſeigneurie de Chamboſt & ce que ſon père poſſédoit au territoire de Montmelas. Il épouſa Catherine de St-Romain, & fut nommé, par Pierre de Bourbon ſire de Beaujeu, gouverneur de la ville & château de Chamelet en Beaujolois. Il fut père de :

1° Zacharie ;
2° Jean de Montdor, ſacriſtain, puis célérier de l'Iſle-Barbe, grand vicaire de l'abbaye ;
3° Louis de Montdor, chamarier de l'Iſle-Barbe ;
4° Claude de Montdor, chanoine-comte de l'égliſe de Lyon, prévôt de Saint-Salvi dans la ville d'Alby, abbé de Férières au diocèſe de Clermont, prieur de Beaulieu, dont on verra la preuve à la fin de cette Notice ;
5° Françoiſe de Montdor, prieure de Beaulieu en 1575, & prieure de Doierieu en 1586 ; — 1475. — 1486.
6° Jacqueline, mariée à Antoine Flachat de Chenevoux.

XI

XIe degré. — Zacharie de Montdor, ſeigneur de Chamboſt, épouſa Louiſe, fille de René de Rougemont-la-Liègue & de Béatrix de Bron, dame de Chaſſagny en Lyonnois. Il fut père de :

1° Henry, chevalier, ſeigneur de Chamboſt, mort ſans alliance ;
2° Marie, qui épouſa Claude de Fougères, baron d'Oingt, tué à la bataille de Cériſolles où il commandoit la compagnie d'ordonnance du comte de Montrevel ;
3° Huguette, qui épouſa en premières noces Ancelin de la Fontaine, ſeigneur de Bercieu & de Méange en Dauphiné ; & en ſecondes noces, le 2 avril 1524, Jacques de Corſant, ſeigneur de Bereins ;
4° Iſabeau, mariée à Eſtienne de Meyzé, ſeigneur de la Gardette en Beaujolois ;
5° Catherine-Sabine, mariée à Claude Damas, chevalier, ſeigneur d'Eſtieugues en Beaujolois, fils de Claude Damas & d'Antoinette de Lavieu.

4e *Branche, des ſeigneurs de Châteauvieux en Lyonnois.*

Elle a pour auteur :

XVIe degré. — Joſeph de Montdor, troiſième fils de Jean de Montdor & de Diane de Salemard ; né le 7 août 1670. Il épouſa à Lyon, le 23 juin 1710, Catherine Burtin, dont il eut :

XVIIe degré. — Louis-Benoift de Montdor, qui époufa, le 23 juin 1736, Gabrielle-Eléonore-Michelle du Villard, dont il eut :

1° Jofeph-Ignace, mort à dix-neuf ans;
2° Céfar de Montdor, né le 29 feptembre 1740, chanoine-baron de Saint-Juft;
3° Charles-Louis, qui fuit;
4° Charles-Humbert de Montdor, né le 2 février 1750, chevalier de Malte;
5° Marie, née le 2 février 1750, chanoineffe de Neufville;
6° Anne-Charlotte-Ferdinande, mariée à Hubert du Breuil de Saconnay.

XVIIIe degré. — Charles-Louis de Montdor, né le 11 novembre 1741, feigneur de Cherpieux, député de la nobleffe aux Etats généraux en 1789, mort fur l'échafaud révolutionnaire avec fon fils en 1793; avoit époufé, le 19 avril 1768, Eléonore-Marie-Louife de Savary de Brèves, dont il eut :

1° Pierre-Louis-Marie-Céfar de Montdor, né le 7 août 1770;
2° Eléonore-Gabrielle, née en 1769, mariée en premières noces à M. des Gouttes de la Salle, & en fecondes noces à M. Rococlaude, officier de dragons,★ de Vitry-le-François en Champagne; morte il y a près de vingt ans, la dernière, non de fa race, mais du feul rameau qui fût refté, pendant près de neuf fiècles, attaché à la même province.

★ Cejourdhui 8 janvier 1829, moi Ange Hyacinthe Maxime, baron de DAMAS, certifie avoir reçu de Mr de RAUCLAUDE (claude frédéric) chevalier de St Louis & de la légion d'honneur, un cornet d'yvoire tel qu'il est decrit dans la généalogie de la maison de Montdor dont extrait imprimé m'a été remis & de plus l'acte original du chapitre de l'Eglise Royale & paroissiale de St Martin de l'isle-Barbe, lequel acte est copié sur la feuille où j'écris & daté pour la 1ere partie du 25 de janvier 1765, & pour la 2e, sans doute par erreur du 15 janvier même année, duquel il résulte que le cornet d'yvoire dont il est fait mention cy dessus a été remis à la même epoque à Mr de Lafond seigneur de Curys, etc.
Je dois de plus consigner ici que Mr de Rauglaudre n'a été dirigé que par un sentiment d'amour pour ses princes légitimes & que je lui ai remis en signe de reconnaissance un petit paquet des cheveux de Mgr le duc de BORDEAUX.
au pavillon Marsan le 8 janvier 1828
le baron de DAMAS
gouverneur du duc de Bordeaux

5e *Branche*, établie en Suiffe par fuite du mariage contracté en ce pays par Barthélemy-François, quatrième fils de Jean de Montdor & de Diane de Salemard.

6e *Branche*, formée par Benoift, cinquième fils de Jean de Montdor & de Diane de Salemard, qui eut, de fa femme Catherine de Garnier, deux filles mariées à M. Chappuis, baron d'Izeron, & à Gabriel de Bordes du Chatelet. Celle-ci s'appeloit Anne-Françoife, & fe maria le 15 février 1751.

7e *Branche, des feigneurs de Montragier*. Elle remonte à :

XVe degré. — Antoine de Montdor, feigneur de Montragier, troifième fils de Jean de Montdor & d'Antoinette Perret. Il époufa Jeanne de Laurencin, fille de Raymond de Laurencin & de Jeanne Croppet. Il fut père de :

XVIe degré. — Raymond de Montdor, qui époufa Françoife, fille de Jean-Jacques de Foudras & d'Ifabeau de la Poype. Il fut père de :

XVIIe degré. — Jean-Claude de Montdor, qui époufa, le 2 décembre 1724,

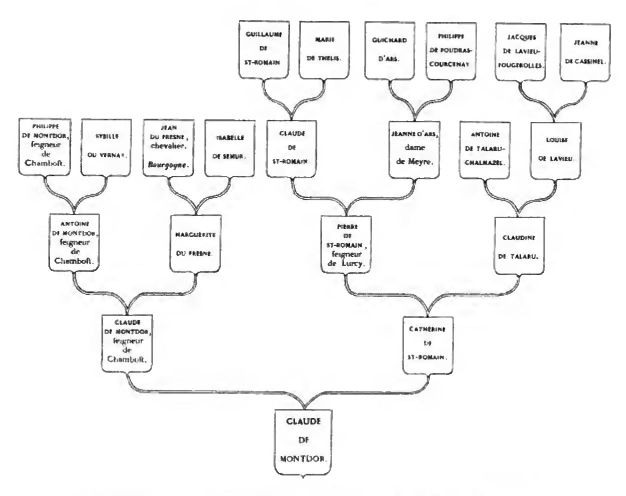
Mr de Roglaudre eut d'un 2e lit, une fille mariée à Mr de MACCARTHY.
(ces renseignements communiqués par la famille par l'entremise de Mr de MORLAINCOURT officier d'état-major, le 1er juin 1856.)

Françoife-Virginie de Regnauld, fille de Jean-Baptifte de Regnauld & de Marie-Anne de Tréméolles. Il fut père :

1° D'une fille, Marie-Anne, mariée en 1748 à M. de Foudras;

2° De Jean-Jofeph de Montdor, reçu chevalier de Malte en 1760.

Preuve de Claude de Montdor,
chanoine-comte de l'églife de Lyon, tirée des Actes capitulaires de l'églife de Saint-Jean, vol. XXXIV, du 5 juillet 1514.



(1) Antoine de Talaru etoit fils de Annet de Talaru & de Claude de Langeac. Antoine fut père, en outre, de Antoine & de Jean de Talaru, chanoines-comtes de l'églife de Lyon, dont les preuves font tres fommaires, les témoins fe bornant à affirmer fous ferment qu'ils font nobles.

LVIII.

BERNARD, vers l'année 906 ; omis par Severt. Poullin de Lumina croit qu'il ne fut que chorévêque. Il eſt cité comme archevêque de Lyon dans la Chronique de Flavigny, dans l'Homiliaire de Lyon & dans le Catalogue des archevêques de l'abbaye de l'Iſle-Barbe.

LIX.

AUSTERIUS, nommé l'an 906, mort le 13 novembre 915, année où il préſida le cinquième concile de Chalon-ſur-Saône.

LX.

REMY, IIe du nom, ſouſcrivit en 922 au teſtament d'Hervée, évêque d'Autun, cité dans la Chronique de Flavigny.

LXI.

ANCHERICUS préſida en 926 le concile de Charlieu ; mort le 15 décembre.

LXII.

GUY ou GUIDO ou WIDO ſiégeoit en 928, & mourut le 7 octobre 944. En cette année il avoit préſidé le concile de Tournus. Severt le compte comme le 59e archevêque & place après lui Bernard & Sigisbert, tous deux omis par Dutems.

LXIII.

AMBLARD, Ier du nom. Ce prélat eſt omis par les auteurs du *Gallia*

chriſtiana qui le confondent avec Amblard, IIe de ce nom, qui vint après Burchard Ier. Amblard fut abbé d'Ainay, & reſtaura ſon abbaye en 954. Il mourut le 25 mai de la même année. Il avoit eu pour ſuffragant Sigisbert.

Ce prélat étoit de la maiſon des vicomtes d'Auvergne, dont l'origine eſt la même que celle des comtes héréditaires de cette province de la première race, iſſue des comtes de Poitiers; ſon père étoit Armand II, fils de Armand Ier, vicomte d'Auvergne, lequel vivoit avec Bertilde ſon épouſe ſous le comte Acfred en 928.

On verra plus loin les armoiries de la maiſon d'Auvergne. On trouve, dans l'ouvrage héraldique du P. de Varennes, *Auvergne ancien*, qui porte : d'or, au griffon coupé de gueules & de ſinople. Ce ſont les armes de la maiſon de Montferrand.

LXIV.

BURCHARD Ier. Quelques auteurs, entre autres Severt & les rédacteurs du *Gallia chriſtiana*, n'admettent qu'un ſeul archevêque du nom de Burchard. D'autres, entre autres de La Mure & M. Péricaud, en admettent deux ſéparés par Amblard II. M. Fr. de Gingins a publié dans la *Revue du Lyonnais* (livr. du 31 août 1852) une notice ſur les Burchard, qui jette un nouveau jour ſur cette période ſi obſcure de notre hiſtoire. L'érudition de cet auteur & les ſources auxquelles il a puiſé donnent à ſon travail une telle importance, que nous n'héſitons pas à nous en ſervir pour rectifier & compléter les notes que nous avions recueillies.

Burchard Ier dit l'Ancien, troiſième fils de Rodolphe II, roi de la Bourgogne cis & transjurane, & de Berthe de Souabe, fille du duc d'Allemagne, frère de Conrad-le-Pacifique & d'Adélaïde, ſeconde femme de l'empereur Othon, naquit quelques années après l'an 922, fut élevé dans l'abbaye de Tournus, deſtiné à occuper le ſiége de Lauſanne & en fut même évêque titulaire pendant quelques mois, opinion que de La Mure avoit combattue en ces termes : « Il s'enſuit de là que ces deux rois de Bour-
« gogne, Rodolphe & Conrad, ayant eu chacun un fils du nom de Burchard
« dans l'épiſcopat, le premier n'ayant pu être évêque de Lauſanne par les
« raiſons ſusdites, & d'ailleurs ſon nom ſe trouvant accompagné du titre
« d'archevêque de Lyon en des titres dont la date précède même le temps
« de la naiſſance de l'autre Burchard, que d'autres titres poſtérieurs éta-
« bliſſent auſſi archevêque de la même égliſe, le premier Burchard étoit
« manifeſtement fils du premier roi appelé Rodolphe, & oncle de l'autre
« Burchard qu'il précéda en cet archevêché. »

Les titres dont parle de La Mure ſont cités dans le *Gallia chriſtiana*, & tirés des abbayes de Savigny & de Cluny.

Burchard fut nommé à l'archevêché de Lyon, à la mort de Guy, entre les années 948 & 949. Il tint un ſynode à Lyon le 15 août 949, reſtaura le monaſtère de Savigny & jeta les fondements de la puiſſance temporelle des archevêques. Il mourut le 22 juin de l'an 963, âgé de près de quarante ans, & eut pour ſucceſſeur Amblard. M. de Gingins, à qui nous empruntons ces dates, omet le prélat du nom d'Amblard Ier.

Voici, d'après l'hiſtorien Ducheſne, la ſuite des ducs & rois de Bourgogne iſſus de Pepin d'Hériſtel, maire du palais de France & d'Auſtraſie (1) :

Pepin, fils d'Anchiſe, épouſa Pleĉtrude & fut père de Grimoald.

Grimoald fut père de Drogon, duc de Bourgogne; d'Alpayde, ſa première femme, il eut Charles-Martel & Childebrand.

Drogon, duc de Bourgogne, fut père de : 1° Arnoul, qui lui ſuccéda; 2° Hugues, primicier de Metz; 3° Godefroy, duc de Saxe; 4° Pepin.

Arnoul n'eut pas d'enfants; le duché de Bourgogne paſſa à Charles-Martel qui mourut en 741, laiſſant la France & la Bourgogne à ſon fils Pepin, lequel fut père de Charlemagne.

Charlemagne eut d'Hildegarde : 1° Charles, roi d'Allemagne & d'une partie de la Bourgogne; 2° Louys-le-Débonnaire, roi de France, de Bourgogne, & empereur. De Reine, ſa concubine, il eut Hugues-le-Grand, dit l'Abbé, duc de Bourgogne.

Louys-le-Débonnaire eut d'Hermengarde : Lothaire, roi de Lorraine, de Provence & de la Bourgogne transjurane; &, de Judith, il eut Charles-le-Chauve.

Lothaire eut en partage, après la mort de ſon père, la Lorraine, la Provence, le Viennois & la Bourgogne transjurane qui comprenoit la Savoye. Charles-le-Chauve eut la Bourgogne inférieure, qui prit le titre de duché.

Lothaire eut d'Hermengarde : 1° Louys, empereur et roi d'Italie; 2° Lothaire, roi de Lorraine; 3° Charles, roi de Provence & de la Bourgogne transjurane.

Charles mourut en 858, & fut enterré à Lyon, au monaſtère de Saint-Pierre. Il laiſſa ſon royaume à ſes frères : Louys eut la Provence, le Viennois & la Savoye, qui formèrent le royaume de Provence; Lothaire eut la Bourgogne transjurane.

Lothaire épouſa Thietberge, fille de Bozon, comte bourguignon, laquelle

(1) Dans le ***Promptuaire armorial*** de Boiſſeau, rempli d'armoiries imaginaires données par l'auteur à des personnages bien antérieurs à l'uſage du blason, on trouve celles-ci que nous citons comme objets de curioſité & comme exemple des divagations de quelques écrivains ſur cette matière :

Pepin portoit : de ſinople, ſemé d'aigles d'or.

Charlemagne : d'or, à l'aigle à deux têtes eſployée de ſable, couronnée, languée & armée de gueules, qui eſt de l'Empire; chargée en cœur d'un écu d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, qui eſt de France.

Lothaire : de France, parti de l'Empire

établit ſon frère Hucbert duc entre les Alpes & le Jura. Hucbert fut tué en 867 par le comte Conrad, père de Rodolphe, qui depuis fut roi de la Bourgogne transjurane.

Après la mort de Lothaire, Louys ſon frère, roi d'Allemagne, eut la Bourgogne transjurane, & Charles-le-Chauve eut le territoire de Lyon, de Vienne & de Beſançon.

Louys épouſa Emme, qui mourut en 876; il fut père de Charles-le-Gros, roi de la Bourgogne transjurane & empereur, qui mourut ſans lignée en 883 & fut enterré dans l'abbaye de Reichenau. Arnoul, fils de Carloman, frère aîné de Charles-le-Gros, lui ſuccéda en 887. Sous lui le royaume fut démembré; la Bourgogne transjurane fut occupée par Rodolphe, fils de Conrad, qui s'en fit couronner roi en 888. On ignore l'origine de ce Conrad.

Rodolphe mourut en 912, laiſſant, de Giſle ſa femme, Rodolphe II, roi de Bourgogne, d'Allemagne, d'Italie & de Provence, par ſuite d'une tranſaction qu'il fit avec Hugues, duc de Provence. Il prit le titre de roi d'Arles, & mourut en 937, laiſſant de Berte ſa femme : 1° Conrad, qui lui ſuccéda; 2° Burchard, évêque de Lauſanne.

Conrad dit le Pacifique épouſa Mathilde, ſœur de Lothaire, qui lui porta en dot Lyon & le Lyonnois. Il fut enterré à Saint-André de Vienne.

Son fils Rodolphe III épouſa Hermengarde; n'en ayant pas eu d'enfants, il fit héritier Henry II, empereur, & ſa femme Giſèle, leſquels, étant morts auſſi ſans poſtérité, adoptèrent Conrad-le-Salique, empereur.

On voit que Ducheſne ne fait aucune mention, dans cette généalogie, des deux archevêques de Lyon du nom de Burchard. Nous en avons donné un abrégé, parce qu'elle eſt importante en ce qu'elle montre les liens qui rattachèrent au IXe & au Xe ſiècle la ville de Lyon à l'Empire. Par ſuite, en effet, de cette deſcendance de l'archevêque Burchard, iſſu des ſouverains de Lyon, les archevêques de cette ville en eurent le gouvernement temporel à titre de fief relevant de l'Empire. De leur côté, les comtes de Forez, iſſus des anciens comtes de Lyonnois, prétendirent auſſi à la ſouveraineté de cette ville & de cette province. Les guerres ſuſcitées par ces prétentions rivales ne ceſsèrent que lorſque Renaud de Forez, ayant été nommé archevêque de Lyon, réunit ſur ſa tête les droits des comtes de Forez & ceux que s'attribuoient les archevêques. Nous expoſerons, dans la ſérie ſpéciale de l'Echevinage de Lyon, comment les différends ſurvenus entre le pouvoir ſéculier des archevêques & les bourgeois donnèrent lieu aux rois de France de s'interpoſer entre les deux partis, & d'abſorber au profit de la couronne la puiſſance qu'ils ſe diſputoient.

Les Burgundes venus du nord de la Germanie, chaſſés par les Gépides vers 241, avoient envahi la Gaule ſous la conduite de Gondicaire en 407,

& fondé le royaume de Bourgogne qui fubfifta jufqu'à la conquête des Francs en 534. Gontran, fils de Clotaire, l'eut en partage, prit le titre de roi, & fixa fa réfidence à Chalon (1).

Pepin, duc d'Auftrafie, s'étant rendu maître de toute la France au nom de Thierry, établit pour duc de Bourgogne fon fils Drogon.

Après les partages qui formèrent le royaume d'Arles, la Bourgogne proprement dite conferva feule fon nom & fut gouvernée par des ducs bénéficiaires. Le premier fut Richard, fils de Boves, comte d'Ardennes & frère de Bozon, roi de Provence (vers 877), qui avoit époufé Adélaïde, fœur de Rodolphe Ier, roi de la Bourgogne transjurane.

Lorfque l'ufage des armoiries fut adopté ou plutôt fixé d'une manière régulière, les ducs de Bourgogne portèrent : bandé d'or & d'azur à la bordure de gueules ; les comtes de Bourgogne : de gueules à l'aigle d'argent ; les comtes de la haute Bourgogne : d'azur femé de billettes d'or, au lion de même fur le tout.

Revenons aux Burchard. Le fecond de ce nom fut archevêque de Lyon en 979 felon de La Mure, après Amblard II, &, felon le même auteur, étoit fils de Conrad-le-Pacifique & de Mathilde ou Mahaut, fille de Louys IV dit d'Outremer & de Gerburge de Saxe. Selon M. Monfalcon dans fon *Hiftoire de Lyon* & M. de Gingins, il étoit fils de Conrad & d'Adelanie fa première femme. Ce dernier auteur ajoute qu'il eut deux frères, dont l'un nommé auffi Burchard fut archevêque de Vienne en 995, l'autre nommé Anfelme fut évêque d'Aofte en 1026.

Burchard II fut nommé par Conrad prévôt du monaftère de Saint-Maurice en Valais, & fut appelé à l'archevêché de Lyon en 978, à l'âge de plus de trente-cinq ans, étant né vers l'an 942. Il rétablit l'ordre & la paix dans fon diocèfe, troublé fous le gouvernement d'Amblard, guerroya avec avantage contre le comte de Forez, & confolida la puiffance temporelle des archevêques. Il mourut le 12 juin 1031, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Quant à Burchard III, fon exiftence eft bien reconnue par de La Mure, ainfi que fes prétentions au fiége de Lyon. Mais cet hiftorien ajoute que ce Burchard, neveu du précédent, évêque d'Augsbourg, & Gérard fils d'Artaud II, comte de Forez, ayant voulu fe faire nommer archevêques, le pape Benoît IX, fur l'avis du clergé de Lyon, s'y refufa & nomma faint Odilon, abbé de Cluny, qui n'accepta pas, puis Odolric qui fuccéda effectivement à Burchard II.

M. de Gingins, au contraire, avance que Burchard III fuccéda à fon oncle vers l'an 1032, après de longues diffenfions ; qu'il fit bâtir le château de

(1) *Histoire de Chalon*, par Victor Fouque.

Pierre-Scize; qu'il fut exilé, vers l'an 1040, par l'empereur dans ſon abbaye de Saint-Maurice; qu'il continua à porter le titre d'archevêque malgré l'élection canonique de ſon ſucceſſeur, & mourut le même jour & la même année que lui dans ſon abbaye qu'il n'avoit pas quittée.

LXV.

AMBLARD II, neveu d'Amblard Ier, de la maiſon des vicomtes d'Auvergne, fut d'abord abbé de Saint-Bénigne de Dijon, & mourut le 8 mai 978. Il eſt omis par Severt & Dutems. Il figure dans un titre de l'abbaye de Savigny, rapporté par Guichenon dans la Bibliothèque Sébuſienne, à la date de 976.

LXVI.

BURCHARD II mourut en 1029 ſelon Quincarnon, ou, comme on l'a vu ci-deſſus, le 12 juin 1031. Il eut pour ſuffragants Anſelmus & Nizo.

LXVII (1).

ODOLRIC (OLDERICUS, ODOLOICUS), archidiacre de Langres, élu en 1031, mort le 12 juillet de l'an 1045 ſelon de La Mure, le 10 juin 1046 ſelon M. de Gingins.

LXVIII.

HALINARD ou HELMARD ou ALMARD, fils d'un gentilhomme du diocèſe de Langres & d'une demoiſelle d'Autun, filleul de Gauthier, évêque d'Autun, fut élu en 1046 ſelon la Chronique de Saint-Bénigne de Dijon dont il fut le 20e abbé. Il mourut à Rome le 29 juillet 1051, & ſelon M. Pé-

(1) Cet archevêque eſt le LXe ſelon le *Gallia christiana*, & le LXIIIe ſelon Severt.

ricaud en août 1052, & empoiſonné; il ne dit pas pour quel motif. Il fut inhumé au monaſtère de Saint-Grégoire.

Il eut pour ſuffragant Philippe, que le *Gallia chriſtiana* lui donne pour ſucceſſeur.

LXIX.

DE VERGY.



De gueules, à trois quintefeuilles percées d'or (1). — Cimier : un aigle, & plus tard un cygne tenant au bec une bague d'or. — Supports : deux griffons. — Cri : VERGY A NOSTRE-DAME. — Devise : SANS VARIER

GAUFREDUS, que le *Gallia chriſtiana* donne comme étant de la maiſon de Vergy, d'après une Hiſtoire des grands-prieurs de Cluny de Guillaume Buirin, qui le fait mourir en cette abbaye en 1069. Il ne ſe trouve pas dans la généalogie de la maiſon de Vergy, dreſſée par Ducheſne.

Gaufredus aſſiſta en 1055 au concile tenu à Lyon par l'archidiacre Hildebrand, qui depuis fut le pape ſaint Grégoire VII. Il mourut en 1069.

Selon Dutems, il ſiégeoit vers l'année 1063. Severt le place après Humbert Ier. Il eſt omis par Poullin de Lumina.

La maiſon de Vergy remontoit à Manassès, comte de Vergy, ſous Charles-le-Simple, lequel deſcendoit de Guérin ou Wuarin, créé comte d'Auvergne, de Mâcon & de Chalon, marquis de Bourgogne, duc d'Aquitaine en 819.

(1) Ce ſont des roſes ſelon quelques auteurs, notamment ſelon Ducheſne qui pretend que ce ſont des roses de cinq feuilles, blaſonnées par les hérauts comme quintefeuilles. Il allègue en faveur de cette opinion un ſceau de Hugues de Vergy (1190), repréſentant un roſier chargé de boutons de roſes. Du reſte, dans tous les ſceaux ces roſes ont la forme de quintefeuilles percées.

LXX.

HUMBERT I[er], vers l'an 1050 (Severt); convoqua le concile d'Anſe en 1070, fit conſtruire le pont de *Saône* appelé *Pont de pierre*, ainſi que la maiſon épiſcopale, & recouvra à ſon égliſe le droit de battre monnoie, qui avoit été dans les temps antérieurs concédé par Mathilde de France & Conrad-le-Pacifique, en conſidération de leur fils Burchard.

Les monnoies des archevêques portoient, à cette époque, d'un côté une croix, de l'autre la lettre *L* ſignifiant Lugdunum, entourée de la légende *Prima ſedes Galliarum*. Humbert, accuſé de ſimonie, ſe démit de ſon ſiége & ſe retira à l'abbaye de Saint-Claude, en 1076. Il mourut le 11 juin.

LXXI.

SAINT JUBIN (GEBUINUS, GIBUINUS, GIBOINUS), archidiacre de Langres, élu en 1077, ou en 1076 (Severt). Sous ſon pontificat, le pape ſaint Grégoire VII confirma la *primace* de l'égliſe de Lyon ſur les égliſes métropolitaines de Rouen, Tours & Sens & toutes les égliſes de leur reſſort, comme étant acquiſe d'ancienneté.

Saint Jubin eſt le dernier des archevêques de Lyon qui ait été reconnu publiquement comme ſaint. Ses principales vertus furent une immenſe charité envers les pauvres & une grande humilité; il ne ſe donna d'autre titre que celui de : *Eccleſiæ Lugdunenſis humilis ſacerdos*. Selon Colonia il paſſoit pour un grand médecin, & après ſa mort on invoquoit ſon interceſſion contre la goutte. Il fonda à Lyon la communauté des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Ruf, & l'établit dans une chapelle qui fut depuis le prieuré de Notre-Dame de la Platière. Il mourut le 18 avril 1083 ou 1082 (Péricaud), & fut inhumé à Saint-Irenée. En 1826 ſon corps fut retrouvé dans un tombeau de cette égliſe, & Mgr de Pins fit ériger une chapelle en ſon honneur.

Selon quelques auteurs, ſaint Jubin étoit fils de Hugues III, comte de Dijon. Hugues III étoit de la maiſon de Beaumont, & le quatrième des huit comtes de Dijon. Le premier étoit Manaſſès, comte de Chalon, & le huitième Othe-Guillaume (Chazot de Nantigny).

LXXII.

HUGUES Ier, né à Romans en Dauphiné, &, felon quelques auteurs, neveu de Hugues, fils d'Odon, premier duc de Bourgogne.

Il fut d'abord chanoine de l'églife de Vienne, puis évêque de Die en 1073, légat du Saint-Siége en 1075, & fut promu à l'archevêché de Lyon en 1084. Il reçut à Lyon faint Anfelme, archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre, exilé par Guillaume II. Il mourut le 5 novembre 1106, au retour d'un voyage en Terre-Sainte, à Famagoufte dans l'île de Chypre (1).

Au concile de Clermont de 1095, le pape Urbain II, fucceffeur de faint Grégoire VII, lui avoit confirmé par bulle authentique la *primace* des Gaules.

LXXIII.

JEAN Ier; convoqua un concile à Anfe, et gouverna l'églife de Lyon jusqu'à l'année 1112. Ce prélat eft omis par Severt, le *Gallia chriftiana* & Dutems. Ce dernier croit que le nom de ce prélat vient de l'erreur de quelque copifte qui, ne trouvant que la lettre J, auroit mis Jean pour Jocerand fon fucceffeur.

LXXIV (2).

GAUCERAND ou JOCERAND, d'abord abbé d'Ainay, fut nommé archevêque en 1113, ou en 1107 felon ceux qui ne comptent pas Jean Ier. Il reçut à Lyon le pape Pafcal II, qui confacra de nouveau l'églife d'Ainay réparée par l'archevêque & confirma la *primace* de l'églife de Lyon. En 1115 il affifta au concile de Tournus, & abandonna les droits de juftice qu'il avoit comme archevêque fur le défert de Portes en Bugey, pour y bâtir une chartreufe.

Il mourut le 22 mars 1117. Paradin lui donne pour fucceffeur Arnaldus, abbé de Vezelay, qu'il nomme Alnaldus & que Severt, d'après lui, admet fous le nom d'Arnulphus. Cet Arnaldus étoit mort avant lui, & eft confondu par ces deux auteurs avec Renaud de Semur qui vient plus tard.

(1) Ou à Suze felon Dutems, & le 7 octobre.

(2) LXIXe felon Severt.

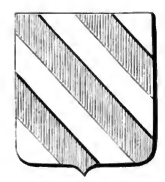
LXXV.

HUMBAUD (UMBALDUS, UNIBALDUS, UMBAUDUS), archidiacre d'Autun, nommé archevêque de Lyon vers 1119; affifta au concile de Rheims, reçut en 1121 le pape Calixte II, qui lui confirma la *primace* de l'églife de Lyon fur les autres églifes des Gaules.

En 1126 il fut adjoint par le pape Urbain II à la légation *à latere* de Pierre de Fontaine, cardinal bourguignon. En 1128 il affifta à la confécration de la chartreufe de Portes en Bugey. Cette même année il fit le voyage de Rome, & y mourut le 3 novembre.

LXXVI.

DE SEMUR.



D'argent, à trois bandes de gueules. — *Alias* : bandé d'argent & de gueules. — Support : deux lions.

RAYNAUD I[er] DE SEMUR (ALNALDUS, ARNULPHUS, ALNULPHUS, FAGNALDUS, RAYNALDUS), fils de Dalmatius de Semur, feigneur bourguignon (1), & d'Aremburge de Vergy (2). Il fut d'abord moine de Cluny dont Hugues fon oncle étoit abbé, puis abbé de Vezelay, & élu archevêque de Lyon en 1128. Il mourut le 7 août 1129, revêtu de la qualité de légat apoftolique, & fut enterré à Saint-Irenée, d'où fon corps fut tranfporté à Cluny. Il eft qualifié de bienheureux dans le Martyrologe des Gaules.

(1) Dalmatius de Semur eft qualifié, dans un acte, de prince illuftre & de feigneur confulaire, ce qui veut dire iffu d'une race de comtes. (Duchefne, *généalogie de Vergy*.)

(2) Fille de Gérard de Vergy & d'Elifabeth de Chalon.

Notes ſur la famille de Semur, extraites de divers auteurs.

Selon l'*Hiſtoire générale de Bourgogne* de dom Plancher, Dalmace de Semur, qui épouſa Aremburge de Vergy, eut quatre fils: Hugues, Geoffroy, André & Dalmace, & une fille, Hélie. L'archevêque Renaud de Semur ne ſeroit donc pas fils, mais petit-fils, de Dalmace & d'Aremburge, & le neveu de Hugues, abbé de Cluny, lequel étoit né vers 1024.

Guichenon croit que Renaud de Semur étoit iſſu des anciens ſeigneurs de Semur en Brionnois, ſeigneurs de Luzy & de Bourbon-Lancy, par Simon, IIe du nom. Du Bouchet ſoutient que Simon, étant mort ſans poſtérité, eut pour ſucceſſeur Henry de Semur ſon neveu, qui ne laiſſa qu'une fille Helwis de Semur, mariée en 1262 à Jean de Châteauvillain ſon parent.

Le P. Anſelme croit, d'après Ducheſne, que Helwis étoit fille de Simon, & lui donne le nom de Jeanne.

On peut conſulter ſur cette famille, outre les auteurs déjà cités, les *Mazures de l'Iſle-Barbe* par Le Laboureur, & les divers regiſtres des archives générales du royaume.

Voici, à défaut d'une généalogie complète, quelques notes ſur les principaux perſonnages de cette maiſon :

Geoffroy de Semur épouſa Alix, fille de Baudoin, comte de Guigues.

Dalmace II de Semur fut ſeigneur de Montaigu & père d'Hugues, évêque d'Auxerre, & d'Hélie, femme de Robert de France.

Gauguin de Semur, ſeigneur de Sancenier, épouſa Jeanne de Sercy; il fut père de Claude qui ſuit, & d'Eſtienne, chanoine-comte de Lyon en 1395.

Claude de Semur épouſa Jeanne du Vernay, dame de Treſmont, & fut père de :

1° Jean, qui ſuit;

2° Jacques, chanoine-comte de Lyon en 1458, lequel briſoit ſes armes d'un lambel de trois pendants d'azur.

Jean de Semur épouſa Marie de Villers-la-Faye, & fut père de :

1° Philippe, chanoine-comte de Lyon en 1485;

2° Claudine, qui épouſa Laurent de Gorrevod;

3° Claude, qui ſuit.

Claude de Semur, ſeigneur de Treſmont, né en 1475, épouſa Françoiſe de Belletruche, fille de François-Denis de Belletruche, d'une fa-

mille de Savoye, feigneur de Mays, & de Marguerite d'Albon, dame de la Chaffagne & de la Condamine. Il fut père de:

1° Claude;
2° Antoine, qui fuit;
3° Claudine;
4° Marguerite.

Antoine de Semur, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur de Mâcon, feigneur de Trefmont, Sancenier & Sercy, époufa Jacqueline de Sercy, fille de Claude, feigneur de Sercy, Uxelles, Buffy & Sauvement, & d'Anne de Grôlée. Il fut père de:

1° René, chanoine-comte de Lyon en 1585, qui abandonna l'état eccléfiaftique & époufa Marguerite d'Apchon;
2° Claude;
3° Léonard, qui époufa Anne de Rochefort & mourut fans poftérité en 1625.

Dans les recueils manufcrits de la bibliothèque de M. Cofte, nous avons trouvé d'autres membres de cette famille qui ont été chanoines-comtes de l'églife de Lyon. Ce font:

1° Guillaume de Semur, en 1360: celui-ci brifoit fes armes d'un lambel de trois pendants d'azur;
2° Pierre de Semur, en 1479, cuftode en 1490, qui fit bâtir dans l'églife de Saint-Jean la chapelle de l'Annonciade, où l'on peut voir encore fes armes fculptées fur un écu penché & en cartouche;
3° Rollin de Semur, en 1483, fils de Girard & de Louife de Lorgues: (Girard de Semur, fils de Rolet & d'Anne Dalonay; Rolet de Semur, fils d'Annet & de Guicharde de Ronches, dame de Combes);
4° Charles de Semur, 1492, fils de Guyot & d'Alefia de Villeneuve;
5° Rollin de Semur, 1507, fils de Charles & de Louife de Sugny;
6° Jean, frère du précédent, 1525; écarteloit fes armes avec celles de Sugny qui font: d'azur, à la croix engreflée d'or;
7° Rollin de Semur, 1558, fils de Giraud & de Gilberte de Bufleul;
8° Philibert de Semur, 1576, fils de Jean & de Marguerite de Vinès: (Jean de Semur, fils de Claude & de Jeanne de Verneys; Claude de Semur, fils de Jean).

Nous citerons encore les perfonnages fuivants, qui ne fe rattachent pas directement à cette hiftoire:

1° Guillaume de Semur, feigneur de Boifvert, 1353, qui époufa Marguerite de Châteauneuf;

2° Pierre de Semur, chambellan des comtes de Poitiers en 1359;

3° Pierre de Semur, chambellan de Philippe-le-Hardy, duc de Bourgogne, en 1387;

4° Pierre de Semur, feigneur d'Arcy, fénéchal du Berry en 1346;

5° Hugonin de Semur, notaire à Perreux, qui rendit hommage en 142. pour la prévôté de Parigny en Beaujolois;

6° Gauvignion de Semur, feigneur d'Ouches, marié à Jeanne de Sercy, dame de Savigny, dont l'héritière, Philiberte de Semur, époufa en 1400 Guichard d'Albon de Saint-Forgeux, & porta la feigneurie d'Ouches dans fa maifon;

7° Henry de Semur, chevalier de Saint-Jean-de-Jérufalem, tué à la prife de la ville de Sainte-Maure le 26 mai 1625. (Voir le P. Gouffancourt, tome II.)

Les alliances de cette maifon font, outre celles déjà citées, avec les familles fuivantes : de Savianges; de Suzanne; de Tenay; de la Garde-Chaffigny; de Chanlecy; de Pluvant; d'Hennin-Liétard; de Balleure; de Montrenard; de Simmonin; de Damas; de Renty; de Livron; de Serpents; de Jacquot; de Magny; de Creft; des Choux; de l'Eftang; de Clugny; de l'Aubefpin.

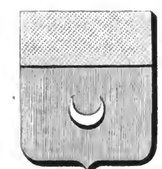
LXXVII.

PIERRE Ier, bourguignon, parent d'Adalbert d'Uzès, évêque de Nifmes (1). Il fut d'abord moine de Cluny, évêque de Viviers, & nommé archevêque de Lyon en 1131. Le pape Innocent II le nomma légat apoftolique & l'envoya, en 1139, en Syrie pour arranger les différends du patriarche d'Antioche avec fon clergé. Il y mourut cette même année, & le 29 mai, au port d'Acre ou de Ptolémaïs. Sa mort, fuivant M. Péricaud, eut pour caufe le poifon.

(1) Adalbert d'Uzes portoit : écartelé d'or & de fable, à la bordure de l'un en l'autre. (Mélanges du marquis d'Aubais.)

LXXVIII.

DE BOTHEON, BOTEON ou BOUTHEON.




De gueules, au croiſſant d'argent, au chef d'or. Ces armes ſont ainſi blaſonnées, ſous le nom de Bothéon en Forez, dans le *Mercure armorial* de Segoing. (Paris, 1657).

Dans l'*Armorial* manuſcrit de l'Auvergne, du Bourbonnois & du Forez, de 1450, collection Gaignères, on trouve un Bertrand de Botéon ou Boutéon qui porte les armes que nous donnons dans le ſecond écuſſon : écartelé au 1 & 4 de gueules, au 2 & 3 d'argent à trois faſces ondées d'azur. — Cimier. une tête de faucon au milieu d'un vol. — Cri : BOUTEON.

Cette famille eſt citée dans le *Nobiliaire d'Auvergne* de M. Bouillet (Clermont, 1847), qui ne donne que le ſecond quartier de ſes armes.

Cette coïncidence du nom de Falcon, & d'une tête de faucon pour cimier, peut donc autoriſer jusqu'à un certain point à croire que les vraies armes des Bouthéon ſont celles de la collection Gaignères, & que l'archevêque Falcon, d'après les conjectures que nous allons expoſer, étoit de cette antique maiſon de Bouthéon en Forez.

FALCO, doyen de l'égliſe de Lyon, ami de ſaint Bernard, fut nommé en 1139 & mourut le 18 janvier 1141. Selon Severt, il occupa le ſiége de Lyon de l'année 1136 à l'année 1142.

D'après Sonyer du Lac (1), Falco, chanoine-prévôt, ſacriſtain, puis doyen de l'égliſe de Lyon, fut élu en 1140 & étoit iſſu de la maiſon de Bouthéon ou Bothéon en Forez.

Il exiſte peu de documents ſur cette maiſon, éteinte depuis pluſieurs ſiècles. Un certain nombre des perſonnages qu'elle a fournis portoient le nom de Falcon, ce qui ſembleroit appuyer l'aſſertion de Sonyer du Lac ſur la famille de l'archevêque Falco. Ainſi Falcon de Bothéon, chevalier, fut du nombre des ſeigneurs de Forez qui, le 10 février 1314, ſe liguèrent avec

(1) *Observations sur l'état ancien et actuel des tribunaux de justice de la province du Forez, sur les grands hommes de ce pays, &c.*, par J.-B. Sonyer du Lac, avocat du roi au bailliage de Montbriſon ; Paris, 1781.

ceux de Champagne, ſous l'autoriſation de Jean comte de Forez, pour ſe protéger mutuellement contre la misère du temps. Un autre Falcon de Bothéon échangea en 1356 avec Guy VIII, comte de Forez, ſes cens & rentes à Saint-Baldomer (Saint-Galmier) & Vauche (*Archives du royaume*, regiſtre 494). Il fut père de Bertrand de Bothéon, qui rendit hommage au comte de Forez en 1382.

Cette maiſon tiroit ſon nom du château de Bouthéon en Forez, mais elle ne le poſſédoit déjà plus dans la première moitié du XIVe ſiècle; car Gaudemar de Fay, chevalier, capitaine d'une compagnie d'écuyers dont Briand d'Urgel fit partie, étoit qualifié de ſire de Bouthéon en 1339 (Le Laboureur). Néanmoins elle exiſtoit encore au XVIe ſiècle en Vivarois, où l'on trouve Claude de Bothéon-Labaume, dame de Coulaux, la dernière peut-être du nom, qui épouſa en 1523 François du Peloux, ſeigneur de Gourdan. Elle portoit les armes des anciens ſeigneurs de Bouthéon. (Voir le P. Gouſſancourt, article *Du Peloux*) (1).

Dans la ſuite, le château de Bouthéon changea ſouvent de maîtres. Il fut reconſtruit par Mathieu de Bourbon, fils naturel de Jean, comte de Forez, qui lui avoit donné cette ſeigneurie en 1486, après l'avoir acquiſe du ſeigneur de Montboiſſier. Il fut enſuite poſſédé par les maiſons de Joyeuſe & de Montmorin-Saint-Hérem. Guillaume de Gadagne en fit l'acquiſition vers la fin du XVIe ſiècle, & il paſſa plus tard dans la maiſon d'Hoſtun par le mariage de Diane de Gadagne, fille de Guillaume & de Jeanne de Sugny, avec Antoine de La Beaume d'Hoſtun, ſénéchal de Lyon, le 22 mai 1584.

En 1710, Charlotte-Louiſe de Gadagne d'Hoſtun, héritière de ſa maiſon, apporta Bouthéon & ſes autres biens à Renaud Conſtant, marquis de Pons, de la maiſon de Pons en Saintonge, guidon des gendarmes de la garde du Roi. (Article de M. de C.)

LXXIX.

AMEDEE Ier, que quelques auteurs ont cru être de la maiſon de Talaru, reçut en 1144 du pape Céleſtin II une bulle confirmative de la *primace* de l'égliſe de Lyon. En 1146, il conſacra l'autel de Saint-Pierre à Ainay; en 1147 il fut nommé par le pape Eugène III légat apoſtolique, & mourut le 22 juillet de l'année 1148, ou 1147 ſelon Le Laboureur & Dutems.

(1) Il y a ici quelque choſe d'incertain : ce nom de *Labaume* nous feroit croire qu'il s'agit d'un perſonnage appartenant aux *La Beaume d'Hoſtun*; néanmoins le nom de *La Beaume* ou *la Balme* (qui ſignifie un *lieu élevé*, une *montagne*) étant aſſez commun dans les provinces méridionales, ſon adjonction au nom de *Bothéon* ne prouveroit pas à la rigueur un mélange de deux familles.

LXXX.

DE BAUGE ou BAGE.



D'azur, au lion d'hermines.

HUMBERT DE BAUGE, IIe du nom d'Humbert, étoit le quatrième fils d'Ulrich, ſeigneur de Baugé & de Breſſe, & de N***, fille d'Amé Ier, comte de Savoye, & d'Alix de Suze. Il fut d'abord archidiacre d'Autun, dont ſon oncle Eſtienne étoit évêque & à qui il ſuccéda en 1140. Il fut élu archevêque de Lyon en 1148 & abdiqua en 1151, pour ſe retirer à la chartreuſe de Seillon près de Bourg en Breſſe, où il mourut revêtu de la dignité de prieur & en odeur de ſainteté le 10 novembre.

Baugé eſt une petite ville de Breſſe avec le titre de marquiſat, qui a donné ſon nom à la maiſon de Baugé, ſouveraine de ce pays pendant 400 ans. Cette maiſon, qui a produit des hommes illuſtres, avoit pour tige Hugues Ier, ſire de Baugé, marquis de Breſſe, vivant en 830 ſous Louys-le-Débonnaire. En 1272, Sybille, fille unique de Guy de Baugé, apporta Baugé & la Breſſe dans la maiſon de Savoye par ſon mariage avec Amé IV, comte de Savoye. Ces princes en reſtèrent ſouverains juſqu'en 1538, que François Ier ſoumit la Breſſe & le Bugey qui furent poſſédés enſuite par divers ſeigneurs.

En 1559 le duc de Savoye Emmanuel-Philibert ſe remit en poſſeſſion de cette province, qui entra enſuite dans la maiſon d'Urfé par échange avec Renée de Savoye, comteſſe de Tende, veuve de Jacques d'Urfé, gouverneur de Forez, & fut cédée enfin à la France en 1601, en échange du marquiſat de Saluces. (Voir Guichenon & La Cheſnaye des Bois.)

LXXXI.

DE MONTBOISSIER.



D'or, au lion de fable, l'écu femé de croix potencées au pied fiché de même.

(Selon d'autres auteurs, ce font de fimples croizettes; felon de La Mure, des croix potencées.)

HERACLIUS DE MONTBOISSIER, élu environ l'an 1153. En 1157 il fut nommé légat par le pape Adrien IV. Il reçut de l'empereur Frédéric-Barberouffe la confirmation des droits que fes prédéceffeurs avoient donnés à l'églife de Lyon, ainfi que le titre d'exarque du facré Palais & de principal prince & chef du Confeil du royaume de Bourgogne. Il eut par la fuite de graves différends, pour l'exécution de ces lettres-patentes, avec Guy II, comte de Forez. Ce feigneur, ayant attaqué Lyon, obligea l'archevêque à fe retirer pour quelque temps à la chartreufe de Portes (1).

Héraclius fut abbé de Saint-Juft. Ce fut fous fon épifcopat que la paix de l'Eglife fut troublée par l'héréfiarque Valdo & fes difciples. Il mourut le 11 novembre 1163, & fut inhumé à Cluny.

Montboiffier eft une baronnie d'Auvergne, connue dès le X[e] fiècle par Hugues Maurice, feigneur de Montboiffier, furnommé le Découfu, qui fonda en 966 l'abbaye de la Clufe en Piémont. Hugues étoit le bifaïeul de Pierre Maurice, lequel eut de la bienheureufe Ringarde fa femme, coufine du duc de Nevers, & entre autres enfants, Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluny, & Héraclius, archevêque de Lyon.

(1) Frédéric-Barberouffe étoit légitime fouverain de Lyon & avoit le droit d'en difpofer, comme faifant partie du royaume de Bourgogne & ayant été cédé à l'Empire par un teftament authentique. Auffi, en accordant à l'archevêque l'inveftiture de Lyon & du comté par acte du 18 ou 19 novembre 1157, il légitima la puiffance temporelle de fes archevêques. (Voir Monfalcon, *Hist. de Lyon*, tome I, p. 360.)

Jean III de Montboiſſier épouſa, en 1459, Iſabeau de Beaufort-Canillac. Il fut père de Jean IV, à qui Jacques de Beaufort ſon grand-oncle donna en 1511 le comté de Beaufort & le marquiſat de Canillac, à condition d'en porter le nom & les armes. Depuis ce temps la maiſon de Montboiſſier-Canillac porte : écartelé, au 1 & 4 d'argent à la bande d'azur accompagnée de ſix roſes de gueules en orle, qui eſt de Beaufort ; au 2 & 3 d'azur au lévrier rampant d'argent colleté & armé de gueules, à la bordure crénelée d'or, qui eſt de Canillac; & ſur le tout, de Montboiſſier. (La Cheſnaye des Bois.)

Gilbert de Montboiſſier étoit chanoine-comte de l'égliſe de Lyon en 1483, ainſi que Claude de Montboiſſier-Canillac en 1718. Ce dernier étoit fils de Ignace de Beaufort & de Louiſe de Montboiſſier, & portoit les armes de Montboiſſier ſeules. Gilbert étoit fils de Jean de Montboiſſier & d'Iſabeau de Beaufort.

LXXXII.

DROGO (DREUX ou GREGOIRE), archidiacre de l'égliſe de Lyon; inſtitua en 1164 Eſtienne comme premier abbé de l'abbaye de Belleville fondée par ſon prédéceſſeur. Son élection ayant été contrariée & ne pouvant ſe maintenir en paiſible jouiſſance de ſon archevêché, il céda la place en 1165 à Guichard, ſoit par ceſſion volontaire, ſoit par le fait de ſa mort qui arriva cette même année à Beſançon.

Un armorial manuſcrit du Chapitre de Saint-Jean, appartenant à M. Coſte, donne à cet archevêque les armes de la maiſon de Dreux, qui ſont : échiqueté d'or & d'azur, à la bordure de gueules. Cette déſignation eſt probablement fautive; le nom de Drogo eſt plutôt un nom inconnu que celui de cette famille célèbre. De La Mure, ſi verſé dans les connoiſſances généalogiques, n'eût pas manqué d'indiquer cette parenté, & d'ailleurs cet armorial contient d'autres erreurs.

LXXXIII.

GUICHARD (VICHALIUS), abbé de Pontigny, de l'ordre de Citeaux. Il fut élu enſuite des oppoſitions faites à l'élection de Drogo en 1165, & ſacré par le pape Alexandre III à Montpellier en 1167. Etant abbé de Pon-

tigny, il reçut saint Thomas de Cantorbéry, exilé par Henry II, & lui fit prendre l'habit de son ordre. Il assista au concile d'Alby en 1176, consacra l'église abbatiale de Belleville en 1179, & contribua à la construction des murailles du cloître de Saint-Jean. Il mourut le 28 juillet 1179, & fut enterré dans l'église de Pontigny.

Ce fut lui qui passa avec Guy II & Guy III, comtes de Forez, un traité homologué par une bulle du Pape en 1173, par lequel ces comtes, qui avoient des prétentions à la province du Lyonnois comme descendants de Guillaume, comte de Lyonnois, reconnurent l'archevêque & ses successeurs comme possesseurs du comté de Lyon. C'est à cette époque, selon Menestrier, que remonte le titre de comtes donné aux chanoines de Saint-Jean.

Suffragant : Arnulphus.

LXXXIV.

DE BELLESMES.



D'argent, à trois chevrons de gueules. (P. Anselme.)

JEAN DE BELLESMES (DE BELLISMES, DE BELLES MAINS, DE BELLIS MANIBUS). La famille de cet archevêque est fort incertaine. Selon de La Mure il étoit d'une ancienne famille du Poitou, mais naquit & fut élevé en Angleterre, où il parvint à la dignité de trésorier de la cathédrale d'York. Il fut nommé en 1162 évêque de Poitiers, & en 1181 archevêque de Narbonne; mais, cette même année le siége de Lyon étant devenu vacant, il y fut élu & confirmé dans son élection par le pape Lucius III. En 1189 le roi Philippe-Auguste lui passa à Paris une déclaration du droit réciproque de régale, appartenant d'ancienneté aux églises de Lyon & d'Autun.

Ce fut lui qui chassa de Lyon les hérétiques nommés Vaudois. En 1192,

il érigea & dota en partie le Chapitre de Fourvières en l'honneur de la Sainte-Vierge & de ſaint Thomas, martyriſé vingt ans auparavant ; après cela, il ſe démit de ſa prélature & ſe retira à Clairvaux, où il mourut l'an 1200 & le 6 ſeptembre ſelon le Martyrologe des Gaules, ou le 22 octobre 1226 ſelon M. Péricaud.

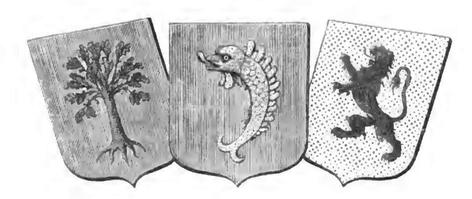
Quelques auteurs ont cru qu'il étoit fils de Guillaume III dit Talvas, comte d'Alençon & de Ponthieu, & de B***, comteſſe de Varennes (1). C'eſt la ſeule maiſon que l'on trouve du nom de Belleſmes, & qui porte les armes que nous donnons ici.

Moreri & le *Gallia chriſtiana* lui donnent pour patrie l'Angleterre, où du reſte il exiſtoit une famille de ce nom. D'autres croient qu'il étoit iſſu de la maiſon de Talaru, & qu'il fut revêtu de la dignité de cardinal.

(1) Cette opinion, qui n'eſt adoptée ni par les Frères de Ste-Marthe ni par le P. Anſelme, eſt celle de Gilles Bry de la Clergerie. La comteſſe de Varennes ne ſeroit, ſelon lui, que la ſeconde femme de Guillaume III qui avoit épouſé en premières noces Alix ou Hèle de Bourgogne. Cette maiſon remontoit à Yves, ſeigneur de Belleſmes, vivant en 944. (Voir les auteurs cités.)

LXXXV.

DE FOREZ.



Armes des comtes de Forez de la première race : d'or, au lion de fable armé & lampaffé de gueules. Quelques auteurs penfent que les premières armoiries des comtes de Forez furent : de gueules au chêne de finople, par allufion au mot *forêt;* de même qu'ils prirent par la fuite un lion, par allufion au nom de la ville de Lyon dont ils étoient également comtes. Ces dernières armoiries reftèrent à la maifon de Beaujeu, qui les brifa d'un lambel de gueules. On voyoit autrefois l'écu, de gueules au chêne de finople, dans le chœur de l'églife collégiale de Notre-Dame de Montbrifon, où le comte Jean I[er] le fit peindre entre le fien & celui de fa femme, Alix de Viennois, de la maifon de la Tour-du-Pin.

Armes des comtes de Forez de la deuxième race, iffue des comtes d'Albon & de Viennois (dits plus tard dauphins de Viennois) : de gueules, au dauphin pâmé d'or. Ces armes, brifure de celles des dauphins de Viennois, furent adoptées par Guy III, comte de Forez.

RAYNAUD DE FOREZ, II[e] du nom de Raynaud (RAINALDUS, RAYNARDUS, REGINALDUS, RAYNAUDUS, RENAUDUS), fils de Guy II, comte de Forez, frère de Guy III & oncle de Guy IV; fut élu archevêque après l'abdication de fon devancier, vers 1193. Ce fut lui qui acheva d'éteindre les différends entre l'églife de Lyon & les comtes de Forez, & affura à l'archevêque & au Chapitre le titre de comtes, qui ne leur fut plus difputé depuis. Il fit bâtir les châteaux de Pierre-Scize, d'Anfe, de Dardilly, de Lentilly, de Chaffelay, de Rochefort & de Ternand, fonda une maladrerie à la Guillotière, mourut le 21 octobre 1226 & fut inhumé à Saint-Irenée. Ce fut fous fon adminiftration, en 1220, que les Cordeliers vinrent s'établir à Lyon, fur l'emplacement de l'hôtel de Grôlée.

Son fceau, après qu'il fut élu, repréfentoit un eccléfiaftique tenant un livre de la main droite avec cette légende : *Sigillum Raynaudi Lugdunenfis*

electi; &, après qu'il fut ſacré, un prélat ayant une mitre cornue à la moſaïque, attachée au-devant par ſes infules, revêtu d'une chaſuble avec le pallium pendant au-deſſus, ayant la main droite élevée comme pour donner la bénédiction, & tenant de l'autre une croſſe avec ces mots dans le revers : *Rainaldus Lug. archiep. II.* Quelques auteurs lui donnent pour ſuffragant Guillaume Perault (*Peraldus*, ſive *de Petra alta*), lyonnois, que Severt indique comme archevêque entre lui & Robert d'Auvergne, en 1228. Il en ſera queſtion plus loin.

Notice ſur les comtes de Forez (1).

Ier degré. — Willelme ou Guillaume Ier fut créé comte de Lyon & du Forez par Charles-le-Chauve, en remplacement de Gérard de Rouſſillon, dernier comte amovible, vaincu & dépoſſédé vers l'an 870. Il eſt la tige de la première race des comtes héréditaires de Lyon & de Forez. Avant de mourir, il partagea ſes états entre les enfants qu'il eut de ſa femme Adèle. Il donna le comté de Lyon à Guillaume II l'aîné, dont le règne fut de courte durée; le Forez à Arthaud Ier, dont l'article ſuit; & la ſirerie de Beaujolois à Bernard, Béraud ou Gérard, qui fut le premier en faveur duquel cette ſeigneurie fut érigée & qui commença la branche des premiers ſires de Beaujeu.

IIe degré. — Arthaud Ier, comte de Forez & de Lyon après Guillaume ſon frère aîné (2), vivoit en 910. Il laiſſa, de Tareſia ſa femme, un fils nommé Gérard ou Giraud.

IIIe degré. — Giraud Ier, comte de Lyon & de Forez, vivoit en 961 & mourut en 990. Il eut de Grimberge ou Gimberge ſa femme :

1° Humphroy, comte de Lyon ;
2° Arthaud II, comte de Forez, qui ſuit ;
3° Eſtienne, comte de Roannois. (Ce comté fut érigé pour la première fois en ſa faveur, & ne ſubſiſta que peu de temps) ;
4° Hugues, abbé d'Ainay ;
5° Adaſceline, abbeſſe de Saint-Pierre à Lyon (3).

IVe degré. — Arthaud II, comte de Forez, hérita des apanages de ſes frères

(1) Voir l'*Histoire consulaire* de Meneſtrier, page 316 & ſuivantes.

(2) Selon l'*Art de vérifier les dates*, c'étoit ſon père ; nous adoptons la verſion de de La Mure, comme la plus probable.

(3) L'*Art de vérifier les dates* ne reconnoît à Giraud Ier que deux enfants laïques : Arthaud, comte de Lyon, & Eſtienne, comte de Forez.

& de la firerie de Beaujeu, que lui légua Humbert fon coufin, mort non marié; il vivoit en 993 & mourut vers l'an 999, laiffant de Théoberge ou Tetberge fa femme (1) :

1° Arthaud III, comte de Forez après la mort de fa mère;
2° Gérard ou Giraud, comte de Lyon, qui fuit;
3° Humphroy, fire de Beaujeu.

Ve degré.—Giraud II, comte de Lyon & de Forez après la mort d'Arthaud III fon frère aîné, époufa Adélaïde ou Alix de Gévaudan, fille de Ponce de Gévaudan avec lequel fa mère s'étoit remariée. Il en eut :

1° Arthaud IV, qui fuit;
2° Geoffroy, mort jeune;
3° Gérard ou Giraud;
4° Prève, qui fut honorée comme vierge & martyre, & dont la légende a été racontée par M. Vingtrinier dans fes *Nouvelles foréziennes;*
5° Rotulphe, mariée à Guigues de Lavieu, un des principaux feigneurs de Forez. En confidération de cette alliance, le comte Giraud le créa vicomte de Forez, titre qu'il tranfmit à fes defcendants.

VIe degré. — Arthaud IV, comte de Lyon & de Forez, fuccéda à fon père vers l'an 1038. Il eut de Raymonde fa femme :

1° Widelin ou Gillin, comte de Lyon & de Forez;
2° Arthaud V, qui fuit;

VIIe degré. — Arthaud V, comte de Lyon & de Forez, fuccéda à Widelin fon frère aîné vers l'an 1078, & laiffa d'Ide fa femme :

1° Guillaume, qui fuit;
2° Ide-Raymonde, mariée dès l'an 1075 à Guigues-Raymond d'Albon, deuxième fils de Guigues IV, comte d'Albon & de Viennois. Elle en eut Guigues ou Guy d'Albon, qui fuccéda à Guillaume IV fon coufin & devint la fouche de la feconde race héréditaire des comtes de Lyon & de Forez.

VIIIe degré. — Guillaume III dit l'Ancien, comte de Lyon & de Forez, avoit été affocié au gouvernement de ces provinces par fon père : il époufa Vandelmonde de Beaujeu, & partit pour la première

(1) Après la mort de fon mari elle époufa Ponce de Gevaudan, qui prit le titre de comte de Forez; elle mourut vers l'an 1011.

croisade en 1096; il se trouvoit en 1097, selon Guillaume de Tyr, au siége de Nicée où il fut tué. Il fut père de :

1° Guillaume, qui suit;

2° Eustache, mort avant son frère aîné.

IXe degré. — Guillaume IV dit le Jeune, comte de Lyon & de Forez, administra avec Eustache son frère les états de son père pendant son séjour en Terre-Sainte; il vivoit encore en 1107. On croit qu'il fut assassiné par le vicomte de Lavieu. (Voir à ce sujet la *Coutume du Bourbonnois* par Jean Papon, page 386). Quelques auteurs, & notamment le P. Anselme, ont rapporté cet événement à Jean, comte de la seconde race.

Seconde race des comtes héréditaires, issue des comtes d'Albon & de Viennois, dits plus tard dauphins de Viennois.

Ier degré. — Guy Ier (ou Guigues selon l'*Art de vérifier les dates*), comte de Lyon & de Forez, fils de Guigues-Raymond d'Albon que l'*Art de vérifier les dates* met au nombre des comtes de Forez, & de Ide-Raymonde de Forez, succéda à Guillaume-le-Jeune son cousin. Selon le P. Anselme, il avoit épousé N... de Beaujeu, fille de Guichard, sire de Beaujeu, & de Luciane de Rochefort. Il mourut vers 1130, laissant pour enfants :

1° Guillaume, religieux de l'ordre des Chartreux;

2° Guy, qui suit;

3° Raymondin, qui épousa la fameuse Melusine si souvent célébrée dans les romans de chevalerie, & en particulier dans l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé.

IIe degré. — Guy II, comte de Lyon & de Forez, étoit encore en bas âge lorsqu'il succéda à son père, qui l'avoit mis sous la tutelle du roi Louys-le-Jeune. Ce prince le fit élever à sa cour & l'arma chevalier de sa propre main; ce fut lui qui passa en 1173 avec Guichard, archevêque de Lyon, la transaction qui limita le territoire de chacun d'eux, & par suite de laquelle les archevêques & les chanoines de l'église de Lyon portèrent le titre de comtes de Lyon. Guy II se croisa dans l'abbaye de Citeaux en 1182, revint en Forez en 1184, & remit le gouvernement à Guy III son fils, pour se

retirer à l'abbaye de la Béniffon-Dieu, où il mourut dans un âge fort avancé, vers 1210, laiffant de Willelme ou Guillemette fa femme :

1° Guy, qui fuit;
2° Raynaud, archevêque de Lyon;
3° Humbert, chanoine de Saint-Jean de Lyon.

III[e] degré. — Guy III dit d'Outremer, comte de Forez, fut invefti du gouvernement par fon père en 1198. Il partit pour la quatrième croifade, & mourut en 1202 près de Jérufalem. Il fut inhumé dans l'églife des Hofpitaliers d'Acre, ou Ptolémaïs. Il avoit époufé Alix de Sully, dont il eut :

1° Guy, qui fuit;
2° Renaud, chanoine de Saint-Jean de Lyon;
3° Marquife, mariée à Guy VI, feigneur de Thiers (1);
4° Guigonne, mariée vers 1200 à Gérard II, comte de Vienne & de Mâcon;
5° Eléonore, mariée à Guillaume de Baffie en Auvergne (2).

IV[e] degré. — Guy IV, comte de Forez & de Nevers, époufa 1° Mahaud de Dampierre, fille de Guy II, feigneur de Dampierre, & de Mahaud, dame de Bourbon; 2° Ermengarde d'Auvergne (en 1220), fille de Guy II, vicomte d'Auvergne, mort en 1225; 3° Mahaud de Courtenay, comteffe de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, veuve d'Hervé IV, feigneur de Donzy, fille de Pierre II de Courtenay, empereur de Conftantinople, & d'Agnès, comteffe de Nevers, fa première femme.

Guy IV fonda en 1223 l'églife collégiale de Notre-Dame-d'Efpérance de Montbrifon, où il inftitua treize chanoines. Il tefta en 1239, fe croifa avec Thibaud, roi de Navarre, & mourut à fon retour, dans la Pouille, le 29 octobre 1241. Ses enfants furent :

Du premier lit, 1° Guy V dit Guigonet, comte de Forez. Il fut inftitué héritier univerfel par fon père, qui lui fubftitua Renaud fon fecond fils. Il fuivit le roi faint Louys en Terre-Sainte en 1248, & eut la jambe caffée dans un combat près de Damiette, en 1250 : il mourut en 1259, fans laiffer d'enfants d'Alix de Chacelay (en Bourgogne) qu'il avoit époufée en 1242 &

(1) La feigneurie de Thiers, anciennement Thiern, fut enfuite réunie au Forez & reffortiffoit du bailliage de Montbrifon.

(2) Selon l'*Art de vérifier les dates*, elle étoit née du fecond mariage de Guy III avec Afcura.

qui ſe remaria à Guillaume III, vicomte de Melun;

2° Renaud, qui ſuit;

3° Artaude, mariée à Artaud, ſeigneur de Rouſſillon & d'Annonay.

Ve degré. — Renaud, comte de Forez, ſuccéda à Guy V ſon frère aîné; il épouſa, en 1247, Iſabeau de Beaujeu, veuve de Simon II, ſeigneur de Semur, fille d'Humbert de Beaujeu, connétable de France, & de Marguerite de Baugé; elle lui apporta plus tard la ſeigneurie de Beaujeu par le fait de la mort ſans poſtérité (le 9 mai 1265) de Guichard IV, ſire de Beaujeu, ſon frère. Renaud rejoignit l'armée navale de Charles, roi de Sicile, frère de ſaint Louys, & le ſuivit à Tunis; il mourut à ſon retour. Ses enfants furent :

1° Guy, qui ſuit;

2° Louys, ſire de Beaujeu, par ceſſion à lui faite en 1272 par Iſabeau de Beaujeu ſa mère. Il eſt auteur de la ſeconde maiſon de Beaujeu, & prit les armes de cette ſeigneurie.

VIe degré. — Guy VI, comte de Forez, épouſa en 1268 Jeanne de Montfort-l'Amaury, fille de Philippe II, ſeigneur de Caſtres & de la Ferté-Aleps, & de Jeanne de Lévis; il mourut en 1278. Sa veuve ſe remaria à Louis de Savoye en 1285. Ses enfants furent :

1° Jean, qui ſuit;

2° Iſabeau, mariée en 1280 à Béraud, ſire de Mercœur en Auvergne;

3° Laure, religieuſe à l'abbaye de Bonlieu.

VIIe degré. — Jean Ier, comte de Forez, étoit à peine âgé de deux ans lorſqu'il ſuccéda à ſon père. Il épouſa en premières noces, vers l'an 1294, Alix de Viennois, fille de Humbert Ier, ſeigneur de la Tour-du-Pin, dauphin de Viennois du chef de ſa femme Anne de Bourgogne, dauphine de Viennois, comteſſe d'Albon; & en ſecondes noces, en 1309, Eléonore de Savoye, veuve de Jean de Mello, ſeigneur de Sainte-Hermine, fille d'Amédée V, comte de Savoye, & de Sybille de Baugé. Il mourut le 15 février 1333, laiſſant de ſon premier mariage :

1° Guy, qui ſuit;

2° Renaud, ſeigneur de Malleval, Rocheblaine, Saint-Germain-Laval, &c., marié en 1324 à Marguerite de Savoye, fille de Philippe, comte de Piémont, prince d'Achaïe, dont il

n'eut pas d'enfants; il fut fait prifonnier à la bataille de Brignais en 1361, & mourut en 1370;

3° Jean, chanoine de Notre-Dame de Paris en 1323;

4° N....., mariée en 1317 à Louys de Bourbon;

5° Jeanne, mariée vers 1329 à Aymar, feigneur de Rouffillon & d'Annonay.

VIIIe degré. — Guy VII, comte de Forez, époufa Jeanne de Bourbon, fille de Louys Ier, duc de Bourbon, pair & chambrier de France, & de Marie de Hainaut. Il mourut en 1357, le 22 décembre, laiffant pour enfants :

1° Louis Ier, comte de Forez, qui époufa Jeanne de Beaufort de Turenne, & fut tué à la bataille de Brignais en 1361, fans laiffer de poftérité;

2° Jean II, comte de Forez après fon frère : il tranfigea avec Jeanne de Bourbon fa mère qui lui en conteftoit la fouveraineté, le 30 juin 1362; il devint infenfé depuis, & eut pour tuteur, en 1368, Louys II, duc de Bourbon : il mourut en 1372;

3° Jeanne, mariée en 1357 à Béraud dit le Grand, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, mort le 17 février 1366, laiffant pour unique enfant Anne, dauphine d'Auvergne, comteffe de Clermont & de Forez, mariée le 19 août 1371 à Louys II, duc de Bourbon, pair & chambrier de France : par cette alliance le comté de Forez entra dans l'immenfe apanage des ducs de Bourbon;

4° Odile, mort jeune;

5° Jofferand, abbé de Saint-Pierre de Vienne (1).

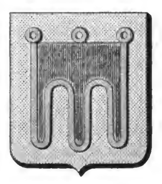
¶ Tiré des manufcrits de de La Mure à la bibliothèque de Montbrifon, de l'*Hiftoire du Forez* du même, de l'*Art de vérifier les dates*, du P. Anfelme, & de l'*Hiftoire du Forez* d'Augufte Bernard. (Article de M. de C.).

L'hiftoire particulière de la maifon de Beaujeu a été traitée dans l'*Hiftoire du Beaujolois*, par M. le baron de Laroche-La-Carelle.

(1) Quelques auteurs penfent qu'il fut fils de Jean Ier.

LXXXVI.

D'AUVERGNE.



D'or, au gonfanon de gueules, frangé de finople.

ROBERT D'AUVERGNE, fils de Robert V, comte d'Auvergne (1), & de Mathilde ou Mahault de Bourgogne, fut doyen d'Autun, évêque de Clermont en 1195. En 1209, il fe croifa & fit la guerre contre les Albigeois. Il fut élu archevêque de Lyon en 1227, tefta en 1232, & mourut le 6 janvier 1234 (2). Il fut inhumé à Saint-Jean.

Le fceau de ce prélat repréfentoit une main tenant une croix archiépifcopale.

La maifon d'Auvergne, felon Baluze qui en a donné l'hiftoire complète, remonte à Bernard, comte d'Auvergne & de Bourges, marquis de Nevers, fils de Bernard, comte de Poitiers en 884.

Bernard fut père d'Acfred qui fut père de Bernard Ier, qui fut père de Bernard II, fouche de la maifon de La Tour-d'Auvergne, & de Euftorge, père de Matfroy d'où font fortis les vicomtes de Thiers ou de Thiern.

Guillaume d'Auvergne, chanoine-comte de l'églife de Lyon en 1274, étoit fils de Guillaume X, comte d'Auvergne, & d'Alix de Brabant, par qui le comté de Boulogne entra dans la maifon d'Auvergne.

(1) Robert V étoit fils de Guillaume IX & de Jeanne de Calabre. (Baluze.)

(2) Le 7 janvier felon Baluze, en 1233 felon Quincarnon.

LXXXVII.

DE LA TOUR-D'AUVERGNE.



Semé de France, à la tour d'argent.

(Cette branche porta d'abord pour armes : de gueules, à la tour d'argent.)

GUY DE LA TOUR, IIe du nom de Guy, fils d'Albert II, ſeigneur de La Tour, & de Marie d'Auvergne, ſœur de l'archevêque précédent. Il fut d'abord chanoine-comte de l'égliſe de Lyon en 1232 & archidiacre, puis nommé archevêque à l'excluſion de Thomas de Savoye; mais on ne trouve pas qu'il en ait jamais pris la qualité, ni qu'il ait été ſacré, ce qui fait qu'il eſt omis par quelques auteurs, notamment par Dutems.

La maiſon de La Tour avoit pour auteur Bernard d'Auvergne, fils d'Acfred & d'Adelinde. Géraud, ſon petit-fils, fut le premier qui porta le nom de La Tour (937). Ce Géraud, père de Berillon, vicomte de Vienne (1005), marié à Leudgarde, eſt la tige de la maiſon de La Tour-du-Pin en Dauphiné.

Le Chapitre de Saint-Jean de Lyon compte pluſieurs membres de cette famille; ce ſont, outre l'archevêque :

Jean, fils de Bertrand IV de La Tour & d'Iſabeau de Lévis, cardinal en 1371, chantre de l'égliſe de Lyon en 1373, mort le 15 avril 1374;

Hugues de La Tour, 1243;

Humbert de La Tour, 1244;

Bernard de La Tour, né au commencement du XIVe ſiècle, de Bernard VIII & de Béatrix de Rhodez, chanoine, ſacriſtain & chamarier en 1343; mort de la peſte à Avignon, en 1361;

Guillaume de La Tour-d'Oliergues, 1408 (il briſoit ſes armes d'un cotice de gueules).

LXXXVIII.

DE LA ROCHE-AYMON.



De fable, au lion d'or (armé et lampaffé de gueules, felon quelques armoriaux), l'écu femé d'étoiles d'or. (Quelques branches de cette famille portent femé de molettes, d'autres de trèfles). — Supports : deux licornes.

RAOUL (RODULPHUS, RADULFUS), Ier du nom de Raoul, fils d'Euftorge de La Roche-Aymon (felon le *Gallia chriftiana*).

dans la genealogie de cette maison (Paris, Ballard, 1776, in fol.) l'Archevêque RAOUL est dit fils de Raymond de LA ROCHE [illegible] de [illegible] veuve de N de CHAMBON [illegible] de la 2e branche qui portent semé de treffles d'or.

De La Mure & quelques autres auteurs le nomment de Peyrins ou des Pins (*de Peyrinis* ou *de Pinis*). Il ne figure pas néanmoins dans la généalogie de la maifon de Pins, inférée dans l'ouvrage de M. de Courcelles (1).

Raoul fut d'abord abbé de Citeaux, de Notre-Dame-d'Igny en Champagne, puis de Clairvaux; nommé enfuite évêque d'Agen, puis archevêque de Lyon en 1235 par le pape Grégoire IX, à caufe de la divifion des fuffrages du clergé de Lyon. Il mourut l'année fuivante, le 5 mars, fut enterré à Clairvaux, & mis au nombre des faints de cet ordre.

La maifon de La Roche-Aymon tire fon nom du château de La Roche, dans le pays de Combrailles. Au XIIIe fiècle, fes feigneurs y ajoutèrent leur nom patronymique d'Aymon. Ils portoient anciennement pour armes : d'or, à la croix ancrée de gueules, brifée d'un lambel de cinq pendants de même (2).

L'abbé d'Eftrées a écrit l'hiftoire généalogique de cette maifon, qui fubfifte encore en la perfonne de N..... de La Roche-Aymon, ancien pair de France.

(1) En l'annee 1296 on trouve un chanoine-comte de l'églife de Lyon du nom de *Raymond de Peyrins*, dont les armes etoient : d'argent à la bande d'azur, a l'orle de fix molettes de fable.

(2) De Courcelles.

LXXXIX.

AIMERIC DES RIVES (AIMERICUS GUERRY ou GUERRAT DE RIPIS, DE RIPT ou ARIPS). Selon Duchefne, fa patrie eft inconnue; felon Severt, il defcendoit d'une fille de Robert IV, comte d'Auvergne; felon le *Gallia chriftiana*, il étoit originaire de la ville de Saint-Junien en Limoufin. Selon Moréri & de La Mure, Amaury ou Aimeric des Rives, furnommé de Guerra ou de Serra, naquit au diocèfe du Mans, fut chanoine en cette ville, archidiacre de l'églife de Paris en 1236, & cette même année élu archevêque de Lyon. Ce fut pendant fon adminiftration que le pape Innocent IV, de la maifon de *Fiefque* en Italie, qui avoit été chanoine-comte de l'églife de Lyon, vint en cette ville, tint en 1245 le premier concile œcuménique de Lyon, & contribua à la conftruction du pont du Rhône.

Aimeric fe démit de fa prélature en 1246, pour fe retirer à l'abbaye de Grandmont, dans le diocèfe de Limoges, où il mourut en 1257.

Après lui, le Chapitre demanda pour archevêque Hugues de Saint-Thierry ou de Saint-Cher, dominicain célèbre par quelques ouvrages; mais le Pape, qui l'avoit nommé cardinal du titre de Sainte-Sabine le 22 mai 1244, l'envoya en Allemagne avec le titre de légat.

Frizon, dans le *Gallia purpurata*, donne les armes fuivantes à Hugues de Saint-Cher :



Chappé de fable fur argent, l'argent chargé d'un lion couronné de .....

On retrouve ce nom de *Saint-Cher* dans les premières liftes confulaires de Lyon, ce qui fembleroit indiquer une famille lyonnoife. Néanmoins, felon Moréri, Hugues de Saint-Cher ou de Saint-Théodoric naquit à Barcelonnette en Provence; felon d'autres auteurs, il feroit bourguignon ou dauphinois. Chorier le croit originaire du bourg de Saint-Chef, dont il auroit pris le nom en l'altérant.

Il mourut le 17 ou le 19 mars 1261, 1262 ou 1263, à Lyon fuivant Moréri, felon d'autres auteurs à Orvietto, d'où fon corps fut rapporté à Lyon & inhumé dans l'églife des Dominicains.

Suffragant : Nicolas ; cité dans une généalogie de la maiſon de La Tour-du-Pin.

XC.

DE SAVOYE (ANCIEN).



D'or, à l'aigle de ſable, membrée & becquée de gueules.

PHILIPPE DE SAVOYE, Ier du nom de Philippe, né en 1207 de Thomas, comte de Savoye, & de Béatrix de Genève, fut chanoine & primicier de la cathédrale de Metz, prévôt de Saint-Donatian de Bruges, archevêque de Valence en 1245, & nommé archevêque de Lyon en 1246 par le pape Innocent IV. Ce pape lui accorda le privilége de reſter en poſſeſſion de ſes dignités eccléſiaſtiques, de porter le titre de prélat & d'en avoir les revenus ſans être engagé dans les ordres. En 1268, ſon frère Pierre de Savoye étant mort ſans poſtérité, Philippe ſe démit de ſon ſiége pour épouſer Alix de Bourgogne.

Il fut ſuppléé dans l'adminiſtration de ſon diocèſe par Guillaume Perrault, dominicain, ainſi nommé du village de *Petra alta* ſur le Rhône, au diocèſe de Vienne, lequel eſt qualifié d'évêque de Lyon dans quelques ouvrages qu'il a laiſſés, bien qu'il ne l'ait jamais été & qu'il ſoit mort en 1255 (1), avant la démiſſion de Philippe. Néanmoins Severt l'inſcrit comme archevêque entre Raynaud de Forez & Robert d'Auvergne, en 1228.

Après cet archevêque, le ſiége reſta vacant ; le Chapitre, convoqué le 30 décembre 1268 pour le choix de ſon ſucceſſeur, ne put s'entendre ſur cette élection : les uns nommèrent le doyen Milon de Vaux, les autres Guy de La Tour, évêque de Clermont, frère de Hugues de La Tour, ſénéchal de l'égliſe ; ſelon l'uſage, & à cauſe de cette diviſion de ſuffrages, le pape

(1) Guillaume Perrault mourut vers 1260 ſelon Pernetti, ou vers 1275 ſelon M. Pericaud.

Clément IV nomma Guy de Mello, évêque d'Auxerre, qui n'accepta pas à caufe de fon grand âge, & mourut le 20 juillet 1270.

DE MELLO.

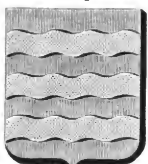


D'or, à deux fafces de gueules, & huit merlettes de même en orle.

Guy de Mello étoit fils de Guillaume de Mello & d'Elifabeth d'Ancy-le-Franc, frère d'Ifabeau de Mello, mariée en premières noces au comte de Joigny, & en fecondes noces à Humbert de Beaujeu, connétable de France. Le premier auteur de fa famille étoit Dreux de Mello, au diocèfe de Beauvais, marié à N..., fœur de Yves, comte de Beaumont-fur-Oife. Pendant cette vacance qui dura jufqu'à l'année 1272, le diocèfe fut adminiftré par Girard de La Roche (ou de Beauvoir felon Poullin de Lumina), évêque d'Autun (1), fous lequel commencèrent les troubles entre les bourgeois & le Chapitre, troubles qui donnèrent lieu à la formation du confulat.

Philippe de Savoye eut pour grand vicaire Jean de Senecey, d'une puiffante maifon de Bourgogne qui fe fondit dans celle de Beauffremont.

DE SENECEY.



De gueules, à trois fafces ondées d'or. — Devife : IN VIRTVTE ET HONORE SENESCE

La maifon de Savoye tire fon origine de Bertold ou Berold qui vivoit au commencement du XIe fiècle, & qui, felon Guichenon, defcendoit de Witikind, grand-duc de Saxe. Bertold, comte de Savoye & de Maurienne, eut pour fils Humbert-aux-blanches-mains. Chorier a nié l'exiftence de ce

(1) De La Roche, felon Chevillard, portoit : d'azur, à trois fafces d'argent.

Bertold, & donne pour ancêtres à Humbert, Bozon & Louys-le-Débonnaire.

La maiſon de Savoye a fourni à l'égliſe de Lyon les perſonnages ſuivants :

Chanoines-comtes de Saint-Jean :

Pierre, en 1295;
Thomas, en 1318;
Amédée, en 1339;
Charles, en 1488, fils d'Amédée de Savoye & d'Yolande de France;
Emmanuel, duc de Savoye, en 1559.

Abbeſſes de Saint-Pierre :

Béatrix, en 1223;
Alix, en 1254;
Agathe, en 1285; ces deux dernières, filles de Thomas de Savoye & de Marguerite de Faucigny.

XCI.

DE TARENTAISE.



D'or, à trois pals d'azur, chargés chacun de trois fleurs de lys du champ (1).
(De La Mure.)

PIERRE DE TARENTAISE, II[e] du nom de Pierre, naquit à Moutiers, capitale de la province de Tarentaiſe en Savoye, dont il garda le nom.

Il étoit d'une ancienne famille appelée de Champagny (*de Campaniaco*), fut profeſſeur de théologie dans l'ordre de Saint-Dominique, & compoſa

(1) Chevillard blaſonne ces armes d'azur, à trois pals d'or chargés chacun de trois fleurs de lys du champ. La verſion de de La Mure me paroît peu probable, les fleurs de lys d'or pouvant s'expliquer par une conceſſion royale.

plusieurs ouvrages de scholastique. Il fut nommé archevêque de Lyon en 1272 (1271 selon Duchesne) par le pape Grégoire X, à la sollicitation du Chapitre, & à cause de la division des suffrages.

En 1274, le Pape étant à Lyon à l'occasion du deuxième concile tenu en cette ville, le nomma cardinal, évêque d'Ostie, grand pénitencier de l'Eglise romaine, & son légat en Terre-Sainte (1).

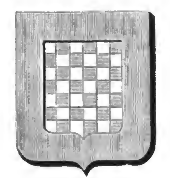
Proclamé pape le 2 janvier 1276 sous le nom d'Innocent V, Pierre mourut cinq mois après, & fut enterré à Saint-Jean-de-Latran.

C'est à tort que Duchesne le dit issu d'une famille inconnue de Bourgogne.

¶ Voir la Vie de saint Pierre II, archevêque de Tarentaise, par l'abbé Chevret, chanoine de Chambéry.

XCII.

DE ROSSILLON.



Echiqueté d'argent & d'azur, à la bordure de gueules.

AYMAR, fils d'Artaud IV, de Rossillon ou de Roussillon en Dauphiné, fut d'abord religieux de Cluny, & élu archevêque de Lyon au deuxième concile de cette ville, en 1274, par le pape Grégoire X. Il fonda à Lyon l'hôpital de Saint-Antoine pour les maladies causées par le rétrécissement des nerfs, & que l'on nomma *Domus Contractoria*, & mourut le 7 octobre 1282 (2). Le Chapitre nomma à sa place un Durgel, chanoine de l'église de Lyon, de la maison de Saint-Priest en Forez. Mais, quelques chanoines s'étant opposés à l'élection, il remit son droit entre les mains du pape Martin IV, qui nomma Raoul de La Torrette.

(1) Ce fut pendant ce concile que mourut à Lyon saint Bonaventure. Pierre fit son oraison funebre dans l'église des Cordeliers.

(2) Après sa mort, Jacques de La Roche, évêque d'Autun, eut, selon l'usage, l'administration de l'église & le droit de *regale*.

Aymar eut pour suffragants: Jean, évêque de Tyr, & R..., connu par cette seule initiale à laquelle il joignoit le titre d'évêque de Lyon.

Notice sur la maison de Roussillon, en Dauphiné, en Vivarois, en Lyonnois, en Forez, &c.

Cette famille pourroit avoir originairement tiré son nom du comté de Roussillon, au pied des Pyrénées; on lit en effet dans quelques historiens, que la ville & la province de Lyon furent comprises, au VIIIe siècle, dans un vaste gouvernement, qui s'étendoit en outre sur le Beaujolois, sur une partie du Dauphiné, &c., & qui fut placé sous l'autorité de comtes amovibles, parmi lesquels on trouve vers l'an 750 le célèbre Gérard, comte de Roussillon du chef de sa mère, héritière de ce comté.

Gérard étoit issu du sang royal de France par Sigebert, roi d'Austrasie, troisième fils de Clotaire Ier, dont il descendoit. Il épousa Frenaude, fille de Waifre, duc d'Aquitaine, & fut père de :

1° Sansom, comte de Bourgogne, tué à la bataille de Roncevaux;

2° Reynulph, duc d'Aquitaine;

3° Alboin ou Albon, comte de Poitou & d'Auvergne, qui eut en outre en partage une certaine étendue de pays enclavée dans le comté de Vienne & qui fut, à cause de lui, nommée le comté d'Albon. Il est la tige des comtes d'Albon, qui furent ensuite dauphins de Viennois.

Albon eut quatre enfants :

1° Guillaume-le-Pieux, qui succéda à Reynulph son oncle dans le duché d'Aquitaine;

2° Guy-le-Gros ou Guigues Ier, comte d'Albon;

3° Crassus;

4° Artaud, élu comte de Lyon, Forez, Beaujolois, Vienne, &c., en remplacement du comte Gérard son oncle. Il figure dans une charte de donation faite à l'évêque de Grenoble, en 836, par lui & Guy-le-Gros son frère.

Gérard II de Roussillon, fils de Sansom ci-dessus nommé, fut élevé à la dignité de comte vers l'an 850, en remplacement d'Artaud son parent. Il épousa Berthe d'Aquitaine, fille de Pepin, second fils de Louys-le-Débonnaire, & nièce de Charles-le-Chauve. Il eut avec ce prince un différend

à la fuite duquel il fut vaincu & dépoffédé par lui en 871, & remplacé par Willelme ou Guillaume, tige de la première race des comtes héréditaires de Lyon & de Forez.

On peut donc admettre comme probable que le comte Gérard Ier auroit donné le nom de fon comté de Rouffillon à une partie de celui de Vienne, lorfqu'il fut appelé à gouverner ce pays, & le confidérer comme tige de la maifon de Rouffillon dont il eft queftion.

Quoi qu'il en foit, les regiftres de la Chambre des comptes du Dauphiné font remonter la ligne non interrompue des feigneurs de Rouffillon (que quelques auteurs ont écrit Roffillon, du nom latin *Roffillione*) jufqu'à Guillaume, père de Gérard ou Girard, duquel étoit iffu Artaud, père d'Artaud II, qui eut pour fils :

Ve degré. — Artaud III, feigneur de Rouffillon. C'eft le premier qui foit venu, par titre, à la connoiffance de C. Le Laboureur, auquel on doit des documents précieux, quoique incomplets, fur cette maifon. Il eft connu par une fentence arbitrale rendue l'an 1215 par Renaud de Forez, archevêque de Lyon, entre le Chapitre de fon églife, d'une part, & Artaud de Rouffillon, Pons Charpinel & Hugues de Talaru, d'autre part. Cette fentence régloit les droits refpectifs des parties fur les feigneuries de Saint-Andéol (appartenant au Chapitre) & de Dargoire en Lyonnois, dont ces trois perfonnages étoient co-feigneurs. Artaud III époufa la fille de Pons de Glane (*de Glana*), qui lui porta en dot la feigneurie de Riverie. Il fut père de :

1° Artaud, qui fuit ;
2° Guy ou Guigues, archidiacre de l'églife de Lyon.

VIe degré. — Artaud IV (1), feigneur de Rouffillon, Riverie, Dargoire en partie, Civrieu, La Garde, & de divers ténements à Saint-Romain-en-Jarez. Il fut mis par fon père fous la tutelle de l'archevêque Renaud de Forez (d'après une charte de 1219). On croit qu'il époufa une fille de la maifon de Genève, par la raifon qu'Amé de Genève, évêque de Die, étant appelé, dans un titre, oncle d'Amédée de Rouffillon ci-après nommé, il eft préfumable qu'Artaud auroit époufé la fœur d'Amé, fille, dans ce cas-là, de Guillaume, comte de Genève, & de Marie ou Alix de La Tour. Ses enfants furent :

1° Guillaume, qui fuit ;
2° Aymar, archevêque de Lyon ;

(1) Artaud IV avoit un frère, fon aîné fans doute, nommé Gérard, lequel échangea avec lui en 1235 la feigneurie de Rouffillon contre celles de Peteau & de Montbreton en Bourbonnois. (*Archives du royaume*, regiftre 1361, page 987.)

3° Amédée, abbé de Savigny, puis évêque de Valence & de Die : ſa Vie, trouvée en manuſcrit par le P. Jean Colombi, a été publiée par lui dans ſes opuſcules imprimés à Lyon ;

4° Guigues, ſeigneur de Serrières, qui fut témoin de l'hommage rendu à l'archevêque de Vienne par Humbert Ier, ſeigneur de La Tour-du-Pin, dauphin de Viennois, en août 1283 ;

5° Arnaud, abbé de Savigny après Amédée ſon frère.

VIIe degré. — Guillaume, chevalier, ſeigneur de Rouſſillon, d'Annonay, Serrières, Riverie, Civrieu, La Garde, &c., acquitta le 6 novembre 1272 les frais funéraires de ſon père, montant à la ſomme de 5,000 livres viennoiſes. Il épouſa Béatrix de La Tour-du-Pin, fille d'Albert & de Béatrix de Coligny. Il teſta au mois d'août 1275, & mourut peu après ; car Béatrix étoit veuve, lors de la fondation faite par elle en 1280 de la chartreuſe de Sainte-Croix-en-Jarez. De ce mariage ſont iſſus :

1° Artaud V, ſeigneur de Rouſſillon, Annonay, &c., qui rendit hommage au comte de Forez en 1297 pour les châteaux de Miribel, de l'Aubeſpin, &c., qu'il avoit acquis d'Amé, comte de Savoye ; il épouſa Jeanne de Vergy, dame de Fontaine-Françoiſe, fille de Jean de Vergy & de Marguerite de Noyers : il n'en eut qu'une fille, Béatrix, mariée le 16 janvier 1304 à Aymar, ſeigneur de Breſſieu ;

2° Aymon, qui ſuit ;

3° Albert ;

4° Guillaume, prêtre ;

5° Gigonne ;

6° Thivêne ;

7° Béatrix, mariée à Gaudemar de Jarez, IIIe du nom, chevalier, ſeigneur de Saint-Chamond.

(Artaude de Rouſſillon, fille ſans doute de Guillaume & de Béatrix de La Tour-du-Pin, étoit veuve en 1290 d'Eſtienne d'Oingt (*de Yconio*), chevalier. A cette époque elle reconnut que les ſeigneuries de Saint-Forgeux, Châtillon-d'Azergues, Bagnols, &c., que tenoit ſon mari, appartenoient à Marguerite & Eléonore d'Oingt ſes filles, à condition qu'elle jouiroit de Bagnols ſa vie durant (1). Marguerite & Eléonore d'Oingt avoient été mariées le 28 décembre 1288, la première, dame de Saint-Forgeux, à Guy d'Albon, chevalier, ſeigneur de Curis ; la ſeconde, dame de Bagnols & de Châtillon-d'Azergues, à Guillaume d'Albon, chevalier, frère puîné de Guy). (Titres de la maiſon d'Albon.)

(1) *Archives du royaume*, regiſtre 1393, page 921.

VIIIe degré. — Aymon, ſeigneur de Rouſſillon, Annonay, Serrières, Riverie, &c., par la mort d'Artaud ſon frère aîné & en vertu de la ſubſtitution établie au teſtament de Guillaume, ſon père. Il épouſa Alix de Poitiers, fille d'Amé III, comte de Valentinois, & de Polie de Bourgogne, d'où :

1° Aymar, qui ſuit;
2° Guillaume, chanoine-comte de l'égliſe de Lyon, évêque de Valence, puis archevêque de Vienne;
3° Guillaume, ſeigneur d'Annonay en 1332;
4° Artaud, ſeigneur de Miribel, marié à Béatrix de Lavieu;
5° Jean, abbé de Saint-Claude;
6° Albert;
7° Marguerite, mariée en 1332 à Aymon, ſeigneur de Vireville;
8° Alix, mariée à Humbert VI, ſire de Villars;
9° Polie.

IXe degré. — Aymar, chevalier, ſeigneur de Rouſſillon, Annonay, Serrières, Riverie, &c., épouſa, premièrement vers l'an 1329, Jeanne de Forez, fille de Jean, comte de Forez, & d'Alix de Viennois, fille de Humbert Ier de La Tour-du-Pin, dauphin de Viennois. Elle mourut ſans lui laiſſer de poſtérité le 10 janvier 1333. Il y eut enſuite traité de mariage entre Aymar & Françoiſe de Culent (*de Culino*), fille de Guy de Culent; mais il n'y fut pas donné ſuite, car il épouſa en ſecondes noces, le 10 mai 1338, Béatrix de Rouſſillon ſa parente, fille de Girard de Rouſſillon, ſeigneur d'Anjo: il n'en eut pas d'enfants, non plus que d'Eſtiennette des Baux, fille de Hugues des Baux, comte d'Avelin, & de Jeanne d'Apcher, qu'il avoit épouſée le 29 novembre 1356. On apprend, par l'inventaire des titres de Forez, que ſes biens ayant été confiſqués par ſuite d'un acte de violence, le roi les lui reſtitua à condition qu'il remettroit la baronnie d'Annonay à la couronne, ce qu'il fit en janvier 1362. Il teſta la même année en faveur d'Alix de Rouſſillon, ſa ſœur, mariée à Humbert de Villars, & fit don perſonnellement à ce dernier de la ſeigneurie de Riverie; il mourut peu après, car Alix & Humbert entrèrent en poſſeſſion de ces biens & rendirent hommage au roi pour la baronnie d'Annonay en 1363. Alix mourut ſans enfants, après s'être ſubſtitué ſon mari, à la charge par ſes deſcendants de porter les armes de Rouſſillon.

Humbert de Villars-Thoire, marié en 1383 à Iſabeau de Harcourt, fille de Jean, comte de Harcourt, lui aſſigna pour douaire les ſeigneuries de

Rouſſillon, Annonay, Dargoire, Riverie, &c. Elle diſpoſa de ſes propres biens en faveur de Charles, duc de Bourbon, en 1441, & mourut le 16 avril de la même année (1).

La ſeigneurie de Rouſſillon fut érigée en comté par Louis XI, en 1465, en faveur de Louis légitimé de Bourbon, comte de Ligny, maréchal & ſénéchal de Bourbonnois, Forez & comté d'Auvergne, en le mariant avec Jeanne ſa fille naturelle, qu'il avoit eue de Marguerite de Saſſenage. Le comte de Rouſſillon, qui fut créé amiral de France en 1466, & en 1469 chevalier de Saint-Michel & lieutenant général en Normandie, fut père de Charles de Bourbon, comte de Rouſſillon, mort ſans poſtérité en 1510. Il eut pour héritière ſa ſœur aînée, Suzanne de Bourbon, qui porta les comtés de Rouſſillon & de Ligny à ſon premier mari, Jean de Chabannes, comte de Dammartin, père d'Antoinette & d'Avoye de Chabannes. Cette dernière vendit en 1532, avec Jean de Briſay ſon troiſième mari, le comté de Rouſſillon à Blanche de Tournon, veuve de Jacques de Coligny, ſeigneur de Châtillon-ſur-Loing, conſeiller & chambellan des rois Charles VIII & Louys XII, frère de Gaſpard de Coligny, maréchal de France & oncle de l'amiral de Coligny.

Le comté de Rouſſillon paſſa, par la mort ſans enfants de Blanche de Tournon, à Juſt IIe du nom, ſon neveu, baron de Tournon, chevalier de Saint-Michel, lieutenant général en Languedoc & ſénéchal d'Auvergne, & plus tard avec tous les biens de cette branche de la maiſon de Tournon dans celle de Rohan-Guéménée.

Branche des ſeigneurs d'Anjo, dont la jonction avec la ſouche principale eſt incertaine.

Guigues de Rouſſillon, chevalier, en émancipant ſon fils Girard, damoiſeau, ſeigneur d'Anjo, lui donna le château & la ſeigneurie de Grand-Mont (*Grandi Montis*) au diocèſe de Clermont, & la dîme d'Eſcotay en Forez, en 1316.

Le même Girard de Rouſſillon, ſeigneur d'Anjo, chevalier, obtint en 1331 une rente de 80 livres ſur le tréſor du duc de Bourbon; témoins: Guy, fils aîné du comte de Forez; Guillaume Flotte, ſeigneur de Revel; Hugues de La Palice, maréchal du Bourbonnois, chevaliers. Ce Girard fut père de Béatrix, mentionnée ci-deſſus. Robert de Rouſſillon, damoiſeau, fils de Girard, rendit hommage en 1332 du château & de la ſeigneurie de Veauche, donnée à ſon père en récompenſe de ſes ſervices.

(1) *Archives du royaume*, regiſtres 474, 1359 & ſuivants.

Girard de Rouſſillon, écuyer, ſans doute fils de Robert, fournit aveu en 1395 & 1410 pour les châteaux de Veauche en Forez & de Beaudéduit en Bourbonnois (1).

De La Mure s'eſt trompé en donnant pour armes à Aymar de Rouſſillon : d'or, à l'aigle de gueules. Ces armes, qui étoient celles du comté de Rouſſillon dans les Pyrénées, étoient reſtées à la branche des ſeigneurs d'Anjo, & l'archevêque étoit de la branche des ſeigneurs de Rouſſillon & d'Annonay.

Amédée & Adhémar de Rouſſillon, non cités dans cette notice, furent chanoines-comtes de l'égliſe de Lyon en 1391 & 1407. (Article de M. de C.).

DURGEL DE SAINT-PRIEST.

(Voir la généalogie à l'article d'Eſpinac).



Cinq points d'or, équipollés à quatre d'azur.

(1) *Archives du royaume*, regiſtres 463 & ſuivants.

XCIII.

DE TOROTE.



De gueules, au lion d'argent

RAOUL ou RODOLPHE (RADULPHUS), IIe de ce nom, eſt appelé par de La Mure, DE LA TORRETTE, maiſon dont je n'ai pu trouver aucune trace. Le *Gallia chriſtiana* le donne comme étant de la maiſon de Torote, & le P. Anſelme le fait figurer dans la généalogie de cette famille. Voici ce qu'il en dit :

« Raoul de Torote, mort avant 1289, archevêque de Lyon en 1284, tréſorier de l'égliſe de Meaux, étoit le troiſième fils de Jean III, ſeigneur de Torote, châtelain de Noyon, bouteiller de Champagne, & de Luce de Honnecourt. Cette famille remonte à Alleaume, fils de Wautier ou Gautier de Torote, qui ſouſcrivit en 1042, dans le monaſtère de Saint-Martin d'Eſpernay, à la donation faite par Foulques, archevêque d'Amiens, à Thibaut, comte de Champagne. Cette maiſon finit à Claude de Torote ou Tourotte, chevalier, ſeigneur-baron de Blazy, mort avant 1609. »

Raoul, qui étoit chanoine de Verdun, fut nommé au ſiége de Lyon par le pape Martin IV, à cauſe de la diviſion des ſuffrages du Chapitre. Il fut inſtallé le lundi après Noël de l'année 1284. Il avoit pris poſſeſſion l'année précédente par procuration paſſée à Guillaume d'Argenteuil, chanoine de Verdun, & à Henry de Sartines, chanoine de Saint-Juſt.

Il tint un concile provincial à Mâcon en 1286. Ayant eu des différends avec les habitants de Lyon au ſujet des droits temporels de ſon égliſe, il alla à ce ſujet à Paris, & y mourut le 7 avril 1287.

Après ſa mort, le Chapitre nomma Pierre d'Aouſte, archidiacre, iſſu des vicomtes d'Aouſte en Piémont; mais il mourut avant d'avoir ſes proviſions de Rome, & ſans avoir fait acte de poſſeſſion. Le ſiége fut vacant pendant

un an, & adminiſtré au nom de l'évêque d'Autun, Hugues d'Arcy (1), par Hugues de Vaudrey, official de Lyon.

Le ſuffragant de Raoul fut Hugues Seguin, dominicain, depuis cardinal, appelé Sevin par Poullin de Lumina & mis par quelques auteurs au nombre des archevêques, à cauſe du titre d'*Epiſcopus* qu'il prenoit comme ſuffragant.

Official en 1248: Henry de Sartines.

Hugues Seguin, originaire de Billom au diocèſe de Clermont en Auvergne, fut fait cardinal en 1291, du titre de Sainte-Sabine, évêque d'Oſtie & de Velletri, & mourut en 1328. Il y a une famille de ce nom en Bourbonnois mentionnée dans les Archives du royaume, regiſtres 458 & 1364. Frizon, dans le *Gallia purpurata*, lui donne pour armes : chappé d'azur ſur argent, l'azur chargé d'une quintefeuille du 2e émail, l'argent chargé d'un chien paſſant portant dans ſa gueule une torche enflammée; ſur le tout, une tige de lys & une palme en ſautoir. Ce ſont les armes de l'ordre de Saint-Dominique, dont il faiſoit partie. Meneſtrier, dans ſon *Uſage des armoiries*, dit qu'il a vu ſes armes ſculptées ſur ſon tombeau, & que c'étoient trois têtes de chien, 2 & 1 : ce qui indiqueroit une confuſion entre ce perſonnage & Hugues Aycelin de Montaigu, dont il ſera queſtion plus loin.

D'AOUSTE.



D'argent, au chef de gueules, au cotice de ſable brochant ſur le tout. — Cimier : une chouette d'or. — Supports : deux licornes d'argent. — Deviſe : TOUT EST ET N'EST RIEN.

La famille DE CHALANT, vicomtes D'AOUSTE, eſt de Savoye & remonte à Godefroy, ſeigneur de Chalant, vicomte d'Aouſte, vivant en 1220, qui épouſa Béatrix de Genève & fut père de :

Iblet de Chalant, qui épouſa l'héritière de Montjouët au val d'Aouſte, dont il eut Pierre de Chalant, prévôt de l'égliſe d'Aouſte, nommé archevêque de Lyon en 1333, & qui mourut en venant prendre poſſeſſion de ſon ſiége.

Un Pierre de Chalant étoit conſeiller de ville à Lyon au XIIIe ſiècle.

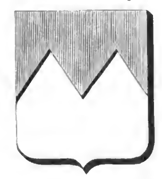
(1) Hugues d'Arcy : de . ... a trois chevrons. ..... de.. ..

Georges de Chalant, troifième fils d'Amé de Chalant & de Anne de La Palu, fut protonotaire apoftolique, prieur de Saint-Oyen-de-Joux & de Saint-Ours, chanoine-comte de l'églife de Lyon en 1480. Il brifoit fes armes d'une étoile d'or en chef fur le cotice. (Guichenon.)

On trouve dans le catalogue des comtes de Lyon les deux perfonnages fuivants, dont Guichenon ne parle pas :

1° Boniface d'Aoufte, en 1284;
2° Pierre d'Aoufte, en 1318.

DE VAUDREY.



Coupé emmanché de gueules & d'argent.

VAUDREY eft une maifon de Franche-Comté, dont la devife : *J'ai valu, vaux & vaudrai*, n'eft autre chofe que le nom de trois feigneuries qu'elle poffédoit.

XCIV (1).

JEAN III[e] de ce nom, d'une famille inconnue. Son exiftence n'eft révélée que par un acte rapporté par Paradin, contenant une tranfaction paffée en 1289 avec Guichard de Beaujeu, & où il prend la qualité d'archevêque. Il eft omis par le *Gallia chriftiana* & par Dutems.

(1) Le LXXXVIII[e] felon Severt.

XCV.

DE GOTH.



D'or, à trois fafces de gueules.

BERALD ou BERAUD, DE GOTH, DE GOUTH ou DE GUOT, fils de Bérald, feigneur de Wilandra ou Willandrault au diocèfe de Bordeaux, & de Ide de Blanquefort; fut élu archevêque de Lyon en 1289, nommé en 1294 cardinal d'Albano par le pape Céleftin V, remplit les fonctions de légat en France fous Boniface VIII, & mourut le 27 juillet 1297. Son frère Bertrand de Goth fut d'abord fon vicaire général en 1289, puis archevêque de Bordeaux, élu pape & couronné à Lyon fous le nom de Clément V.

La maifon de Goth venoit des comtes d'Aftarac en Gafcogne, que quelques hiftoriens croient iffus des cadets des anciens rois de Navarre. Elle s'éteignit en la perfonne de Jean-Baptifte Gafton de Goth, marquis de Rouillac, maréchal-de-camp des armées du roi, plus connu fous le nom de duc d'Epernon qu'il prit à la mort de fon père, & qui mourut fans enfants mâles en juin 1690. (La Chefnaye des Bois.)

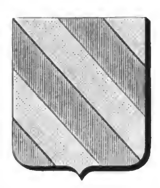
Béraud eut pour official Gauchet de Changy, adminiftrateur de l'églife de Lyon en 1294, cité par Le Laboureur dans la généalogie de la maifon de Varennes.

Il exiftoit dans la facriftie de l'églife des Jacobins, à Clermont, une épitaphe d'Hugues Aycelin, dominicain, né à Billom en Auvergne, mort en 1297, où il eft qualifié d'archevêque de Lyon. Le *Gallia chriftiana* croit que c'eft une erreur; Poullin de Lumina prétend que cette épitaphe doit fe rapporter à Hugues Seguin, né auffi à Billom.

La maifon Aycelin de Montaigu a fourni à l'églife de Lyon un chanoine-comte, Gilles Aycelin, depuis évêque de Lavaur. Ses armes étoient : de fable, à trois têtes de lion arrachées d'or, lampaffées de gueules.

XCVI & XCVII.

DE VILLARS-THOIRE.



Bandé d'or & de gueules de ſix pièces. — Cimier : un taureau ailé d'or. — Tenants : deux ſauvages portant la bannière de Villars. — Cri : VILLARS. — L'ancienne maiſon de Villars avoit pour cimier & ſupports des autruches d'or.

HENRY DE VILLARS, fils d'Eſtienne II, ſire de Thoire & de Villars en Breſſe, & de Béatrix de Faucigny, fut chanoine-comte de l'égliſe de Lyon en 1270, chamarier & prévôt en 1290, nommé archevêque en 1296. Il aſſiſta en 1297 à la canoniſation de ſaint Louys & fit la levée du corps de ce roi à Saint-Denys, comme primat des Gaules. Il tint en 1299 un concile provincial à Anſe, & mourut à Rome le 18 juillet 1301. Il fut remplacé par

LOUYS DE VILLARS ſon petit-neveu, fils d'Humbert IV, ſire de Thoire & de Villars, & de Béatrix de Bourgogne, petit-fils d'Eſtienne II. Il fut élu par le Chapitre en 1301 & ſacré en 1302, ſon élection ayant été confirmée par le pape Boniface VIII. En 1303, il établit les Carmes à Lyon. En 1304, il autoriſa la fondation de l'abbaye des dames de la Déſerte. Il érigea auſſi en collégiale l'égliſe de Saint-Nizier, & obtint de Philippe-le-Bel une charte portant confirmation du comté de Lyon en la perſonne des archevêques & des chanoines. Ce fut ſous ſon adminiſtration, & en 1305, que fut ſacré à Lyon le pape Clément V, frère de Béraud de Goth. Il mourut le 4 juillet 1308, & fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Claude.

Vicaire général : André Baudoin.

Suffragant : Hugues, évêque de Tabarie ou de Tibériade (1308).

La maiſon de Villars en Breſſe ſe fondit dans celle de Thoire au commencement du XIIIe ſiècle, par le mariage d'Agnès, dame de Villars & du Chaſtelard, avec Eſtienne, ſire de Thoire.

On trouve dans la Chronique de Saint-Bénigne de Dijon, que vers l'an 709 le roi Childebert *euſt guerre* contre un ſeigneur de Villars, prince

bourguignon. La généalogie de cette maison ne remontoit néanmoins d'une manière certaine qu'à Eſtienne de Villars, vivant en 1030.

Ulrich ſon petit-fils, vivant en 1130, eut de ſa femme Poncie de l'Iſle :

1° Ulrich de Villars, chanoine de l'égliſe de Lyon en 1173;

2° Eſtienne, vivant en 1231, lequel n'eut qu'une fille, Agnès, mariée à Eſtienne de Thoire.

L'origine de la maiſon de Thoire eſt obſcure; on croit qu'elle deſcendoit des anciens ſeigneurs de Faucigny. Cette famille eut par la ſuite une place de chanoine d'honneur héréditaire de l'égliſe de Lyon, affectée au poſſeſſeur de la terre de Villars.

Sa généalogie certaine remonte à Hugues de Thoire, vivant en 1110. On trouve

Au VI[e] degré : Ponce de Thoire, chanoine de l'égliſe de Lyon, évêque de Mâcon vers 1174, fils de Humbert I[er] & d'Alix de Coligny; mort en 1220.

Au VIII[e] degré : Jean de Villars-Thoire, chanoine & chamarier de l'égliſe de Lyon, frère de Louys, archevêque de cette ville; mort le dernier jour d'octobre 1322.

Au IX[e] degré : Henry de Villars-Thoire, chanoine de l'égliſe de Lyon vers 1274, évêque de Viviers & de Valence, archevêque de Lyon, dont on verra l'article plus loin; & ſon frère Louys de Villars, chanoine, archidiacre & doyen de Lyon, évêque & comte de Valence & de Die, en 1361; mort en 1377.

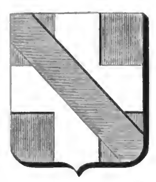
Au X[e] degré : Marguerite de Villars-Thoire, prieure du couvent de la Chana à Lyon le 25 mars 1429, fille de Jean de Villars, ſeigneur de Montellier, & d'Agnès de Montagu.

Et en 1084 : Gladin de Villars, chanoine-comte de l'égliſe de Lyon.

La maiſon de Villars-Thoire finit à Humbert VII, mort ſans poſtérité en 1424. (Voir Guichenon & La Cheſnaye des Bois.)

XCVIII.

DE SAVOYE.



De gueules, à la croix d'argent, brifé d'une bande d'azur fur le tout.

PIERRE DE SAVOYE, III[e] du nom de Pierre, fils de Thomas III, comte de Maurienne & de Piémont, & de Guye de Bourgogne, fut d'abord doyen de Salisbury en Angleterre, chanoine-comte de l'églife de Lyon, doyen en 1304, & nommé archevêque en 1308.

Pierre remit au roi en 1312 la juftice temporelle de Lyon, qui lui fut rendue en 1320 par Philippe-le-Long. Ce fait, néanmoins, fut l'origine de l'exercice de la juftice royale dans cette ville.

Ce fut de fon temps, en 1316, que Hugues d'Eufe de Cahors fut confacré comme pape fous le nom de Jean XXII dans l'églife de Saint-Jean de Lyon. En 1327 il fit la confécration de l'églife des Cordeliers, agrandie par les libéralités de Jacques de Grôlée. Il mourut au mois de novembre 1332, & fut inhumé à Saint-Juft. C'eft à cette époque que la maifon de Savoye commença à porter fes armes, de gueules à la croix d'argent, que l'archevêque brifa d'une bande d'azur, comme puîné.

Après fa mort, Pierre de Chalant, prévôt de l'églife d'Aoufte, fils d'Iblet de Chalant, vicomte d'Aoufte, fe trouvant muni d'une réfignation en fa faveur, fe hâta de la faire admettre; mais il mourut avant d'avoir pris poffeffion.

Suffragant : Hugues, probablement le même que le précédent.

XCIX.

DE SURE.



D'argent, au lion de fable; l'écu femé de billettes de même.

GUILLAUME DE SURE, fils de Guillaume, chevalier, feigneur de Sure en Breffe (1), fut chantre de l'églife de Lyon en 1308, archidiacre en 1327, élu archevêque en 1332, & facré au mois de janvier 1333. En 1335, il confia l'adminiftration de l'hôpital du pont du Rhône à quelques habitants; en 1336, il confirma les priviléges des bourgeois de Lyon. Il mourut le 20 feptembre 1340.

Sa famille a fourni au Chapitre de Lyon :

Odet de Sure, chanoine-comte en 1193;
Béraud, id. en 1307.

Il n'exifte que de rares documents fur cette famille; Guichenon en dit peu de chofe. Guillaume de Sure, chevalier, rendit hommage en 1299 au fire de Thoire & de Villars pour fa maifon-forte de Sure. Il fut père de Hugues de Sure, chevalier, vivant en 1329, & de Guillaume de Sure, archevêque de Lyon. Hugues époufa Clémence d'Hyères, fille de Hugues d'Hyères, chevalier, qui lui apporta la feigneurie du Chaftelard de Luyre. Antoine de Sure, dit le Galois, un de fes defcendants, ayant confpiré contre Amé VII, duc de Savoye, fon fouverain, vit fes biens confifqués. La feigneurie de Sure fut inféodée à Guillaume de Bolomier, grand chancelier de Savoye, en 1439. Celle du Chaftelard refta dans le domaine des ducs de Savoye jufque vers l'an 1460 que Louys, duc de Savoye, l'échangea avec Antoine de Daniel contre la feigneurie de La Tour de Journeufe en Breffe.

Guy de Sure, vivant en 1220, fut abbé d'Ambronay.

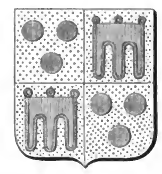
Jean de Sure fut archidiacre de l'églife de Lyon; fa fœur Marguerite, vivante en 1313, fut la feconde femme d'André d'Albon, feigneur de Curis.

(1) Sure eft un château près de Bourg, paroiffe de Saint-André-de-Corcy.

Official : Guillaume du Bourg, chanoine de Mâcon.
Chabert Hugon, docteur ès lois, obéancier de Saint-Juſt.

C.

D'AUVERGNE DE BOULOGNE.



Ecartelé ; au 1 & 4, d'or à trois tourteaux de gueules 2 & 1, qui eſt de Boulogne ; au 2 & 3, d'or au gonfanon de gueules frangé de ſinople, qui eſt d'Auvergne.

GUY D'AUVERGNE dit DE BOULOGNE, fils de Robert VII, comte d'Auvergne & de Boulogne (1), & de Marie de Flandres ſa ſeconde femme (2), étoit l'oncle maternel du roi Jean & de l'antipape Robert de Genève (Clément VII). Il fut archidiacre de Flandres, doyen de Saint-Martin de Tours en 1333, élu archevêque de Lyon le 26 octobre 1340, créé cardinal du titre de Ste-Cécile par Clément VI le 20 ſeptembre 1341, enſuite de quoi il ſe démit de ſon archevêché & ſe retira à Rome, où il fut nommé cardinal-évêque de Porto.

Il fut envoyé en qualité de légat vers le roi de Hongrie en 1349, député en 1358 par le Pape, pour traiter de la paix entre les rois de France & d'Angleterre. En 1359 il alla en Eſpagne pour accommoder les différends entre les rois de Caſtille & d'Aragon. Il y retourna en 1372, envoyé par le pape Grégoire XI, & y mourut à Lérida en 1373, revêtu de la qualité de légat apoſtolique.

Il eut pour ſuffragant & vicaire général Barthélemy de Boſcario, licencié ès lois & abbé d'Ainay.

(1) Robert VII étoit fils de Robert d'Auvergne & de Beatrix de Montgoſcon, fils de Robert d'Auvergne & de Léonor de Baffie.

(2) Sa première femme étoit Blanche de Clermont.

CI.

DE VILLARS-THOIRE.



Bandé d'or & de gueules de ſix pièces, briſé d'une croix de Saint-Maurice au pied fiché d'azur.

HENRY DE VILLARS, fils d'Humbert V, ſire de Thoire & de Villars en Breſſe, & d'Eléonore de Beaujeu, fut d'abord ſacriſtain & chamarier de l'égliſe de Lyon, évêque de Viviers en 1333, lieutenant général du Dauphiné en 1335, évêque de Valence & de Die en 1336, & élu archevêque de Lyon le 7 novembre 1342. Il fut inſtallé en janvier 1343. Il mourut le 25 novembre 1354 & fut inhumé dans la chapelle de Sainte-Magdeleine, qu'il avoit fait conſtruire dans l'égliſe de Saint-Jean.

¶ Samuel Guichenon a donné de très amples renſeignements ſur cette maiſon de Villars-Thoire qui occupe une place ſi importante dans l'hiſtoire des provinces de Breſſe & Bugey. Ses armes ſont placées dans l'égliſe de Saint-Nizier de Lyon, au-deſſus du pilier qui eſt à l'angle du tranſept du nord, faiſant face à l'autel majeur. De l'autre côté ſont les armes de Pierre de Savoye.

On voit encore aux nervures de la grande nef les écuſſons des archevêques *de Semur*, *de Talaru* & *de Sure*. (Voir l'explication des ſignes héraldiques qui ornent cette égliſe, que j'ai donnée dans la *Gazette de Lyon* des 25 & 28 mai 1847. M. DE V.)

CII.

SACHETTI.



D'argent, à trois bandes de fable.

RAIMOND SACHETTI (*vel* SAQUETI, SEQUETI, & *a* SEQUELLA, *fed verius* SAQUET (*Gallia chriftiana*); fut, felon de La Mure, confeiller au parlement de Paris en 1331, évêque de Thérouanne en 1346, nommé archevêque de Lyon le 27 avril 1355, & mourut en 1358 (1).

Il eut pour vicaire général Jean de Rebé.

(1) Le feul ouvrage qui donne les armes de ce prélat eft un Armorial manufcrit du Chapitre de Saint-Jean, appartenant à M. Boué, curé d'Ainay, & venant de M. Defchamps de Meffimieux, chanoine de cette eglife. Cet Armorial le met fous le nom de Sachetti & lui donne les armes ci-deffus, qui font celles d'une famille florentine du même nom dont il y a eu un cardinal en 1640. L'Armorial des comtes de Lyon, appartenant a M. Cofte, & celui des archives de la ville, n'en font pas mention. On ne le trouve pas non plus, malgré l'indication de de La Mure, dans les liftes du parlement de Paris données par Chevillard & L'Hermitte.

Dans l'ouvrage de Jean dû Tillet fieur de La Buffière, fecrétaire du roi & greffier du parlement (Paris, 1607), intitulé *Recueil des rangs des grands de France*, page 45, fe trouve une lifte des feigneurs qui furent préfents au Louvre le *mercredy devant Pafques fleuries*, 1331. Parmi eux y figure *M. Raymond Saquet*; mais on ne le trouve pas dans la lifte des officiers du parlement de l'année 1344, fous Philippe de Valois, donnée par le même auteur.

De La Mure s'eft trompé en difant que du Tillet cite cet *archevêque* comme ayant été membre du parlement en 1331. Il aura probablement confondu cette lifte avec celle de 1344

Il exifte aux archives de la prefecture du Rhône un doffier qui, d'après un catalogue ancien, devoit contenir un acte de *Raymond Saquet*, archevêque de Lyon, & qui auroit pu jeter quelque lumière fur l'origine de ce prélat. Monfieur l'archivifte a fait obligeamment pour moi la recherche de ce doffier; mais il s'eft trouvé vide de la pièce, laquelle aura probablement été perdue ou enlevée aux époques de troubles.

Meneftrier, dans fon Hiftoire confulaire (page 487), dit egalement qu'il fut confeiller au parlement, & qu'en cette qualite il rapporta les lettres de Philippe de Valois en faveur de *Philippe de Chauviré*, bailly de Mâcon, pour unir fa charge à celle de gardiateur de Lyon. Il ajoute avoir vu fur un acte de ce prélat fon contre-feel marqué de la figure d'un lion ayant pour cimier un bufte mitré, & il met fa mort en l'année 1357. Ce lion étoit-il le lion de la ville ou les armoiries de l'archevêque, c'eft ce que le favant jéfuite, fi verfé dans la fcience du blafon, n'expliqua pas.

Il y avoit à Lyon, en 1781, un Sachetti, baron de Sandriny, poffeffeur d'une bibliothéque remarquable, qui fut vendue par l'entremife du libraire Los-Rios.



DE REBE. (Lyonnois, Forez & Beaujolois.)



D'or, à trois merlettes de fable.

La maifon de REBE-FAVERGES s'eft formée de l'agrégation fucceffive de quatre familles, celles de Rebé, de Malvoifin ou Mauvoifin, de Merle & de Faverges. Son blafon fe compofe des armes de trois de ces familles; car Rebé-Faverges portoit écartelé : au 1 & 4, d'or à trois merlettes de fable, qui eft de Merle-Rebé; au 2 & 3, d'or à la fafce ondée de gueules, qui eft de Mauvoifin; & fur le tout, de gueules à trois chevrons d'argent, qui eft de Faverges.

Première race. — La première race, qui eft celle des Mauvoifin, commence à Pierre de Mauvoifin qui époufa Maurine de Rebé & fut père de :

1° Péronin;
2° Hélie;
3° Alix, qui époufa le fire de Rochefort;
4° Renaude;
5° Ifabelle, religieufe à Tourcieu;
6° Béatrix, id. id.

IIe degré. — Péronin de Mauvoifin fut père de :

1° Hugonin;
2° Péronin.

IIIe degré. — Hugonin fut père de

IVe degré. — Pierre de Mauvoifin qui époufa Catherine de Meyzé, & fut père de :

1° Humphroy;
2° Guiburge, religieufe de Beaulieu;
3° Ifabeau, mariée à Arthaud de Varennes.

Ve degré. — Humphroy de Mauvoifin époufa Ancelize, & fut père de

VIe degré. — Pierre de Mauvoifin qui époufa Jeanne de Saint-Romain, & fut père de :

1° Jean;

2° Pierre;
3° Jacques, abbé d'Ambournay;
Et cinq autres enfants, entre lefquels étoit Françoife qui époufa Antoine Merle ou Le Merle.

VIIe degré. — Pierre de Mauvoifin époufa Béatrix de Chartres; n'en ayant pas eu poftérité, il laiffa fon hoirie à fa fœur Françoife, femme d'Antoine Merle.

Seconde race, des Le Merle ou Merle, originaires de la principauté de Dombes.

Ier degré. — Guillaume Merle ou Le Merle, marié en 1270, fut père de :
1° Philippe;
2° Agnès.

IIe degré. — Philippe Le Merle époufa Jeanne de La Franchife, & fut père de :
1° Hugonin;
2° Anthelme;
3° Perceval;
4° Françoife;
5° Simonne.

IIIe degré. — Perceval Merle époufa Agnès de Charioule, & fut père de :
1° Jean;
2° Françoife;
3° Guillaumette;
4° Guillaume, moine d'Ainay.

IVe degré. — Jean Merle époufa Marguerite-Françoife N..., & n'en eut qu'une fille.

Remontons au IIIe degré :

IIIe degré. — Hugonin Merle, frère de Perceval, époufa Jeanne du Puy, & fut père de

IVe degré. — Antoine Merle, qui époufa Françoife-Ancelize de Mauvoifin, & fut père de :
1° Louis;
2° Antoine, qui époufa Marguerite, fille de François Marefchal;
3° Jean.

Ve degré. — Louis Merle époufa Ancelize de Chenevoux, & fut père de :
1° Philibert, qui époufa Charlotte d'Ars;
2° Bertrand, qui époufa Catherine de Saconnins;
3° Guillaume, qui époufa N. de Pravieux de la Buffière;

4° Claudine, qui époufa Jean de Faverges;
5° Jean, abbé de Cruas.

Voir Le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe*. La généalogie des Le Merle eft affez embrouillée, & ne s'accorde pas en tous points avec celle que nous donnons d'après le manufcrit de Louvet.

Troifième race. — La maifon de Faverges, que les uns prétendent être originaire du Dauphiné, les autres de Savoye, par la feule raifon peut-être qu'il exifte dans ces deux pays des localités de ce nom, étoit établie en Lyonnois à une époque fort reculée. On trouve en effet un Robert *de Fabriciis* (de Faverges), prêtre du diocèfe de Lyon, qui fit en 1237 avec Guy, comte de Forez, l'échange d'une maifon à Montbrifon (*Arch. du roy.*, regiftre 1400).

En 1262, Michel *de Fabriciis* étoit veuf d'Antoinette de Chaponay.

Depuis cette époque jufqu'au commencement du XVe fiècle, on ne connoît aucun document fur ceux de ce nom; ce n'eft qu'alors que plufieurs titres établiffent le commencement de la généalogie non interrompue de Faverges.

Cette généalogie commence à Guillaume de Faverges, lequel époufa Catherine qui étoit, felon Le Laboureur, de la maifon de Varennes en Lyonnois. Il fut père de :

1° Soffrey, qui fuit;
2° Aymard, qui tefta en 1421 en faveur de fon frère ainé & voulut être inhumé dans le tombeau de la famille, en l'églife de l'abbaye de Savigny;
3° Philippe, religieux de Savigny, prieur & feigneur haut-jufticier de Courzieu, puis religieux & infirmier de l'Ifle-Barbe en 1450;
4° Ifabeau, qui époufa Eftienne de Fanerieux, damoifeau, de la paroiffe de Meffimieux en Lyonnois.

IIe degré. — Soffrey de Faverges, damoifeau, feigneur du Breuil en Lyonnois (terre que les titres du temps prouvent être un ancien héritage de famille), fut inftitué héritier univerfel par Aymon de Varennes, feigneur de Cendars en Lyonnois, fon oncle maternel, felon Le Laboureur. Il époufa, le 13 novembre 1421, Artaude, fille de Philippe de Tholigny, chevalier, feigneur de Saint-Marcel-de-Félines en Forez (terre qui entra plus tard par alliance dans la maifon de Talaru). Il fut père de :

1° Antoine;
2° Guillaume;
3° Marguerite;

4° Béatrix;
5° Catherine;
6° Jeanne;
7° Sibille.

III° degré. — Antoine de Faverges époufa Anne de Sainte-Colombe, & fut père de :

1° Jean, qui fuit;
2° Hugues, qui fut moine.

IV° degré. — Jean de Faverges époufa Claudine Le Merle de Rebé, & fut père de

V° degré. — François de Faverges, feigneur du Breuil & de Cendars, qui époufa Marie de Buffeul. Il fut inftitué héritier univerfel par Jean Merle, abbé de Cruas, feigneur de Rebé en Beaujolois & de Chenevoux en Forez, fon oncle maternel, à la condition de porter, lui & fa poftérité, le nom & les armes des Merle de Rebé. Il fut père de :

1° Jean, qui n'eut pas de fuite;
2° François, qui fuit, lequel commença à éteindre le nom de Faverges pour prendre celui de Rebé;
3° Hugues, moine;
4° Jean, id.;
5° Jacques;
6° Anne, qui époufa N..... Godon, confeiller au parlement de Dombes;
7° Françoife, religieufe;
8° Jeanne, id.;
9° Claudine, prieure d'Alix.

V° degré. — François de Rebé époufa Archangèle de Ronchevol, fille d'Antoine, chevalier, feigneur de Pramenoux, & de Françoife de Maucreux, dame de Villepêque près Corbeil en Brie. Il fut père de :

1° Claude, qui fuccéda à fon coufin Jean, fils de François, mort fans avoir poftérité de fa femme Jeanne d'Auxerre, fœur utérine du feigneur de Rochebonne;
2° Jacques, feigneur de Genouilly;
3° Antoinette, qui époufa N. de Gilbertès, feigneur de Viffac;
4° Hugues, prieur de Mongon;
5° Marie;
6° Jeanne, religieufe à Alix.

VIe degré. — Claude de Rebé-Faverges acheta les feigneuries de Thizy & d'Amplepuis; il époufa Jeanne de Meyzé, dame de La Gardette, dont il eut douze enfants, entre autres :

1° Zacharie-François, comte de Lyon;
2° Jean, prieur de Thizy;
3° Antoine, commandeur de l'ordre de Malte;
4° Claude, archevêque de Narbonne;
5° Sibille, femme de N. de La Grange;
6° Galande, femme de N. des Prés.

Claude de Rebé, reçu chanoine-comte de Lyon en 1620, mort le 16 mars 1659, fut archevêque de Narbonne, confeiller & miniftre d'Etat, commandeur du Saint-Efprit, préfident des Etats généraux du Languedoc.

VIIe degré. — Zacharie de Rebé-Faverges époufa Ifabeau Popillon (Bourbonnois), & fut père de :

1° Claude, grand célérier de l'abbaye de Savigny;
2° Philibert, qui fuit;
3° François, chanoine-comte & archidiacre de l'églife de Lyon, prévôt de Saint-Pierre, abbé de Jars & de Neuilly;
4° Jeanne, religieufe.

VIIIe degré. — Philibert de Rebé-Faverges époufa Marie d'Albon, dont il n'eut pas d'enfants; & en fecondes noces, Diane d'Apchon de Saint-André, dont il eut

IXe degré. — Claude, marquis de Rebé, lequel époufa Jeanne d'Albret, fille de Henry d'Albret, baron de Mioffens & de Pons, comte de Marennes, feigneur de Coaraze en Béarn, & d'Anne de Pardaillan, fœur de Céfar-Phébus d'Albret, maréchal de France, & iffue d'une branche cadette des rois de Navarre. Il fut père de

X^e^ degré. — Claude-Hyacinthe de Rebé, chevalier, marquis d'Arques en Languedoc, baron d'Amplepuis en Beaujolois, vivant à la fin du XVIIe fiècle.

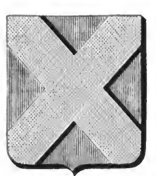
Claude de Rebé, chanoine-comte de l'églife de Lyon en 1601, étoit fils de Claude & de Marie d'Allègre.

Jacques de Rebé, chanoine-comte de l'églife de Lyon en 1598, étoit frère de François de Faverges.

François de Faverges, chanoine-comte de l'églife de Lyon en 1584, étoit fils de Claude & de Jeanne de Meyzé.

CIII.

DE TUREY.



De gueules, au fautoir d'or.

GUILLAUME DE TUREY ou DE THUREY, IIe du nom de Guillaume, doyen de l'églife de Lyon, fut nommé archevêque en 1357 ou 1358. Il fit de grandes libéralités aux reclufcries qui étoient fort nombreufes en ce temps-là, & mourut le 12 mai 1365. Il fut enterré à Saint-Jean, où l'on voit fes armes fur plufieurs vitraux.

Lambert de THUREY, chevalier epousa Briande ADHEMAR dame de Beyre
Amaury de THUREY seneschal de Provence 1247
Jean de THUREY templier & tresorier du Temple à Paris

La maifon de Thurey, de la Breffe chalonnoife, a fourni à l'églife de Lyon les chanoines-comtes fuivants :

Renaud, en 1349;
Pierre, en 1369; custode, maître des requêtes de Charles VI en 1382, évêque de Maillezais, cardinal en 1385, légat & gouverneur d'Avignon en 1409, fils de Simon de Thurey lequel vivait avec sa femme Sérène de Rochefort en 1339.
Philippe, en 1371;

Et les abbeffes de Saint-Pierre :

Huguette de Thurey, en 1364;
Agathe de Thurey, fille de Gafpard de Thurey, fénéchal de Lyon, nièce de Philippe de Thurey, archevêque de Lyon, & de Pierre de Thurey. 1380.

Nous ne poffédons pas de documents étendus fur cette famille. Dans les regiftres des archives du royaume, on trouve que Girard de Thurey le Jeune, chevalier, feigneur des Noyers, & Aymard de Thurey fon fils, damoifeau, fournirent aveu pour le château & feigneurie de Morillon en préfence de Philippe, chantre de l'églife de Lyon. Ce Girard eft probablement le même qui époufa Gillette de Coligny, fille de Jean & de Marie de Vergy, veuve de Jean de Saint-Amour, dont il eut Catherine de Thurey, mariée à Jacques de La Beaume-Montrevel, grand-maître des arbalétriers de France.

Après le décès de Guillaume, le Chapitre fit trois éleƈtions pour le remplacer. Il nomma 1° Jacques de Coligny, chantre de l'églife; 2° Jean de Talaru, qui fut archevêque plus tard; 3° Charles d'Alençon, qui fut préféré aux deux autres, à la prière de Charles V, roi de France, fon coufin.

DE COLIGNY.



De gueules, à l'aigle d'argent becquée, membrée & couronnée d'azur (*alias* d'or). — Cimier : une aigle naiffante de même. — Supports : deux lévriers d'argent accolés de gueules. — Devife : JE LES ESPREUVE TOUS.

La maifon DE COLIGNY, originaire de la Breffe chalonnoife, tire fon origine des comtes de Bourgogne & a été fouveraine du Revermont. Elle remonte à Manassès de Coligny, qui époufa Adélaïs, fille d'Amédée II, comte de Maurienne; &, fuivant quelques auteurs, à Hubert de Coligny, qui fuivit Conrad III en Terre-Sainte & fonda en 1131 l'abbaye du Miroir en Breffe. Elle a fourni à l'églife de Lyon les perfonnages fuivants :

1° Guillaume de Coligny, chanoine-comte de Saint-Jean, mort le 16 juillet 1213, fils de Guerric Ier & d'Alix de Commercy;

2° Guillaume, abbé de l'Ifle-Barbe, mort en 1240, fils de Humbert III & d'Alix de Broyes;

3° Simon, chanoine de Saint-Jean en 1363;

4° Jacques ci-deffus nommé, mort le 14 novembre 1372, fils de Jean Ier & de Jeanne de La Roche de Vanel;

5° Antoine, chanoine de Saint-Jean & de Saint-Juft, qui tefta le 28 décembre 1402 : il étoit fils de Jean II & de Marie de Vergy;

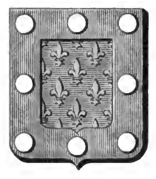
6° Jean, chanoine de Saint-Jean en 1438;

7° Jean, chanoine de Saint-Jean, mort le 27 avril 1460, fils de Jacques Ier & de Huguette de La Beaume.

¶ Voir les généalogies de cette famille par du Bouchet, le P. Anfelme & Guichenon.

CIV.

D'ALENÇON.



Semé de France, à la bordure de gueules chargée de huit befants d'argent.

CHARLES D'ALENÇON, fils de Charles Ier de Valois, comte d'Alençon & du Perche, & de Marie d'Efpagne (1), de l'ordre des Dominicains, nommé archevêque de Lyon le 13 juillet 1365. Il eut de longs démêlés avec Archambaud de Comborn, fénéchal de cette ville, qu'il vouloit expulfer du palais de Roanne. Il mourut le 5 juillet 1375, au château de Pierre-Scize, appartenant pour lors aux archevêques.

Official général : Martin de L'Orme, facriftain de Saint-Nizier, nommé en 1367.

(1) Charles Ier, comte d'Alençon, étoit fils de Charles de Valois & de Marguerite de Sicile. Charles de Valois étoit fils de Philippe-le-Hardi, roi de France, & d'Ifabelle d'Aragon. Philippe-le-Hardi étoit fils de faint Louys & de Marguerite de Provence.

CV.

DE TALARU.



Parti d'or & d'azur, au cotice de gueules brochant fur le tout.

JEAN DE TALARU, IV[e] du nom de Jean, fils de Mathieu de Talaru, cuftode, puis doyen de l'églife de Lyon, obéancier de Saint-Juft. Déjà nommé archevêque après la mort de Guillaume de Thurey, il fut réélu & promu en 1376 (ou, felon Dutems & Le Laboureur, le 29 juillet 1375). Cette même année il tint un concile provincial à Lyon. L'antipape Clément VII (Robert de Genève) le nomma cardinal en 1389. Par cette promotion le fiége de Lyon devint vacant, & fut rempli par Philippe de Thurey. Il mourut le 24 feptembre 1393, & fut enterré à Saint-Jean. Il avoit fondé à Lyon le prieuré de la Chana.

Official : Mathieu de Marcilly, doyen de l'églife de Montbrifon, nommé le 19 feptembre 1383.

La maifon de Talaru eft une des plus anciennes du Lyonnois & du Forez, & auffi l'une des plus illuftres. On ne fait fi elle a pris fon nom du fief de Talaru en Lyonnois qui paffa à la fin du XIII[e] fiècle dans la maifond'Albon, ou fi ce fut elle qui donna le nom au fief.

Le premier de ce nom qui foit connu eft Ponce de Talaru, prieur de Rendans en Forez, vivant en 1121. Il étoit oncle de Guy de Talaru, facriftain de l'églife de Lyon, qui en cette qualité fut l'un des arbitres entre l'archevêque de Lyon & le comte de Forez en 1167, & depuis fut fénéchal de l'églife.

Hugues, chevalier, feigneur de Talaru, co-feigneur de Dargoire en Lyonnois avec Artaud de Rouffillon & Pons Charpinel, partit pour la Terre-Sainte lors de la troifième croifade avec deux écuyers, Guichard Charpin & Geoffroy de Chameyré, & fe trouva au fiége d'Acre en 1191. Il vivoit

encore en 1215, & doit être confidéré comme la fouche de cette maifon qui s'eft divifée en deux branches à la fin du XIVe fiècle.

Première branche, des feigneurs de La Grange, Noailly & La Ferrière.

Ier degré. — Hugues de Talaru, vivant en 1215, père de

IIe degré. — Girard de Talaru, chevalier, feigneur de Talaru, vivant en 1250, père de :

1° Jean;
2° Itier de Talaru, abbé de Savigny.

IIIe degré. — Jean de Talaru, chevalier, vivant en 1285, époufa Marguerite Mauvoifine (probablement de la famille de Mauvoifin dont il eft queftion à l'article de Rebé), d'où :

1° Pons de Talaru, moine de Savigny, prieur d'Ainay;
2° Mathieu;
3° Catherine, femme de Guillaume de Varey.

IVe degré. — Mathieu de Talaru, chevalier, époufa Agnès . . . , d'où :

1° Hugues;
2° Philippe, chanoine & facriftain de l'églife de Lyon en 1349, doyen de Chartres;
3° Jean, archevêque de Lyon;
4° Zacharie, moine de l'Ifle-Barbe, prieur de Salon;
5° Catherine, femme de Guichard de Thélis;
6° Marguerite de Talaru, religieufe de Bonlieu en Forez;
7° Alix de Talaru, prieure de Doirieu;
8° Béatrix de Talaru, religieufe d'Alix en Lyonnois.

Ve degré. — Hugues de Talaru, chevalier, feigneur de La Grange & de Noailly, marié à Béatrix Charpinelle, dame de Civenc en Forez, dont il eut :

1° Mathieu;
2° Hugues;
3° Catherine, mariée à Guillaume de Franchelins;
4° Hélénon, mariée à Jean de Varennes, feigneur de Courbeville en Lyonnois.

VIe degré. — Mathieu de Talaru, damoifeau, feigneur de La Grange & de Noailly, époufa 1° Agnès, fille de Henry d'Albon de Saint-For-

geux & de Blanche Richard de Saint-Prieſt en Dauphiné (en 1349); 2° Béatrix de Marcilly, fille de Jean de Marcilly-Chalmazel, & de Dauphine de Sennetaire (1364). Il eut d'elle:

1° Antoine, qui continua la branche de La Grange & Noailly;
2° Jean, tige de la branche de Chalmazel;
3° Hugues de Talaru, chanoine & précenteur de l'égliſe de Lyon en 1390;
4° Amé de Talaru, chanoine & chantre de l'égliſe de Lyon, député du Chapitre au concile de Conſtance, élu archevêque de Lyon;
5° Marguerite;
6° Agnès.

VIIe degré. — Antoine de Talaru épouſa en 1384 Alix, fille de Guillaume d'Albon de Saint-Forgeux & d'Alix de L'Eſpinaſſe, d'où:

1° Jean, mort ſans alliance;
2° Mathieu;
3° Guillaume de Talaru, chanoine, chantre & archidiacre de l'égliſe de Lyon en 1405;
4° Iſabeau, femme d'Antoine de Chaſteauneuf de Legniec.

VIIIe degré. — Mathieu de Talaru, mort en 1468, avoit épouſé en 1419 Jeanne, fille de Guy de La Palu & de Aynarde de La Balme, dont il eut:

1° Antoine II;
2° Pierre, prieur de Roquetaillade;
3° Amé, chanoine & précenteur de l'égliſe de Lyon, mort en 1453;
4° Mathieu, chanoine, précenteur & archidiacre de l'égliſe de Lyon;
5° Hugues, archevêque, dont l'article viendra plus tard;
6° Philippe, chanoine & archidiacre de Lyon, prieur de Bouvance;
Et deux filles.

IXe degré. — Antoine II de Talaru, ſeigneur de La Grange & de Noailly, épouſa Françoiſe, fille de Jacques du Bois de Villemontois, d'où:

1° Guillaume;
2° Antoine de Talaru, chanoine & archidiacre de Lyon (1495), abbé d'Ainay;
3° Jean de Talaru, chanoine & archidiacre de Lyon (1509), prieur de Saint-Benoiſt-de-Salt & de Ternay;
Et quatre filles.

Xᵉ degré. — Guillaume de Talaru époufa Louife, fille de Jean de Levis-Coufan & de Louife de Breffolles, veuve d'Amé de Talaru-Chalmazel (1) dont il n'eut qu'une fille mariée à Laurens de Montaynard, feigneur de Marcieux en Dauphiné.

Seconde branche, des Chalmazel.

La branche cadette des feigneurs, puis marquis de Chalmazel, barons d'Efcotay, feigneurs de La Pie, Saint-Eloy, Pratlong, Magnieu-le-Gabion, Eftain, Saint-Marcel-de-Félines, comtes de Chamarande, a pour auteur

VIIᵉ degré. — Jean de Talaru, chevalier, frère puîné d'Antoine, fils de Mathieu & de Béatrix de Marcilly-Chalmazel. Sa mère l'inftitua fon héritier univerfel, à la condition de porter les armes de Marcilly-Chalmazel écartelées avec celles de Talaru. Il époufa le 16 feptembre 1388 Catherine, fille d'Annet de La Tour-d'Auvergne, feigneur d'Oliergues, & de Béatrix de Chalençon, dont il eut :

1° Annet ;
2° Louis, reçu chanoine-comte de Lyon le 24 décembre 1418 ;
3° Ifabelle, qui époufa Antoine de Chafteauneuf-Rochebonne.

VIIIᵉ degré. — Annet de Talaru, chevalier, feigneur de Chalmazel, époufa Alix, fille d'Edouard de Lavieu, feigneur de Feugerolles en Forez, & de Marguerite-Dauphine de Sainte-Ilpide, iffue des anciens comtes d'Auvergne, dont il eut :

1° Annet ;
2° Jean.

IXᵉ degré. — Annet de Talaru, feigneur de Chalmazel & d'Efcotay, époufa Claudine, fille de Pons de Langheac, fénéchal d'Auvergne, & d'Antoinette de Maubec ; d'où :

1° Annet de Talaru ;
2° Ponchon de Talaru, prieur de Notre-Dame de Bouvance.

Xᵉ degré. — Annet de Talaru, feigneur de Chalmazel, de La Pie & de Saint-Eloy, époufa en premières noces Antoinette de Malbec, dame de La Pie ; & en fecondes noces, Louife, fille de Jacques

(1) Veuve (felon M. de Charpin) de Charles de Lavieu, baron de Feugerolles.

23

de Lavieu de Feugerolles & de Jeanne de Caſſinel. Il teſta le 30 juillet 1482, & fut père de:

1° Annet, marié à Louiſe de Levis, qui mourut ſans enfants & dont la veuve épouſa Guillaume de Talaru;
2° Gaſpard;
3° Balthazar, commandeur de Saint-Antoine de Marſeille;
4° Jean de Talaru, chanoine & maître de chœur de l'égliſe de Lyon en 1506.

XIe degré. — Gaſpard de Talaru, chevalier, ſeigneur de Chalmazel, épouſa, le 4 mai 1503, Marguerite, fille de Guillaume Raulin de Beauchamp & de Marie de Levis-Couſan, veuve de Philibert de Grôlée, dont il eut :

1° Pierre, mort ſans enfants;
2° Louis;
3° Jean de Talaru, chanoine & maître de chœur de l'égliſe de Lyon, mort en 1530;
4° Françoiſe, mariée à Pierre de Saconnay;
5° Catherine, mariée à Claude de Chaſteauneuf-Rochebonne, & en ſecondes noces à Théode d'Augerez, ſieur de Saint-Bonnet-les-Oules.

XIIe degré. — Louis de Talaru, chevalier, ſeigneur de Chalmazel, Pratlong, &c., capitaine des gardes du Dauphin, gouverneur de Compiègne, capitaine de Sury-le-Comtal en Forez, maître des eaux & forêts de la même province, épouſa en mai 1524 Claudine, fille de Louis Mitte de Chevrières, ſénéchal de Lyon, & de Marguerite de Cruſſol; d'où :

1° François;
2° Claude de Talaru, chanoine-comte & doyen de l'égliſe de Lyon en 1548 : celui-ci portoit ſes armes, écartelées au 1 & 4 de Marcilly, au 2 & 3 de Lavieu, & ſur le tout faſcé d'or & d'azur, à la bande de gueules ſur le tout;
3° Jean, ſeigneur de La Pie, qui épouſa Jeanne de Mars, & en ſecondes noces Claudine de Champier, & ne laiſſa point d'enfants;
4° Antoine, chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem, tué au ſiége de Metz;
Et trois filles.

XIIIe degré. — François de Talaru, page du Dauphin en 1557, épouſa le 29 octobre 1563 Anne, fille de Pierre Le Long de Chenillac & d'Anne Barton de Montbar, dont il eut :

1° Claude;
2° Hugues, qui époufa Marguerite d'Apchon.

XIVe degré. — Claude de Talaru, guidon des gendarmes du duc de Nemours, époufa, le 3 octobre 1592, Péronnelle, fille d'Antoine de Calard & de Jeanne de La Fayette; & en fecondes noces, le 6 août 1600, Péronne, fille de Marc de Chantemerle & de Claude Damas.

Il eut, de fa première femme, Chriftophe.

XVe degré. — Chriftophe de Talaru époufa, le 27 novembre 1614, Jeanne, fille de Claude du Saix & de Diane de Seneret; & en fecondes noces, Claudine, fille d'Edme de Malain, baron de Lux, & d'Angélique de Malain de Niffery, dont il eut :

1° Claude;
2° Edme-François de Talaru, chanoine & chantre de l'églife de Lyon en 1638;
3° Laurens de Talaru, chanoine-comte de Lyon, prieur de Bar, en 1647;
4° Alexandre de Talaru, chevalier de Malte;
5° Hugues, capitaine de cavalerie;
6° Hector, chanoine de Saint-Pierre de Mâcon;
7° Gabriel, capitaine au régiment de Picardie ;
8° Jofeph, capitaine au même corps;
Et deux filles.

XVIe degré. — Claude de Talaru, marquis de Chalmazel, capitaine au régiment des gardes, commanda l'arrière-ban des provinces du Lyonnois, Forez & Beaujolois en 1674; époufa Louife-Marie, fille de François-Hubert de Champagne, marquis de Villaines, & de Louife d'Arconnas (le 18 décembre 1660). Il fut père de :

1° François-Hubert;
2° Laurens;
3° Françoife;
4° François, chanoine-comte de Lyon en 1687.

XVIIe degré. — François-Hubert de Talaru, lieutenant-colonel du régiment de Picardie, commandant de Toulon en 1692, époufa la fœur de Louis d'Ornaifon, comte de Chamarande, dont la mort porta cette terre dans la maifon de Talaru : elle fut érigée en comté en 1685. Il fut père de

XVIIIe degré. — Louis de Talaru, marquis de Chalmazel en Forez, comte de Chamarande en Hurepoix, feigneur de Saint-Marcel, &c.: né en

1682; colonel d'infanterie du régiment de ſon nom, premier maître-d'hôtel de la reine en 1715, gouverneur de Sarrebourg & de Phalzbourg, chevalier des ordres du roi en 1749; épouſa en premières noces, le 1er ſeptembre 1717, Catherine-Angélique d'Harcourt dont il n'eut pas d'enfants, & en ſecondes noces, le 29 avril 1720, Marie-Marthe-Françoiſe de Bonneval, dont il eut :

1° Céſar-Marie, marquis de Talaru, colonel d'infanterie, puis lieutenant général; marié, en 1750, à Marie-Juſtine de Saſſenage; mort en 1794 ſur l'échafaud révolutionnaire;
2° Louis-François-Hubert, comte de Talaru;
3° Louis-Ange-François, né en 1727, chanoine de Sens, évêque de Coutances en 1764;
4° Louis-François, chevalier de Malte, enſeigne de vaiſſeau;
5° Marie-Louiſe-Angélique, qui épouſa en 1741 Armand-François de La Croix, marquis de Caſtries.

XIXe degré. — Louis-François, vicomte de Talaru, né en 1729, meſtre de camp de cavalerie en 1758, maître-d'hôtel de la reine, chevalier des ordres du roi en 1775, quitta l'ordre de Malte & épouſa, le 22 juillet 1767, Henriette-Jeanne-Julie de Bec-de-Lièvre, fille du marquis de Cany & de Charlotte de Paulmier, dont il eut

XXe degré. — Louis-Juſtin, né le 1er ſeptembre 1769; fut officier de la compagnie écoſſaiſe des gardes-du-corps du roi, chevalier de Saint-Louis; nommé pair de France le 17 août 1815, ambaſſadeur de France à Madrid en 1823, créé grand d'Eſpagne par Ferdinand VII, chevalier de la Toiſon-d'Or & grand'croix de l'ordre de Charles III, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, le 15 février 1824; nommé par Charles X, en 1825, miniſtre d'Etat & membre du Conſeil privé. Il épouſa en premières noces Louiſe-Joſéphine-Marie-Delphine de Roſières-Sorans, chanoineſſe de Remiremont, veuve du comte de Clermont-Tonnerre; & en ſecondes noces Erneſtine de Roſières-Sorans, nièce de ſa première femme. Il eſt mort ſans laiſſer de poſtérité, à Paris, le 23 mai 1850.

¶ Voir, ſur cette famille, les *Mazures de l'Iſle-Barbe*, La Cheſnaye des Bois, le P. Anſelme, de Rubys, de Courcelles, &c.

On trouve dans les liſtes des comtes de Lyon les chanoines ſuivants, qui ne figurent pas dans cette généalogie :

1° Girin de Talaru, en 1143;
2° Guy de Talaru, en 1167;

3° Bertrand de Noailly, de la maiſon de Talaru, en 1115;
4° Jean, en 1354;
5° Amédée & Hugonin, en 1389 & 1390, fils de Mathieu & de Béatrix de Marcilly;
6° Mathieu, fils de Mathieu & d'Alix d'Albon, en 1401;
7° Jacques, en 1440, fils de Mathieu & de Jeanne de La Palu.

De Marcilly-Chalmazel.

Ier degré. — Cette maiſon du Forez remonte à Arthaud de Marcilly, chevalier, qui fit bâtir le château de Chalmazel, & teſta en 1232. Il fut père, entre autres enfants, de

IIe degré. — Jean de Marcilly, chevalier, ſeigneur de Chalmazel : il épouſa Guillemette, fille de Foulchier-Guerric, chambellan de Guy, comte de Forez, & mourut en 1274. Il fut père de

IIIe degré. — Antoine de Marcilly, ſeigneur de Chalmazel & de La Ferrière : il vivoit en 1320 & épouſa Audis de Saint-Prieſt, dont il eut :

1° Girin;
2° Jean, qui épouſa Catherine d'Oingt en 1320 & Angline de Lavieu-Feugerolles.

IVe degré. — Girin de Marcilly épouſa Béatrix de Couſans, dont il eut :

1° Jean;
2° Amé, religieux de Saint-Antoine, commandeur d'Auvergne;
3° Antoine, prieur d'Arnas.

Ve degré. — Jean de Marcilly-Chalmazel épouſa Dauphine, fille de Bertrand de Senneterre, en 1336, dont il eut :

1° Antoine, mort ſans hoirs en 1370;
2° Béatrix, qui épouſa Mathieu de Talaru;
3° Iſabeau, qui épouſa Blain-Loup de Beauvoir;
4° Blanche, religieuſe de Bonlieu en Forez.

CVI.

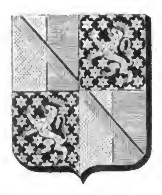
PHILIPPE DE TUREY (IIe du nom de Philippe), né dans le diocèſe de Narbonne, neveu de Guillaume de Turey précédemment archevêque,

frère de Pierre évêque de Maillezais, cardinal-légat du Saint-Siége, & de Renaud de Turey, précenteur & doyen de l'églife de Lyon où lui-même fut chanoine-comte; il fut nommé archevêque de Lyon en 1392 (1389 felon Dutems). Il affifta avec le cardinal fon frère au concile de Pife en 1409, & mourut le 28 novembre (24 novembre felon Dutems) 1415. On l'enterra à Saint-Jean, dans la chapelle du Saint-Sépulcre qu'il avoit fondée.

De fon temps l'antipape Félix V (Amédée de Savoye) fonda le monaftère des Céleftins à Lyon.

CVII.

DE TALARU-CHALMAZEL.



Ecartelé : au 1 & 4 parti d'or & d'azur, au cotice de gueules brochant fur le tout, qui eft de Talaru; au 2 & 3 de fable, femé de molettes d'argent; au lion de même armé, lampaffé & couronné d'or, brochant fur le tout, qui eft de Marcilly. — Devife de Marcilly : VIRTUS GENERIS CALCARIBUS AUCTA.

AMEDEE DE TALARU (IIe du nom d'Amédée), neveu de Jean de Talaru, précédemment archevêque, étoit le fecond fils de Mathieu de Talaru & de Béatrix de Marcilly, dame de Chalmazel, fille de Jean de Marcilly & nièce d'Antoine de Marcilly, commandeur de l'ordre de Saint-Antoine.

Amédée fut d'abord chanoine de Saint-Juft, puis chanoine-comte de Saint-Jean, archidiacre & député par le Chapitre au concile de Conftance. Ce fut pendant ce temps-là (1415) qu'il fut nommé archevêque de Lyon. Son élection ayant été confirmée par le concile, il revint & fut facré folennellement le 16 janvier 1417. Il affifta au concile de Bafle en 1436, & reçut du pape Martin V une bulle confirmative de la *primace* de Lyon, qui eft la dixième; fut nommé cardinal par l'antipape Félix V en 1440, &

mourut le 11 février 1444. On l'enterra à Saint-Jean, dans la chapelle de Saint-Pierre.

Ce fut ſous ſon pontificat (en 1429) que Jean Gerſon ſéjourna à Lyon, & que Charles VII fit ſon entrée en cette ville en 1434.

A ſa mort le Chapitre nomma Renaud d'Albon qui ne put occuper le ſiége par défaut d'âge, & Jean de Bourbon, évêque du Puy, qui refuſa. La nomination fut dévolue au pape Eugène IV, qui nomma l'archevêque ſuivant.

Grand-vicaire : Hugues de Bron.

Official & vicaire général : Pierre de Charpin.

Official en 1418 : Pierre Pape.

DE BRON DE LA LIEGUE.



Ecartelé : au 1 & 4 d'or, à la faſce de gueules ſurmontée d'un lion iſſant de ſable, armé & lampaſſé de gueules, qui eſt de Bron ; au 2 & 3 d'or, à la faſce ondée de ſable, qui eſt de Rougemont.

Notice ſur la maiſon de Bron en Forez

(Par M. de C.).

RENE DE ROUGEMONT, ſeigneur de La Liègue en Forez, épouſa Béatrix de Bron, dame de Chaſſaigny, La Baſtie & une partie de La Chapelle, laquelle inſtitua pour ſon héritier univerſel Guillaume ſon fils, à la charge de porter le nom & les armes de Bron. De ce mariage ſont iſſus :

1° Guillaume, qui ſuit ;

2° Louiſe de Rougemont-La-Liègue, mariée à Zacharie de Montdor, ſeigneur de Chamboſt.

IIe degré. — Guillaume de Bron, ſeigneur de La Liègue, &c., épouſa An-

toinette de Marconnay, fille de Charles de Marconnay & de Jeanne d'Antragues, dame de Montrevel, d'où :

1° René, qui fuit;

2° Anne, mariée à Claude Reybé dit de Galles, feigneur de Saint-Marcel-d'Urfé, chevalier de Saint-Michel, père d'Antoinette de Galles, mariée le 2 novembre 1572 à Bertrand d'Albon, feigneur de Saint-Forgeux;

3° Juft, chevalier de Saint-Jean-de-Jérufalem le 26 feptembre 1560.

IIIe degré. — René de Bron, feigneur de La Liègue, époufa Gabrielle d'Albon, veuve d'Amblard de Chalus, feigneur de Cordais, fille de Guillaume d'Albon IVe du nom, feigneur de Saint-Forgeux, Curis & Chazeul, lieutenant des cent gentilshommes de la maifon du roi, & de Gabrielle de Saint-Prieft-Saint-Chamond; d'où :

1° Antoine, qui fuit;

2° Jofeph, chevalier de Saint-Jean-de-Jérufalem le 10 juillet 1576.

IVe degré. — Antoine de Bron, feigneur de La Liègue, Bellegarde & Le Pinay, capitaine de cinquante hommes d'armes, chevalier de Saint-Michel, époufa Marguerite d'Urfé, fille de Jacques, chevalier, feigneur d'Urfé, chevalier de Saint-Michel, chambellan ordinaire du roi, bailly de Forez, & de Renée de Savoye, Villars, Lafcaris, comteffe fouveraine de Tende, marquife de Bagé; d'où :

Claude-Charles de Bron, chevalier, comte de La Liègue, baron de Riverie.

¶ Extrait des Pièces fugitives pour fervir à l'hiftoire de France, par le marquis d'Aubais, & des d'Urfé, par Augufte Bernard.

Hugues de Bron, grand-vicaire, ne devoit pas écarteler fes armes de celles de Rougemont; nous les avons données ainfi pour que l'écu fût complet.

Voici la filiation d'Hugues de Bron, tirée d'un Recueil de preuves des comtes de Lyon de la bibliothèque de M. Cofte :

Hugues de Bron, chanoine-comte de Lyon en 1410, fils de
Jean de Bron & de Marie de La Balme, fils de
Pierre de Bron & de Françoife Arod, fils de
Aymard de Bron dit le Grand & Ebraudi de Revine.

Ifnard de Bron fut chanoine-comte de Saint-Jean en 1250, de même que Guillaume de Bron en 1573, fils de René de Bron & de Gabrielle d'Albon.

Celui-ci portoit ſes armes comme ci-deſſus, & ſur le tout de gueules au lion d'or.

Pierre de Bron dit Yſnard, chevalier, rendit hommage au comte de Forez en 1367 pour ſa maiſon de Chougens & une rente de 20 livres au mandement de Riverie qui relevoit de Humbert de Villars, ſire de Rouſſillon & d'Annonay. (Archives du royaume, regiſtre 494.)

Jean de Bron, chevalier, teſta en 1380. Il fut père d'Antoine, marié à Catherine de La Maladière en Dauphiné, ſœur de Barthélemy de La Maladière, marié à Babelone de Bron, fille de Jean. (Le Laboureur, *Mazures de l'Iſle-Barbe.*)

PAPE.



D'azur, à la croix d'argent.

Cette famille compte parmi ſes membres un perſonnage célèbre, Guy Pape, fils de Jean Pape & de Catherine Aimar, juriſconſulte diſtingué. Guy reçut le bonnet de docteur à Paris en 1429, & épouſa Louiſe, fille d'Eſtienne Guillon, préſident du parlement de Dauphiné, qui fit recevoir ſon gendre dans cette compagnie. Guy épouſa en ſecondes noces Catherine de Cizerin, & mourut à Grenoble vers l'année 1475, à quatre-vingt-trois ans. Il fut père de François Pape, qui épouſa Claude de Thollon-Sainte-Jalle.

Pierre Pape, oncle de Guy, official de l'archevêque de Lyon, étoit auſſi chantre de l'égliſe de Saint-Nizier. Cette famille avoit donné ſon nom au fief de La Pape ſur les bords du Rhône, dans le marquiſat de Miribel, ou avoit pris le ſien au fief, ce que nous ignorons. Il paroît néanmoins qu'elle étoit originaire de la partie méridionale du Lyonnois, car on trouve en 1412 un André Pape, garde du grenier à ſel de Condrieu.

Le 8 octobre 1484, Philippe, comte de Breſſe & de Bugey, accorda par lettres-patentes à Guillaume Pape, bourgeois de Lyon, la faculté de conſtruire un petit port à Moyſons, en conſidération de ſes ſervices. Pierre Pape ſuccéda à Guillaume & laiſſa le domaine de Moyſons à Catherine Pape ſa fille, qui le porta en dot à Claude Biſſardy, écuyer, de Vaux-en-Velin.

Louis PAPE conseiller de ville 1369.
Lanterminus PAPE citoyen de Lyon, testa le 2 avril 1389; il avoit epousé Alise.. dont il eut, Jean, Thomas & Pierre il épousa en 2e noces, Jeanette CIBOD, veuve de François GROYZIEUX.
Jean PAPE, epousa Magdeleine GROYZIEUX fille de sa belle mère (vide, Pernetti annoté par Cochard)
Gaspard PAPE seigneur de St Aubin epousa Blanche de POITIERS d'ou,
Françoise Pape mariée en 1589 à Jean Louis CARITAT de CONDORCET.

Leur fille Marie Biffardy époufa Louis Defmonts, écuyer, dont le fils François Defmonts vendit ce domaine en 1577 à Jean Ravot, échevin de Lyon, & à Marguerite Girard fa femme.

Jacques Pape, petit-fils ou petit-neveu de Guy, vivoit en 1356. Le dernier defcendant de Guy, appelé le marquis de Saint-Auban,★ guidon de gendarmerie, eft mort fans poftérité vers 1750.

Le château de La Pape, après avoir été poffédé par les Pillehotte de Lyon & divers autres propriétaires, appartient aujourd'hui à la famille Baffet qui en a pris le nom. (Voir Pernetti & Cochard.)

DE CHARPIN.



D'argent, à la croix ancrée de gueules, au franc quartier d'azur chargé d'une molette d'or. — Cimier : un lion iffant de gueules, armé, lampaffé & couronné d'or. — Supports : deux lions, la tête contournée. — Devife : IN HOC SIGNO VINCES.

Par fuite d'une claufe teftamentaire, du 26 avril 1685, de Catherine-Angélique Capponi, baronne de Fougerolles (1), femme de Pierre-Hector de Charpin, comte de Souzy, & dernière héritière de la branche des Capponi établie en France, la maifon de Charpin écartela fes armes de celles de Capponi, qui font : tranché de fable fur argent.

La branche de Genetine brifoit fes armes d'une étoile d'or au lieu d'une molette. Le rameau iffu de cette branche porte la croix niflée comme fous-brifure.

(1) Fougerolles, alias Feugerolles, eft un château en Forez, fitué fur une montagne entre Saint-Eftienne et Firminy.

★ Guy Antoine PAPE, marié à Charlotte du PUY MONTBRUN, d'où, Marguerite Charlotte, mariée en 1739 à Jean François LERIGET de la FAYE.

Notice ſur la maiſon de Charpin.

Forez, Lyonnois & Auvergne.

CHARPIN, *alias* CHERPIN (CHARPINI ou CHERPINI), eſt une maiſon originaire du Forez, & l'une des quatre qui furent inveſties, au moyen-âge, de la charge de notaire des comtes de Forez (1).

Guichard Charpin, le premier de ce nom qui ſoit connu, ſuivit le roi Philippe-Auguſte à la troiſième croiſade, comme écuyer de Hugues de Talaru, chevalier, & ſe trouvoit au ſiége d'Acre en 1191 (2).

Jean Charpin, fils d'Eſtienne, fit en 1308 promeſſe d'aveu à Robert, comte d'Auvergne (3).

Eſtienne & Robinet Charpin figurent dans la revue faite, le 3 juin 1375, de la compagnie de ſoixante écuyers de Jean de Bron.

Jean Charpin, écuyer, figure dans la revue faite, le 8 décembre 1387, de la compagnie de Moreau-Potin. Un autre ou peut-être le même Jean Charpin donna quittance, le 20 mai 1392, de la ſomme de ſix francs d'or à lui allouée pour travaux & dépens faits pour le ſervice du roi.

La filiation non interrompue de cette famille commence à Barthélemy Charpin, notaire royal à Saint-Symphorien-le-Chaſtel, frère peut-être de Jean ci-deſſus nommé, & connu par des actes de foi & hommage au Chapitre de Lyon, en 1383 & 1391. Il fut père de :

1° Simon Charpin;

2° Pierre Charpin, docteur en décrets, pénitencier & ſecrétaire du pape Jean XXIII, ami du cardinal Girard ſon compatriote, qui le nomma ſon exécuteur teſtamentaire, ce qui l'obligea à ſe rendre au concile de Conſtance afin de ſolliciter des moyens coërcitifs contre les détenteurs des biens de ce cardinal. Des bulles rendues en ſa faveur

(1) Les trois autres familles étoient celles de Roſtaing, Matin ou Le Matin de La Merlee, & Mitin. De cette dernière étoit un conſeiller de ville de Lyon en 1570.

La charge de notaire fut longtemps remplie par des perſonnes nobles, juſqu'à l'edit du Conſeil d'Etat du 4 juin 1668 qui l'interdit, ſous peine de derogeance.

L'édit de François Ier, de l'an 1532, portant que les notaires ne minuteroient plus en latin, ajoutoit que cette charge, qui primitivement n'avoit été exercee que par des nobles, le feroit dans la ſuite par toutes ſortes de perſonnes.

Il en eſt de même du titre de bourgeois, qui n'étoit nullement excluſif de la qualité de gentilhomme, & s'appliquoit à tout habitant d'une ville y jouiſſant des droits de bourgeoiſie.

(2) Extrait d'un titre des archives de cette famille, reproduit dans l'ouvrage de M. Roger, ſous-préfet de Ploërmel, ſur la nobleſſe de France aux croiſades.

(3) Pluſieurs membres de cette famille prirent part a la guerre qui eut lieu, en 1368, entre les Dauphinois & les Provençaux. Ce furent : Michel & Pierre Charpin, leſquels comparurent aux *monſtres* du 8 juillet & du 6 novembre 1368, & Guillaume Charpin compris au nombre des gentilshommes qui furent ſoudoyes par ordre du gouverneur de Dauphiné pour le roi Charles V, comme ayant fait partie du corps d'armée. (Extrait d'un manuſcrit ayant appartenu à M. le comte de La Tour-du-Pin Chambly, & actuellement à M. Le Tellier, comte d'Irville, à Paris.)

aplanirent ces difficultés (1). Après la mort du cardinal Girard, Pierre Charpin renonça aux avantages de ſa poſition & vint ſe fixer à Lyon, où ſes vertus, ſa ſcience & ſa capacité lui valurent la conſidération univerſelle. Il fut nommé chanoine de Saint-Juſt, chamarier de Saint-Paul en 1418, chevalier du Chapitre de Saint-Jean, official & vicaire général de l'archevêque, & doyen de l'égliſe de Vienne. En ſa qualité d'official, il fut commis en 1429 par Marie de Berry, ducheſſe de Bourbonnois & princeſſe de Dombes, pour prendre connoiſſance des délits dont les Juifs de Trévoux s'étoient rendus coupables, & pour leſquels ils furent par la ſuite chaſſés de la ville & de la principauté. En 1443 il fut nommé par Iſabeau d'Harcourt, veuve de Humbert, ſire de Thoire & de Villars, ſon exécuteur teſtamentaire, & pourſuivit après ſa mort l'envoi en poſſeſſion, au profit du Chapitre de Saint-Jean, des ſeigneuries de Châteauneuf & de Dargoire qu'elle avoit léguées à ce Chapitre. Il teſta & mourut en 1448 (2).

IIe degré. — Simon Charpin, notaire royal à St-Symphorien-le-Chaſtel, rendit foi & hommage au comte de Forez le 6 juillet 1441 pour divers fiefs (3). Il fut père de :

(1) Titre de fondation de la fête de ſaint Pothin, du 24 juillet 1418. Tranſport de dîmes à l'abbaye de Savigny, du 7 octobre 1438. (Pièces communiquées par feu M. Chelles, archiviſte de la prefecture de Lyon.)

(2) Il eſt fait mention, dans un titre des archives de la famille, d'un Jean Charpin, ſans doute frère de Simon, conſeiller & chambellan de Jean duc de Berry en 1411, le même probablement qui rendit foi & hommage à Charles de Bourbon, comte de Forez, le 16 août 1445, pour les fiefs de Chaſtelus, Fontanès & autres.

(3) Laroque, dans ſon Traité de la nobleſſe, cite comme exiſtant ſur les regiſtres de la Chambre des comptes, des lettres-patentes d'annobliſſement données par le roi Charles VII en novembre 1446, & ſimultanément à Pierre Charpin & à Jean ſon fils de Saint-Symphorien-le-Chaſtel, docteurs en droit canon & civil. Ces lettres d'annobliſſement ſont probablement une réhabilitation de nobleſſe néceſſitée par l'exercice d'une profeſſion interdite aux nobles. Quant aux perſonnages auxquels elles s'appliquent, il ſeroit poſſible que Jean Charpin fût le père ou l'aïeul d'Antoine auquel Pierre de Villars réſigna en 1514 la dignité de chevalier de l'égliſe de Lyon ; car les auteurs de cet Antoine ſont inconnus, ainſi que ceux d'Eſtienne Charpin ſurnommé *Clarus*, prêtre perpetuel de l'égliſe de Lyon, célèbre par la découverte qu'il fit, dans la bibliothèque de l'Iſle-Barbe, d'un manuſcrit des poeſies d'Auſone, plus complet que les précédents, & qu'il fit publier à Lyon aux frais d'Antoine d'Albon, abbé de l'Iſle-Barbe & plus tard archevêque de Lyon, chez Jean de Tournes, en 1558.

Eſtienne Charpin, ſavant distingué, fut auteur de pluſieurs ouvrages, entre autres de Recherches ſur la vie de ſaint Eucher IIe du nom (voir de La Mure & Quincarnon). Il avait formé une bibliothèque, dont il fit imprimer le catalogue en 1555. Ce catalogue, fort rare aujourd'hui, eſt précédé d'une epître dont voici la ſuſcription & le début :

Studioſis tantum Lugdunenſis Eccleſiæ fratribus, qui auguſtiſſimam ejus majeſtatem perennem expectant, Stephanus Charpini etiam perennem illis optat ſalutem.

Bibliothecam ideo chriſtianam comparavi, candidiſſimi commilitones, ut pro viri adjuvarem, &c., &c.

Il exiſte à la Bibliothèque de Lyon un exemplaire des Œuvres d'Eraſme (Baſle, Froben, 1548), provenant de la bibliothèque d'Eſtienne Charpin. A la fin de la table eſt une lettre de ſa main, qui fut publiée dans le tome IXe de l'Eraſme de 1540.

On peut voir dans les *Mazures de l'Iſle-Barbe* (tome II, pages 20 & 21) les vers latins compoſés par Guillaume Paradin à la louange d'Antoine d'Albon & d'Eſtienne Charpin, à l'occaſion de la publication des poeſies d'Auſone. Ces vers ſe trouvent également en tête de l'édition d'Auſone de 1558.

Il eſt auſſi parlé d'Eſtienne Charpin dans la Préface de l'édition d'Auſone commentée par Elie Vinet, & publiée à Bordeaux en 1575, in-4°, & à la fin de la Vie d'Auſone de cette même édition.

1° Jean, qui fuit;

2° Pierre Charpin, II[e] du nom, licencié en droit canon & civil, qui remplaça fon oncle Pierre dans fes bénéfices & fut fucceffivement chanoine de Saint-Juft & de Saint-Paul, chevalier de Saint-Jean, chancelier & chamarier de Saint-Paul en 1448, official de Lyon fous Geoffroy de Vaffal (1), puis doyen de l'églife de Vienne, par la réfignation que lui en fit fon oncle; ce qui a fait croire à quelques auteurs que cette dignité fut occupée pendant un fi long efpace de temps par le même perfonnage (2). Ce Pierre Charpin jouit, comme fon oncle, d'une grande réputation. Il fut l'un des négociateurs du célèbre traité connu fous le nom de *Pariage*, conclu en 1450 entre Louis de France, dauphin de Viennois, depuis Louis XII, & Jean de Poitiers, archevêque de Vienne, par lequel l'archevêque céda au Dauphin la moitié de la juridiction temporelle de la ville & comté de Vienne (Chorier). Il fut auffi l'un des arbitres qui prononcèrent, le 31 mai 1465, une décifion fur les difficultés fubfiftantes entre le cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon, & le Chapitre de Saint-Juft, fur la juridiction temporelle du faubourg de ce nom. Quelque temps après il interjeta appel, au nom du clergé de Lyon, de l'exécution des lettres-royaux obtenues par le confulat pour faire contribuer les eccléfiaftiques aux réparations des murailles de la ville.

Ce fut lui qui fit élever à fes frais l'aiguille du clocher de Saint-Paul, en 1476 (3).

III[e] degré. — Jean Charpin, frère aîné de Pierre II, damoifeau, feigneur de Montellier, notaire royal à Saint-Symphorien-le-Chaftel, qualifié de *Judex major Forenfis*, avoit pour femme, en 1460, Ifabeau de Mays, *alias* de Meys ou de Meix, dont il eut :

1° Pierre, auteur de la branche aînée, exiftante aujourd'hui;

2° Simon, auteur de la branche cadette, éteinte actuellement, mais dont un rameau fubfifte en Normandie;

3° Hugues, damoifeau, qui époufa Jeanne *** : il laiffa un fils nommé Pierre dont le fort eft ignoré, & trois filles, Claude, Anne & Gabrielle;

(1) Redevance du curé de Bully, du 5 mai 1446 (Titre communiqué par M. Chelles).

(2) Paradin, *Hiftoire de Lyon*, Pernetti, Quincarnon, ont confondu les deux perfonnages du nom de Pierre Charpin.

(3) Le clocher de Saint-Paul, bâti antérieurement à la fleche, porte fculptées en plufieurs endroits les armes de Charpin, ce qui fait penfer que Pierre II ne fit que terminer un ouvrage commencé par un autre membre de fa famille.

4° Barthélemy, bachelier ès-lois, chanoine de Rheims & de Saint-Paul de Lyon, maitre-d'hôtel de l'Archevêque duc de Rheims & premier pair de France;
5° Pierre, prêtre de Saint-Symphorien-le-Chaſtel;
6° Une fille nommée Claude.

La branche aînée des ſeigneurs de Montellier, L'Eſpinaſſe, Saint-Andoël, Haute-Rivoire, Toranches, Les Bruneaux, &c., comtes de La Foreſt-des-Halles, Souzy & Tourville, barons de Fougerolles (1), marquis de La Rivière, a pour auteur Pierre Charpin ci-deſſus nommé, damoiſeau, ſeigneur de Montellier, marié le 28 janvier 1487 à Gabrielle de Lemps, fille de Hugues de Lemps, ſeigneur de Mochet, & de Jeanne de Jons.

Balthazard Charpin, chevalier, comte de La Foreſt-des-Halles, ſeigneur de Montellier, épouſa, le 29 ſeptembre 1642, Louiſe de Villars, fille de Claude, baron de Maſclas, ſeigneur de La Chapelle, meſtre de camp d'un régiment d'infanterie, gentilhomme de la chambre du Roi, & de Charlotte de Louet de Nogaret-Calviſſon, tante du maréchal de Villars.

Balthazard Charpin fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1668 par François Dugué, chargé de la recherche des faux nobles en ces provinces.

Louis-Alexandre-Jérome de Charpin, chevalier, comte de Souzy, marquis de La Rivière, baron de Fougerolles, ſeigneur des Bruneaux, mouſquetaire noir, épouſa, le 28 octobre 1777, Suzanne-Chriſtophe d'Albon de Galles, fille de Camille-Alix-Eléonore-Marie d'Albon de Galles, prince d'Yvetot, marquis de Saint-Forgeux, comte de Saint-Marcel-d'Urfé & de Talaru, vicomte de Varennes, baron d'Avauges, & de Anne-Marie-Jacqueline Olivier. Il fut père de :

1° André-Camille, qui ſuit;
2° Jean-Baptiſte-Michel, mort ſans alliances le 1er novembre 1811;
3° Anne-Diane-Félicité, mariée le 26 juillet 1804 à Julien-Simon-Ferdinand Puy du Roſeil (2).

André-Camille de Charpin-Fougerolles, chevalier, comte de Souzy, chef d'eſcadron, chevalier des ordres de Saint-Jean-de-Jéruſalem & de la Légion-d'Honneur, épouſa, le 27 décembre 1815, Pauline-Adélaïde de Perthuis (3), fille de Lucien-Julien, marquis de Perthuis, ſeigneur de Nandy, officier aux

(1) La baronnie de Fougerolles, dont cette branche porte le nom, étoit dès l'an 1173 l'apanage de la maiſon de Jarez; elle paſſa par acquiſition dans la maiſon de Lavieu, vers la fin du XIIIe ſiècle. Charles de Lavieu, n'ayant pas d'enfants de ſa femme Louiſe de Breſſoles, donna en 1465 cette ſeigneurie à Guillaume de Levis-Couſan ſon neveu; Claude & Jacques de Levis la vendirent en 1586 à Alexandre Capponi, dont la petite-fille la porta dans la maiſon de Charpin.

(2) Puy du Roſeil, famille du Forez qui a fourni pluſieurs juges & un chancelier de cette province, un premier préſident au parlement de Bordeaux, chambellan du roi Charles VIII, un lieutenant général du bailly de Forez, &c.

(3) Perthuis, famille originaire de Provence, d'où elle alla s'établir en Orléanois, en Beauvoiſis, puis au bailliage de Melun où eſt ſituée la terre de Nandy dont le château fut bâti par le maréchal de l'Hoſpital de Vitry, & paſſa par ſucceſſion dans les maiſons de La Vieuville & de Perthuis.

gardes-françoifes, & de Adélaïde-Catherine-Philippine de Varennes-Bouron. Il mourut au château de Nandy près Melun le 15 novembre 1824, laiſſant de ſon mariage :

1° Hippolyte-André-Suzanne de Charpin-Fougerolles, comte de Souzy, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, né à Lyon le 11 ſeptembre 1816, marié le 28 octobre 1845 à Marie-Aimée-Pauline de Nettancourt-Vaubecourt (1), fille de Jacques-Marie-Claude, marquis de Nettancourt, comte de Vaubecourt, ancien colonel du 18e régiment de ligne, commandeur de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, de Saint-Jean-de-Jéruſalem, de Saint-Ferdinand d'Eſpagne, officier de l'ordre de Léopold de Belgique, & de Pauline-Erneſtine de Beauffort, fille elle-même de Joſeph-Louis-Alexandre-Charles, marquis de Beauffort de Mondicourt, chevalier de Saint-Louis, & de Marie-Ghiſlaine-Léopoldine, comteſſe de Mérode-Weſterloo ;

2° Félicité-Adélaïde de Charpin-Fougerolles, née à Paris le 16 février 1818, mariée le 12 juin 1839 à Guillaume-Guy-Armand de Dampierre (2), fils d'Elie-Louis-Aymar, marquis de Dampierre, pair de France.

La branche cadette des ſeigneurs, puis comtes de Genetines, ſeigneurs de la Tenaudière-Beaurevoir, Ogerolles, &c., eſt iſſue de Simon Charpin, frère cadet de Pierre, damoiſeau, homme d'armes de la compagnie des gentilshommes de Lyon, marié le 28 décembre 1479 à Germaine de La Forge, fille unique & héritière de Guillaume de La Forge, ſeigneur de Genetines, & de Philippe de Vaux.

Michel de Charpin, ſeigneur de Genetines, capitaine d'une compagnie de 105 hommes d'armes, un des cent gentilshommes de la maiſon du duc d'Alençon, prit une part active aux guerres de la Ligue ſous les ordres du marquis d'Urfé, chef des ligueurs du Forez. Henry IV ayant par ſon abjuration rallié à lui le marquis d'Urfé & ſon parti, prouva par la lettre ſuivante écrite de ſa propre main, & conſervée dans les archives de la famille de Charpin, l'eſtime qu'il profeſſoit pour le ſeigneur de Genetines (3) :

(1) Nettancourt : maiſon de Champagne qui s'établit plus tard en Lorraine, où eſt ſitué le comté de Vaubecourt qui paſſa dans cette maiſon, vers 1400, par une alliance avec celle d'Aſpremont : elle fut ſubſtituée en 1605 aux biens, noms & armes de la maiſon d'Hauſſonville.

D'elle étoit iſſu François-Joſeph de Nettancourt-Hauſſonville de Vaubecourt, abbé d'Ainay, évêque de Montauban, ſacré le 30 mars 1704, qui fit ouvrir la rue qui porte ſon nom à Lyon, ſur les terrains de l'abbaye.

(2) Dampierre : maiſon qui tire ſon nom du château de Dampierre près Arques en Normandie, où on la trouve établie dès l'an 1205, & inveſtie de charges importantes.

(3) Cette lettre eſt publiée dans le *Recueil des lettres miſſives de Henry IV*, par M. Berger de Xivrey, membre de l'Inſtitut. Paris, impr. roy., t. IV, p. 186.

« A Monſieur de Genetynes.

« Monſieur de Genetynes, ayant grant deſyr de termyner le dyférent
« d'entre Monſieur de Lyon & le marquys d'Urfé, qui cauſe par della tant
« de prejudyce à mon ſervyſe & au repos du pays, je vous ay voullu pryer,
« comme à pluſieurs mes ſervyteurs afectyonés quy y peuvent byen fayre,
« de vous entremettre, de voſtre myeus à ceſt arrangement, pour l'amytyé
« qu'avez dudyt marquys. Je m'aſſeure que vous mettres tout zele à vous
« y anployer, & ne manqueray pour ma part à recongnoyſtre, pour voſtre
« proffyt, ce qu'aurez fayt pour le myen & byen du ſervyſe de

« Voſtre plus afectyoné meſtre & amy

« HENRY. »

Michel de Charpin & Jean de Charpin, comte de Genetines, furent maintenus dans leur nobleſſe par arrêts de 1599 & du 27 octobre 1667.

Cette branche s'eſt éteinte en la perſonne de François-Régis de Charpin, chevalier, comte de Genetines, capitaine au régiment de Bourbon-cavalerie, lieutenant des maréchaux de France pour le département de Trévoux en Dombes le 12 décembre 1785; mort à Verſailles en 1828.

Un rameau de la branche de Genetines, iſſu d'Antoine-Eléonore de Charpin-Genetines, capitaine au régiment de Fontanel, chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem en 1695, fils de Jean & de Marie de La Rivoire, s'eſt établi en Normandie près de Louviers, & étoit repréſenté en 1847 par

Claude-Benoît de Charpin, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, de la Couronne de fer, de Charles III d'Eſpágne, & du Saint-Sépulcre; fils de Jean de Charpin & de Luce Goulard de Curaize. Il mourut dans le courant de cette année. Il avoit épouſé, le 26 octobre 1817, Virginie de La Taille des Eſſarts, & en ſecondes noces, le 26 mai 1834, Laure de Grimoult, veuve de Gabriel de La Taille de Lolinville. Il eut du premier lit

Henri-Edouard-Jean de Charpin, né le 14 décembre 1820.

Outre les perſonnages déjà cités, la famille de Charpin a produit trois chanoines-comtes de Lyon, qui furent :

1° Emmanuel de Charpin de Genetines en 1650, fils de Jacques & de Claudine Fay de La Tour-Maubourg;

2° Louis de Charpin, en 1683;

3° Antoine de Charpin en 1690, évêque de Limoges en 1707 : ces deux derniers, fils de Jean de Charpin & de Marie de La Rivoire;

Pluſieurs chanoines de Saint-Pierre de Vienne, des religieux de l'abbaye

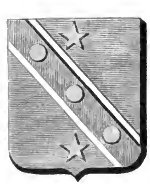
de Savigny, des abbés de Saint-Germain-d'Auxerre & de la *Grande-Sauve;* deux commandeurs & plusieurs chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, un chevalier de Saint-Lazare, des gentilshommes de la maison du Roi & des princes, des chevaliers de Saint-Louis; un commandant de ban & arrière-ban des provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois; une chanoinesse du Chapitre de Neufville-les-Dames, en 1763. (Rédigé sur les titres existants dans les archives de la famille, par M. Hippolyte de Charpin-Fougerolles.)

Les principales alliances des Charpin sont, outre celles déjà mentionnées : avec les familles de Laurencin, de Rostaing, de Bertrand Chartronnières, de Barronat, de Damas, de Papon de Goutelas, de Chavagnac, de Riverie, de La Tour-en-Vaudragon, d'Augerez, de La Salle-de-la-Rodde, de Veini d'Arbouze, Le Long de Chenillac, de Belvezeix de Jonchères, de La Fare, de Loras, Anselmet des Bruneaux, &c.

¶ Voir Pernetti, *Lyonnois dignes de mémoire;* Le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe;* Chorier, *Hist. politique du Dauphiné;* Severt, *Chronologie des archevêques de Lyon; Archives du Rhône,* tome VIII; Paradin, *Mémoires de l'histoire de Lyon;* Quincarnon, *Antiquités de Saint-Paul; Archives du royaume,* &c.

CVIII.

DE VASSAL.

GEOFFROY DE VASSAL (GAUFRIDIUS VASSALI), omis par Severt, est le second archevêque du nom de Geoffroy. Il fut président au parlement de Paris, archevêque de Vienne en 1439, & nommé archevêque de Lyon le 20 avril 1444 par le pape Eugène IV. Il mourut le 16 octobre 1446, & fut enterré à Vienne, selon de La Mure. M. Péricaud, dans ses *Notes & documents sur l'histoire de Lyon,* dit qu'il mourut à Tours & que de La Mure s'est trompé.

Il eut pour official Pierre de Charpin, & pour vicaire général Antoine du Terrail, abbé d'Ainay.

Nous donnons deux écuſſons différents à cet archevêque ; en voici la raiſon : le premier, qui eſt d'azur au lion d'argent, armé, lampaſſé, vilené & couronné de gueules, eſt donné par Charvet dans ſon *Hiſtoire de l'égliſe de Vienne*, page 504. Cet hiſtorien nie du reſte que ce prélat, qu'il nomme Vaſſali ou Vaſſalieu, ait été archevêque de Lyon. Il figure néanmoins dans la généalogie de la maiſon de Vaſſal, donnée par M. de Courcelles (*Hiſtoire des pairs de France*, tome v), avec ces deux qualités d'archevêque de Vienne & de Lyon. Cette maiſon de Vaſſal, qui compte l'archevêque Geoffroy parmi ſes membres, étoit originaire du Quercy & ſe répandit, au XIIe & au XIIIe ſiècle, dans le Périgord, le Limouſin, l'Agenois & le Rouergue ; elle a toujours tenu un rang diſtingué & fourni des perſonnages importants dans les fonctions civiles & eccléſiaſtiques. Ses armes ſont celles du ſecond écuſſon : d'azur, à la bande d'argent remplie de gueules, chargée de trois beſants d'or, accompagnée de deux étoiles de même, une en chef & une en pointe.

Chorier & Charvet ont donc commis une erreur en traduiſant le mot de Vaſſali par Vaſſalieu, qui eſt le nom d'une famille de Breſſe, très connue, mais étrangère à notre archevêque.

De La Mure cite un titre des archives de la collégiale de Montbriſon, dans lequel Geoffroy de Vaſſal comparoît en qualité d'archevêque de Lyon. C'eſt donc à tort que Charvet affirme, malgré les actes conſiſtoriaux du Vatican, qu'il ne le fut jamais, ſe fondant ſur ce qu'il fut inhumé à Vienne & que ſon épitaphe ne fait aucune mention de ſon changement de diocèſe. Or de La Mure, qui écrivoit un ſiècle avant lui, explique que Geoffroy de Vaſſal indiqua pour lieu de ſa ſépulture l'égliſe qu'il avoit gouvernée pendant le plus long eſpace de temps. Il eſt probable que Charvet, inexact ſur le nom & la qualité de ce prélat, l'a été auſſi ſur ſes armoiries.

Drouet de Maupertuy, dans ſon *Hiſtoire de la ſainte Egliſe de Vienne* (Lyon, 1708), donne auſſi à ce prélat le nom de *Vaſſalieu*, ce qui n'eſt évidemment qu'une traduction fautive du mot latin de *Vaſſali*, & le dit originaire d'une famille noble d'Angoulême, ce qui confirmeroit ce que nous avons dit qu'il étoit de la maiſon de *Vaſſal*. Cet auteur, après avoir fait l'éloge de ſa charité envers les pauvres, fait mention des actes conſiſtoriaux du Vatican, dans leſquels il fut préconiſé comme archevêque de Lyon, & dit qu'il mourut à Tours. Dans les notes généalogiques de l'*Hiſtoire de Bayart* de M. Alfred de Terrebaſſe, Antoine Terrail eſt expreſſément cité comme grand-vicaire de *Gaufridius Vaſſaly*, archevêque de Lyon, en 1435.

D'après tout ceci, & tout en avouant que Charvet étaie ſon opinion par des raiſons aſſez ſpécieuſes, il nous ſemble difficile de ne pas admettre ce perſonnage au nombre de nos archevêques. Quant à ſes armes, celles

que donne Charvet fans indiquer la fource où il les a puifées, ne font ni celles de la maifon de Vaffal, ni celles des Vaffalieu de Breffe qui portoient : *vairé d'argent & de gueules*. Nous les avons données néanmoins, pour n'omettre aucun document relatif à cette hiftoire.

DU TERRAIL.



D'azur, au chef d'argent chargé d'un lion iffant de gueules, au cotice d'or brochant fur le tout.

Si nous donnons, d'après Le Laboureur, une généalogie fuivie de cette maifon, c'eft parce que plufieurs de fes membres ont droit à une mention fpéciale dans l'hiftoire de Lyon, & parce qu'elle préfente le fait glorieux & affez remarquable de huit générations ayant eu leurs chefs tués fur le champ de bataille, au fervice de la France. Le chevalier Bayart n'a donc fait que continuer les traditions de fa famille, & réunir comme fes ancêtres la foi du chrétien à la vaillance des héros. On peut confulter à cet égard Moréri, Chorier, & l'*Hiftoire de Bayart* par M. Alfred de Terrebaffe (1).

Le plus anciennement connu de cette maifon, felon Le Laboureur, eft :

Ier degré. — Albert Terrail, qui vivoit fous Guigues, dauphin de Viennois : il mourut des fuites d'une bleffure reçue à la bataille de Varey, donnée par ce prince contre Edouard de Savoye. Il avoit époufé Jeanne de Theys (Theys : de gueules, à deux fafces ondées d'argent), & fut père de

IIe degré. — Robert Terrail, qui fe trouva auffi à la bataille de Varey, au fiége de La Perrière en 1333, & fut tué dans un combat en 1337. Il avoit époufé Alix de Morard (Morard : d'azur, au franc-canton d'or, brifé d'une rofe de gueules). Il fut père de

IIIe degré. — Philippe Terrail, qui fut tué à la bataille de Poitiers en 1356.

(1) M. A. de Terrebaffe, dans cet ouvrage eftimé : *Hiftoire de Pierre Terrail, feigneur de Bayart* (Lyon, L. Perrin, 1832), donne fur cette illuftre maifon des détails capables de fatisfaire les lecteurs les plus curieux ; nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer les nôtres, & que de corriger d'après lui l'orthographe du nom de *Bayart* que les anciens auteurs avoient écrit *Bayard*.

Il avoit époufé Aloyfe Caffard (Caffard : d'azur, à la licorne d'argent), dont il eut :

1° Pierre, qui fuit;

2° Jean, tué à la bataille de Verneuil en 1426.

IVe degré. — Pierre Terrail fut tué à la bataille d'Azincourt, en 1415; il avoit époufé Marguerite d'Arces, fille de Louis & de Béatrix d'Avalon. Il fut père de :

1° Thibault, eccléfiaftique;

2° Antoine, prieur d'Alamon, dépendance de l'Ifle-Barbe, abbé d'Ainay, grand-vicaire de Geoffroy de Vaffal : il remit fon abbaye à fon petit-neveu Théodore, & le prieuré d'Alamon à Pierre, frère de Théodore; il mourut en 1447, & fut enterré dans la chapelle de Saint-Sébaftien qu'il avoit fondée;

3° Pierre, qui fuit;

4° Jacques;

5° Antoinette.

Ve degré. — Pierre Terrail, feigneur de Bayart en Dauphiné, fut tué à la bataille de Montlhéry en 1465. Il avoit époufé Marie de Bocfozel, dont il eut :

1° Aymon, qui fuit;

2° Jean, religieux de Saint-Benoît, prieur de Saint-Trivier en Dombes;

3° Antoinette, mariée à Louis de Beaumont;

4° Marguerite, mariée à Philippe de Fougères, feigneur de Theizé en Lyonnois.

VIe degré. — Aymon Terrail, feigneur de Bayart, époufa Hélène Alleman, & fut père de :

1° Pierre, dit le chevalier Bayart, tué à la bataille de Rebec en 1524, laiffant une fille naturelle, Jeanne, mariée à François de Bocfozel;

2° Georges, qui fuit;

Et d'autres enfants.

VIIe degré. — Georges Terrail époufa Claude d'Arvillars, & fut père de deux filles dont l'aînée, Françoife, porta les biens de cette famille à fon mari Charles Copier, feigneur de Poifieu, lequel n'en eut pas d'enfants & mourut avant elle. Elle vendit la terre de Bayart, en 1560, au feigneur d'Avançon qui la tranfmit au marquis de Gordes, de la maifon de Simiane.

La branche de Bregnins (1) commence au cinquième degré par Jacques, fils de Pierre Terrail, père de

VIe degré. — Pierre Terrail, père de :

1° Yves, qui fuit;

2° Théodore, abbé d'Ainay après fon grand-oncle pendant 49 ans 4 mois & 18 jours, mort le 6 mai 1505;

3° Pierre, aumônier d'Ainay.

VIIe degré. — Yves Terrail époufa en premières noces Alix d'Hoftun, en fecondes noces Louife de Genoft, en troifièmes noces Claude de Revoire, & en quatrièmes noces Françoife Joffard, fille de Jean Joffard, chevalier, feigneur de Chaftillon, & d'Alix Saporis dont il eut un fils qui vendit fa part dans la feigneurie de Chaftillon-d'Azergues à Rauffet de Balzac. Yves eut encore, entre autres enfants :

1° Gafpard, qui fuit, fils de Claude de Revoire;

2° Magdeleine, qui époufa Claude de Varey;

3° Marguerite, qu'il eut de Louife de Genoft & qui époufa Symphorien Champier.

VIIIe degré. — Gafpard Terrail fut fait prifonnier à la bataille de Pavie : il avoit époufé Charlotte de Boffevin, dont il eut François qui fuit & Charles.

IXe degré. — François Terrail, feigneur de Bregnins, tué à la Saint-Barthélemy : il avoit époufé Anne de Saint-Félix, d'où

X^e degré. — David Terrail, tué au fiége de Cayours en Piémont le 22 novembre 1592 : il avoit époufé Clémence de Ponnat, dont il eut deux fils morts fans poftérité.

Un Claude Terrail, ou du Terrail, fut facriftain d'Ainay en 1478.

¶ On trouve, dans l'*Annuaire de la pairie et de la nobleffe de France* par M. Borel d'Hauterive, année 1855, la filiation des Terrail jufqu'à nos jours. En voici l'abrégé :

« Charles Terrail, fils de Gafpard & de Charlotte de Boffevin, marié à Soffrea d'Arces, « mort en 1662; fut père de

« Jaime Terrail, né en 1562, marié à Ennemonde Rivolet; d'où

« André, né en 1599, marié à Guigonne Gennard; d'où

« Guigues Terrail, mort en 1684, marié à Madeleine Drogal; d'où

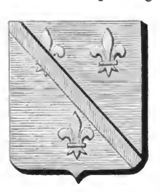
« Ennemond Terrail, mort en 1726, marié à Gafparde Bar; d'où

« Claude, baptifé à Meylan, mort en 1761, père de Claude, d'Antoine & de François, « jésuite, dont le petit-neveu Jean-Baptifte du Terrail, capitaine de chaffeurs à pied, « repréfente aujourd'hui cette dernière branche. »

(1) Ou Bernin, felon M. Alfred de Terrebaffe.

CIX.

DE BOURBON.



D'azur, à trois fleurs de lys d'or, 2 & 1; brifé d'un cotice de gueules fur le tout (1). — Supports : deux bras mouvants des flancs de l'écu, ayant deux manipules pendants & tenant chacun une épée flamboyante; la pointe de la croix archiépifcopale portée par un lion & un griffon, tenant chacun un petit écuffon avec le nom de CHRISTUS en *vieilles* lettres; & par-deffus le tout, cette devife : N'ESPOIR NY PEUR.

CHARLES DE BOURBON (IIe du nom de Charles), troifième fils de Charles de Bourbon, duc de Bourbonnois & d'Auvergne, comte de Forez, de Clermont, &c., feigneur & baron de Beaujeu, & d'Agnès de Bourgogne, fut chanoine, chantre & précenteur de l'églife de Lyon, abbé de Fleury & de l'Ifle-Barbe, prieur de la Charité-fur-Loire, & nommé en 1446 archevêque de Lyon par le pape Eugène IV qui lui conféra auffi la charge de protonotaire apoftolique. Comme il étoit fort jeune, on lui donna pour vicegérant & adminiftrateur du diocèfe Jean de Bourbon, évêque du Puy (2).

Jean d'Amanzé, chamarier du Chapitre de Saint-Jean, fut fon vicaire général.

Pendant cette adminiftration eut lieu à Lyon le concile où l'antipape Félix V fe défifta de fes prétentions en 1449, & l'on célébra pour la première fois le grand jubilé accordé à l'églife de Lyon lorfque la Fête-Dieu fe rencontre avec celle de faint Jean-Baptifte.

Charles de Bourbon fut facré par Jean Cœur, archevêque de Bourges, fils de Jacques Cœur, argentier de Charles VII. Il fut enfuite choifi par

(1) De La Mure s'eft trompé en mettant au lieu de *cotice* un *bâton péri en bande*, brifure qui eft poftérieure. (Voir Chevillard & Ste-Marthe, *Généalogies de la maifon de Bourbon*, auffi que le vitrail de la chapelle de Saint-Jean.)

(2) Nous n'avons pu trouver dans aucun ouvrage généalogique la date précife de la naiffance de Charles de Bourbon. Sonyer du Lac indique comme probabilité l'année 1435, ce qui le feroit mourir âgé de 53 ans. Mais cette date n'eft, d'après lui, qu'un *à peu près*.

Louis XI pour être parrain du Dauphin & traiter de la paix avec les ducs de Bourgogne & de Bretagne. En 1476 le pape Sixte IV lui donna l'adminiſtration de l'évêché de Clermont, le nomma cardinal du titre de Saint-Martin-du-Mont, & légat d'Avignon & du Comtat. Il fit rebâtir le palais archiépiſcopal de Lyon, ainſi que la chapelle qui porte ſon nom dans l'égliſe de Saint-Jean dans laquelle il fut inhumé. Il mourut le 13 ſeptembre 1488. Son tombeau, qui étoit remarquable par la richeſſe & la beauté de ſa conſtruction, fut détruit en 1562 par les Calviniſtes.

En 1487 il avoit fait imprimer, par Jean Alleman de Mayence, un miſſel in-folio dont il reſte quelques exemplaires.

Official : Antoine Bertrand.

D'AMANZE.



De gueules, à trois coquilles d'or, 2 & 1.

Famille du Mâconnois, qui remonte à Pierre d'Amanzé, vivant en 1268.

Ier degré. — Pierre d'Amanzé épouſa Iſabelle de Dio. Il en eut, entre autres, Jean, qui ſuit.

IIe degré. — Jean d'Amanzé épouſa en premières noces, en 1323, Marguerite de la Buſſière, & en ſecondes noces, en 1338, Jeanne de Marcilly, veuve de Guillaume de Buſſeul. Il en eut quatre enfants, entre autres le ſuivant :

IIIe degré. — Guillaume d'Amanzé, qui épouſa Marguerite de Buſſeul, & fut père de :

1° Jean, qui ſuit;

2° Marie, qui épouſa Jean de Chavirey, d'où Vautier de Chavirey, père de Guillaume de Chavirey, chanoine-comte de Lyon en 1411, archidiacre de la même égliſe & prieur de Saint-Irenée.

IVe degré. — Jean d'Amanzé époufa, en 1386, Antoinette de Villon. Il fut père de :

1° Guillaume;

2° Jean, chanoine-comte de l'églife de Lyon en 1401, mort en 1479, enterré dans la chapelle de la Croix à Saint-Jean;

3° Béraud, également chanoine de Saint-Jean;

4° Pierre, chanoine-comte & facriftain de Saint-Jean & de Saint-Nizier, mort en 1461, enterré dans la chapelle de la Croix;

5° Renaud, chanoine-comte & maître de chœur de Saint-Jean, mort en 1465.

Ve degré. — Guillaume d'Amanzé époufa en 1409 Marguerite de Semur, veuve de Jean de Neufville, & fut père de :

1° Guillaume, qui époufa Marie de Damas en 1450 & n'eut point d'enfants;

2° Jean;

3° Pierre;

4° Grégoire;

5° Jean, chanoine & chamarier de Saint-Jean;

6° Jacques, qui fuit;

7° Antoine, chanoine-comte de Saint-Jean;

8° Jeanne;

9° Marie, abbeffe de Saint-Pierre à Lyon en 1487.

VIe degré. — Jacques d'Amanzé époufa en 1488 Eftiennette de Chantemerle, & fut père de :

1° Jean, qui fuit;

2° Françoife;

3° Jean, qui époufa en premières noces Jeanne de Chandieu, & en fecondes noces Philippe de Damas : il fut père de François, feigneur de Choffailles, tige de la branche de ce nom.

VIIe degré. — Jean d'Amanzé époufa Béatrix Mitte de Chevrières, & en eut vingt-un enfants, entre autres :

1° Jean, tué à la bataille de Pavie en 1525;

2° Claude, chanoine-comte & doyen de St-Jean en 1515;

3° Guillaume, tué à la bataille de Renty en 1554;

4° Pierre, qui fuit;

5° Charles, chevalier de Malte, mort efclave en Afrique en 1560;

6° Jean, tué à la bataille de Saint-Quentin en 1557;
7° Jeanne, religieuſe.

VIII[e] degré. — Pierre d'Amanzé épouſa, en 1555, Antoinette de Coligny-Saligny. Il fut père de :

1° Jean, qui fuit;
2° Louiſe, qui épouſa Antoine de Montjournal;
3° Marie, qui épouſa Claude de Ballore, père de Gaſpard qui épouſa Marie Dodieu;
4° Iſabeau, qui épouſa François de Bouloigne;
5° Eſther, qui épouſa François de Montcoquier.

IX[e] degré. — Jean d'Amanzé épouſa, en 1595, Iſabeau d'Eſcars dont il eut trois fils, & en ſecondes noces, en 1613, Françoiſe de l'Aubépin, veuve de Charles-Antoine de Buſſeul, dont il n'eut pas d'enfants. Ses trois fils furent :

1° Gaſpard, qui ſuit;
2° Antoine, mort jeune;
3° François, id.

X[e] degré. — Gaſpard, comte d'Amanzé, épouſa en 1630 Françoiſe Jacquot de Mypont, dont il eut onze enfants, entre autres Louis qui ſuit.

XI[e] degré. — Louis d'Amanzé épouſa Marie-Louiſe Falconi dont il n'eut que deux filles, l'une, Marie-Joſèphe, mariée le 20 mars 1706 à Anne-Gilbert de La Queille, marquis de Châteaugeai, lieutenant général au duché de Bourgogne, d'une ancienne maiſon d'Auvergne.

La baronnie d'Amanzé en Mâconnois fut érigée en vicomté en 1617 en faveur de Jean IV d'Amanzé, maréchal-de-camp, qui épouſa Iſabeau d'Eſcars.

Branche de Choffailles.

(Cette branche briſe ſes armes d'une bordure d'or.)

VII[e] degré. — François d'Amanzé épouſa Catherine de Semur, & fut père de :

1° Jean, chanoine-comte de Lyon (1);

(1) Jean briſoit ſes armes d'un croiſſant d'or en chef.

2° Diane, qui époufa Laurent de Buffeul;
3° François, qui fuit.

VIIIe degré. — François d'Amanzé époufa Françoife de Traves, de la maifon de Choifeul, & fut père de :

1° Guillaume, qui fuit;
2° Antoine, chanoine-comte de Lyon en 1558;
3° Françoife, qui époufa Claude de Montchanin;
4° Renée, qui époufa Gafpard du Verney (Forez);
5° Marie;
6° Jeanne, religieufe;
7° Marguerite, id.

IXe degré. — Guillaume d'Amanzé époufa en 1578 Françoife de La Guiche, & fut père de :

1° Jean, mort jeune;
2° Claude, mort fans être marié;
3° Jacques, reçu chanoine-comte de Lyon en 1595;
4° Jean;
5° Antoine, qui fuit;
6° N....., qui époufa Marguerite de Bayard;
7° Gelberge-Françoife, abbeffe des Chazeaulx à Lyon;
8° Françoife, religieufe à Marcigny;
9° Léonore, id. id.

X^e degré. — Antoine d'Amanzé époufa en 1613 Françoife de Damas & en eut dix-huit enfants, entre autres Françoife, religieufe des Chazeaulx de Lyon, & une autre Françoife, religieufe à Marcigny. ★

★ Louis comte d'AMANZÉ épousa marie FALCONIS d'où, Louise, mariée en 1703 à François Pierre de GALIENS.

¶ Extrait de la généalogie d'Amanzé par d'Hozier & Palliot, Dijon 1659, & de La Chefnaye des Bois.

CX.

HUGUES DE TALARU (HUGUETUS ou HUGO), IIe du nom d'Hugues, troifième fils de Mathieu de Talaru, feigneur de Noailly & de La Grange, & de Jeanne de La Palu, fut chanoine-comte de l'églife de Lyon, abbé de Saint-Corneille de Compiègne, prévôt de Saint-Benoît-du-Sault, archidiacre de Lyon en 1473, chanoine de la collégiale de Montbrifon, & élu archevêque de Lyon par le Chapitre en 1488. Il exerça longtemps

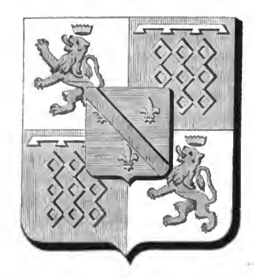
ſans être ſacré; ayant été contrarié dans ſon élection par André d'Eſpinay, il ſe démit de ſa dignité en ſa faveur, par un acte paſſé à Orléans le 23 décembre 1499.

Sous ſon adminiſtration en 1494, Charles VIII & Anne de Bretagne posèrent la première pierre des Cordeliers de l'Obſervance.

Il mourut le 22 décembre 1517.

CXI (1).

D'ESPINAY.



Ecartelé : au 1 & 4 d'argent, au lion coupé de gueules & de ſinople, armé, lampaſſé & couronné d'or, qui eſt d'Eſpinay; au 2 & 3 de gueules, à neuf macles d'or, 3, 3 & 3, au lambel de quatre pendants d'argent (2), qui eſt de Rohan-Montauban; ſur le tout, de Bourbon, en mémoire ou par conceſſion du cardinal de Bourbon.

D'autres armorialiſtes, entre autres Chevillard, blaſonnent ainſi : au 1 & 4 d'argent, au lion coupé de gueules & de ſinople; au 2 & 3, de Montauban; ſur le tout, d'argent à la guivre d'azur iſſant de gueules, qui eſt de Milan. L'écuſſon de Bourbon eſt une addition particulière à l'archevêque & qu'il n'aura peut-être pas toujours portée, ce qui eſt cauſe de cette différence.

A. elles sont ainsi sur un vitrail à l'Arbresle.

ANDRE D'ESPINAY, de la maiſon d'Eſpinay-Dureſtal en Bretagne, étoit frère de Robert d'Eſpinay évêque de Nantes, de Jean évêque de Valence

(1) CIII ſelon Severt.

(2) Et non pas loſangé d'or & de gueules, comme blaſonne de La Mure, ce qui eſt une erreur évidente, les armes de Montauban étant les mêmes que celles de Rohan, ſauf le lambel.

& de Die, de Jean évêque de Mirepoix, & neveu de Charles évêque de Dol.

André fut prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris, abbé de Saint-Chaffre au diocèſe du Puy, archevêque d'Arles en 1476, cardinal du titre de Sainte-Marie-Majeure, abbé de Sainte-Croix de Bordeaux & archevêque de cette ville après la mort d'Artus de Montauban ſon oncle, nommé en 1489 cardinal-prêtre du titre de Saint-Silveſtre & Saint-Martin-des-Monts par Innocent VIII. Après la mort de Charles de Bourbon, ayant obtenu le déſiſtement d'Hugues de Talaru, il entra en poſſeſſion de l'archevêché de Lyon l'an 1499 (1500 ſelon Severt), & mourut le 10 novembre de l'an 1500, avant même d'avoir donné ſa démiſſion du ſiége de Bordeaux, à Paris, où Louis XII l'avoit nommé gouverneur du palais des Tournelles. Il fut enterré dans l'égliſe des Céleſtins de cette ville (1).

La maiſon d'Eſpinay en Bretagne, éteinte en la perſonne de Charles, marquis d'Eſpinay, mort en 1609, remonte, ſelon quelques chroniqueurs, aux temps du roi Artur de Bretagne & de Hoël ſon neveu, roi de la Bretagne armorique. Elle a pour premier auteur certain, Geſtert, fils d'un d'Eſpinay qui fut à la conquête d'Angleterre au XIe ſiècle. Geſtert fut père de Geffroy, lequel fut père de Pean, vivant en 1217.

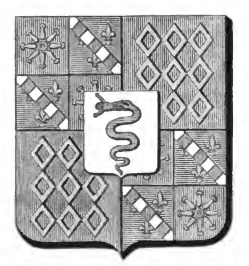
André d'Eſpinay, archevêque de Lyon, étoit fils de Richard Ier, chambellan du duc de Bretagne, & de Béatrix de Montauban. Richard étoit fils aîné de Robert II d'Eſpinay, chambellan du duc François II, & de Marguerite de La Courbe. Béatrix de Montauban étoit fille de Guillaume de Montauban (de la maiſon de Rohan) & de Bonne Viſconti, héritière, par la mort de ſes frères & ſœurs, de la maiſon des ducs de Milan. (Voir du Paz, *Hiſtoire généalogique de pluſieurs maiſons de Bretagne*.)

La terre d'Eſpinay paſſa, avec le comté de Dureſtal, dans la maiſon de La Rochefoucauld. Françoiſe d'Eſpinay, fille de Claude, devint en 1609 héritière par la mort ſans poſtérité de ſon frère Charles. Elle avoit épouſé Henry de Schomberg. Son fils étant mort ſans enfants, l'héritage de la maiſon d'Eſpinay paſſa à ſa ſœur Jeanne qui épouſa Roger du Pleſſis-Liancourt, duc de La Roche-Guyon, de la maiſon de La Rochefoucauld.

(1) M. Péricaud a publié, dans la *Revue du Lyonnois* du 31 janvier 1854, une notice étendue ſur ce prélat; ſelon lui, on auroit ſoupçonné dans le temps que le poiſon n'étoit pas étranger à ſa mort.

CXII.

DE ROHAN.



Ecartelé : au 1 & 4, contre-écartelé, de gueules à l'efcarboucle pommetée d'or, qui eft de Navarre & de France; au bâton componné d'argent & de gueules, qui eft Evreux; au 2 & 3 de gueules, à neuf macles d'or, 3, 3 & 3, qui eft de Rohan; fur le tout, d'argent à la guivre d'azur iffant de gueules, qui eft de Milan.

Les armes de Navarre font ordinairement des chaînes paffées en croix, fautoir & orle, & non une efcarboucle; j'ai fuivi ici la donnée de de La Mure. Quelques auteurs les ont blasonnées de cette manière.

FRANÇOIS DE ROHAN, né vers 1479, étoit fils de Pierre de Rohan, maréchal de France, duc de Nemours, vicomte de Fronfac, &c. (1), & de Françoife de Penhoët fa première femme. Il fut pourvu dans fa jeuneffe de plufieurs abbayes, & élu évêque d'Angers en 1499, avec difpenfe d'âge, par le pape Alexandre VI, à la prière du roi Louis XII. En 1501 il fut élu archevêque de Lyon par le Chapitre (2), & facré le 15 juin 1504. Au moyen d'une nouvelle difpenfe, il garda ces deux prélatures, celle de Lyon comme titulaire, & celle d'Angers comme adminiftrateur. En 1510 il préfida, comme primat des Gaules, l'affemblée générale du clergé tenue à Tours. En 1518 il convoqua à Lyon un concile provincial, qui en fon abfence fut préfidé par l'évêque de Mâcon. Il mourut à Paris le 13 octobre 1536. Son corps fut tranfporté à Lyon, & inhumé dans l'églife de Saint-Jean. C'eft à lui & à Symphorien Champier que l'on doit la fondation du collége de la Trinité.

(1) Pierre de Rohan étoit fils de Louis & de Marie de Montauban ; Louis etoit fils de Charles & de Catherine du Guefclin.

(2) En novembre 1500, felon M. Pericaud.

La maiſon de Rohan remonte à Guetenoch, vicomte de Porhoët, cadet de la maiſon de Bretagne, vivant en 1008, & à Alarun de Cornouailles ſa femme.

Rohan eſt une vicomté de Bretagne qui fut donnée en partage à Alain IV, vicomte de Rennes, qui fit bâtir le château de Rohan, & mourut en 1128.

Suffragants : 1° Guichard de Leſſard, né à Lyon, religieux auguſtin, docteur & profeſſeur en théologie, évêque de Hyérapolis : les documents manquent complètement ſur ſa famille;

2° Barthélemy Portalenqui ou de Luco, religieux carme, évêque de Troade (1);

3° Jean Balarin, d'une famille de Lyon ſur laquelle nous n'avons que très peu de données.

BALARIN.

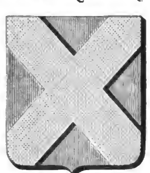


D'azur, au chevron d'argent, au chef d'or.

Vicaires généraux :

1° Jacques d'Amoncourt.

D'AMONCOURT.



De gueules, au ſautoir d'or.

Jacques d'Amoncourt, fils de Louis d'Amoncourt & d'Eſtiennette de

(1) Selon M. Pericaud (*Revue du Lyonnois* du 31 mai 1854), le nom véritable de ce religieux étoit *Portal* dit de *Lucques*, le nom de *Portalenqui* n'étant qu'une traduction en latin macaronique. Le poème d'Antoine d'Arena ſur la danſe commence par cette dédicace :

Reverendiſſimo in Chriſto patri domino meo Partholomæo Portali, Trojanenſi epiſcopo, Lugdunenſique ſuffraganeo, etc.

Montmartin, fut reçu chanoine-comte de Lyon en 1471, facriftain en 1483, précenteur en 1485, grand-vicaire en 1509, & mourut le 20 avril 1526. On l'enterra dans la chapelle de Saint-Eftienne en la cathédrale : « Il falloit, dit Quincarnon, qu'il y eut alors dans icelle une chapelle fous ce titre, qui eft à prefent inconnue; » des mémoires de famille l'indiquoient comme le lieu de fa fépulture.

D'après le même auteur, Jacques d'Amoncourt étoit neveu de Jean de Montmartin & de Guillaume de Champrey ou de Chanrey.

Jean de Montmartin, fils d'Antoine & de Jeanne de Chavirey, fut reçu chanoine-comte en 1449. Quant à Guillaume de Champrey, chanoine-comte vers la même époque, ce nom ne se retrouve pas dans les liftes du Chapitre; il eft probable qu'il y a là une de ces erreurs fréquentes dans l'ouvrage de l'auteur que nous citons, & qu'il s'agit de Guillaume de Chavirey qui poffédoit cette dignité dès l'année 1411 (1).

Amoncourt eft une maifon de Lorraine. Louis d'Amoncourt, père de Jacques, étoit fils de Jacques d'Amoncourt & de Guillemette de Gournons, lequel Jacques étoit fils de Jean d'Amoncourt & d'Aliénor de Piépape ou Prépape, lequel Jean étoit fils d'Henry d'Amoncourt, maréchal du comté.

Voici les autres perfonnages de cette famille, dont il eft fait mention dans le P. Anfelme (tomes II, VII & VIII) :

1° Hugues d'Amoncourt, feigneur de Prépape, marié à Claude de Meligny, fille de Jean, feigneur de Dampierre, laquelle fe remaria le 27 feptembre 1570 à Olivier de Lenoncourt;

2° Hélion d'Amoncourt, feigneur de Prépape & de Talnay, époufa Guyonne de Malain & fut père de Guillemette, laquelle époufa, le 3 juillet 1499, Jean Le Saulx, feigneur du Meix, & en fecondes noces Huet, feigneur de Deuilly, avec lequel elle vivoit en 1516;

3° Claude d'Amoncourt, feigneur de Montigny, marié à Charlotte, fille d'Antoine, comte de Clermont, vicomte de Tallart, grand-maître des eaux & forêts de France en 1551, & de Françoife de Poitiers;

4° Un d'Amoncourt, abbé de Boullancourt, figna le 25 juin 1568 le ferment des affociés de la Ligue en Champagne.

2° Rolin de Semur;

3° N.... de Roftaing;

4° Jean de Sarron.

Official : Eftienne Faye.

(1) Jacques d'Amoncourt fit brûler une ancienne ftatue de l'eglife de Saint-Eftienne, que le peuple appeloit *Ferrabo*, & à laquelle on rendoit un culte fuperftitieux. (Perenaud.)

FAYE D'ESPEISSES.



D'argent, à la bande d'azur chargée de trois têtes de licorne d'or.

Ier degré. — Pierre Faye, premier auteur connu de cette maiſon, naquit à Thizy en Beaujolois, dont il fut capitaine châtelain. Il épouſa, en 1436, Bonne de Namy, fille de Jean de Namy, & fut père de :

1° Jean, qui ſuit;

2° N...., qui fut père de Louis, de Robert & de Hugues Faye, chanoine de Saint-Juſt à Lyon en 1471.

IIe degré. — Jean Faye épouſa Jeannette de Clavel, fille de Hugues ou Hugonin de Clavel, échevin de Lyon en 1422, & d'Antoinette de Saconnay. Il fut père de :

1° Pierre, qui ſuit;

2° Jean Faye, juge-mage du reſſort de Lyon, échevin de Lyon en 1508, 1509, 1513, 1514, 1519, 1520, 1525 & 1526;

3° Humbert;

4° Philiberte, mariée à Jean de Varey;

5° Bonne, mariée à André Turin de Jarnoſſe.

IIIe degré. — Pierre Faye, échevin de Lyon en 1504, 1505, 1511, 1512, 1515, 1516, 1517 & 1518, épouſa Méraude Paterin, fille de Laurent Paterin, lieutenant général en la ſénéchauſſée de Lyon, & de Denise Baronnat. Il teſta en 1520, & fut père de :

1° Jean;

2° Barthélemy, qui ſuit;

3° André;

4° Louis;

5° Marie, qui épouſa Claude Bellièvre;

6° Catherine.

IVe degré. — Barthélemy Faye fut conſeiller au parlement de Paris; il épouſa en 1541 Marie Viole, & fut père de :

1° Jacques, qui ſuit;

2° Charles Faye, abbé de Saint-Fafcien, confeiller au parlement de Paris, chanoine de Notre-Dame;

3° Chriftophe;

4° Antoinette, qui époufa Ignace Brachet de La Milletière.

Ve degré. — Jacques Faye, feigneur du fief d'Efpeiffes près Millery en Lyonnois, naquit à Paris en 1543, & mourut à Senlis en 1590, le 20 feptembre. Il fut élève de Turnèbe & de Ramus, & nommé fucceffivement aux charges de confeiller à la Cour, de préfident aux enquêtes, de confeiller au parlement de Paris en 1567, d'avocat général en 1580, de préfident à mortier après la journée des Barricades, de maître des requêtes du Palais, de maître des requêtes de l'hôtel du duc d'Anjou qui régna fous le nom d'Henry III. Il accompagna ce prince en Pologne, & fut fon confeiller. A la mort de Charles IX, il fut envoyé en France pour porter à la reine-mère fes lettres de régence.

Les œuvres de ce célèbre jurifconfulte furent imprimées en 1633.

Jacques Faye avoit époufé à Lyon, en 1576, la fille de François de Chalvet, baron de Trifac, tréforier de France & général des finances, dont il eut :

1° Charles, qui fuit;

2° Elifabeth;

3° Marie, qui époufa René de Thou;

4° Françoife, qui époufa Charles de Fiennes.

VIe degré. — Charles Faye, feigneur d'Efpeiffes, baron de Trifac du chef de fa mère, fut confeiller au parlement de Paris en 1611, confeiller d'Etat, maître des requêtes, ambaffadeur en Hollande, & auteur d'un volume de mémoires fur les affaires de fon temps, imprimé en 1634. Il mourut en 1638, laiffant de Charlotte de Fourcy, qu'il avoit époufée en 1617, les enfants fuivants :

1° Henry, confeiller au parlement de Normandie; marié à Marguerite Ferlat.

2° Louis;

3° Henry, chanoine à Paris;

4° François, cornette de moufquetaires;

5° Jacques;

6° Louis, chevalier de Malte en 1635;

7° Anne, religieufe;

8° Claude, mariée au comte de Langeron;

9° Madeleine;

10° Françoife.

Ces notes, tirées des ouvrages de Pernetti, La Chefnaye des Bois,

L'Hermitte & Blanchard, ne font aucune mention de l'official Eſtienne Faye, qui étoit peut-être d'une branche collatérale.

Le château d'Eſpeiſſes, ſitué en Lyonnois ſur les bords du Garon, entre Orliénas & Montagny, appartenoit en 1721 à Marc-Antoine de Randin, capitaine d'infanterie. Il y avoit en Beaujolois deux autres fiefs du même nom ſur la paroiſſe de Cogny, qui n'ont aucun rapport avec la famille des Faye.

Il y avoit à Lyon vers le commencement du XVI[e] ſiècle une jeune fille du nom de Faye, célèbre par ſes talents, à laquelle Marot adreſſa ſes *Etrennes poétiques.*

DE ROSTAING.



D'azur, à la roue d'or clouée de ſable, & une deviſe hauſſée de même.

Un portrait du marquis de Roſtaing eſt accompagné de l'écu d'alliance que voici : écartelé, au 1, d'or à trois pals de gueules; contre-écartelé d'or, à deux vaches de gueules accornées, accolées & clarinées d'azur, qui eſt de Foix; au 2 parti, au 1 de France, écartelé de gueules, qui eſt d'Albret; au 2, d'argent au lion de gueules, écartelé d'azur au léopard d'or, qui eſt Armagnac; au 3, contre-écartelé; au 1, de Mitte-Chevrières; au 2, bandé d'or & de gueules; au 3, d'azur à trois léopards d'or paſſant l'un ſur l'autre, qui eſt de Caumont; au 4, de vair au chef de gueules, qui eſt d'Urfé; au 4, contre-écartelé; au 1, de gueules au chevron d'or & à trois étoiles d'argent, qui eſt de Luzy-Peliſſac; au 2, d'azur à la bande d'or chargée d'un demi-vol de ſable, accompagnée de trois étoiles d'argent, qui eſt de Robertet; au 3, ſemé de France, au bâton de gueules péri en bande, qui eſt de La Chambre; au 4, d'or à la croix d'azur cantonnée de quatre ombres de ſoleil de gueules, qui eſt Hurault.

DE ROSTAING eſt une maiſon de Forez inveſtie, dès les temps les plus anciens, de la charge de notaire des comtes de cette province.

Raymond Roſtaing paſſa en 1319 un accord avec Aymar de Rouſſillon, à l'occaſion de quelques domaines. Gonon Roſtaing, vivant en 1330, avoit épouſé Fontaneyſe de Varennes, ſœur de Henry, ſeigneur de Courbeville en Lyonnois. Gonon fut père, ſelon Le Laboureur, de Hugues, marié à Philippe de Sarron, veuve d'Eſtienne de Varennes, couſin de Fontaneyſe.

Hugues étoit père de Jean Roftaing, moine de l'Ifle-Barbe, prieur de Saint-Paul-en-Cornillon en 1421, & d'Eftienne, damoifeau, feigneur de la maifon-forte de La Roche près Sury.

La généalogie de cette famille commence, felon le P. Anfelme, à

Ier degré. — Gafton de Roftaing (1), fils probablement de Hugues & de Philippe de Sarron, gentilhomme de Jean, duc de Bourgogne, & capitaine de Lavieu en Forez, lequel époufa, le 2 janvier 1453, Jeanne du Saix, fille de Louis, feigneur d'Ampuis près Lavieu. Il eut pour enfants :

1° Antoine, qui fuit;
2° Catherine;
3° Anne.

IIe degré. — Antoine de Roftaing, gentilhomme du duc de Bourgogne & capitaine de Lavieu après fon père, fit bâtir une chapelle dans l'églife de Sury fous le vocable de faint Antoine & de faint Sébaftien. Il époufa, le 11 décembre 1476, Marguerite de La Chambre (2), fille de Claude de La Chambre en Roannois, dont il eut :

1° Jean, qui fuit;
2° François, huiffier de la chambre du roi François Ier de 1515 à 1526, maître des ports de la fénéchauffée du Lyonnois, lequel acquit du roi la feigneurie de Sury-le-Comtal;
3° Marie, veuve en 1528 de Secondin Viel, maître des ports de la ville de Lyon.

IIIe degré. — Jean de Roftaing, nommé par Pierre, duc de Bourbon comte de Forez, capitaine châtelain de Saint-Germain-Laval le 8 janvier 1498, & enfuite de Sury-le-Comtal. Charles, duc de Bourbon, connétable de France, lui accorda une penfion le 13 juillet 1523, en confidération des fervices qu'il lui avoit rendus ainfi que François de Roftaing fon frère. Il époufa, le 2 juin 1499, Jeanne de Chartres, fille d'Antoine de Chartres, feigneur de Créanges au diocèfe de Bourges. Il en eut :

1° Antoine, qui fuit, tige de la branche aînée des feigneurs de Vauchette en Forez;

(1) L'ufage d'ajouter une particule à un nom patronymique eft plus ancien qu'on ne penfe. Beaucoup de nobles en agiffoient ainfi pour donner à leur nom de famille une apparence plus ariftocratique, fans être obligés de le quitter, comme beaucoup le pratiquoient, pour prendre celui d'une feigneurie. Cela fe voit encore de nos jours : ainfi les noms de Gouffier, Foudras, Nagu, Damas, fe trouvèrent par la fuite des temps précédés de la particule *de*, bien que n'étant pas des noms de terres, ce qui établit un contre-fens, la particule n'étant qu'une abreviation voulant dire : *feigneur* ou *fire de tel lieu*, & ne fignifiant rien devant un nom de famille.

(2) La Chambre (*de Camera*), ancienne maifon du Forez, éteinte depuis fort longtemps. Elle tiroit fon nom du château de La Chambre fitué dans la paroiffe de Saint-Haon-le-Vieux. Guillaume de La Chambre rendit hommage pour ce château en 1290. (*Archives du royaume*, regiftre 490.)

2° Triſtan, auteur de la branche cadette des comtes de Bury, marquis de Roſtaing;

3° Jacques, abbé de Pébrac & de Bonnefons, prieur de Saint-Ilpice, aumônier de la reine Catherine de Médicis, mort au Puy en Velay en 1585, à l'âge de ſoixante-ſeize ans;

4° Mathieu, prieur de Sury près Vauchette, religieux de l'Iſle-Barbe & de Pommiers (dépendance d'Ainay), abbé de la Madeleine de Châteaudun de 1560 à 1573;

5° Marguerite, mariée à Valentin d'Orcelore dans le Maine;

6° N...., mariée au ſeigneur du Verdier, mère de Chriſtophe du Verdier, abbé de Pébrac & de Bonnefons, par réſignation de ſon oncle en 1581; mort le 22 octobre 1622, chanoine du Puy (1).

IVe degré. — Antoine de Roſtaing, IIe du nom, auteur de la branche aînée des ſeigneurs de Vauchette en Forez & d'Arbuiſſonas en Beaujolois, capitaine châtelain de Sury-le-Comtal en ſurvivance de ſon père, épouſa en 1526 Gabrielle de Cluzel dont il n'eut pas d'enfants; & en ſecondes noces, Marguerite de Pierrevive, fille de Nicolas, ſeigneur de Léſigny, & de Jeanne Turin, ſœur de Marie-Catherine de Pierrevive qui épouſa Antoine de Gondy du Perron. Antoine teſta en 1564, & fut père de :

1° Pierre, qui ſuit;

2° Catherine, mariée à François de Coſtain de Puzignan;

3° Anne, mariée à Jacques de La Veuhe.

Ve degré. — Pierre de Roſtaing, chevalier de Saint-Michel, épouſa Catherine de Seneton, ſœur de la chancelière de Bellièvre. Il fut père de :

1° Jacques;

2° Triſtan;

3° Balthazard;

4° Anne.

VIe degré. — Triſtan de Roſtaing épouſa en 1609 Antoinette d'Apchon, fille de Philibert d'Apchon, & fut père de :

VIIe degré. — Chriſtophe de Roſtaing, qui épouſa en 1644 Marie de Peliſſac.

Cette branche étoit repréſentée en 1789 par Henry-François, marquis

(1) C'eſt par erreur que le P. Anſelme & Le Laboureur ont donné à Jean de Roſtaing une troiſième fille nommée Antoinette, mariée à Jean Charpin, ſeigneur de La Foreſt-des-Halles. Le contrat de mariage de Jean Charpin, du 21 ſeptembre 1522, établit qu'Antoinette étoit fille & héritière de Philippe de Roſtaing, ſeigneur de La Foreſt-des-Halles, & de Claude de Montdor. C'eſt donc par la maiſon de Roſtaing que la ſeigneurie de La Foreſt-des-Halles vint dans la maiſon de Charpin. Ce Philippe devoit être fils d'Antoine & de Marguerite de La Chambre.

de Roftaing, feigneur de Vauchette, capitaine de dragons, puis officier de moufquetaires, grand'croix des chevaliers de Saint-Louis, colonel du régiment de Gâtinois en 1778, bailly & fénéchal du Forez de 1772 à 1789. mort apres 1830 sans posterité. Son frère, Antoine Louis comte de ROSTAING chef d'escadron & chevalier de S. Louis, epouse vers 1780, Madeleine de LAVAL de LA FAGERDIE, d'ou.
1° Tristan marquis de Rostaing mort garçon à Paris en 1859.
2° le comte de Rostaing, aujourd'huy vivant en Forez pere de,
Laurent de Rostaing lequel n'a qu'une fille.
3° Alphonse vicomte de Rostaing chev. de Malthe né en 1787 marié à Clotilde de TREMAULT de SPOIR, d'ou
Auguste Denis Tristan de Rostaing né en 1829

Triftan de Roftaing, fecond fils de Jean & de Jeanne de Chartres, auteur de la branche cadette des feigneurs de Thieux, comtes de La Guerche & de Bury en Blaifois, marquis de Roftaing, fut capitaine de cinquante hommes d'armes, premier gentilhomme de la chambre de Charles de France duc d'Orléans troifième fils de François Ier, lieutenant du roi dans les provinces de Bourbonnois, haute & baffe Marche, gentilhomme de la chambre des rois Henry II, François II & Charles IX, grand-maître & général réformateur des eaux & forêts le 3 mars 1563, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances, lieutenant général au gouvernement de l'Ifle-de-France, capitaine & furintendant des châteaux de Fontainebleau & de Melun, chevalier des ordres du roi en 1582. Il mourut au château d'Aunoy près Provins le 7 mars 1591, à foixante-dix-huit ans, & fut inhumé dans l'églife de Vaux-Peny près de Melun.

Il avoit époufé à Paris, le 15 juin 1544, Françoife Robertet, fille unique de François Robertet, feigneur de Bron & de La Guerche au Maine, bailly du palais, & de Jacqueline Hurault de Mincy, petite-fille de Florimond Robertet, fecrétaire d'Etat des rois Louis XII & François Ier. Il fut père de:

1° Charles;
2° Marguerite, qui époufa en premières noces Gilbert de Levis-Coufan, en deuxièmes noces Philibert des Serpents, & en troifièmes noces Pierre de Flageat;
3° Anne, qui époufa en premières noces René d'Efcoubleau de Sourdis, & en fecondes noces Jacques de La Veuhe, veuf de fa coufine;
4° N..., fille d'honneur de Catherine de Médicis.

Charles de Roftaing époufa Anne Hurault, fille du comte de Chiverny, veuve de Gilbert de La Trémouille. Il fut père de :

1° Louis, comte de La Guerche;
2° François, baron de Bron;
3° Marguerite, marquife de Lavardin;
4° Renée.

Cette branche finit à Louis-Henry, marquis de Roftaing, comte de La Guerche, mort fans alliances en 1679. Son frère François, comte de Bury, étoit mort en 1666 fans laiffer de poftérité de Anne-Marie d'Urre fa femme. Louis-Henry fut inhumé à Paris dans l'églife des Feuillants.

¶ Le Laboureur, La Chefnaye des Bois, le P. Anfelme, & notes particulières de M. de C.

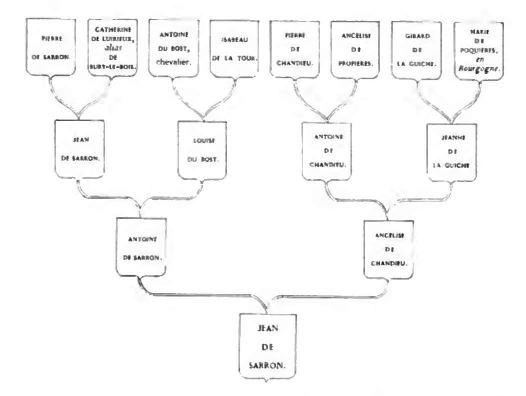
DE SARRON.



De gueules, au griffon d'or (*alias*, d'argent, au griffon de gueules).

Preuves teſtimoniales de Jean de Sarron, tirées des Actes capitulaires de l'égliſe primatiale de Lyon, volume XXXII, Chapitre du 27 mars 1508, communiquées par M. Gauthier, archiviſte de la préfecture du Rhône.

A cette époque, la preuve n'étoit que de huit quartiers.



ANTOINE DE SARRON, père de Jean, chevalier, ſeigneur d'Eſpinay & des Farges, étoit lieutenant général au gouvernement de Bourgogne.

Claude, marquis de Sarron, mort en mai 1731, avoit épouſé Mademoi–

felle Dupuis, fille d'un officier de la garde des portes de Lyon. Il fut père de Jacques-Hugues, marquis de Sarron.

Eftienne-Horace-Gabriel, marquis de Sarron, époufa Marie-Virginie Mareft de Saint-Pierre. Sa fille, Michelle-Françoife-Cornélie, héritière du nom, a époufé Dominique-Céfar Arthaud de La Ferrière.

Cette famille, qui appartient au Lyonnois & au Forez, a fourni à l'églife de Lyon les chanoines-comtes fuivants, outre celui qui eft le fujet de cet article :

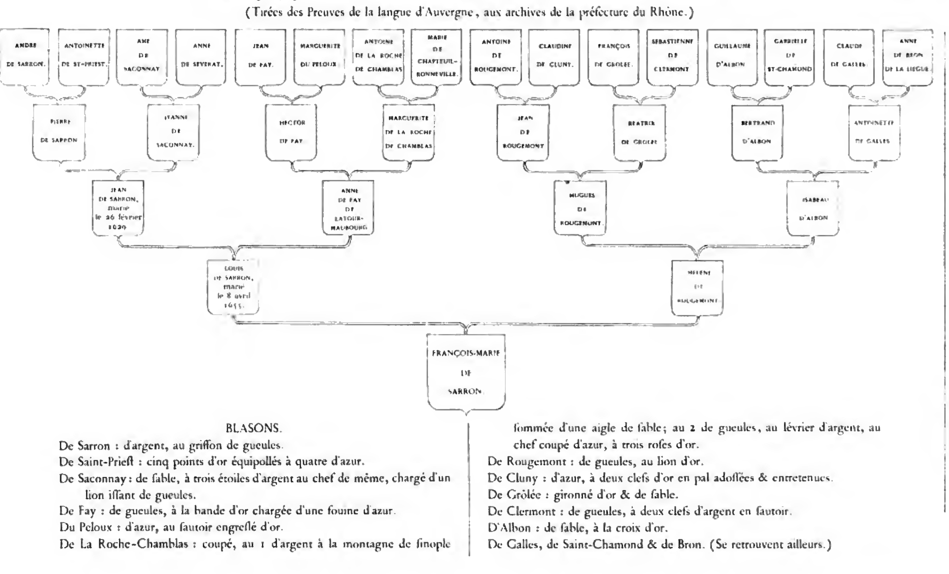
1° François, en 1640, fils de Jean de Sarron & d'Anne de Fay;
2° & 3° Jacques-Hugues en 1689, & François fon frère en 1705, fils de Louis & d'Hélène de Rougemont, frère de Claude de Sarron cité plus haut.

Guillaume de Sarron avoit époufé, en 1378, Marie-Yolande de Gletteins.

Dans l'inventaire des titres recueillis par Guichenon, publié en 1851 par M. A... (*Lyon*, Louis Perrin), & qui appartiennent à la bibliothèque de Montpellier, on trouve une généalogie de la maison de Sarron, n° 266. Si par la fuite nous pouvons réunir les pièces qui établiroient une filiation complète jufqu'à nos jours, nous la donnerons dans une autre série.

Preuves de feize quartiers de François-Marie de Sarron, reçu chevalier de Malte en 1684.

(Tirées des Preuves de la langue d'Auvergne, aux archives de la préfecture du Rhône.)

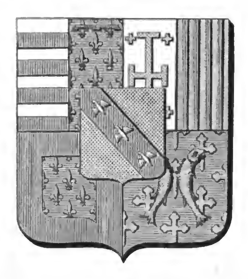


BLASONS.

De Sarron : d'argent, au griffon de gueules.
De Saint-Prieft : cinq points d'or équipollés à quatre d'azur.
De Saconnay : de fable, à trois étoiles d'argent au chef de même, chargé d'un lion iffant de gueules.
De Fay : de gueules, à la bande d'or chargée d'une fouine d'azur.
Du Peloux : d'azur, au fautoir engreflé d'or.
De La Roche-Chamblas : coupé, au 1 d'argent à la montagne de finople fommée d'une aigle de fable; au 2 de gueules, au lévrier d'argent, au chef coupé d'azur, à trois rofes d'or.
De Rougemont : de gueules, au lion d'or.
De Cluny : d'azur, à deux clefs d'or en pal adoffées & entretenues.
De Grôlée : gironné d'or & de fable.
De Clermont : de gueules, à deux clefs d'argent en fautoir.
D'Albon : de fable, à la croix d'or.
De Galles, de Saint-Chamond & de Bron. (Se retrouvent ailleurs.)

CXIII.

DE LORRAINE.



Coupé de ſix pièces, quatre en chef & deux en pointe; au 1, faſcé d'argent & de gueules de huit pièces, qui eſt de Hongrie; au 2, ſemé de France, au lambel de trois pendants de gueules, qui eſt de Naples; au 3, d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croiſettes de même, qui eſt de Jéruſalem; au 4, d'or à quatre pals de gueules, qui eſt d'Aragon; au 5, ſemé de France, à la bordure de gueules, qui eſt d'Anjou; au 6, d'azur à deux bars adoſſés d'or en pal, dentés & allumés d'argent, l'écu ſemé de croix tréflées au pied fiché d'or, qui eſt de Bar; ſur le tout, d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent, qui eſt de Lorraine. Dans la ſuite le duc & le cardinal de Lorraine augmentèrent leur écu d'une partition, à cauſe de leur mère, à ſavoir : d'azur, au lion contourné d'or, couronné & armé de gueules, qui eſt de Gueldres, ce qui forma la troiſième pièce de la pointe & la ſeptième de l'écu. On le trouve dans le P. Anſelme avec une huitième pièce : d'or, au lion de ſable armé & lampaſſé de gueules, qui eſt de Flandres.

JEAN DE LORRAINE, troiſième fils de René II, duc de Lorraine, & de Philippe de Gueldres, de la maiſon d'Egmont, fut le premier archevêque nommé par le roi en vertu du concordat paſſé entre François Ier & Léon X. Promu au ſiége de Lyon en 1537, il en prit poſſeſſion le 3 août, & deux ans après réſigna cette dignité au cardinal de Ferrare. François Ier l'envoya en ambaſſade à Charles-Quint pour traiter de la paix; il fut auſſi légat en Lorraine, & mourut d'apoplexie à Neuvy-ſur-Loire le 10 mai 1550, revêtu de la dignité de doyen du Sacré-Collége. Il étoit né à Bar le 9 avril 1498. Jean de Lorraine fut ſucceſſivement coadjuteur de ſon oncle Henry évêque

de Metz, & évêque titulaire de cette ville en 1508; nommé cardinal en 1518, archevêque de Narbonne en 1520, évêque de Valence & de Die en 1521, évêque de Verdun en 1523, de Luçon en 1524, archevêque & duc de Rheims & pair de France en 1533, d'Alby en 1535, de Lyon en 1537, de Nantes & d'Agen en 1542, abbé de Saint-Georges de Fécamp, de Cluny, de Saint-Jean de Laon, de Saint-Germer, de Saint-Médard de Soiſſons, de Marmoutiers, de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Manſuy de Toul.

Il y a peu d'exemples d'une auſſi grande accumulation de titres & de bénéfices ſur la même tête, &, quel que fût le mérite de ce prélat, il eſt impoſſible de ne pas reconnoître là un abus cauſé par la preſſion de la puiſſance civile ſur les traditions eccléſiaſtiques.

Grand-vicaire : Thomas de Vecchio, cuſtode du Chapitre.

CXIV.

D'ESTE.



Ecartelé : au 1 & 4 d'or, à l'aigle à deux têtes esployée de fable, qui eſt de l'Empire; au 2 & 3, de France, à la bordure danchée d'argent & de gueules, qui eſt de Ferrare; ſur le tout, d'azur à l'aigle d'argent, couronnée, membrée & becquée d'or, qui eſt d'Eſte (de La Mure). Le quartier de Ferrare étoit une conceſſion de Charles VII à Nicolas de Ferrare. L'archevêque de Lyon ne portoit peut-être pas ſon écuſſon comme il eſt indiqué par de La Mure, qui eſt celui de la maiſon d'Eſte, mais ainſi qu'il ſuit : écartelé, au 1 & 4, de Ferrare; au 2 & 3, d'Eſte. C'eſt ainſi que je l'ai vu ſur une pierre ſculptée trouvée récemment dans une maiſon de la place de la Trinité, au quartier Saint-Georges. Sur cette pierre, l'écu eſt en cartouche, à la manière allemande, forme ſouvent adoptée au XVIe ſiècle. L'aigle du 2e & du 3e quartier eſt *au vol abaiſſé*, ce qui eſt probablement une faute du ſculpteur. L'écu eſt accolé à une croix ſimple ſurmontée du chapeau, avec ſix houppes de chaque côté. Autour ſont deux branches de grenadier, avec cette légende : AB INSOMNI NON CUSTODITA DRACONE. Je ſuppoſe que cette pierre a été ſculptée alors qu'Hippolyte d'Eſte n'étoit qu'abbé d'Ainay.

HIPPOLYTE D'ESTE, fils d'Alphonſe, duc de Ferrare, & de Lucrèce Borgia ſa ſeconde femme, fille naturelle du pape Alexandre VI, naquit le 24 août 1509. Il ſuccéda à ſon oncle qui étoit évêque de Ferrare, fut enſuite abbé d'Ainay, puis archevêque de Lyon, par réſignation du cardinal de Lorraine en 1539. Cette année il fut créé cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie-la-Neuve par le pape Paul III, puis légat du patrimoine eccléſiaſtique. En 1548 il recut Henry II à Lyon, & en 1551 permuta ſon archevêché contre le ſiége d'Auch; fut derechef archevêque de Lyon en

1562, & la même année réſigna cette dignité à Antoine d'Albon, permutant avec lui contre l'archevêché d'Arles, qu'il céda en 1567 au cardinal Proſper de Sainte-Croix. Il mourut à Rome le 2 décembre 1572, & fut inhumé à Tivoli. Outre les dignités que nous venons de mentionner, il avoit eu celles d'archevêque de Milan, d'évêque d'Autun, d'abbé de Chalis, de Flavigny, de Jumiéges, de Lagny, de Saint-Médard de Soiſſons, de Saint-Farron de Meaux, & de Pontigny.

Alphonſe ſon père étoit fils d'Hercule d'Eſte & d'Eléonore d'Aragon. Hercule étoit fils de Nicolas d'Eſte & de Richarde de Saluces. Cette maiſon, qui tiroit ſon nom de la ville d'Eſte dans le Padouan, deſcendoit, ſelon les chroniqueurs, d'Actius, roi d'Albe, & par ſuite de l'empereur Auguſte. La tige certaine en eſt Azon I[er], comte d'Eſte, vicaire de l'empire en Italie, mort vers 970.

Suffragant : Jean Botheanus, cordelier, évêque de Damas. Ce nom paroît être le nom latiniſé de la famille de Bouthéon en Forez; néanmoins à cette époque la ſeigneurie de Bouthéon appartenoit aux Gadagne, & rien n'indique que le ſuffragant de Lyon fût de cette famille bien connue. MM. Bréghot du Lut & Péricaud, dans leurs *Biographies*, le nomment Bothéan.

Grand-vicaire : Eſtienne Faye.

CXV.

DE TOURNON.



Semé de France, parti de gueules, au lion d'or. — Cri : AU PLUS DRU. — Cimier : un chien courant naiſſant entre deux cors de chaſſe.

Le cardinal de Tournon avoit pris pour deviſe ces mots, tirés de ſaint Paul : NON QUAE SUPRA TERRAM (1). Aujourd'hui la maiſon de Tournon écartelle ſes armes de celles de Simiane, qui ſont : d'or, ſemé de tours & de fleurs-de-lys d'azur. Sous l'Empire, les fleurs-de-lys furent changées en fers de lance. (Voir M. de Courcelles, *Généalogie des pairs de France*, & Le Laboureur.)

FRANÇOIS DE TOURNON, IIe du nom de François, naquit en 1489 de Jacques de Tournon & de Jeanne de Polignac. Il fut ſucceſſivement commandeur général de l'ordre de Saint-Antoine en Forez, abbé général de cet ordre, archevêque d'Embrun en 1517 & peu de temps après député en Eſpagne pour traiter de la liberté de François Ier, archevêque de Bourges en 1525, créé en 1530 cardinal du titre de Saint-Marcellin & Saint-Pierre par le pape Clément VII, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, ambaſſadeur à Rome, auprès de l'empereur, du roi d'Angleterre & des Vénitiens, lieutenant général au gouvernement du Lyonnois, Forez, Beaujolois, Mâconnois, Dauphiné, Savoye & Breſſe en 1537, archevêque d'Auch, archevêque de Lyon en 1551, abbé d'Ainay, cardinal du titre de Sainte-Sabine, puis d'Oſtie, & doyen du Sacré-Collége. Il fonda le collége de Tournon qui fut le premier que poſſédèrent les Jéſuites en France, & fut l'un de ceux qui s'opposèrent le plus activement à l'héréſie de Luther. Il mourut à Saint-Germain-en-Laye le 22 avril 1562, âgé de 73 ans, & fut inhumé dans l'égliſe des Jéſuites à Tournon. Selon de La Mure, il mourut à Paris, dans ſon hôtel, le 29 avril.

(1) Cette deviſe ſe retrouve ſur une médaille citée dans la *France métallique* & repréſentant un nuage d'où découle la manne, recueillie par deux mains mouvantes de deux autres nuages.

On a vu au commencement de cet ouvrage qu'une tradition établiffoit des liens de parenté entre la maifon de Tournon & faint Juft. Quoi qu'il en foit de cette tradition, elle indique une grande ancienneté d'origine. Son premier auteur certain eft Odo de Tournon vivant en 1188, ou, felon quelques généalogiftes, Euftorge, vivant en 1185; en 1130 un Jean de Tournon avoit été évêque du Puy, & un autre Jean abbé de la Chaize-Dieu en 1044.

D'Odo ou de Girard fon frère defcendoit Guillaume, mort en 1270, lequel eut de fa feconde femme, Aymare de Monteil, Hugues de Tournon, moine de l'Ifle-Barbe & chanoine-comte de Saint-Jean en 1261.

Hector de Tournon, fils de Guillaume III & d'Alix d'Uzès, tefta en 1421 & fut enterré aux Jacobins de Lyon.

Imbert de Tournon, fils de Guillaume V & d'Antoinette de La Roue, fut chanoine de Saint-Juft à Lyon vers 1422. Son frère aîné Jacques, IIe du nom, chevalier, époufa Jeanne, fille de Guillaume dit Armand, vicomte de Polignac, & d'Aimée de Saluces, & fut père du cardinal.

Charles de Tournon, & Jacques, fils de Jacques de Tournon & de Jeanne de Viffac, furent chanoines-comtes de Lyon en 1514.

Alexandre-François-Xavier, comte de Tournon-Simiane, marquis de Clavefon, baron de Banon en Provence & de Retourtour en Vivarois, officier au régiment des gardes-françoifes, pair de France en 1823, époufa Marie-Alix-Philippine-Eugénie-Geneviève de Seytres de Caumont, dont il eut :

Erreur, le pair de france est : Phillipe Camille Casimir Marcellin de TOURNON préfet du Rhône.
il y a une autre branche non citée ici, alliée aux Moraud d'Yvours & qui a posterité.

1° Claude-Philippe, comte de Tournon-Simiane, marié à Marie de Mafcon, d'où :

- 1° Juft-Charles-Marie-François, marquis de Tournon, né en 1801, marié à demoifelle Arod, marquife de Montmelas en Beaujolois, d'où une fille mariée au comte Philippe de Tournon fon coufin;
- 2° Marie-Anne-Eugénie-Philippine, mariée au comte de La Celle.

2° Philippe-Camille-Cafimir-Marcellin, comte de Tournon-Simiane, né le 23 juin 1778, chevalier de Saint-Jean-de-Jérufalem; préfet de Rome en 1810, de l'Hérault en 1815, du Rhône le 9 janvier 1822; marié le 29 août 1811 à Auguftine-Adèle-Denife Mayneaud de Pancemont, fille de Jean-Baptifte Mayneaud, comte de Pancemont, ancien préfident à mortier au parlement de Bourgogne, & de Anne Raynaud, dont il eut :

1° Juſt-Joſeph-François, né le 13 novembre 1815;
2° Philippe-Antoine, né le 30 janvier 1820, marié en 1848 à Mademoiſelle de Tournon ſa couſine;
3° Marie-Alix-Roſe;
4° Marie-Amélie-Stéphanie.

3° Alix-Eugène de Tournon, né en 1780, marié en 1800 à Adèle-Renée d'Autric-Vintimille. (Voir M. de Courcelles, *Généalogie des pairs de France.*)

Suffragant : Jean Henry.

HENRY.



D'argent, au cœur de gueules, marqué du nom de Jéſus à l'antique, d'or; au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'argent.

JEAN HENRY eſt indiqué comme lyonnois, & doit être de la famille de Henry de Jarnioſt dont nous donnons les armes. Néanmoins il ne figure pas dans la généalogie qu'en donne Le Laboureur, à moins que ce ne ſoit le même perſonnage que Jean II, fils de Jean Henry, ſeigneur de Croiſeul, & de Louiſe de Villars, ſur lequel cet auteur ne donne aucuns détails. A cauſe de cette incertitude, nous ne donnerons de notice ſur cette famille que dans la partie de l'*Echevinage*, où elle occupe une place plus importante.

Jean Henry, évêque de Damas, mourut le 6 janvier 1574, dans le couvent des Cordeliers de Lyon. C'étoit (dit la *Biographie lyonnoiſe* de MM. Bréghot & Péricaud qui le nomme Jean Henrici) un habile prédicateur, & ſon mérite en ce genre lui valut le ſurnom honorable de *fléau des hérétiques*. Il avoit été profès au couvent de *Lons-le-Saunier*, fut nommé provincial de ſon ordre en 1554, & en 1557 évêque *in partibus* de Damas & ſuffragant de Lyon. Il mourut en odeur de ſainteté (*Hiſtoire des Grands Cordeliers de Lyon*, par l'abbé Pavy), & fut inhumé dans le chœur de cette égliſe avec une épitaphe aſſez curieuſe en proſe rimée, qui fut gravée ſur la muraille & qui eſt rapportée dans l'ouvrage que nous venons de citer.

Vicaire général : Pierre Buatier.

BUATIER.



D'or, au sanglier de sable colleté par un limier de gueules. — Devise : IMMUNDUS CEDIT HONESTO.

PIERRE BUATIER, official & vicaire général, député du clergé de Lyon au Colloque de Poissy, mourut le 17 décembre 1575, & fut enterré à Saint-Paul dont il étoit chamarier.

Sa famille est fort célèbre dans les fastes consulaires de Lyon, & pourtant il n'en reste que peu de titres. On trouve seulement la mention de deux de ses alliances dans les Mémoires de Marolles, & une note dans Pernetti qui annonce son extinction au XVIIe siècle, en la personne d'Eléonore Buatier, morte fille le 27 décembre 1660.

Voici la liste des personnages connus de cette famille, conseillers de ville à Lyon :

Odet Buatier, en 1398, 1401, 1403, 1405, 1408.
Laurens Buatier, en 1406.
Michelet Buatier, en 1422, 1427, 1433, 1436.
Michel Buatier, en 1441.
Catherin Buatier, en 1451, 1452, 1466.
Jean Buatier, en 1454, 55, 64, 65, 68, 69, 72, 73, 76, 77, 80, 81, 86, 87, 90, 93, 94, qui épousa Jacquette Turin, fille d'André Turin de Jarnosse & de Bonne Faye.
Antoine Buatier, en 1496 & 1497.
Benoist Buatier, en 1499, 1500, 1, 3, 4, 8, 9, 10, 14, 15, qui épousa Marie de Chastillon, fille de Noël de Chastillon & de Gabrielle de Billon, & fut père de Jeanne, mariée à Thomas, fils de Benoist du Troncy.
Jean Buatier, en 1523 & 1524.
Symphorien Buatier, en 1552, 53, 69 & 70, qui fut père de Françoise, mariée à l'historien Claude de Rubys.

Sur le portail de l'hospice de l'Antiquaille à Lyon, on voit un écusson

fculpté fur pierre, d'une affez belle exécution, aux armes des Buatier; il eft accolé d'un écu d'alliance écartelé : au 1 & 4, de Buatier; au 2 & 3, de ..... à *une étoile & un croiffant pofés en bande.*

Cet écuffon eft celui de Symphorien Buatier qui fut feigneur de l'Antiquaille après *Pierre Sala*, & tranfmit ce château à Claude de Rubys. Il eft probable, d'après le blafon de fon alliance, que fa femme étoit fa parente, à caufe du quartier de *Buatier*. Quand à l'autre quartier, il nous eft inconnu, à moins qu'il ne foit une variante des armes de *Pierre Sala* qui portoit *d'azur au croiffant d'argent*,+ ce qui feroit une conjecture un peu hafardée.

Symphorien BUATIER etoit fils d'Hector Buatier & d'Eleonore SALA veuve en 1520 fille de Pierre Sala & de Marguerite Bullioud.
SALA selon Pernetti portoit : de gueules au croissant d'argent sommé d'une etoile d'or.
+ selon Chaumonnet.

CXVI.

HIPPOLYTE D'ESTE, cardinal de Ferrare, fut de nouveau archevêque de Lyon. (Voir au numéro CXIV.)

CXVII.

D'ALBON.



De fable, à la croix d'or.

La maifon d'Albon porte aujourd'hui fes armes écartelées : au 1 & 4, d'Albon; au 2 & 3, d'or au dauphin d'azur, allumé, loré & peautré de gueules, qui eft de Viennois. — Cimier : un lion d'or ailé. — Supports : deux lions au naturel, couronnés d'or à l'antique, l'écu timbré d'une couronne de prince à l'antique. — Devife : A CRUCE VICTORIA.

La devise d'Antoine d'Albon etoit : in labore quies

ANTOINE D'ALBON, fils de Guillaume d'Albon, feigneur de Saint-Forgeux, & de Gabrielle de Saint-Chamond, fille de Jean de Saint-Cha-

mond de la maiſon de Saint-Prieſt en Forez, & de Jeanne de Tournon, ſœur du cardinal de Tournon, naquit en 1507 au château de Saint-Forgeux, dans le diocèſe de Lyon. Il entra en 1519 dans l'ordre de Saint-Benoiſt, à l'abbaye de Savigny, dont ſon grand-oncle François d'Albon étoit abbé; l'année ſuivante 1520 ſon oncle lui réſigna ſa dignité, & il en prit poſſeſſion par procureur, ſon père l'ayant envoyé étudier à l'Univerſité, ſous la direction de Claude Guillaud, docteur renommé, natif de Villefranche en Beaujolois. Pendant cet intervalle, en 1525 il fut nommé abbé de l'Iſle-Barbe.

Après la mort du comte de Grignan, il fut nommé lieutenant général au gouvernement de Lyonnois, Forez & Beaujolois, Bourbonnois, haute & baſſe Marche, par lettres-patentes expédiées à Saint-Germain-en-Laye le 8 décembre 1558. Pendant ſon adminiſtration il déploya la plus grande vigilance & le plus grand zèle pour déjouer les tentatives des Calviniſtes & préſerver ſon diocèſe de l'héréſie nouvelle, & notamment lors de l'entrepriſe de Maligny en 1560. Deſtitué de ſa charge par ſuite d'intrigues de cour & remplacé par François d'Agoult, il fut nommé en 1562 archevêque d'Arles, & permuta cette même année avec le cardinal d'Eſte contre le ſiége de Lyon; il en prit poſſeſſion dans l'égliſe de Saint-Symphorien-d'Ozon où le Chapitre s'étoit retiré à cauſe de la peſte, & ne fit ſon entrée ſolennelle qu'aux fêtes de Noël.

En 1564 il reçut à Lyon le roi Charles IX & lui céda la juſtice temporelle de la ville, moyennant une rente annuelle qui ſe payoit encore en 1789; il fonda le couvent des Grands-Capucins, & ſous ſon adminiſtration le collége de la Trinité fut remis aux Jéſuites en 1566.

Il mourut le 24 ſeptembre 1574 au prieuré de Saint-Rambert en Forez, dont il étoit titulaire. Selon ſes intentions, ſon corps fut inhumé dans l'égliſe de Saint-Forgeux.

Suffragant : Jean Henry ou Henricy, évêque de Damas.

¶ Paradin avance que la maiſon d'Albon étoit iſſue des anciens rois des Allobroges, & M. de C., dans l'article qui va ſuivre, la fait venir des dauphins de Viennois & des anciens comtes du Lyonnois. Ne ſeroit-il pas poſſible que cette famille fût encore plus ancienne & fût d'origine gallo-romaine? Son nom ne ſemble pas être un nom de fief, bien qu'il exiſte un château de ce nom en Dauphiné. Il eſt certain qu'après les invaſions des Barbares, dont l'influence ne ſe fit ſentir à Lyon que poſtérieurement aux contrées du Nord, il dut reſter un certain nombre de ces familles patriciennes, ſoit gauloiſes, ſoit romaines, ſoit gallo-romaines ou de ſang mélangé; car Lyon étoit alors une cité fort importante, & je ſerois porté à croire que pluſieurs familles ſe perpétuèrent & auroient pu ſe reconnoitre plus tard à la tournure latine de leurs noms, ſi au moyen-âge on n'avoit pas cherché à étouffer les origines véritables pour les remplacer par les légendes des héros francs & bourguignons. Ceci eſt néanmoins une ſimple hypothèſe qui eſt vraiſemblable, mais ne repoſe ſur aucunes preuves.

Notice ſur la maiſon d'Albon
(Par M. de C.).

La maiſon d'Albon a toujours établi comme un fait conſtant ſa deſcendance des comtes d'Albon & de Graiſivaudan, dauphins de Viennois, malgré l'acharnement avec lequel Claude Le Laboureur le lui a conteſté (1). A l'appui des aſſertions de Guillaume Paradin & de Claude de Rubys (hiſtoriens auxquels on peut malheureuſement reprocher quelques excurſions dans le domaine de la fable) & de pluſieurs autres auteurs, la maiſon d'Albon a conſervé dans ſes archives pluſieurs titres d'une authenticité inconteſtable, qui font remonter ſon exiſtence bien au-delà de l'époque à laquelle s'arrête Le Laboureur, & d'après leſquels M. Lainé a dreſſé ſa généalogie complète dans ſon *Dictionnaire véridique des maiſons nobles*, & établi ſa deſcendance de Guy-André d'Albon, chevalier, né en 1139, fils puîné de Guigues, comte d'Albon, dauphin de Viennois, & de Marguerite, fille d'Eſtienne, comte de Bourgogne, de Varaſque & de Mâcon.

Ce fut Guigues qui le premier porta le titre de dauphin &, abandonnant les anciennes armes de ſa maiſon qui étoient une croix en ſouvenir des longues guerres qu'elle avoit ſoutenues contre les Maures, adopta le dauphin par alluſion au ſurnom diſtinctif qu'il s'étoit donné; il ne conſerva la croix que comme contre-ſcel de ſes armes.

Ier degré. — Guy-André d'Albon ſera donc conſidéré ici comme le premier auteur de ſa maiſon, la ſouche souveraine de ſes prédéceſſeurs ayant trouvé ſa place dans la notice ſur les comtes de Forez.

Guy-André fut apanagé de pluſieurs terres dans le Lyonnois (la principale fut Curis au Mont-d'Or), & adopta comme puîné les anciennes armoiries de ſa famille, une croix. Ce ne fut que poſtérieurement à la réunion du Dauphiné à la couronne que ſes deſcendants, alors ſeuls repréſentants du nom d'Albon, écartelèrent d'Albon ancien & d'Albon moderne, ce que Le Laboureur conſidère comme une uſurpation (2).

IIe degré. — Guy-André fut père de André d'Albon Ier du nom, chevalier, ſeigneur de Curis, qui ſuivit le roi Philippe-Auguſte à la troiſième croiſade & vivoit encore en 1250. Les noms de ſa mère & de ſa femme ſont reſtés inconnus, mais on ſait qu'il fut père de:

1° André, qui ſuit;

(1) Voir Le Laboureur, *Maſures de l'Iſle-Barbe;* de Courcelles, Lainé, Moréri, le P. Anſelme, La Cheſnaye des Bois, Chorier, &c.

(2) On trouve dans un ancien armorial *d'Albon ancien*, qui porte: d'azur, à la perdrix d'argent. Nous ignorons ce que cela peut être.

2° Guy, chevalier de l'ordre du Temple, commandeur de La Muſſe en Breſſe en 1265;

3° Ponce, dont on ignore la deſtinée.

André d'Albon IIe du nom, chevalier, ſeigneur de Curis, le premier dont Le Laboureur faſſe mention, épouſa en premières noces, vers 1260, Sybille de Moiſſons, fille de Pierre, ſeigneur de Moiſſons en Dauphiné, & d'Anne de Vaſſalieu; & en ſecondes noces Marguerite, qui vivoit encore en 1313 & que Le Laboureur ſuppoſe être de la maiſon de Sure en Breſſe, & ſœur de Jean de Sure, archidiacre de l'égliſe de Lyon.

Sa poſtérité du premier lit en ligne directe s'éteignit, en 1680, en la perſonne de Gilbert-Antoine d'Albon, comte de Chazeul, chevalier d'honneur d'Henriette d'Angleterre, ducheſſe d'Orléans, qui de Charlotte Bouthillier de Rancé ne laiſſa que trois filles :

1° Charlotte-Catherine, dame de Chazeul, mariée à François-Chriſtophe de La Barge, chevalier;

2° Louiſe-Henriette, religieuſe à la Viſitation de Tours;

3° Marie-Claire, mariée le 13 octobre 1687 à Gilbert de Gadagne d'Hoſtun, comte de Verdun, baron de Bouthéon, lieutenant du roi en Forez.

Différentes branches de la maiſon d'Albon.

I.

La branche des ſeigneurs de Bagnols & de Châtillon-d'Azergues a pour auteur Guillaume d'Albon, chevalier, fils puîné d'André & de Sybille de Moiſſons. Il épouſa, le 28 décembre 1288, Hélynore ou Eléonore d'Oingt, ſœur de Marguerite d'Oingt, mariée le même jour à Guy d'Albon, ſeigneur de Curis, ſon frère aîné. Cette branche finit à Jeanne d'Albon, fille unique d'Antoine, mariée le 16 février 1453 à Roffec de Balzac, chevalier, ſeigneur de Gliſenove, ſénéchal de Niſmes & de Beaucaire, gouverneur du Pont-Saint-Eſprit, conſeiller & chambellan du roi Louis XI, chevalier de Saint-Michel. De ce mariage eſt iſſue Marie de Balzac, mariée à Louis Malet de Graville, amiral de France.

Cette branche briſoit ſes armes d'une bande de gueules, raccourcie & ſe terminant au centre de la croix.

II.

La branche des seigneurs de Saint-André étoit issue de Gillet d'Albon, damoiseau, fils puîné de Jean d'Albon dit de L'Espinasse & de Guillemette de L'Aire; il épousa, le 21 février 1436, Jeanne de La Palisse, sœur de Marie de La Palisse, mariée le même jour à Guillaume d'Albon son frère aîné, filles l'une & l'autre d'Antoine de La Palisse, seigneur de Chazeul en Bourbonnois, & de Guicharde Meschin, dame de Cebazat. Cette branche finit en la personne du célèbre Jacques d'Albon, seigneur de Saint-André, marquis de Fronsac, comte de Valléry, maréchal de France, connu sous le nom de maréchal de Saint-André, ambassadeur d'Henry II auprès d'Edouard VI roi d'Angleterre, chevalier des ordres de Saint-Michel & de la Jarretière, tué à la bataille de Dreux le 19 décembre 1562. De son mariage avec Marguerite de Lustrac il ne laissa qu'une fille, Catherine, morte jeune.

Cette branche brisoit ses armes d'un lambel de trois pendants de gueules.

III.

La branche des seigneurs de Saint-Forgeux commence à Bertrand d'Albon, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine d'une compagnie de trois cents hommes de pied, chevalier de Saint-Michel, frère d'Antoine d'Albon archevêque de Lyon, cinquième fils de Guillaume d'Albon IVe du nom, seigneur de Saint-Forgeux, Curis & Chazeul, lieutenant de cent gentilshommes de la maison du roi, & de Gabrielle de Saint-Priest-Saint-Chamond. Il épousa le 2 novembre 1572 Antoinette de Galles, fille unique de Claude Reybe dit de Galles, seigneur de Saint-Marcel-d'Urfé, chevalier de Saint-Michel, & d'Anne de Bron de La Liègue. Sa postérité s'éteignit en la personne de Camille d'Albon, chevalier, marquis de Saint-Forgeux, baron d'Avauges, comte de Talaru, vicomte de Varennes, capitaine au régiment de Villeroy, marié le 16 septembre 1688 à Julie-Françoise de Crevant, nièce du maréchal duc d'Humières, fille unique de Bonaventure-Claude de Crevant, prince souverain d'Yvetot, & de Marie d'Appelvoisin. Il n'en eut qu'un fils, mort jeune, & une fille, Julie-Claude-Hilaire d'Albon, mariée le 15 février 1711 à Claude d'Albon de Galles IIe du nom, son cousin, comte de Saint-Marcel-d'Urfé, commandeur des ordres unis de Notre-Dame-du-Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, lieutenant du roi en Lyonnois, Forez & Beaujolois, auquel elle apporta la principauté d'Yvetot & le riche héritage de cette branche.

La principauté d'Yvetot, dont les anciens possesseurs sont qualifiés de rois dans plusieurs chartes & lettres-patentes des rois de France, a joui jusqu'à la Révolution de très grands priviléges; les habitants étoient exempts de toute contribution, à la réserve de la capitation & du vingtième. Le prince nommoit à tous les offices des tribunaux de justice, aux bénéfices, aux cures de la principauté, & aux canonicats de la collégiale, & ne rendoit ni foi ni hommage au roi, privilége dont lui seul jouissoit en France (1).

IV.

La branche des seigneurs de Saint-Marcel-d'Urfé, la seule actuellement existante, a pour auteur Claude d'Albon de Galles, chevalier, fils puîné de Bertrand, seigneur de Saint-Forgeux, & d'Antoinette de Galles. Il épousa le 2 mars 1609 Bénigne de Damas, fille de François, seigneur du Rousset, & de Melchionne de Nagu-Varennes. Cette branche étoit représentée, vers le milieu du XVIIIe siècle, par Camille-Alix-Eléonore-Marie d'Albon de Galles, fils de Claude & de Julie-Claude-Hilaire-d'Albon de Saint-Forgeux, prince d'Yvetot, marquis de Saint-Forgeux, comte de Saint-Marcel-d'Urfé & de Talaru, vicomte de Varennes, baron d'Avauges, marié le 21 août 1751 à Anne-Marie-Jacqueline Olivier, fille de David Olivier, écuyer, conseiller du roi, receveur général des finances de Lyon, échevin de cette ville en 1735 & 1736, & de Françoise de Combles. De ce mariage sont issus :

1° Claude-François-Camille, dit le comte d'Albon, prince d'Yvetot, mestre de camp de cavalerie, commandeur de l'ordre du Christ de Portugal, membre de plusieurs académies, auteur de plusieurs ouvrages d'économie politique, marié le 29 avril 1772 à Angélique-Charlotte de Castellane, dont il eut :
  1° Alix-Camille-Louis, mort jeune;
  2° Victoire-Louise, mariée à Eustache-Louis, baron de Vauquelin des Chaînes en Normandie.

2° Alexandre, mort jeune;

3° André-Suzanne, dit le vicomte d'Albon du vivant de son père & le marquis d'Albon après sa mort & celle de son frère aîné, marquis de Saint-Forgeux, comte de Saint-Marcel-d'Urfé, baron d'Avauges, pair de France, maréchal-de-camp, commandeur de l'ordre de Saint-Louis & de

(1) Voir le *Traité de la Noblesse*, par La Roque, p. 82.

l'ordre impérial de Léopold d'Autriche, chevalier des ordres de Saint-Jean-de-Jérusalem & de la Légion-d'Honneur, ancien maire de la ville de Lyon, marié le 16 mars 1803 à Marie-Thérèse-Alexandrine-Emilie de Viennois, dernière descendante d'Amédée de Viennois, fils naturel & apanagé testamentaire, en 1347, de Humbert II de La Tour-du-Pin, dauphin de Viennois. De ce mariage sont issus :

1° Jean-Guigues-Marie-Alexis, marquis d'Albon, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre du Conseil général du département du Rhône, marié le 3 juin 1830 à Marguerite-Thérèse-Emma Duval;

2° Guigues-Louis-Alexandre-François-Léon, comte d'Albon, marié en 1832 à Joséphine de Ballore;

3° Abel-Christophe-Raoul, vicomte d'Albon, chevalier des ordres unis de Saint-Maurice & Saint-Lazare de Sardaigne.

4° Charles-Bonaventure, dit le baron d'Albon, reçu chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem le 26 octobre 1789, capitaine au régiment de Monsieur, chevalier de Saint-Louis & de la Légion-d'Honneur, mort à Lyon en 1846;

5° Anne-Abel, mariée au comte de Chabrières de Charmes, chevalier de Saint-Louis & de Saint-Jean-de-Jérusalem, reçue en 1815 chanoinesse de dévotion de Saint-Jean-de-Jérusalem;

6° Suzanne-Christophe, mariée le 28 octobre 1777 à Louis-Alexandre-Jérôme de Charpin, chevalier, comte de Souzy, baron de Fougerolles, marquis de La Rivière, seigneur des Bruneaux;

7° Olympe-Félicité, morte jeune.

La maison d'Albon a fourni un grand nombre de chanoines-comtes de Lyon, plusieurs abbés de Savigny & de l'Isle-Barbe, des abbesses de Saint-Pierre de Lyon, des commandeurs & chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, des gouverneurs de province, officiers généraux, gentilshommes de la maison du roi, &c. Elle s'étoit acquis un si grand lustre & une si grande considération, ou plutôt son antiquité étoit tellement reconnue, que l'on disoit proverbialement à Lyon : *Noble comme d'Albon.* Elle s'est alliée, outre les familles citées dans le courant de cet article, à celles de : La Barge,

de Gadagne, de Montagny, de Montchenu, de Semur, de Levis, de Lavieu, de La Tour-Saint-Vidal, d'Eſpinac, de Chalus, de Sainte-Colombe, de Foudras, de Rougemont, de La Guiche, de Vichy, d'Amanzé, de La Beaume-Suze, de Meſchatin, d'Urfé, de Senneterre, de La Roche-Tournoël, de Varey, de Sugny, de Thélis.

La maiſon d'Albon a fourni à l'égliſe de Lyon les perſonnages ſuivants :

Jean d'Albon, chamarier de Saint-Paul, fils de Guy & de Marguerite d'Oingt;

Henry, moine de l'Iſle-Barbe, fils de Henry & de Blanche Richard, veuve d'Aimé de L'Aire;

Guillaume, abbé de Savigny, mort en 1455; Blanche, prieure de Saint-Symphorien; Péronne, abbeſſe de Saint-Pierre en 1435; Marguerite, religieuſe de Saint-Pierre, morte en 1429 :	enfants de Guillaume d'Albon de Saint-Forgeux & d'Alix de L'Eſpinaſſe.
Jean, abbé de Savigny; Guicharde, abbeſſe de Saint-Pierre :	enfants de Jean d'Albon de L'Eſpinaſſe & de Guillemette de L'Aire.
Antoine, religieux de Savigny; François, abbé de Savigny en 1493, mort en 1520;	fils de Guillaume d'Albon & de Marie de La Paliſſe.
Sybille, religieuſe de Saint-Pierre; Marie, religieuſe de Saint-Pierre :	filles de Henry d'Albon & d'Anne de Montmorin.
Catherine, prieure de Leignieux; Anne, religieuſe à Leignieux :	filles de Bertrand d'Albon & d'Antoinette de Galles;
Alexandre, moine de Savigny; Agathe & Marthe, religieuſes de Leignieux; Marion, religieuſe à Marcigny :	enfants de Jean-Pierre d'Albon & de Charlotte de Namy.
Jean, ſacriſtain de Savigny; Jean, prieur de Tarare; Antoine, chamarier de Savigny, abbé de l'Iſle-Barbe; Robinet, prieur de Mornant; Guillemette, prieure de Saint-Symphorien & de Pouilly, abbeſſe de Saint-Pierre :	enfants de Gillet d'Albon, ſeigneur de Saint-André, & de Jeanne de La Paliſſe.

Eftienne, chamarier de Savigny; } enfants d'Eftienne d'Albon & de Jacqueline de Saint-Germain.
Jacquette, religieufe de Saint-Pierre: }

Guillaume, religieux de Savigny, fils de Thibault & de Catherine de Varey-d'Avauges;

Nicolas, chanoine de Saint-Nizier de Lyon, fils de Henry d'Albon & de Marguerite de Fuers.

Chanoines-comtes de Saint-Jean.

Gilles d'Albon, en 1363;

Henry, chantre, en 1398, fils de Guillaume & d'Alix de L'Efpinaffe : il fut député au concile de Conftance;

Renaud, chamarier, en 1399, frère du précédent;

Guichard, en 1442, fils de Jean & de Guillemette de L'Aire;

Louis, en 1465: celui-ci brifoit fes armes d'un lambel de trois pendants de gueules;

Philibert, en 1465, fils de Gillet & de Jeanne de La Paliffe;

Louis, en 1482, } frères de Louis, chanoine en 1465 : ils brifoient leurs armes comme leur frère;
Guy, en 1483, }

Antoine, en 1507, prévôt, doyen & abbé de l'Ifle-Barbe, mort en 1515: fils de Henry & d'Anne de Montmorin;

Henry, en 1531, chamarier & prévôt de l'Ifle-Barbe, fils de Guillaume & de Gabrielle de Saint-Chamond : écarteloit fes armes de celles de Jarez;

René, en 1540, frère du précédent;

François, en 1595, abbé de Savigny, fils de Bertrand & d'Antoinette de Galles;

Guillaume, en 1609, doyen, mort en 1645: frère du précédent;

Claude, en 1642, chantre & archidiacre, abbé de Savigny: fils de Pierre & de Marthe de Saffenage;

François, en 1645, fils de François & d'Antoinette de Bigny;

Gilbert-Claude, en 1653, fils de Guillaume & de Gabrielle Le Roux;

Claude-Jofeph, en 1679, prieur de Montrotier, fils de Gafpard & de Françoife Damas;

Charles, en 1693, fils de Balthazard, feigneur de Montault, & de Claudine d'Apchon;

Claude, en 1695, fils de Pierre, feigneur de Saint-Marcel, & de Charlotte de Namy-la-Foreft;

Alexandre, en 1707, fils de Thomas, ſeigneur de Galles, & de Diane d'Eſpinchal;
N...., fils de Guillaume & de Gabrielle Le Brung;
Guy, fils de Guichard, ſeigneur de Saint-André, & de Catherine de Talaru;
Hugues, prévôt, fils de Thibault & de .....

CXVIII.

D'ESPINAC.



Ecartelé : au 1 & 4, d'argent au lion de gueules, à la bordure de ſable beſantée de huit pièces d'or, qui eſt d'Eſpinac; au 2 & 3, de ſable à la croix d'or, qui eſt d'Albon. Ce quartier aux armes d'Albon fut pris par l'archevêque en mémoire de ſa mère, car les d'Eſpinac écarteloient des armes de d'Urgel-Saint-Prieſt, qui ſont cinq points d'or équipollés à quatre d'azur.

PIERRE D'ESPINAC, IVe du nom de Pierre, étoit fils de Pierre d'Eſpinac, gouverneur du duché de Bourgogne, & de Guicharde d'Albon (1), ſœur de l'archevêque précédent. Il naquit le 10 mai 1540 au château d'Eſpinac, fut chanoine, chamarier & doyen du Chapitre de Saint-Jean, nommé archevêque en ſeptembre 1574, prit poſſeſſion au mois de décembre & fut ſacré l'année ſuivante, puis fut abbé de l'Iſle-Barbe & d'Ainay. En 1577 il fut député aux Etats de Blois. En 1579 il préſida, comme primat des Gaules, l'aſſemblée du clergé de France tenue à Melun. Il fut envoyé en ambaſſade en Angleterre par Henry III, mourut à Lyon le 9 janvier 1599, et fut inhumé dans la chapelle de Sainte-Magdeleine. C'étoit, ſelon l'hiſtorien Pierre de L'Eſtoile, un perſonnage de beaucoup d'eſprit & qui ſe diſtingua aux

(1) Pierre d'Eſpinac étoit fils de Jean d'Eſpinac & de Marie de La Tour-de-Saint-Vidal, Jean d'Eſpinac, fils de Louis d'Eſpinac & de Geneviève de Saint-Prieſt.

M. Péricaud a donné une notice détaillée ſur ce prélat.

Etats de Blois. Etudiant le droit à Touloufe en 1563, il avoit paru incliner vers l'héréfie des Huguenots; par la fuite il abjura fes erreurs, & embraffa chaudement le parti de la Ligue formée pour la défenfe du catholicifme; on prétendit même que fa mort fut occafionnée par la douleur qu'il reffentit de voir Henry IV raffermi dans la poffeffion de fon royaume par la prife de Paris.

Il eut pour fuffragants : 1° Jacques Maiftret, docteur de la Faculté de Paris, carme du couvent de Lyon, évêque de Damas; 2° Jean Ropitel, docteur en théologie, de l'ordre des Frères-Mineurs, nommé le 28 feptembre 1574;

Et pour grands-vicaires : 1° Eftienne de La Barge, archidiacre; 2° Antoine-Emmanuel Chalom, confeiller-clerc au préfidial de Lyon.

Notice fur la maifon d'Urgel, connue plus tard fous le nom de Saint-Prieft, & de laquelle eft iffue la branche qui changea le nom de Saint-Prieft en celui d'Efpinac.

(Par M. de C.).

Armes : Cinq points d'or équipollés à quatre d'azur. — Devife : SPES MEA DEUS A JUVENTUTE MEA.

La maifon d'Urgel, en latin *de Urgello*, que de La Mure dit originaire d'Auvergne, eft très illuftre en Forez. Le premier de ce nom dont on ait connoiffance eft Durgel d'Urgel, vivant en 1179. Il paroît avoir été le frère de Henry d'Urgel, chanoine de l'églife de Lyon en 1185, & fut père de Durgel IIe du nom qui affifta en 1224 au traité paffé entre Guy IV, comte de Forez, & Guillaume de Jarez, abbé de l'Ifle-Barbe. De lui eft iffu

Jofferand d'Urgel Ier du nom, père de Guichard, chevalier, marié à Béatrix de Jarez (1), fille & héritière de Ponce de Jarez, baron de Saint-Prieft. Il vivoit encore en 1290, & fut père de

(1) De La Mure fe trouve ici en contradiction avec Le Laboureur, qui avance dans les *Mazures de l'Ifle-Barbe* (tome II, page 376) que Guichard d'Urgel, nom qu'il change en celui de Durgel, prenom des deux premiers perfonnages connus de cette maifon, époufa une femme nommée Agnès. Peut-être Beatrix de Jarez a-t-elle porte ces deux noms, mais en tous cas Le Laboureur a ignoré fon nom de famille, ce qui lui a fuggéré la croyance erronée que la baronnie de Saint-Prieft avoit été de temps immémorial l'apanage de la maifon d'Urgel. De La Mure, auquel fes longues recherches fur l'hiftoire du Forez ont néceffairement fait acquérir des notions plus approfondies fur l'hiftoire généalogique des familles de cette province, eft celui dont l'opinion doit prévaloir, d'autant qu'elle eft appuyée fur des preuves authentiques dont il eft étrange que Le Laboureur n'ait pas eu connoiffance.

On lit, en effet, dans l'*Hiftoire du Forez* de de La Mure (page 440), que Gaudemard de Jarez Ier du nom, feigneur-baron de Saint-Prieft (ce qui eft prouvé par la célèbre tranfaction entre l'églife de Lyon & le comte de Forez, de l'an 1173), & depuis feigneur de Saint-Chamond qu'il acquit de Briand de Lavieu, eut deux fils entre lefquels il partagea ces deux feigneuries. Ponce, l'aîné, fut feigneur de Saint-Prieft, & ce fut lui qui contribua vers l'an 1180 à fonder, fous la protection & avec l'agrément de Guy II, comte de Forez, l'abbaye de Valbenoîte près Saint-Eftienne-de-Furans, qui relevoit en toute juftice de la baronnie de Saint-Prieft. Il fut père de Béatrix de Jarez (ci-deffus

Joſſerand d'Urgel IIe du nom, chevalier, baron de Saint-Prieſt, marié à Matalonne de Jarez, fille & héritière de Gaudemard de Jarez IIIe du nom, chevalier, ſeigneur de Saint-Chamond, & de Béatrix de Rouſſillon. Il réunit ainſi, du chef de ſa mère & de ſa femme, la plus grande partie des biens de la maiſon de Jarez (1). De lui eſt iſſu

Briand d'Urgel, chevalier, baron de Saint-Prieſt, ſeigneur de Saint-Chamond, qui adopta le nom de Saint-Prieſt, qui n'a ceſſé d'être porté par ſa poſtérité. La première branche s'éteignit en la perſonne de Louis, marquis de Saint-Prieſt (titre donné par Henry IV à Aymar de Saint-Prieſt ſon père), mort en 1641 ſans enfants de deux mariages, contractés, le premier avec Marguerite de Levis, dame de Couzan, fille de Jacques, baron de Couzan, & de Paule de Gaſte, l'autre avec Iſabelle de Larochefoucauld-Langheac. Il donna ſes biens aux enfants d'Antoinette de Saint-Prieſt ſa ſœur, mariée à Claude de Chalus, baron d'Orcival; la terre de Saint-Prieſt fut vendue en 1723 par François de Chalus à Abraham Peirenc de Moras, & paſſa enſuite à M. Gilbert des Voiſins.

Les ſeigneurs de Saint-Prieſt ont encore poſſédé les terres & ſeigneuries de Mays, Saint-Juſt-en-Velay, Sainte-Foy-l'Argentière, Dunière & Montfaucon en Velay, &c. (2).

Les autres branches de cette maiſon furent :

Ire branche. — Celle des ſeigneurs de La Chabaudière, iſſue de Hugues d'Urgel, fils puîné de Joſſerand & frère de Guichard ci-devant nommé. Il épouſa Iſabeau de Saint-Symphorien, fille de Girin & de la fille de Foulque Guerric, chevalier, chambellan du comte de Forez. Cette branche s'eſt éteinte vers le milieu du XVe ſiècle, époque à laquelle exiſtoient deux frères, fils de Hugues d'Urgel & de Catherine de Sainte-Colombe. Le premier, Gérard d'Urgel, ſeigneur de La Chabaudière, laiſſa d'une alliance inconnue une fille nommée Jeanne, mariée à Jacquemet Arod, ſeigneur de La Foreſt. Le ſecond, Hugonin d'Urgel, auquel échurent les biens que poſſédoit ſon père à La Tour-en-Jarez, épouſa en 1428 Phi-

nommée). (Le Laboureur ſe trompe encore en citant Ponce comme le premier auteur connu de la maiſon d'Urgel, & en le ſuppoſant pere de Durgel d'Urgel Ier du nom). Gaudemard de Jarez IIe du nom, fils puîné de Gaudemard Ier, eut en partage la ſeigneurie de Saint-Chamond, & fut père de Guy de Jarez, ſeigneur de Saint-Chamond, vivant en 1236 : de lui eſt iſſu Gaudemard IIIe du nom, pere de Matalonne ou Mateline ou Madeleine de Jarez, nommée plus haut.

(1) La maiſon d'Urgel n'hérita pas de la totalité des biens de celle de Jarez, comme l'ont cru pluſieurs auteurs; car les terres & baronnies de Fougerolles (qui appartenoient en 1173 à Guichard de Jarez, ſans doute frère de Gaudemard Ier) & de Rochetaillée furent, la première vendue à un ſeigneur de la maiſon de Lavieu, l'autre donnée par Florie de Jarez (ſœur de Matalonne) à Jean, baron de Linières en Berry, ſon mari. Cette terre lui étoit échue après la mort ſucceſſive de Gaudemard III ſon pere, de Jacques, Jean & Guy de Jarez ſes frères, morts ſans poſtérité. (Voir de La Mure, *Hiſt. du Forez*, p. 423; Le Laboureur, *Mazures de l'Iſle-Barbe*, tome II, p. 373.)

(2) Humbert d'Urgel rendit hommage au comte de Forez en 1291 pour fief à Saint-Bonnet-le-Châtel. (*Archives du royaume*, regiſtre 493 *bis*, p. 11.)

Hugonnet d'Urgel, damoiſeau, ſans doute fils du précédent, fournit aveu au comte de Forez en 1324 & 1334, pour maiſon-forte, domaine, & droits ſur le château de La Tour-en-Jarez, au mandement de Saint-Bonnet-le-Châtel. (*Archives du royaume*, regiſtre 490, p. 111; & 492, p. 241.)

lippine Verd, d'où Marguerite d'Urgel, dont le ſort eſt ignoré. Cette branche briſoit ſes armes d'une bordure de gueules.

IIe branche. — La branche des ſeigneurs de Saint-Chamond en Lyonnois a pour auteur Guichard de Saint-Prieſt, fils puîné de Briand déjà nommé, baron de Saint-Prieſt, ſeigneur de Saint-Chamond, & de Dauphine de Tournon. Il adopta, ſuivant Le Laboureur (t. II, p. 384), les armoiries de la maiſon de Jarez, qui ſont : parti, au 1 d'argent, à la faſce de gueules; au 2, plein d'azur (1). Il fut nommé gouverneur de Lyon en 1387 par le roi Charles VI en remplacement de Henry de Viego dit Muſſeton, & épouſa Marguerite, dame de Montchal en Vivarois, fille de Jean, ſeigneur de Montchal, & veuve de Jean de Lavieu, ſeigneur de Roche-la-Molière. Cette branche finit en la perſonne de Chriſtophe de Saint-Prieſt, ſeigneur de Saint-Chamond, gouverneur du haut & bas Vivarois, juſqu'en 1575, lequel, de Gaſparde des Prez, fille d'Antoine des Prez, ſeigneur de Montpezat, maréchal de France, laiſſa :

1° Antoine, religieux de l'ordre de Saint-Antoine de Viennois;

2° Gabrielle, dame de Saint-Chamond, mariée en 1577 à Jacques Mitte, comte de Miolans, ſeigneur de Chevrières, capitaine de cinquante hommes d'armes, conſeiller d'Etat, lieutenant général au gouvernement de Lyonnois, & chevalier des ordres du roi en 1598.

La ſeigneurie de Saint-Chamond fut érigée en marquiſat en faveur de Melchior Mitte ſon fils, puis portée dans la maiſon de La Vieuville à la fin du XVIIe ſiècle, par Marie-Anne Mitte ſon arrière-petite-fille, mariée à Charles-Emmanuel de La Vieuville, comte de Vienne;

3° Paule, religieuſe à Saint-Anthême.

IIIe branche. — La branche des ſeigneurs d'Eſpinac en Forez (c'eſt ainſi que de La Mure écrit ce nom que d'autres ont écrit *Epinac*), anciennement Apinac, du nom & armes de Saint-Prieſt, mais dont la jonction avec la ſouche principale eſt inconnue, a pour premier auteur connu François de Saint-Prieſt dit Chivard, damoiſeau, marié à Eléonore Mareſchal (2), fille de Pierre, ſeigneur d'Apinac, premier bailly de Forez en 1286, dont eſt iſſu

(1) L'opinion bien arrêtée de de La Mure eſt que les armes primitives de la maiſon de Jarez étoient cinq points d'or équipollés à quatre d'azur. Ces armes ſont les mêmes que celles des anciens comtes de Genève, ce qui a fait conjecturer à Guichenon que les ſeigneurs de Jarez étoient iſſus de ces comtes. De La Mure avance ſans héſiter (pages 224 & 443) que la maiſon d'Urgel, héritière de la majeure partie des biens de celle de Jarez, en releva les armes qu'elle a toujours portées depuis; ce qui feroit ſuppoſer que les armes de Jarez blaſonnées ci-deſſus étoient originairement celles de la maiſon d'Urgel, conſervées par la branche cadette des ſeigneurs de Saint-Chamond.

(2) Les Mareſchal ſe prétendoient iſſus des comtes anglois de Marcar ou Marshall. (Quincarnon.)

Pafturel de Saint-Prieft, damoifeau, que Jean Marefchal fon oncle, chevalier, feigneur d'Apinac, inftitua héritier de tous fes biens à la charge de porter fon nom & fes armes, qui étoient : d'argent, au lion de gueules, à la bordure de fable chargée de huit befants d'or. Il fut bailly de Forez en 1346, & fournit aveu au comte de Forez, le 5 mars 1347, de ce qu'il poffédoit à Saint-Haon. Les armoiries de la maifon d'Apinac furent portées par fes defcendants, écartelées avec celles de Saint-Prieft, jufqu'à Jean de Saint-Prieft IIe du nom, dit Marefchal, dont le fils Pierre abandonna les noms de Saint-Prieft & de Marefchal & changea le nom d'Apinac en celui d'Efpinac, qu'il adopta & tranfmit feul à fa poftérité. Il ceffa auffi de porter les armes de Saint-Prieft. Cette branche finit à Gafpard d'Efpinac, qui de Gabrielle de Vaudrey, dame de Saint-Phalle en Champagne, ne laiffa qu'une fille nommée Claude, morte en bas âge. Il eut trois fœurs, qui furent :

1° Guicharde, mariée en 1582 à Louis de Leftan, feigneur de Sablon en Dauphiné;

2° Antoinette, mariée en premières noces à Jean de Flachat, feigneur de Jas en Forez, famille dans laquelle paffa la feigneurie d'Efpinac en 1589; en fecondes noces à Pierre d'Auvergne, feigneur d'Auteuil près Paris; & en troifièmes noces à Jean du Boufet de Marin, feigneur de Sainte-Colombe;

3° Elifabeth, abbeffe de Saint-Pierre de Lyon, où elle mourut la dernière de fon nom en 1648.

De cette branche étoit Pierre d'Efpinac, archevêque de Lyon, né le 10 mai 1540, au château d'Efpinac.

IVe branche — La branche des feigneurs de Fontanès en Forez, dont la jonction avec la fouche principale n'eft pas mieux connue que celle des feigneurs d'Efpinac, paroît remonter jufqu'à Eftienne de Saint-Prieft, damoifeau, qui reconnut du comte de Forez, le 12 mars 1333, la maifon-forte qu'il poffédoit près du château de Fontanès, & fournit aveu le 10 mars 1346 au fufdit comte de la moitié de cette forterefle & de la maifon-forte que poffédoit fon père (1). (*Archives du royaume*, regiftre 491, p. 246). Il fut père ou du moins aïeul de Henry de Saint-Prieft, co-feigneur de Fontanès, qui tefta en 1405 & fut père de Pierre de Saint-Prieft

(1) L'autre partie de cette feigneurie appartenant à Eftienne de Saint-Prieft dit Pafturel, père de François dit Chivard, premier auteur des feigneurs d'Apinac; Marguerite de Bullieu, fa veuve, fournit aveu au comte de Forez en 1332, pour fes enfants, de la moitié de la feigneurie de Fontanès. (*Archives du royaume*, regiftre 490, p. 132; & 491, p. 185.)

qui rendit hommage au comte de Forez le 4 août 1410 pour une partie de la terre de Fontanès, & époufa Guicharde de La Baftie, dont un fils, Jean Ier du nom, marié à Euftache de Rochefort, fille de Jean, feigneur de La Valette, & d'Ifabeau de Fay-Gerlande. Cette branche, qui réunit plus tard la totalité de la feigneurie de Fontanès, étoit repréfentée vers la fin du XVIIe fiècle par Jean de Saint-Prieft IIIe du nom, colonel du régiment de fon nom, qui époufa Marie-Virginie de Fétans, dont un fils, capitaine de dragons.

Cette branche portoit : écartelé d'argent & d'azur, au cotice de gueules fur le tout. Ces armes, pareilles, fauf le cotice qui peut être une brifure, à celles de Sainte-Colombe, furent fans doute adoptées par fuite d'une alliance ou d'une fucceffion.

Ve branche. — La branche des feigneurs d'Albuzy eft iffue d'Antoine de Saint-Prieft, fils puîné d'Antoine, feigneur de Fontanès, & de Marguerite de Montagnac fa feconde femme. Il eut en partage le fief d'Albuzy, fitué dans la paroiffe de Saint-Chrifto-en-Jarez, & époufa, le 17 juillet 1589, Catherine du Peloux. Sa poftérité s'éteignit en la perfonne de Jeanne de Saint-Prieft fa petite-fille, dame d'Albuzy, mariée à André Gentialon de Chatelus. Le fief d'Albuzy paffa dans la famille Frotton de Saint-Etienne par le mariage de Madeleine Gentialon de Chatelus avec Ifaac Frotton de La Sablière, écuyer, capitaine du régiment du roi. Cette branche portoit les mêmes armes que celle de Fontanès.

VIe branche. — La branche des feigneurs de Suzy en Beaujolois tire fon origine de François de Saint-Prieft, feigneur de Suzy, dernier fils de Gabriel, baron de Saint-Prieft, chevalier de Saint-Michel, & d'Anne de La Roue. Il époufa, en février 1551, Catherine de Baronnat de Tellières, dont il eut Jean de Saint-Prieft, feigneur de Suzy & La Rottière, marié le 20 octobre 1589 à Huguette de Vauxrion, fille d'Antoine, feigneur de Vauxrion en Beaujolois, & de Jeanne de Flachat, dont iffu

Jean de Saint-Prieft, feigneur de Suzy & La Rottière, vivant en 1681, père de plufieurs enfants.

Les maifons de Jarez, d'Urgel, d'Efpinac & de Marefchal ont fourni à l'églife de Lyon les perfonnages fuivants :

Lambert de Jarez, religieux de l'Ifle-Barbe en 1186;

Gaudemard de Jarez, chanoine & chamarier de l'églife de Saint-Eftienne de Lyon en 1120;

Guillaume de Jarez, abbé de l'Ifle-Barbe, & Gaudemard fon

frère, chanoine & chamarier de l'églife de Lyon, obéancier de Condrieu, vivant en 1254, fils de Gaudemard de Jarez, feigneur de Saint-Chamond, & de Clémence ....

IIe degré. — Leur frère aîné, Guigues de Jarez, fut père de Guy de Jarez, chanoine & chantre de l'églife de Lyon en 1294.

IIIe degré. — Gaudemard de Jarez, prieur de Nouailly;

Marguerite & Béatrix, religieufes à Saint-Pierre-les-Nonains de Lyon, enfants de Gaudemard II de Jarez & de Béatrix de Rouffillon;

Henry d'Urgel, chanoine de l'églife de Lyon en 1193, fils de Pons d'Urgel;

Jofferand d'Urgel, chanoine de l'églife de Lyon en 1244, obéancier d'Oyfieu, fils d'un autre Jofferand dont il a été queftion à l'article de l'archevêque Aymar de Rouffillon;

Bernard de Saint-Prieft, religieux de Valbenoite, fils de Jean & d'Alix de Gafte, frère de

Antoine & Jacques, chanoines-comtes de l'églife de Lyon (1484 & 1511), & de Anne & Louife, religieufes à Saint-Pierre-les-Nonains.

Ces cinq perfonnages font au Xe degré de la généalogie de Saint-Prieft. Antoine & Jacques brifoient leurs armes d'une bordure de gueules.

Au XIe degré. — Jacques de Saint-Prieft, chanoine de l'églife de Lyon, curé de Saint-Eftienne-de-Furans;

Antoinette, religieufe & abbeffe de Sainte-Claire d'Annonay, & Jeanne, religieufe avec fa fœur, enfants de Gabriel de Saint-Prieft & de Anne de La Roue.

Au XIIe degré. — Pierre de Saint-Prieft, curé de Saint-Eftienne;

Louis, protonotaire apoftolique;

Marguerite, abbeffe de la Seauve-Benoifte;

Et Marie, prieure de La Beaume, enfants de Pierre de Saint-Prieft & de Catherine Mitte de Miolans;

Philiberte de Fontanais (*alias* Fontaneis ou Fontanès), élue abbeffe de Sainte-Claire de Montbrifon en 1615, fille de Louis de Saint-Prieft & d'Antoinette de La Porte;

Jofferand d'Urgel, fils de Hugues & d'Ifabeau de Saint-Symphorien, curé de Saint-Eftienne-de-Furans, vivant en 1348;

Bertrand d'Urgel, moine de Valbenoite, neveu du précédent, fils de Hugues II & d'Ifabeau du Vernet;

Guillaume d'Urgel, chanoine de l'églife de Lyon en 1339, fils de Humbert & de Margot Girine : il quitta l'état eccléfiaftique & fe maria à une femme inconnue.

Chanoines-comtes de l'églife de Lyon.

Eftienne de Rochetaillée, de la maifon de Jarez, en 1151;
Jofferand de Fontanès, en 1259;
Pierre Marefchal, en 1261;
Hugues de Jarez, en 1277;
Eftienne de Rochetaillée, de la maifon de Jarez, en 1300;
Jean Marefchal, en 1484, fils de Claude & de Gabrielle de La Queuille;
François-Hector de Fontanès, en 1682, fils de Claude-Nicolas & de Catherine de Saint-Georges, & fon frère
Jofeph de Fontanès de Chemé, en 1695;
Jofeph-Antoine de Marefchal, en 1763.

Le château d'Efpinac a été acheté en 1828 par M. de Meaux.

Les maifons alliées à celles de Saint-Prieft font, outre celles ci-deffus mentionnées, celles de :

Laftic, Alleman, de Mello, de Breffoles, de Joyeufe, de Valpergue, d'Augerolles, de Sarron, de Polignac, de Buenc, de Bochailles, de Tholigny, de Poifieux, d'Albon, de Grignan, d'Ancezune-Caderouffe, de Montagny, de Boifvair, de Saconnins, de La Tour-Saint-Vidal, de Malain, de Veini d'Arbouze, de Saint-Paul, de Valenciennes, d'Harenc, de Thélis, &c.

Notes fournies, avec les pièces à l'appui, par M. de Saint-Prieft, pour faire fuite aux généalogies de cette maifon.

Quelques hiftoriens croient la famille de Saint-Prieft originaire de Catalogne. D'anciens fabliaux attribuent la fondation d'un château de Saint-Prieft dans le comté d'Urgel à un feigneur de ce nom : ce château exifte encore. Ces traditions hiftoriques ne remontent d'une manière certaine qu'à l'an 1150 où vivoit Pons d'Urgel, compagnon de faint Bernard, lequel fonda l'abbaye de Valbenoite en Forez, du vivant de faint Bernard qui ne mourut qu'en 1153.

Pierre de Saint-Prieft, que l'on trouve au XI[e] degré dans la généalogie donnée par Le Laboureur, époufa Benoîte de Gueffan (fon teftament, du 6 avril 1569, eft entre les mains de fa famille). Il eut pour fils, entre autres:

Antoine, qui forma la branche de La Fouilhoufe, omife par Le Laboureur, & dont nous allons donner la fuite;

Et Aymar fon douzième enfant, qui fut héritier de fon père

& forma le XIIe degré de cette branche, qui s'arrêta à Louis de Saint-Prieſt ſon fils.

XIIe degré. — Antoine de Saint-Prieſt épouſa le 27 mai 1537 Claude de Richerand, fille de Philippe de Richerand : il mourut aſſaſſiné, & fut père de

XIIIe degré. — Pierre de Saint-Prieſt, qui épouſa, le 3 novembre 1570, Louiſe de Boiſſieu. En 1560, ſon oncle Aymar ſe démit en ſa faveur de la place de capitaine-châtelain de La Fouilhouſe près Saint-Eſtienne, dont il prit le nom.

Lors du procès criminel ſuſcité par la querelle d'Aymar de Saint-Prieſt avec les ſeigneurs d'Augerolles & de Roche-la-Molière, Pierre, qui avoit été condamné à une amende de 2,000 écus ſe réfugia en Vivarois au château d'Ay, ſe défit de la Fouilhouſe & acquit la terre de Sarras qui devint la réſidence de ſa famille. Il eut pour fils :

1° Pierre, religieux;
2° Henry, mort ſans poſtérité;
3° Jean, qui ſuit;
4° Charles;
5° Marguerite;
6° Catherine, femme de Pierre de Favet.

du PONT: fascé d'or & de gueules, au chef d'or chargé de 3 corneilles de sable.

XIVe degré. — Jean, marquis de Saint-Prieſt & de La Fouilhouſe, épouſa le 3 novembre 1622 Claudine du Pont, fille de Paul du Pont, ſeigneur de Munas, & d'Eliſabeth de Barjeac de Pierregourde. En 1628 il reçut commiſſion du duc de Ventadour pour lever cent hommes d'armes contre les rebelles du Vivarois; il teſta le 4 mai 1657, & fut père de :

1° Pierre, qui ſuit;
2° Paul;
3° Jeanne, mariée en 1665 à Louis Malhet, ſieur de Laborie;
4° Françoiſe;
5° & 6° Deux filles, religieuſes à Tournon.

XVe degré. — Pierre, marquis de Saint-Prieſt & de La Fouilhouſe, ſeigneur de Châteauneuf, épouſa le 12 février 1654 Louiſe de Gordon, fille de Claude de Gordon, ſeigneur de Châteauneuf, & de Louiſe de Pierregourde, qui lui apporta la terre de Châteauneuf. Il fut père de :

1° Jean;
2° Louis;
3° Marie-Louiſe, mariée à Reine de Brenas.

Jean de Saint-Prieft époufa en 1691 Anne-Barbe du Chenoy, fille de Gabriel du Chenoy en Lorraine. Il fut père de Charles de Saint-Prieft, marié en feptembre 1727 à demoifelle de Meure qui ne laiffa qu'une fille mariée en 1754 à Charles-Robert de Châteauneuf, chevalier du Molars.

XVIe degré. — Louis de Saint-Prieft de La Fouilhoufe, de Châteauneuf, né le 22 octobre 1658, s'établit à Saint-Montan. Il époufa en 1686 Charlotte de Beaulieu de Charlieu, d'où x de BOULIEU
il y a une branche qui subsiste encore à Polène dans le comtat.

XVIIe degré. — Eftienne-Gabriel de Saint-Prieft, lieutenant de cavalerie au régiment de Royal-Rouffillon, marié le 2 novembre 1718 à Magdeleine Devez, fille de Jean Devez & de Magdeleine Coupoe, d'où

XVIIIe degré. — Eftienne-Hilaire, marquis de Saint-Prieft de La Fouilhoufe, marié le 5 feptembre 1759 à Suzanne-Eulalie Quintin, fille de Philibert Quintin & de Suzanne de Redon. Il fut père de :

1° Jean-Claude-Jofeph;
2° Auguftin-Louis, chef d'efcadron de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, mort fans poftérité en 1844 au Bourg-Saint-Andéol;
3° Louis-Auguftin-Philibert.

XIXe degré. — Jean-Claude-Jofeph, marquis de Saint-Prieft, brigadier des gardes-du-corps, chevalier de Saint-Louis, époufa Marie-Célefte de Rocard, fille de N.... de Rocard & de Jeanne-Françoife de Planes. Il fut père de

XXe degré. — Eugène-Hilaire, marquis de Saint-Prieft, marié à Amélie de Fauché, fille de N... de Fauché & de N... de Barême. Il fut père de :

1° Raoul, officier de cavalerie;
2° Fernande;
3° Caroline.

XIXe degré. — Louis-Auguftin-Philibert, troifième fils d'Eftienne-Hilaire, époufa Jenny Quintin de Brœuvert, fille de Jean Quintin & de N.... Madier de Meas, le 18 novembre 1817. Il fut garde de marine, lieutenant de vaiffeau dans la marine italienne, capitaine de vaiffeau en France, chevalier de Saint-Louis & de la Légion-d'Honneur, commandeur de Saint-Ferdinand, & mourut le 17 juillet 1836 au château de Belle-Eau près Montélimart. Il fut père de : x BEAUVERT

1° Jean-Auguftin de Saint-Prieft, né le 12 feptembre 1818, capitaine au 28e régiment d'infanterie, chevalier de la

Légion-d'Honneur, marié le 16 juillet 1853 à Jeanne Le François de Giverny; mort en 1856 à Sébastopol.
2° Léontine-Marie-Sophie;
3° Pauline-Marie-Noémie;
4° Noémie-Marie-Conftance.

MAISTRET.



De fable, au foleil d'or. — Devife : LUX IN TENEBRIS.

JACQUES MAISTRET, né en 1534 à Lyon felon Pernetti, à Juilly en Bourgogne felon M. Péricaud, entra dans l'ordre des Carmes, fut reçu docteur en 1562. Grégoire XIII le nomma évêque de Damas & fuffragant de l'archevêque de Lyon; il fe démit de ces deux charges pour fe retirer à Aix en Provence où il mourut le 6 juin 1615, revêtu de la dignité de doyen de l'églife de cette ville. Il a compofé un ouvrage intitulé : *Diftinctiones Bibliorum.*

Maiftret, zélé ligueur, ami de faint François de Sales, avoit eu fes biens confifqués & avoit été obligé de quitter la ville de Lyon lors de l'avénement de Henry IV.

DE LA BARGE.



D'argent, à la bande de fable. — Cimier : une tête de dragon de fable.

Cette famille eft originaire du château de La Barge, paroiffe de Courpières dans la Limagne d'Auvergne. Elle remonte à Faidit de La Barge, che-

valier, vivant en 1115. Faidit fut le grand-père de Gaudemard de La Barge, religieux de l'Isle-Barbe en 1262.

Voici les membres de cette famille qui tiennent à l'églife de Lyon :

1° Pierre de La Barge, moine de l'Isle-Barbe en 1284, fils de Faidit & d'Alix de Pertus;

2° Louis, chanoine-comte de Lyon, qui tefta le 30 mai 1553, fils d'Antoine & de Gabrielle des Salles;

3° Gilbert de La Barge, frère du précédent, chanoine-comte de Lyon, doyen de Notre-Dame de Montbrifon. Il écarteloit fes armes, d'azur à trois chevrons d'or, qui eft des Salles. Son père, Antoine de La Barge, étoit fils de Louis & de Louife du Lac (du Lac : d'or, au chevron de gueules & trois fermails de fable). Louis étoit fils d'Antoine & de Marguerite des Chelettes (des Chelettes : d'or, au créquier de finople. On trouve, dans quelques généalogiftes, ce nom écrit : de Chollet);

4° Jean de La Barge, frère du précédent, religieux de l'Isle-Barbe en 1530;

5° Louis de La Barge, chanoine-comte de Lyon en 1581, fils de François de La Barge & de Gabrielle des Effarts : il abandonna l'état eccléfiaftique pour époufer Françoife de Montmorin. Il portoit fes armes écartelées : au 1 & 4, d'or au fautoir d'azur; au 2 & 3, d'azur à trois chevrons d'or; & fur le tout, de La Barge;

6° Eftienne de La Barge, fils d'Antoine & de Charlotte de Rivoire, abbé d'Idrac, chanoine-comte, cuftode & archidiacre de l'églife de Lyon, grand-vicaire de Pierre d'Efpinac : mort en 1602 (1);

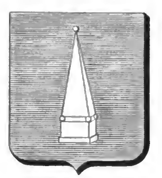
7° Guillaume de La Barge, frère du précédent, chanoine-comte de Lyon; portoit fes armes écartelées : au 1, fafcé d'argent & de gueules, à une bande d'azur chargée de trois fleurs-de-lys d'or, qui eft de Rivoire; au 2, d'or au créquier de finople, qui eft de Chollet; au 3, d'or au fautoir d'azur; au 4, d'argent au lion de fable; fur le tout, de La Barge.

¶ Voir Le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe*, & Quincarnon, *Antiquités de Saint-Jean*.

(1) Eftienne de La Barge convoqua les Etats généraux de la province du Lyonnois, qui fe réunirent au mois de feptembre 1589 à l'Arbrefle, dans la maifon de M. de Crémeaux, & dont les membres renouvelèrent le ferment de fidélité à la Ligue & votèrent des levées d'hommes pour la foutenir.

Deux autres familles, étrangères à celle-ci, ont porté le nom de La Barge dans le Lyonnois : ce font celles de Charner & de Broffes

CHALOM.



D'azur, à la pyramide d'argent.

Famille originaire de Cervières en Forez. Antoine-Emmanuel CHALOM, facriftain de l'églife de Saint-Nizier de Lyon, étoit fils de Guillaume Chalom & de Charlotte Perrotin. Il fut docteur en droit, puis vicaire général de Pierre d'Efpinac, d'Albert & de Claude de Bellièvre. Il eut, de plus, la judicature de la primace de France, & fut confeiller-clerc au préfidial, chanoine de Saint-Juft, chanoine & chantre de Saint-Paul. Il mourut en 1612, & fut enterré à Saint-Nizier où fes armes font peintes à la voûte de l'une des baffes nefs.

Le premier facriftain de cette églife étoit auffi un Chalom. Avant l'année 1400, il y eut encore un autre facriftain de cette famille & du nom de Jean, fils de Mathieu Chalom & d'Alexandre Motet.

Jean Chalom, prévôt de l'églife de Thiers, petit-fils de Mathieu, fils de Jean Chalom & de Marie de Cros, fut recteur & curé de Sales en Forez.

Hiérofme Chalom, chamarier de Saint-Paul, étoit fils de Marc-Antoine Chalom, feigneur des Gouttes, & de Marie Taconnet, & neveu de Pierre, chantre de la même églife.

Il y avoit en 1589 un Jean-Baptifte Chalons, notaire à Lyon, peut-être de la même famille; car on trouve ce nom écrit de différentes manières.

Voir de La Mure, *Hiftoire du Forez*, paffim; & Quincarnon, *Antiquités de Saint-Paul*.

CXIX & CXX.

DE BELLIEVRE.



D'azur, à la fafce d'argent accompagnée de trois trèfles d'or, 2 & 1. Tenants & cimier; des Anges.

ALBERT DE BELLIEVRE, fils de Pomponne de Bellièvre, chancelier de France, & de Marie Prunier, abbé de Joux en Brie en 1594, fut nommé à l'archevêché de Lyon par bulles du 29 mars 1599, facré à Paris le 7 juillet de la même année, reçu dans fon églife au mois d'août 1600, année où fe fit à Lyon l'entrée du cardinal Aldobrandini, légat du Pape, & celle de Henry IV & de Marie de Médicis. En 1604 il fe démit de fon archevêché en faveur de fon frère, pour caufe de fanté, ne confervant que fon abbaye. Il mourut en 1621. Ce fut fous fa prélature que fut fondée à Lyon l'abbaye des religieufes de Sainte-Claire, & que le collége de la Trinité fut de nouveau confié aux Jéfuites.

Il eut pour fuffragant Robert de Berthelot, docteur de Paris, de l'ordre des Carmes, neveu de Jacques Maiftret qui fut nommé évêque de Damas le 26 novembre 1601 par Clément VIII, confeiller & aumônier du roi en 1620, & mourut le 23 novembre 1630.

(Il y a en Bourgogne une famille de ce nom, d'où font iffus les marquis d'Ofenay & le comte de Rambuteau; nous ne favons fi l'évêque de Damas lui appartenoit.)

Claude de Bellièvre, frère puîné d'Albert, fut confeiller au parlement de Paris, & nommé archevêque de Lyon, fur la réfignation de fon frère, par bulles de Clément VIII du 28 feptembre 1604, facré le 30 décembre fuivant & reçu le 16 avril 1605. Il préfida, en 1606, l'affemblée générale du clergé de France, en qualité de primat des Gaules, & mourut le 19 ou le 26 avril 1612. On l'enterra dans fa cathédrale.

Cette famille de Bellièvre, une des plus illuftres par le talent, les em-

plois confidérables & les alliances, que Lyon ait produit, a des commencements affez obfcurs. On la croit originaire du village de Saint-Jean-de-Chauffan, près de Mornant en Lyonnois. Le premier que l'on rencontre dans l'hiftoire de Lyon, & qui forme le premier degré de fa généalogie, eft :

Ier degré. — Huguenin Bellièvre, échevin en 1463. Il eft probable qu'il n'étoit pas d'une baffe extraction, car il époufa Françoife du Perrier, d'une famille noble & célèbre dans les faftes de Lyon. Il fut père de :

1° Antoine, qui fuit;
2° Guillaume, qui fut père de Lambert Bellièvre, chanoine & chantre de Saint-Paul à Lyon, mort en 1504.

IIe degré. — Antoine Bellièvre époufa Barbe Scarron, & fut père de Barthélemy.

IIIe degré. — Barthélemy Bellièvre, échevin de Lyon en 1492, époufa Odette du Blé, & fut père de :

1° Barthélemy, qui fuit;
2° Guillaume, qui fut père de Catelan Bellièvre, chanoine de Saint-Juft & de Saint-Paul, & curé d'Anfe en Lyonnois;
3° Antoine, chanoine de Saint-Juft & chantre de Saint-Paul;
4° Jean;
5° Mathieu, chanoine de Saint-Paul;
6° Grégoirette, qui époufa Claude Bullioud.

IVe degré. — Barthélemy Bellièvre, intendant du cardinal de Bourbon, époufa Françoife Fournier, fille de Thomas Fournier & de Magdeleine de L'Aire. Il fut père de :

1° Claude, juge à Novarre;
2° Claude, qui fuit;
3° Françoife, qui époufa Nicolas de Langes;
4° Andrée, qui époufa Eftienne Bertholon;
5° Bonne, qui époufa Gonin Andrevet.

Ve degré. — Claude Bellièvre, premier préfident au parlement de Grenoble en 1541, mort en 1557, avoit époufé en 1552 Louife Faye, fille de Pierre Faye & de Méraude Paterin. Il fut père de :

1° Jean Bellièvre, feigneur d'Hautefort, premier préfident au parlement de Grenoble en 1584, ambaffadeur en Suiffe, lequel époufa Bonne Prunier, & fut père d'Anne Bellièvre, mariée à Ennemond Rabot, feigneur d'Illins;
2° Pomponne, qui fuit;
3° Marie, qui époufa Bertrand Manuel de La Fay;

4° Louise, qui épousa Jean Vachon.

VIe degré. — Pomponne de Bellièvre naquit à Lyon en 1529, & mourut à Paris le 5 septembre 1607. Il étudia à Toulouse & à Padoue, fut conseiller au parlement de Chambéry, ambassadeur nommé par Charles IX auprès des Suisses & des Grisons, président au présidial de Lyon, conseiller d'Etat, une seconde fois ambassadeur en Suisse en 1572; accompagna le roi Henry III en Pologne; fut nommé surintendant des finances, président à mortier au parlement de Paris en 1579; envoyé en 1586 en ambassade auprès de la reine d'Angleterre Elisabeth, pour l'exhorter à la clémence envers Marie Stuart.

Après la journée des Barricades, il se retira à Grignon. Henry IV l'envoya à la conférence de Suresne, puis à Vervins en 1598 pour traiter de la paix.

Il avoit épousé Marie Prunier, fille de Jean Prunier, seigneur de Grigny, & de Jeanne Renouard, dame du Vernay. Il fut père de :

1° Nicolas, qui suit;
2° Albert, archevêque de Lyon;
3° Claude, id. id.;
4° Hélène, qui épousa Jean Prévost de Saint-Cyr, conseiller en la Cour des aides; & en secondes noces, Eustache de Reffuge de Courcelles, ambassadeur en Suisse;
5° Louise, mariée à Charles Le Mesneau;
6° Denise, mariée à Artus-Henry de La Salle;
7° Marie, mariée à Robert Le Roux de Tilly, conseiller au parlement de Rouen;
8° Magdeleine, religieuse à Poissy;
9° Marguerite;
10° Catherine;
11° Anne, religieuse à Chelles;
12° Marguerite, mariée à Laurent Prunier de Saint-André;
13° Elisabeth;
14° Catherine, mariée à Jean Aubery, seigneur de Grignon, doyen du Conseil.

VIIe degré. — Nicolas de Bellièvre, chevalier, seigneur de Grignon, né le 21 août 1583, fut conseiller au parlement de Paris le 22 août 1602, président à mortier en 1612, conseiller d'Etat, doyen du Conseil; mourut en 1650, & fut enterré à Saint-Germain-l'Auxerrois. Il avoit épousé en 1605 Claude Brulart, fille de

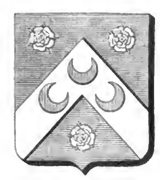
Nicolas Brulart de Sillery & de Claude Prudhomme. Il fut père de :

1° Pomponne, qui ſuit;
2° Nicolas, mort jeune;
3° Gaſpard, chevalier de Malte, mort en 1640;
4° Pierre, marquis de Grignon, conſeiller d'honneur au parlement de Paris;
5° Charles, mort jeune;
6° Marie;
7° Claude, abbeſſe de Longchamps, morte en 1670;
8° Magdeleine, mariée en 1630 à Gabriel de Puy-du-Fou, marquis de Combronde;
9° Marie, mariée en 1638 à Achille de Harlay, comte de Beaumont, procureur général au parlement de Paris : morte le 11 février 1657.

VIII[e] degré. — Pomponne de Bellièvre, né en 1606, préſident au parlement de Paris, épouſa Marie de Bullion, & mourut ſans poſtérité en 1657. (Voir Moréri & Blanchard.)

CXXI.

SIMON DE MARQUEMONT.



D'azur, au chevron d'argent chargé en cime de trois croiſſants de gueules & accompagné de trois roſes d'argent (de La Mure) ſur une pierre commémorative qui eſt dans l'égliſe de la Charité, à Lyon : ce ſont trois quintefeuilles feuillées & tigées.

DENYS SIMON DE MARQUEMONT, d'une famille de Paris, né en 1572 de Denys Simon, ſecrétaire du roi, & de Marie Rouillard, fut d'abord

profeſſeur ès-lois, camérier du pape Clément VIII, auditeur de Rote en remplacement de Séraphin Olivier, lyonnois. Nommé cardinal, il participa avec le chancelier de Sillery à la négociation du mariage de Henry IV avec Marie de Médicis. Il fut nommé archevêque de Lyon par bulles de Paul V du 5 novembre 1612, prit poſſeſſion le 1er février 1613 par procuration (ce fut M. de Meſchatin de La Faye qui remplit cette fonction), & en perſonne le 9 mars de la même année. En 1614 il préſida, à Paris, l'aſſemblée du clergé de France.

Ce prélat établit à Lyon beaucoup de nouvelles maiſons religieuſes, ſavoir : les Oratoriens en 1614, les Capucins du petit Forez, les Recollets, les Carmes déchauſſés, les Bernardins réformés ou Feuillants, les Pères du tiers-ordre de Saint-François à la Guillotière, les Pères hermites de Saint-Auguſtin à la Croix-Rouſſe, la maiſon de Saint-Joſeph à Bellecour, les religieuſes Urſulines de Sainte-Eliſabeth & de Sainte-Marie, les Carmélites, &c. De ſon temps on commença l'hoſpice de la Charité & l'on rétablit la chartreuſe de Lyon à l'aide de ſes libéralités.

Il fut l'ami de ſaint François de Sales, qui mourut pendant ſa prélature dans la maiſon du jardinier des religieuſes de Sainte-Marie de Bellecour, le roi Louis XIII & Anne d'Autriche étant à Lyon.

M. de Marquemont fut deux fois ambaſſadeur à Rome, en 1617 & en 1622, & y mourut le 16 ſeptembre 1626, à l'âge de 54 ans, entre les bras de ſon ami Henry Sponde, évêque de Pamiers. Cette année le pape Urbain VIII l'avoit créé cardinal du titre de la Sainte-Trinité-du-Mont. Il fut enterré dans l'égliſe de ce nom.

Vicaires généraux : 1° Jannin de Chaſſigneules (1).



D'azur, au croiſſant d'argent d'où ſort une flamme d'or.

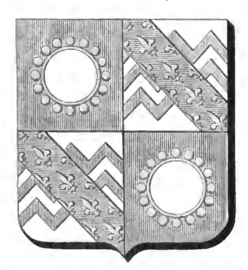
2° Nicolas Ménard, qui conſacra l'égliſe de la Charité le 28 novembre 1626.

(1) On trouve quelques notes ſur cette famille, qui appartient à la Bourgogne & au Beaujolois, dans l'ouvrage de M. de La Roche La Carelle ſur cette dernière province.

Pierre BERGERON, chevalier de l'eglise 1620: d'argent à une gerbe de en chef, une étoile en pointe & une tête de [illegible]

CXXII.

MIRON.



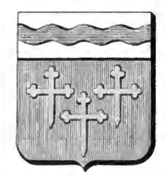
Ecartelé : au 1 & 4, de gueules au miroir à l'antique d'argent, cerclé & pommeté d'or, qui eſt Miron; au 2 & 3, d'argent à trois faſces vivrées de gueules, à la bande ſemée de France ſur le tout, qui eſt de Gentian.

CHARLES MIRON (IIIe du nom de Charles) naquit en 1570 de Marc Miron, ſeigneur de l'Hermitage, premier médecin de Henry III, & de Marie de Gentian (1). Il eut d'abord l'évêché d'Angers, avec diſpenſe d'âge, en 1588. Il le réſigna en 1616 à Guillaume Fouquet de La Varenne, abbé d'Ainay, & y fut renommé en 1621, à la mort du réſignataire. Promu au ſiége de Lyon en 1626 par Urbain VIII, il en prit poſſeſſion le 12 février 1627 par Hector de Crémeaux, doyen de la cathédrale, ſon vicaire général. Il mourut d'une attaque d'apoplexie le 6 août 1628, dans le ſalon de Marguerite de Quibly, abbeſſe de La Déſerte, à laquelle il étoit allé rendre viſite. Le 25 juillet de cette année avoit commencé à Lyon la terrible peſte qui ne finit qu'en 1631 ; à cette occaſion la ville fit un vœu à Notre-Dame de Lorette. Le P. de Tournon, religieux minime, fut chargé de l'accomplir & porta comme offrande une lampe d'argent artiſtement travaillée. (*Actes conſulaires*, fol. 98 & 99.)

Grand-vicaire général : Nicolas Ménard.

(1) Marc Miron étoit fils de François Miron, chevalier, ſeigneur de Beauvoir, premier médecin de Henry II, & de Geneviève de Morvilliers. François étoit fils de Gabriel Miron & d'Iſabeau d'Alexandrie. Gabriel étoit fils de François Miron, chevalier, conſeiller du roi Charles VII; né à Perpignan d'une famille originaire d'Eſpagne. (Voir les additions de Le Laboureur aux Memoires de Caſtelnau). Selon Moréri, François Miron étoit fils de Gabriel Miron & de Magdeleine Baſtonneau. Un autre François Miron fut prévôt des marchands de Paris en 1605, & l'hiſtorien Mezeray fait de lui un grand eloge.

DE CREMEAUX.



De gueules, à trois croix tréflées au pied fiché d'or, 2 & 1; au chef d'argent, chargé d'une onde d'azur en fasce.

HECTOR DE CREMEAUX, nommé chanoine-comte de Lyon en 1586, précenteur en 1600, écarteloit ses armes de celles de Saint-Symphorien-d'Aulzon, qui sont : d'azur, au chef d'or chargé d'un lion issant de gueules.

Hector étoit fils d'Antoine de Crémeaux & de Françoise de Prunel (1).

Antoine étoit fils de Claude de Crémeaux & de Magdeleine de Saint-Symphorien.

Claude étoit fils de François de Crémeaux & d'Isabelle de Rollat.

François étoit fils de Jean de Crémeaux & de Blanche de Bothéon.

Il y a d'autres comtes de Lyon de cette famille; ce sont :

1° Marc de Crémeaux, neveu du précédent, fils de Blaise & d'Isabeau d'Urfé : il écarteloit des armes de sa mère. Blaise de Crémeaux étoit fils d'Antoine & de Françoise de Prunel;

2° Antoine de Crémeaux en 1604, frère de Marc;

3° Jean de Crémeaux en 1629, fils d'Antoine & de Louise de Rebé-Faverges; Antoine, fils d'Antoine de Crémeaux & de Françoise de Prunel.

4° François de Crémeaux, frère de Jean, en 1636.

Notice sur la maison de Crémeaux en Forez
(Par M. de C.).

Cette maison ancienne & illustre, dont le nom étoit autrefois Vernin, en latin *Vernirii*, ne conserva que celui de la seigneurie de Crémeaux située en Forez, à deux lieues de Saint-Germain-Laval.

(1) Prunel : d'or, a la fasce d'azur.

42

Robert Vernin étoit en 1346 fecrétaire du duc de Bourbon.

Pierre Vernin (peut-être le fils du précédent), chevalier, feigneur de Crémeaux (1), étoit juge du Forez en 1388. Il époufa Ifabeau de Grégnieu en Forez, dont il eut

Arnulphe *alias* Arnoul Vernin, chevalier, feigneur de Crémeaux & de Dorat, qui époufa Marie de Lavault en Auvergne, dont il eut

Jean Vernin, chevalier, feigneur de Crémeaux & de Dorat, qui époufa Blanche de Bothéon, dont il eut :

1° François, qui fuit;

2° Georges, chevalier de Saint-Jean-de-Jérufalem.

François de Crémeaux paroît être le premier qui abandonna le nom de Vernin; il époufa le 24 avril 1490 Ifabeau de Rollat, fille de Gilbert, feigneur de La Botherefle & du château de Montagne en Bourbonnois. Il en eut

Claude de Crémeaux Ier du nom, feigneur de Crémeaux, de Dorat & du château de Montagne, chevalier de l'ordre du roi, marié le 10 août 1525 à Marguerite, *alias* Magdeleine de Saint-Symphorien, fille & héritière de Zacharie de Saint-Symphorien, chevalier, feigneur de Chamouflet, maître d'hôtel de François Ier, & de Louife Mitte de Chevrières. Il en eut, entre autres enfants :

1° Antoine, qui fuit;

2° Jacques, qui fut père de Regnaud de Crémeaux, feigneur de La Grange, chevalier de l'ordre du roi, maréchal-de-camp, gouverneur de Bellegarde & de la citadelle de Verdun, qui époufa Sybille de Rebé, fille de Claude de Rebé & de Jeanne de Meyzé, & mourut en 1633.

Antoine, feigneur de Crémeaux & de Chamouflet, chevalier de l'ordre du roi, époufa le 10 mars 1560 Françoife de Prunel, fille & héritière de Jean de Prunel, écuyer, feigneur de Mons & du Bois en Velay, & de Catherine de Tournon La Chaize. Il fut père de :

1° Claude, qui fuit;

2° François, général des galères de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérufalem, grand-prieur d'Auvergne;

3° Hector, reçu chanoine-comte de Saint-Jean de Lyon le 28 novembre 1588, puis précenteur & doyen du même

(1) La feigneurie de Crémeaux devoit être dans la famille de Vernin bien antérieurement à la date de 1388; car on trouve dans les *Archives du royaume*, regiftre 402, que Jeannette de Crémeaux, fille de feu Eftienne, rendit hommage au comte de Forez en 1327 pour cens & rentes, &c.

Il eft poffible qu'une ancienne maifon du nom de Crémeaux fe foit fondue dans celle de Vernin, qui en auroit pris le nom & même les armes; car les pièces du blafon de Crémeaux font parlantes avec ce nom : *cré* défigné par les croix, *eaux* par l'*onde d'azur du chef*.

Chapitre, abbé commendataire de Mégemont en Auvergne, confeiller d'Etat en 1627, vicaire général de Lyon, mort le 23 juin 1639.

Claude de Crémeaux IIe du nom, chevalier, feigneur de Chamouffet, Saint-Germain-Laval, Mons & Le Bois, fut député pour la nobleffe du Lyonnois aux Etats généraux tenus à Paris en 1614. Il époufa le 5 octobre 1595 Ifabeau d'Urfé, dame baronne d'Entragues, fille de Claude d'Urfé, baron d'Entragues, & de Françoife de Sugny. Claude d'Urfé étoit fils puîné de Claude, gouverneur des enfants de France, & de Jeanne de Balzac-d'Entragues. Claude de Crémeaux fut père de

Guillaume de Crémeaux, chevalier, baron d'Entragues, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de Savoye, lequel époufa le 16 décembre 1622, à Turin, Péronne de Grillet, dame d'honneur de Chreftienne de France, ducheffe de Savoye, fille & héritière de Charles-Maximilien de Grillet, comte de Saint-Trivier, & d'Anne de La Beaume-Montrevel. Il fut père de

Jean-Baptifte de Crémeaux, baron d'Entragues, comte de Saint-Trivier, maréchal-de-camp, gouverneur de Mâcon, qui époufa le 25 mai 1653 Marguerite Chevalier, dont il eut

Camille de Crémeaux d'Entragues, comte de Saint-Trivier, gouverneur de Mâcon, mort le 19 octobre 1679, qui avoit époufé Catherine de Courtavel de Saint-Remy, dont il eut

Louis-Céfar de Crémeaux, marquis d'Entragues, lieutenant général du Mâconnois, marié en 1728 à Marie-Claude Héron, fille de Claude Héron, confeiller au parlement de Paris. Il fut père de :

1° Jules-Céfar de Crémeaux, comte d'Entragues, né le 30 mars 1732, capitaine de cavalerie dans le régiment de Condé ;

2° Marie-Louife, mariée le 21 août 1748 à Antoine-Marie, comte d'Apchon, maréchal-de-camp, d'où Antoine-Louis-Claude, marquis de Saint-Germain-d'Apchon & de Montrond, baron de Boiffet, comte de Saint-Trivier & de Crémeaux, lieutenant général du Mâconnois, marié à Marie-Michelle-Henriette Périchard, morte le 11 octobre 1780.

Cette famille s'eft éteinte dernièrement en la perfonne de Madame de Crémeaux d'Entragues, née de Guillet de Moidières.

¶ Voir de La Mure, le marquis d'Aubais, Guichenon, La Chefnaye des Bois, &c.

CXXIII.

DE RICHELIEU.



D'argent, à trois chevrons de gueules.

ALPHONSE-LOUYS DU PLESSIS DE RICHELIEU, frère du cardinal Armand-Jean du Pleſſis de Richelieu miniſtre de Louis XIII, naquit à Paris en 1582 de François du Pleſſis, ſeigneur de Richelieu en Poitou (1), & de Suzanne de La Porte. Nommé évêque de Luçon à la mort de ſon oncle Jacques du Pleſſis, il ſe démit de cet évêché en 1605, avant d'avoir été ſacré, en faveur de ſon frère Armand, & ſe fit chartreux. Louis XIII le tira de ſa retraite en 1625 pour le nommer archevêque d'Aix & titulaire de pluſieurs abbayes. En 1628, il fut nommé archevêque de Lyon, prit poſſeſſion par Antoine de Gilbertes, comte de Lyon, le 15 mars 1629, & fut reçu ſolennellement le 10 juillet. Cette même année le pape Urbain VIII le nomma cardinal du titre de la Sainte-Trinité du-Mont. En 1632, il fut nommé grand-aumônier de France; l'année ſuivante, grand-cordon de l'ordre du Saint-Eſprit. En 1635, il fut envoyé à Rome pour négocier quelques affaires importantes; à ſon retour il trouva Lyon ravagé par la peſte, & donna en cette occaſion les plus grandes marques de dévouement & de charité; il fonda en cette ville les couvents de l'Annonciade & des Bernardines. En 1637, le roi l'envoya à Cologne pour traiter de la paix. Il fut proviſeur de Sorbonne après la mort de ſon frère, en 1642. En 1645 il préſida à Paris, comme primat des Gaules, l'aſſemblée générale du clergé de France, & mourut le 23 mars 1653. Il voulut par humilité être enterré à l'hôpital des pauvres de la Charité de Lyon, avec une épitaphe qu'il avoit compoſée & qui eſt citée par pluſieurs hiſtoriens de cette ville (2). Le Chapitre de la

(1) François de Richelieu étoit fils de Louis de Richelieu, ſieur de Chillou, & de Françoiſe de Rochechouart; Louis étoit fils de François de Richelieu & d'Anne Le Roi; François étoit fils de François de Richelieu & de Guionne de Laval.

(2) Voici cette épitaphe : *Pauper natus ſum : paupertatem vovi : pauper morior : inter pauperes ſepeliri volo.*

cathédrale fe réferva fon cœur, qui fut placé dans la chapelle de Bourbon. Ce fut lui qui vendit au roi le château de Pierre-Scize pour la fomme de cent mille livres, & fit conftruire en partie le nouvel archevêché. Il poffédoit près de Lyon, fur les bords de la Saône, le château de Royes dans lequel il y avoit une précieufe bibliothèque qui paffa aux Jéfuites.

Il eut pour grands-vicaires :

Thomas de Mefchatin de La Faye, chamarier de l'églife de Lyon ;

Hector de Crémeaux, doyen du Chapitre ;

Claude de Ville, chanoine de Saint-Paul, oncle de Louis de Ville, facriftain & chanoine de Saint-Juft ;

Edmond de Faulquier de Vitrey.

La maifon de Richelieu remonte à Guillaume Ier, feigneur du Pleffis en Poitou, vivant en 1201.

René de Vignerot époufa en 1603 Françoife du Pleffis, fœur du cardinal. Cette famille fut dès-lors fubftituée aux noms & armes de Richelieu.

DE MESCHATIN.

(Bourbonnois.)



D'azur, au maffacre de cerf d'or, au chef d'argent.

THOMAS DE MESCHATIN, nommé chanoine-comte de l'églife de Lyon en 1624, confeiller-clerc au parlement de Dombes, mort en 1645, étoit fils de Aimond de Mefchatin & de Aymée de Beaucaire (1).

Aimond étoit fils de Thomas de Mefchatin & de Marie d'Albon.

Thomas étoit fils de Charles de Mefchatin & de Marie d'Aubigny.

Charles étoit fils de Claude de Mefchatin & de Marie de Saint-Hilaire.

Claude étoit fils de Jean de Mefchatin & de Françoife de Moriac (2).

Jean étoit fils de Pierre de Mefchatin & de Jeanne de Veillant.

Les autres chanoines-comtes de l'églife de Lyon de cette famille, font :

1° Thomas de Mefchatin, 1585, fils de Claude, gentilhomme de la maifon du roi, & de Marie de Saint-Hilaire ;

(1) Beaucaire : d'azur, au léopard lionné d'or.

(2) Moriac : d'azur, au befant d'argent.

2° Jean de Meſchatin, 1612;
3° Guillaume de Meſchatin, 1624;
4° Guillaume de Meſchatin, 1655, grand cuſtode, docteur de la Faculté de Paris, nommé évêque de Gap en 1675, mort en 1679, fils de Thomas de Meſchatin de La Faye & de Marie d'Albon, fille de Claude d'Albon & de Bénigne de Damas;
5° Joſeph de Meſchatin ſon frère, 1677;
6° Philippe-Louis de Meſchatin ſon frère, 1681.

Voici les notes que nous avons pu recueillir ſur cette ancienne famille :

Jean de Meſchatin, fils de feu Simonin, rendit hommage, en 1322, à cauſe de Margote ſa femme, veuve de Uldin de Dreuille, damoiſeau, pour l'hôtel de Dreuille. (*Archives du royaume*, regiſtre 459.)

Denis de Meſchatin, écuyer, vivoit en 1443, & Pierre de Meſchatin, ſeigneur de La Faye, en 1505. C'eſt le même, ſans doute, qui épouſa Jeanne du Plaix en Bourbonnois.

Un autre Pierre de Meſchatin épouſa Jeanne de Veillant (*Preuves des comtes de Lyon*, du cabinet de M. Coſte), & fut père de

Jean de Meſchatin, ſeigneur de La Faye, qui épouſa Françoiſe de Moriac, fille d'Annet de Moriac & de Catherine de La Trémouille, d'où

Claude de Meſchatin, marié à Anne de Saint-Hilaire, fille de François & de Renée de Marconnay;

Philibert de Meſchatin, écuyer, ſeigneur de La Flotte, fournit aveu, en 1688, pour Eliſabeth de Beaufort ſa femme, de ce qu'elle poſſédoit en la paroiſſe de Villiers. Ils eurent pour fils Gilbert de Meſchatin, écuyer, ſeigneur de La Flotte & de Buxières, vivant en 1716. (*Archives du royaume*, regiſtres 477, 478.)

Marie-Charlotte de Meſchatin, chanoineſſe-comteſſe de Remiremont, fournit aveu en 1693, tant pour elle que pour Philippe, Louis, Marguerite-Hilaire, Antoinette, Françoiſe & Louiſe de Meſchatin, ſes frères & ſœurs, pour la ſeigneurie de Verfeul, paroiſſe d'Ingrandes & autres. (*Archives du royaume*, regiſtre 475).

Cette maiſon a fourni à l'ordre de Malte les chevaliers ſuivants :

1° Claude de Meſchatin, reçu le 10 août 1605;
2° Claude de Meſchatin de La Faye, reçu le 19 mai 1662;
3° Annet de Meſchatin, reçu le 19 mai 1662.

La maiſon de Meſchatin appartient au gouvernement de Lyon, par le fief du Sauzey, ſitué en Beaujolois, qu'elle poſſéda vers l'an 1640 & qu'elle tranſmit à la maiſon de Laurencin. (Voir l'*Hiſtoire du Beaujolois* de M. de La Roche La Carelle, t. II.)

DE VILLE.



D'azur, à trois bandes vivrées d'or.

JEAN-CLAUDE DE VILLE, custode de Sainte-Croix, lieutenant de l'officialité, vicaire général substitut d'Alphonse de Richelieu, mourut le 15 février 1650, laissant des mémoires manuscrits assez curieux. Il y avoit eu des de Ville à Lyon dès l'année 1116. L'un d'eux, Pierre de Ville, fut procureur-syndic & conseiller de ville. Au XVIIIe siècle il y avoit une famille de libraires de ce nom, portant les mêmes armes. On trouve mentionnées dans quelques ouvrages deux autres familles du nom de de Ville ou Deville, aussi originaires de Lyon, mais qui paroissent étrangères à celles-ci. (Voir Pernetti, *Lyonnois dignes de mémoire*.)

DE FAULQUIER DE VITREY.



D'azur, à trois faux d'or, celles du chef affrontées, qui est de Faulquier; parti d'azur, au sauvage d'or tenant de la dextre sa massue levée de même, qui est de Malain; contre-parti d'argent, au lion de gueules (qui est peut-être d'Espinac, moins la bordure). (Quincarnon.)

FRANÇOIS-EDME ou EDMOND DE FAULQUIER, seigneur de Vitrey-le-Brûlé en Champagne, chanoine-comte de Lyon en 1593, précenteur en 1629, doyen en 1640, mort le 19 mai 1642 écrasé par la chute d'une pierre du clocher de Saint-Jean, lorsqu'on posa la 3[e] cloche. Il étoit fils de Claude de Faulquier, mort assassiné, & le dernier de sa maison, & de Françoise de Malain, fille de Joachim de Malain, baron de Luz, & de Marguerite

d'Efpinac, fœur de l'archevêque de ce nom. Malain étoit une maifon de Bourgogne, dont on difoit proverbialement :

> Qui veult fçavoir de Malain la nobleffe,
> L'aille chercher à Genos dans la Breffe,

parce que Odet de Malain, feigneur de Luz, vers 1470 avoit époufé Jeanne de Genos.

CXXIV.

DE NEUFVILLE-VILLEROY.



D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croix ancrées de même. — Supports : deux licornes.

CAMILLE DE NEUFVILLE, fils de Charles de Neufville feigneur d'Alincourt, marquis de Villeroy, comte de Bury, gouverneur de Lyon & provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & de Jacqueline de Harlay, frère de Nicolas duc de Villeroy, auffi gouverneur de Lyon, naquit à Rome le 22 août 1606, fon père y étant ambaffadeur. Il eut pour parrain le pape Paul V. Il fut abbé de Saint-Wandrille, de l'Ifle-Barbe & d'Ainay, lieutenant général au gouvernement de Lyon, nommé archevêque de cette ville le 27 mai 1653, & facré le 29 juin 1654 (1). Il établit à Lyon trois féminaires, la maifon des Filles-Repenties, les religieufes du Verbe-Incarné & le couvent des Trinitaires pour la rédemption des captifs. Il fut, comme fon père, gouverneur de Lyon & de la province, & mourut le 3 juin 1693, pendant une émeute populaire occafionnée par la cherté des vivres.

Il eut pour vicaires généraux : Antoine de Neufville, abbé de Saint-Juft, vicaire général de l'abbaye d'Ainay, archidiacre de Saint-Martin de l'Ifle-

(1) Il fut facré dans fon eglife metropolitaine, & fut le premier archevêque de Lyon à qui cela arriva.

Barbe, prieur de Firminy; Louis de Ville, cuſtode de Sainte-Croix, & N. Bedian Morange.

Généalogie de la maiſon de Neufville (1), *d'après M. de Courcelles & le P. Anſelme.*

Ier degré. — Richard de Neufville, marchand de poiſſons de mer à Paris, petit-fils de Nicolas, clerc de la cuiſine de Philippe-le-Long en 1317, épouſa Simonne de Giſors, & mourut en 1401. Il eut pour fils :

1° Jean, receveur de Paris en 1401 ;
2° Nicolas;
3° Thierry, greffier de la Chambre des comptes.

IIe degré. — Nicolas de Neufville, échevin de Paris en 1429, mort en 1471, avoit épouſé en 1469 Catherine Legras, dont il eut :

1° Simon,
2° Nicolas,
3° Jeanne,
4° Guillemette.

IIIe degré. — Simon de Neufville, échevin de Paris en 1479, eut pour fils Nicolas & Hugues.

IVe degré. — Nicolas de Neufville, ſecrétaire du roi en 1507 ou 1511, épouſa Geneviève Legendre de Villeroy, ſœur de Pierre Legendre, ſeigneur d'Alincourt, & fut père de Nicolas qui ſuit. Son frère Hugues de Neuville fut quartinier de Paris en 1500, échevin en 1506, & père de Simon de Neufville, correcteur des comptes.

Ve degré. — Nicolas de Neufville, ſeigneur d'Alincourt & de Magny, gouverneur de Pontoiſe & de Meulan, épouſa en 1532 Jeanne Prudhomme, fille d'un prévôt des marchands de Paris. Il mourut en 1599, laiſſant pour fils Nicolas, qui ſuit. Pierre Legendre, tréſorier de France, lui avoit donné la terre de Villeroy.

VIe degré. — Nicolas de Neufville, marquis de Villeroy, miniſtre & ſecrétaire d'Etat, né le 14 octobre 1598, mort en 1685, & enterré au couvent des Carmélites de Lyon, avoit épouſé en 1562 Magde-

(1) Neufville-Villeroy, ſelon l'auteur du recueil AC, deſcend d'une maiſon illuſtre de Flandres établie en France après la mort de Charles, dernier duc de Bourgogne.

leine de L'Aubefpine, fille de Claude de L'Aubefpine, feigneur de Châteauneuf, fecrétaire d'Etat, & de Marie de Morvilliers, dont il eut Charles qui fuit.

VIIe degré. — Charles de Neufville, marquis de Villeroy & d'Alincourt, chevalier des ordres du roi, fecrétaire & miniftre d'Etat, gouverneur de Lyon & des provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, en 1608, ambaffadeur à Rome, mourut le 16 janvier 1642. Henry IV difoit de lui, felon l'hiftorien de L'Eftoile : « Il a une « connoiffance entière des affaires qui ont paffé de fon temps, « auxquelles il a été employé dès fa première jeuneffe; plus que « nul autre tient grand rang dans l'adminiftration de fa charge « & en la diftribution des expéditions qui ont à paffer par fes « mains, a le cœur généreux, n'eft nullement adonné à l'avarice, « & fait paroître fon habileté en fon filence & grande retenue « à parler en public. »

Il époufa en premières noces, le 26 février 1588, Marguerite de Mandelot, fille de François de Mandelot & d'Eléonore de Robertet (1). Il en eut deux filles : Catherine, mariée à Jean de Souvré, marquis de Courtenvaux, & N.... Il époufa en fecondes noces, le 11 février 1596, Jacqueline de Harlay, fille de Nicolas de Harlay baron de Sancy, & de Marie Moreau, dont il eut :

1° Nicolas, qui fuit;
2° Camille, archevêque de Lyon;
3° Ferdinand, évêque de Saint-Malo, puis de Chartres;
4° Louis-François, chevalier de Malte, tué à l'affaut de Turin;
5° Marie, mariée en premières noces au comte de Tallard, & en fecondes noces au marquis de Courcelles;
6° Charles, comte de Bury, qui époufa Françoife Phélippeaux.

VIIIe degré. — Nicolas de Neufville, premier duc de Villeroy, maréchal de France, reçu pair en 1663, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Lyon en 1642, mourut le 28 novembre 1685, & fut enterré aux Carmélites de Lyon. Il avoit époufé, le 11 juillet 1617, Magdeleine de Blanchefort-Créqui, fille de Charles de Créqui, duc de Lefdiguières, & de Magdeleine de Bonne. Il fut père de :

1° Charles, marquis d'Alincourt;
2° François, qui fuit;

(1) Les armes de Mandelot & de Robertet font fculptées fur le deffus de la porte du Dépôt de Mendicité de Lyon, qui étoit autrefois la campagne de M. de Mandelot. Elles ont pour fupports deux lions, pour cimier une Melufine ou une fyrène un peu endommagée; & pour devife : *Intemerata fides*.

3° Françoife, qui époufa en premières noces le comte de Tournon, & en fecondes noces le duc de Chaulnes;

4° Catherine, qui époufa Henry de Lorraine, comte d'Armagnac.

IXe degré. — François de Neufville, duc de Villeroy, maréchal de France, gouverneur de Lyon en 1685, nommé le 30 mars 1693 miniftre d'Etat & chevalier des ordres du roi, étoit né à Lyon le 7 avril 1744, & mourut le 18 juillet 1730. Il avoit époufé le 28 mars 1662 Marie-Marguerite de Coffé, fille de Louis de Coffé, duc de Briffac, & de Catherine de Gondy. Il fut père de :

1° Louis-Nicolas, qui fuit;

2° Camille, mort jeune;

3° François-Paul, archevêque de Lyon, dont l'article fe trouvera plus loin;

4° Louis-Catherine, chevalier de Neufville, lieutenant au gouvernement du Lyonnois, mort en 1700 en combattant une galère turque;

5° Magdeleine-Thérèfe, religieufe carmélite à Lyon, morte le 26 avril 1723;

6° Françoife-Magdeleine, mariée en 1688 à Jean de Souza;

7° Magdeleine, religieufe au couvent du Calvaire de Paris.

Xe degré. — Louis-Nicolas de Neufville, duc de Villeroy, pair de France, capitaine de la première compagnie des gardes-du-corps, gouverneur de Lyon de 1730 à 1734, naquit à Paris le 13 juillet 1671, & mourut à Villeroy le 22 avril 1734. Il avoit époufé le 23 avril 1694 Marguerite Le Tellier de Louvois, fille de François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, miniftre d'Etat, & de Jeanne de Souvré. Il fut père de :

1° Louis-François-Anne, qui fuit;

2° François-Camille, marquis, puis duc d'Alincourt (1), lieutenant du roi au gouvernement de Lyonnois, Forez & Beaujolois;

3° Marguerite-Louife-Sophie, mariée à François, marquis d'Harcourt;

4° Magdeleine-Angélique.

XIe degré. — Louis-François-Anne de Neufville, duc de Villeroy & de Retz, gouverneur de Lyon en 1734, naquit à Verfailles le 7 mars 1695, & mourut à Villeroy le 15 décembre 1765. Il avoit

(1) On trouve ce nom écrit tantôt Halincourt, tantôt Alincourt, ou Alincour.

époufé le 15 avril 1716 Marie-Renée de Montmorency-Luxembourg, fille de Charles-François de Montmorency-Luxembourg, duc de Piney & de Beaufort. Son frère François-Camille de Neufville, marquis, puis duc d'Alincourt, lui fuccéda & fut lieutenant général pour le roi au gouvernement de Lyonnois, Forez & Beaujolois. Il étoit né vers 1698, & mourut le 26 décembre 1732, laiffant de fon mariage, contracté le 4 feptembre 1720 avec Marie-Josèphe de Boufflers :

1° N....;
2° Charles-Nicolas-Jofeph;
3° Gabriel-Louis-François.

XII[e] degré. — Gabriel-Louis-François fut le dernier gouverneur de Lyon & le dernier duc de Villeroy. Il naquit le 8 octobre 1731, fut nommé lieutenant général des provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois le 11 juillet 1734, époufa le 31 janvier 1747 Jeanne-Louife-Conftance d'Aumont, dont il n'eut pas d'enfants; fut nommé gouverneur de Lyon en novembre 1763, chevalier des ordres du roi en 1773, lieutenant général de fes armées en 1781, & mourut fur l'échafaud révolutionnaire le 28 avril 1794.

Le duché de Retz ou Rais en Bretagne échut à la maifon de Neufville par fucceffion de la maifon de Gondy.

Le marquifat de Villeroy fut érigé en duché-pairie par Louis XIV en 1651 en faveur de Nicolas de Neufville.

Les baronnies de Vimy près Lyon, de Montaney & de Lignières, la terre d'Ombreval & le fief de Montjolly furent érigés en marquifat fous le nom de Neufville en faveur de Camille de Neufville par lettres-patentes de juillet 1666. Camille de Neufville fit conftruire le château & le parc, morcelés & détruits aujourd'hui & n'ayant confervé de leur ancienne fplendeur que ce que l'on n'a pu leur enlever, une pofition raviffante aux bords de la Saône en face des pittorefques collines d'Albigny, & le pavillon des échos qui, je crois, exifte encore. Camille de Neufville fut l'un des prélats les plus diftingués qui aient gouverné l'églife de Lyon (1).

(1) Le baron de Polnitz, dans fes lettres, raconte fur ce prélat, que lorfqu'il fut nommé à l'archevêché de Lyon, le Chapitre ne voulut pas le recevoir parce qu'il n'étoit pas d'une race affez noble, & que le roi l'ayant fait admettre, il prit pour texte de fon difcours de réception ces paroles d'un pfaume : *Lapis quem reprobaverunt ædificantes, hic factus eft in caput anguli*. A quoi le doyen répondit par la fuite du pfaume : *Hoc factum eft a Domino, & eft mirabile oculis noftris*.

Cette anecdote eft fort connue, mais on l'a attribuée à d'autres prélats, & le baron de Polnitz la raconte d'une façon qui eft peu probable. Le Chapitre n'auroit pas refufé un archevêque pour un pareil motif, car il y en avoit eu avant M. de Neufville d'une naiffance encore moins illuftre. M. du Gas de Bois Saint-Juft, dans fon recueil intitulé : *Paris, Verfailles & les Provinces*, met le fait fur le compte du cardinal de Tencin, qui auroit été refufé comme membre du Chapitre de Saint-Jean & reçu plus tard comme archevêque. Cette verfion eft plus probable. On a fait auffi la même hiftoire fur M. de Montazet, & elle pourroit bien être controuvée pour tous les trois.

MORANGE.



D'azur, à trois têtes de chérubins ailées d'or.

Ces armes font tirées d'une tête de chapitre gravée fur un ouvrage dédié à Bedian Morange, & leur rapport avec fon nom ne permet pas de douter que ce ne foient les fiennes. Dans l'Armorial manufcrit de la généralité de Lyon (1662) qui eft à la Bibliothèque royale, on trouve Morange, docteur en théologie, portant : d'azur, au chevron d'or chargé d'une rofe de finople. Ce font probablement des armes inventées par l'auteur de l'Armorial. On trouve fréquemment dans cet ouvrage fort inexact, & qui n'étoit que le réfultat d'une mefure fifcale, des armoiries compofées d'un chevron chargé d'une pièce quelconque, rofe, billette, trèfles, &c., avec des variantes dans les émaux. Ces armes paroiffent avoir été données foit à ceux qui en demandoient moyennant le prix fixé, & dont le nom ne prêtoit pas à une compofition plus ingénieufe, foit aux perfonnes nobles dont le blafon étoit inconnu & qui avoient négligé de fe faire infcrire.

BEDIAN MORANGE, docteur de la maifon & fociété de Sorbonne, prieur & comte de Saint-Jean hors des murs de Genève, théologal de Lyon, chanoine de Saint-Nizier en 1660, chantre de cette églife en 1662, & qui y établit les prières dites des Quarante Heures, vicaire général de Camille de Neufville, naquit à Paris, & mourut à Lyon vers 1703. On a de lui plufieurs ouvrages de théologie, & notamment une *Défenfe de la primace de l'églife de Lyon contre l'églife de Sens.*

❡ Voir Péricaud, *Supplément aux Lyonnois dignes de mémoire.*

Les fuffragants de l'archevêché de Lyon étoient alors :

1° Pour Autun : Gabriel de Roquette nommé en 1666; portoit : de gueules, au rocher d'argent, au chef de même chargé de trois étoiles de gueules;

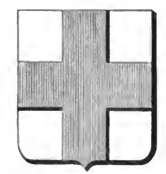
2° Pour Langres : Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes, nommé en 1670 : d'or, femé de fleurs-de-lys & de tours d'azur;

3° Pour Chalon-fur-Saône : Henry-Félix de Taffy, nommé en 1677 : d'azur, à la fafce d'or fommée d'un lion iffant de même, & accompagnée en pointe d'une rofe d'argent;

4° Pour Mâcon : Michel Caſſagnet de Tilladet, nommé en 1676 : d'azur, à la bande d'or.

CXXV.

DE SAINT-GEORGES.



D'argent, à la croix de gueules.

CLAUDE DE SAINT-GEORGES, de la maiſon de Vérac dans la Marche limouſine, fils de Claude de Saint-Georges & de Marie de Crémeaux, fut nommé chanoine-comte de l'égliſe de Lyon en 1650, puis précenteur, évêque de Mâcon en 1682, de Clermont en 1684, archevêque de Lyon en 1693. Il mourut le 9 juin 1714, & fut enterré dans l'égliſe de Saint-Jean où ſa pierre tumulaire eſt placée devant le chœur. Il eut pour ſuffragant Antoine Sicault, & pour vicaire général Odet Croppet des Verneaux.

Claude de Saint-Georges, père de l'archevêque, étoit fils de

Claude de Saint-Georges, gouverneur de Bourg en Breſſe, & d'Adrienne de Fougères; fils de

François de Saint-Georges, lieutenant du roi en Bourbonnois, & de Jacqueline des Eſcures (des Eſcures : de ſinople, à la croix recercelée d'argent, chargée en cœur d'une étoile de ſable); fils de

Jean de Saint-Georges, & de Marie de Grattet.

Marie de Crémeaux étoit fille de Claude de Crémeaux & d'Iſabeau d'Urfé.

De cette famille étoient les perſonnages ſuivants :

1° Olivier de Saint-Georges, tué à la bataille de Poitiers en 1356;

2° Claude de Saint-Georges, chanoine-comte de Saint-Jean en 1694, fils de Marc de Saint-Georges & de Gabrielle d'Amanzé;

3° Claude-Marie de Saint-Georges, frère du précédent, chanoine-comte de Saint-Jean en 1697;

4° Olivier de Saint-Georges, feigneur de Vérac, Couhé, &c., en Poitou, qui fournit aveu pour la feigneurie de Champagne-le-Sec & Le Péage-du-Bourg-de-Rone en 1676;

5° Céfar de Saint-Georges de Vérac, chevalier, marquis de Couhé, maréchal-de-camp en 1713;

6° Louis de Saint-Georges, reçu chevalier de Saint-Jean-de-Jérufalem en 1693;

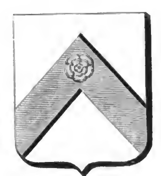
7° Hector de Saint-Georges, bailly de Lyon, commandeur de Montferrand, de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérufalem, vivant en 1692;

8° Olivier de Saint-Georges, feigneur de Vérac, qui époufa Anne de Bouzeran & fut père de Louife mariée à Jacques de Caumont, marquis de Breffe, tué au fiége de La Mothe en Lorraine en 1634 (P. Anfelme);

9° Olivier de Saint-Georges, marquis de Vérac, chevalier des ordres du roi, lequel époufa Magdeleine Le Cocq & fut père d'Elifabeth Olive, mariée le 29 mai 1695 à Benjamin-Louis Frotier, feigneur de La Cofte, La Foreft d'Effé, Vaurion & Champeaux, capitaine de chevau-légers, & lieutenant du roi au gouvernement de Poitou.

Le même Olivier de Saint-Georges fut commandant pour le roi en Poitou, & mourut en juin 1704. Il écarteloit fes armes de celles de Rochechouard.

SICAULT.



D'argent, au chevron d'azur chargé d'une rofe d'or.

ANTOINE SICAULT, chanoine de Saint-Nizier à Lyon, évêque de Sinope, mort à Lyon en 1733, à l'âge de 80 ans. Il étoit d'une famille du Bourbonnois, fur laquelle je n'ai trouvé d'autres documents que les armes ci-deffus infcrites dans l'Armorial manufcrit de la généralité de Lyon, & la mention d'un Antoine Sicault, écuyer, lieutenant général de la chambre des domaines du Bourbonnois en 1751.

CROPPET.



D'or, à trois quintefeuilles d'azur.

Cette famille eſt originaire de Cologne; le premier qui vint s'établir à Lyon en 1480, étoit officier d'une compagnie franche.

JEAN CROPPET epousa Anne COCHE & fut père de JEAN

Ier degré. — Jacques Croppet, ſon fils, notaire à Lyon, épouſa Claudine Neyret & fut père de Jean qui ſuit, & de André, docteur ès-droits. En 1562, lors de l'invaſion de Lyon par le baron des Adrets, Jean & André Croppet cachèrent dans le puits de leur maiſon, rue du Bœuf, les titres & reliques de l'égliſe de Saint-Jean. En reconnoiſſance de ce ſervice, le Chapitre fit élever ſur cet emplacement une pyramide qui y eſt encore, & accorda le droit de faire ſonner la groſſe cloche à la mort de chaque membre de cette famille, ce qui fut obſervé juſqu'à la mort du dernier, qui arriva peu de temps avant la Révolution, dans ſon hôtel, rue Boiſſat.

Thomas CROPPET epousa Magdeleine d'AMANZÉ d'ou, Jeanne, mariée en 1620 a Raymond de LAURENCIN.

IIe degré. — Jean Croppet, greffier de la ſénéchauſſée en 1576, avoit épouſé le 10 août 1539 Marguerite Valentin, & fut père de Jean.

IIIe degré. — Jean Croppet IIe du nom ſuccéda aux charges de ſon père, & acquit de Pierre d'Eſpinac la terre d'Irigny. Il épouſa le 15 ſeptembre 1578 Marguerite Bullioud, fille de Pierre Bullioud & de Méraude de La Porte. Il fut père de :

1° Odet, qui ſuit;

2° Jean-Pierre, ſeigneur d'Irigny, maître des ports, ponts & paſſages de Lyon.

IVe degré. — Odet Croppet, fermier du temporel de l'archevêché en 1589, conſeiller en la ſénéchauſſée & ſiége préſidial de Lyon, épouſa le 10 février 1604 Marguerite Chomel qui lui apporta la terre de Variſſan, & dont il eut Juſtinien Croppet, qui ſuit. Il épouſa en ſecondes noces Marguerite de Fontanès-Saint-Prieſt.

Ve degré. — Juſtinien Croppet, à qui ſon oncle Jean-Pierre Croppet d'Irigny céda ſa charge, fut échevin en 1656 & 1657, épouſa le 17 novembre 1636 Eliſabeth du Coin, & fut père de :

1° Jean-Pierre, qui ſuit;

2° Odet Croppet, chamarier de Saint-Paul en 1670, conſeiller en la ſénéchauſſée.

VIe degré. — Jean-Pierre Croppet, ſeigneur d'Irigny & des Verneaux, épouſa le 15 janvier 1666 Jeanne Rouvière, fille d'Euſtache Rouvière, échevin en 1632, & fut père de :

1° Odet Croppet des Verneaux, docteur de Sorbonne, chamarier de Saint-Paul en 1697, vicaire général & official de l'archevêque de Lyon, doyen des conſeillers en la Cour des monnoies, mort en février 1739;

2° Pierre, qui ſuit.

VIIe degré. — Pierre Croppet, ſeigneur d'Irigny, capitaine au régiment Dauphin, épouſa le 2 octobre 1702 Claudine David de Fontgrenne, & fut père de :

1° Jean-Baptiſte-Louis, qui ſuit;

2° Jean-Claude Croppet de Variſſan, chamarier de Saint-Paul en 1736, membre de la Chambre ſouveraine du clergé, docteur en théologie, conſeiller en la Cour des monnoies;

3° Marguerite, qui épouſa Pierre Poſuel & lui apporta en dot la terre des Verneaux, dont il prit le nom.

VIIIe degré. — Jean-Baptiſte-Louis Croppet de Variſſan, baron de Bagnols & de Marzé, épouſa le 22 avril 1738 Marie-Anne Heſſeler de Marzé, fille de Barthélemy-Joſeph Heſſeler, baron de Bagnols & de Marzé, conſeiller d'honneur en la Cour des monnoies, & de Jeanne-Marguerite Pupil de Myons. Il fut père de :

1° Marguerite Croppet, qui épouſa Laurent du Gas;

2° Un fils qui épouſa N.... Dervieu de Villieu, & mourut le 2 janvier 1782, laiſſant deux filles mariées à MM. de La Verpillière & de Saint-Try.

La branche des Croppet de Saint-Romain, établie en Forez, deſcendoit de Lambert Croppet de Saint-Romain, lieutenant général civil au comté de Forez, qui obtint des lettres de nobleſſe de Louis XIII en 1610. Jean Croppet de Saint-Romain, fils de Jean-Baptiſte Croppet & d'Eliſabeth de Sève, épouſa le 27 août 1675 Marie de Guignard de Saint-Prieſt, fille de Jacques Guignard, ſeigneur de Bellevue près de Lyon, prévôt des marchands en 1654, & de Françoiſe de Maridat. Cette branche s'eſt fondue dans la maiſon de Murard.

Odet CROPPET de St ROMAIN
epousa Magdeleine de GRIMAULT.

La feconde branche, qui venoit de Philippe Croppet de Pontournis, échevin en 1655, s'eft fondue dans la maifon des Camus de Pontcarré.

La branche des Croppet de Variffan brifoit fes armes, felon Pernetti, d'un chef d'azur à trois croix de fable.

Jean-Baptifte-Louis Croppet de Variffan les brifoit d'un chevron de gueules.

On verra, à la férie des Echevins, le nom de ceux de cette famille qui occupèrent cette charge.

On trouve, parmi les autres membres, Marie Croppet qui époufa François de Ponfaimpierre, Marguerite Croppet qui époufa Marc-Antoine de La Mure, & N.... Croppet de Montagny, fils de Croppet, échevin en 1656, qui mourut le .... novembre 1736, à l'âge de 86 ans.

Les reliques fauvées par André & Jean Croppet étoient celles de faint Jean-Baptifte, de faint Vincent & de faint Eftienne. Les armes de cette famille étoient peintes fur les vitraux d'une chapelle de l'églife de Sainte-Croix qui lui avoit été concédée par le Chapitre.

CXXVI.

FRANÇOIS-PAUL DE NEUFVILLE, né le 15 feptembre 1677 de François de Neufville, duc de Villeroy, & de Marie de Coffé, fut abbé de Fécamp, nommé archevêque de Lyon le 30 novembre 1714, membre de l'Académie de cette ville, & mourut le 6 février 1731. On l'enterra aux Carmélites.

Le 29 feptembre 1716 il avoit facré plufieurs dames chartreufes dans le couvent de Selette dépendant de fon diocèfe. C'étoit le feul ordre de filles portant l'étole & le manipule, & faifant l'office de fous-diacre en chantant l'épître. Par un mandement du 3 décembre 1718 il ordonna que l'on célébreroit dorénavant dans tout fon diocèfe la fête du Sacré-Cœur de Jéfus. Le 1er avril 1725 il reçut le brevet de commandant pour le roi dans la ville de Lyon & les provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois. Il eut pour grands-vicaires :

1° Paul de Cohade, feigneur de Rontalon, d'une maifon alliée à celle de Foudras, ancien profeffeur de philofophie au collége du Pleffis à Paris, official de l'archevêque de Lyon, cuftode de Sainte-Croix, lequel mourut à Lyon le 25 février 1726, à l'âge de 89 ans. « C'étoit, difent des mémoires manufcrits de cette époque, un eccléfiaftique recommandable, très orthodoxe, réglé dans fes mœurs, mais qui fe plaifoit à fatiguer les Jéfuites

dans leurs thèſes de philoſophie & de théologie, d'où il ne ſortoit jamais qu'avec de grands applaudiſſements de l'aſſemblée. Il étoit ſimple et naïf dans ſes diſcours & prônes, mais ſurtout dans la confeſſion où il s'expliquoit d'une manière ſi libre que les femmes en étoient tout-à-fait honteuſes. »

DE COHADE.



D'or, au lion couronné de gueules.
(D'après un portrait gravé.)

2° Artus-Timoléon de Barcos, docteur de Sorbonne, fils de Camille de Barcos, membre de l'Académie de Lyon, né à Paris, où il mourut le 19 mai 1764 (1).

DE BARCOS.



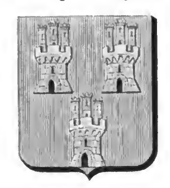
Parti d'or & de gueules, au ſautoir breteſſé de l'un en l'autre.

(1) Camille de Barcos, né à Paris en 1646, mort le 4 octobre 1729, commiſſaire des guerres, attaché à la maiſon du marechal de Villeroy, auteur de quelques poéſies, avoit épouſé Louiſe Philippe dont il eut : Nicolas de Barcos, maréchal-de-camp, mort à Crémone en 1738, & Artus-Timoléon, chanoine de l'égliſe de Paris.

Martin de Barcos, plus connu ſous le nom d'abbé de Saint-Cyran, célèbre janſéniſte, étoit né à Bayonne (voir Moréri) en 1600, & neveu maternel de Jean du Verger de Hauranne, auquel il ſuccéda dans l'abbaye de Saint-Cyran en 1644 ; mort le 22 août 1678.

CXXVII.

DE CHATEAUNEUF-ROCHEBONNE.



De gueules, à trois tours donjonnées chacune de trois tourelles d'or.

Ces armes font ainfi repréfentées fur un cachet de M. de Rochebonne ; ces neuf tourelles forment, à caufe du nom de Châteauneuf, des armes parlantes. C'eft donc par erreur que quelques mandements de cet archevêque portent en tête un écuffon fur lequel il n'y a que trois tours fimples.

CHARLES-FRANÇOIS DE CHATEAUNEUF-ROCHEBONNE, né le 6 janvier 1671 de Charles-Francois de Châteauneuf-Rochebonne, commandant pour le roi en Lyonnois, Forez & Beaujolois, & de Thérèfe Adhémar de Grignan de Monteil, fut évêque-comte de Noyon, pair de France, chanoine-comte & chantre de Saint-Jean à Lyon, grand-vicaire de Poitiers, docteur de la maifon de Navarre; fut nommé archevêque de Lyon en 1731, prit poffeffion par procureur le 15 janvier 1732, fit fon entrée folennelle le 17 août par la porte de Vaife, & mourut le 28 février 1740, à l'âge de 69 ans. Il fut enterré le 3 mars. Il avoit dû, difoit-on, fon élévation au père de La Chaife.

Généalogie de la maifon de Châteauneuf en Forez.

(Tirée du P. Anfelme & d'autres documents.)

I[er] degré. — Antoine de Châteauneuf, feigneur de Leyniecq en Forez, époufa en 1354 Ifabeau de Talaru, fille d'Antoine de Talaru & d'Alix d'Albon. Il fut père de :

II[e] degré. — Antoine de Châteauneuf, qui époufa le 3 octobre 1388

Isabelle de Talaru, fille de Jean & de Catherine de La Tour-d'Oliergues. Il fut père de

IIIe degré. — Guillaume de Châteauneuf, qui épousa Catherine Blauf de Gilbertez. Il fut père de

IVe degré. — Claude de Châteauneuf, seigneur de Rochebonne, qui épousa le 1er février 1521 Catherine de Talaru, fille de Gaspard de Talaru-Chalmazel & de Marguerite Raulin de Beauchamp, nièce du cardinal de ce nom, laquelle se remaria à Théode Augerez, seigneur de Saint-Bonnet-les-Oules. Il fut père de

Ve degré. — Pierre de Châteauneuf, sénéchal du Puy, bailly du Velay, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, qui épousa Huguette de Fougères, fille & héritière de Claude de Fougères, baron d'Oingt en Lyonnois, & de Jacqueline de Montdor-Chambost. Par son testament du 20 avril 1577, Huguette laissa tous ses biens à son mari. Pierre de Châteauneuf épousa en secondes noces, vers 1580, Anne Le Long de Chenillac, fille de Pierre Le Long de Chenillac & d'Anne Barton, & veuve de François de Talaru-Chalmazel; il en eut un fils, Hugues. Pierre de Châteauneuf épousa en troisièmes noces Antoinette d'Auxy, fille d'Antoine d'Auxy & d'Anne de Miremont, dont il eut :

1° Imbert, vicomte d'Oingt;
2° Catherine, mariée à François Piedefer;
3° Blandine, religieuse à Anlezy.

VIe degré. — Hugues de Châteauneuf, comte d'Oingt, baron de Rochebonne, maintenu dans sa noblesse par arrêt rendu à Lyon le 10 novembre 1634, épousa Françoise des Serpents, fille de Gilbert & de Marguerite de Rostaing. Il fut père de :

1° Pierre, tué en duel en Flandres;
2° François, qui suit;
3° Charles, chanoine-comte de Lyon en 1627;
4° Hugues, tué au siége de Perpignan;
5° Christophe, chanoine de Saint-Pierre de Mâcon & de Saint-Jean de Lyon en 1627;
6° Hector, mort sans alliance;
7° Marguerite, mariée en 1628 à Pierre de Rochefort d'Ailly de Saint-Vidal.

VIIe degré. — François de Châteauneuf, comte d'Oingt, baron de Rochebonne, seigneur de Leyniecq & de Chambost, habitoit en 1671

le château de Theizé en Lyonnois. Il époufa le 22 juillet 1639 Catherine de La Beaume-Suze, fille d'Antoine & de Marie de Guiffray. Il fut père de :

1° Hugues, mort fans alliance;

2° Charles-François, qui fuit;

3° Jean-Chriftophe, comte, chanoine & chamarier de Saint-Jean, mort en 1710, à l'âge de 65 ans.

VIIIe degré. — Charles-François de Châteauneuf, comte de Rochebonne, commandant pour le roi en Lyonnois, Forez & Beaujolois, mort à Lyon en mars 1728, époufa Thérèfe Adhémar de Grignan, fille de Louis-Gaucher Adhémar de Monteil, comte de Grignan, & de Marguerite d'Ornano. Il fut père de :

1° N....., exempt des gardes-du-corps, tué le 11 décembre 1709 à la bataille de Malplaquet où il commandoit le régiment de Villeroy cavalerie, fans laiffer de poftérité de fa femme N.... de Sève, fille de Guillaume de Sève, premier préfident au parlement de Dombes;

2° N..., noyé en 1701;

3° Charles-François, archevêque de Lyon;

4° Louis-Jofeph, chanoine-comte de Lyon en 1708, chantre & chamarier, aumônier du roi en 1715, prieur des Cinq-Plaies de l'églife de Sainte-Eulalie de Montlaur, coadjuteur de l'évêque de Carcaffonne, auquel il fuccéda le 1er mars 1722;

5°, 6°, 7°, 8°, 9° Cinq filles, religieufes de la Vifitation de Sainte-Marie-des-Chaînes à Lyon.

Voici quelques autres perfonnages non mentionnés dans cette généalogie :

Ponce de Châteauneuf, *alias* Châtelneuf, damoifeau, vendit en 1254 à Eftienne Vermeil, médecin, des cens & rentes de Dinhac.

Maragde de Châteauneuf, veuve de Bertrand de La Roue, rendit hommage en 1333 pour fes châteaux de Montpilleu & de La Roue.

Gainon, feigneur de Châteauneuf & de Leyniecq, donataire de Jean de La Bruyère & d'Ifabelle fa femme, rendit hommage en 1400 pour ce qu'il tenoit vers Chazalet, au mandement de Saint-Bonnet.

Dinet de Châteauneuf, feigneur de Rochebonne & d'Iffart, veuf de Marguerite d'Avenère en 1417, avoit pour en-

fants Guillaume & Alips, lequel Guillaume rendit hommage pour les feigneuries de Montet, de Buxières & de Saint-Chriftophe en 1449 & 1452. (Ce Dinet & ce Guillaume feroient peut-être des afcendants directs, dont la place feroit entre les 3e & 4e degrés donnés par le P. Anfelme, & qui paroiffent contenir une lacune.)

Guillaume de Châteauneuf, écuyer, feigneur de Rochebonne, rendit hommage en 1485 pour le château de Leyniecq à lui échu par le décès de Claude de Châteauneuf fon oncle, chanoine de la cathédrale de Rhodez. (Tiré des regiftres des *Archives du royaume.*)

Jean-Baptifte de Châteauneuf de Rochebonne fut reçu chevalier de Saint-Jean-de-Jérufalem le 16 avril 1696. (Vertot.)

Suffragant : Nicolas Navarre, fils d'un fabricant de Lyon, y naquit le 27 novembre 1683, fut chanoine de Saint-Nizier en 1720, vicaire général en 1723, facré évêque de Cydon le 10 juillet 1735, & mourut le 25 feptembre 1753. (Pernetti, *Lyonnois dignes de mémoire.*)

NAVARRE.



D'or, à l'ancre de gueules (1).

Deux frères du nom de Navarre furent l'un curé, l'autre chanoine de Saint-Nizier, & moururent vers 1796. Ce dernier fe nommoit Claude-François, & fut promoteur de la primatie en 1789.

Les évêques fuffragants de l'archevêché de Lyon étoient, à cette époque (2) :

Thomas de La Valette, évêque d'Autun;

Gilbert de Montmorin de Saint-Hérem, évêque de Langres;

(1) Ces armoiries font peintes fur la voûte de la nef méridionale de l'églife de St-Nizier, à Lyon.

(2) Almanach de Lyon, 1737.

François Madot, évêque de Chalon-ſur-Saône;
Jean Bouhier, évêque de Dijon;
Henry-Conſtance de Lort de Sérignan de Valras, évêque de Mâcon.

Les autres vicaires généraux étoient :

Anne-Louis-François de La Beaume-Suze, doyen du Chapitre;
Le comte de Chevriers (Joſeph);
Le comte de Bouillé de Saint-Géran (Nicolas);
François-Marie Le Maiſtre de La Garlaye;
L'abbé de Sarron, prieur de Tarare;
Croppet des Verneaux, chamarier de Saint-Paul;
De Rochefort, prévôt d'Ainay;
Canavey, chanoine de Saint-Nizier;
Michel, promoteur, ſacriſtain de Fourvières;
Dolmières, chanoine & précenteur de Montréal.

CXXVIII.

DE GUERIN DE TENCIN.



D'or, à l'arbre arraché de ſinople, au chef de gueules, chargé de trois beſants d'argent. — Deviſe : In trino et uno.

PIERRE DE GUERIN DE TENCIN naquit à Grenoble, le 22 août 1679, d'Antoine de Guérin, chevalier, ſeigneur de Tencin & de Forges, ſénateur à Chambéry, préſident à mortier au parlement de Grenoble, & de

Louiſe de Buffevant. Sa famille, originaire de Romans en Dauphiné, remontoit à François de Guérin, juge-mage de cette ville, anobli par Henry IV.

Pierre de Guérin de Tencin fut abbé de Vezelai en 1702, grand archidiacre de Sens en 1703, prieur de Sorbonne, docteur & grand-vicaire de Sens en 1705. En cette année il fut député de la province de Vienne à l'Aſſemblée générale du clergé, comme prébendier de La Mure en Dauphiné. En 1710 il fut député par la province de Sens; on le nomma à l'évêché de Grenoble qu'il refuſa. En 1721 il fut conclaviſte du cardinal de Biſſy. Le 6 mai 1724 il fut nommé archevêque d'Embrun, fut ſacré le 2 juillet par le Pape, & l'année ſuivante député par la province d'Embrun à l'Aſſemblée générale du clergé. En 1727 il préſida le concile provincial de ſon diocèſe. En 1728 il fut nommé abbé de Notre-Dame-d'Abondance au diocèſe de Genève, & abbé de Trois-Fontaines près Châlons-ſur-Marne en 1739. Le 23 février de cette année 1739, le pape Clément XII le créa cardinal-prêtre du titre de Saint-Nérée & Saint-Achillée.

En 1740 il fut nommé abbé de Saint-Paul de Verdun, puis archevêque & comte de Lyon. Il prit poſſeſſion de ſon ſiége le 22 novembre par le miniſtère de M. d'Albon, archidiacre du Chapitre; arriva de Rome, où il étoit chargé d'affaires de France, à Lyon le 17 juillet 1742, & ſon entrée ſe fit avec le cérémonial d'uſage. Il étoit, dit un journal manuſcrit de ce temps, « de taille moyenne, maigre, l'air malade. Il a de l'eſprit & parle avec facilité; il eſt riche de trois ou quatre cent mille livres de revenus en patrimoine ou bénéfices. »

En 1742 il fut nommé commandeur de l'ordre du Saint-Eſprit & proviſeur de Sorbonne. Louis XV le fit miniſtre d'Etat le 30 août de cette année. Il mourut à Paris en 1758, le 2 mars.

Il avoit un frère, François de Guérin, qui fut préſident au parlement de Grenoble, & deux ſœurs : la première, Angélique, épouſa en 1696 Auguſtin de Fériol, comte de Pont-de-Veſle; la ſeconde, Claudine-Alexandrine, fut religieuſe à Montfleury.

Les détails ci-deſſus ſont tirés en partie d'un pamphlet contre ce prélat, intitulé : *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire du cardinal de Tencin.*

Mgr de Tencin eut pour vicaire général ſon neveu François-Alexandre de Boffin de Puſignieux, né à Grenoble le 20 octobre 1724, mort à Saint-Robert près Grenoble le 9 ſeptembre 1776 (1).

(1) Péricaud, *Catalogue des Lyonnois dignes de mémoire.* M. de Puſignieux étoit abbé de Formoutiers, & fut vicaire général en 1751.

48

à l'article de la mort, le cardinal de Tencin sollicité par l'abbé [illegible] son secrétaire et son confident de faire semblant au moins de mourir en bon chrétien, vous le voulez donc, dit il, faites appeler un capucin; le moine venu au chevet de son lit il lui ordonna sur le champ de lui donner l'absolution, ce que le [illegible] moine fit sans oser répliquer; ce fut l'ouvrage d'une minute que cette soi-disant confession on lui administra tout de suite le St viatique et quatre à cinq heures après il expira.

notes manuscrites de [illegible] bibl. du palais des arts.

DE BOFFIN.



D'or, au bœuf paſſant de gueules, au chef de même chargé de trois tafs ou taux d'or. — Deviſe : DEO, REGI, PATRIAE, PIETAS ET FIDES.

La famille de Boffin eſt originaire d'Allemagne. Romanet de Boffin fut le premier qui vint s'établir en Dauphiné & y fonda en 1576, pour les Frères Mineurs, le couvent du Mont-Calvaire de Romans. Son fils Félicien de Boffin fut avocat du roi, & épouſa Claudine de Viennois. Il fut père de Félicien & de Thomas.

Félicien de Boffin IIe du nom épouſa Urbaine du Vache, & fut père de Félicien, conſeiller au parlement de Grenoble.

Cette famille s'eſt alliée avec celle des de Morges, de Martel, de Bouvier, de Lacroix-Chevrières, &c. (Voir Chorier, *Hiſt. du Dauphiné.*)

Suffragant : Jean-Baptiſte-Marie Bron, lyonnois, chanoine de Saint-Paul, évêque d'Egée. Un membre de cette famille étoit échevin vers la même époque. Les renſeignements nous manquent complètement ſur cette famille, qui paroît être de date récente et ſortie du commerce.

BRON.



De gueules, au lion d'argent portant une gerbe d'or de ſes pattes de devant, au chef couſu d'azur à deux étoiles d'or.

Grand-vicaire : Antoine de Lacroix.

DE LACROIX.



D'azur, à la croix tréflée d'or cantonnée de quatre têtes de lions arrachées & affrontées de même.

Lacroix, famille originaire de Mouliherne en Anjou.

Ier degré. — Jean Bouffin, feigneur de Châteignier & de Lacroix en Anjou, marié à Catherine Fournier, fut père de

IIe degré. — Paul Bouffin de Lacroix, qui vint s'établir à Lyon vers 1628 & y époufa en 1636 Marie Bathéon de Vertrieux, fœur de l'échevin de ce nom. Il fut père de :

il etoit chirurgien & se distingua pendant la peste. voir: l'ordre public etc.

- 1° Léonard, qui continua la poftérité;
- 2° Marie, religieufe de l'Annonciade.

IIIe degré. — Léonard de Lacroix époufa en 1670 Françoife Bergiron, laquelle mourut en janvier 1728, à l'âge de 99 ans. Il fut père de :

- 1° Pierre de Lacroix, religieux de l'ordre de Saint-Antoine à Lyon;
- 2° Léonard de Lacroix, chanoine de l'églife cathédrale du Puy, nommé le 27 janvier 1699 chapelain de la chapelle & oratoire du roi & fon prédicateur ordinaire, abbé de Saint-Julien de Tours; nommé obéancier de Saint-Juft de Lyon le 3 avril 1716;
- 3° Jean, qui fuit;
- 4° Antoine, mort jeune à Paris.

IVe degré. — Jean de Lacroix, feigneur de Laval en Lyonnois, tréforier de France au bureau des finances de la généralité de Lyon, mort en janvier 1730, à l'âge de 54 ans; époufa Marie Pafquier, laquelle mourut en janvier 1741. Il fut père de :

- 1° Jean, qui continua la poftérité;
- 2° Léonard, officier d'artillerie, mort au fiége de Coni en 1744;

3° Charlotte, qui époufa Jean-Marie Aymon, confeiller en la Cour des monnoies de Lyon;

4° Marie-Anne, qui époufa Philippe Bourlier de Parigny;

5° Antoine de Lacroix, né le 6 décembre 1708, mort à Paris le 18 mai 1781. Il fut docteur en théologie de la maifon de Navarre, prieur de La Ferté-Macé, nommé vicaire général de Mgr de Tencin en 1747, obéancier de Saint-Juft, juge en la Chambre fouveraine du clergé, chevalier-confeiller du roi, préfident au bureau des finances de la généralité de Lyon, abbé commendataire de Saint-Rambert en Bugey, membre de l'Académie de Lyon & fondateur de fon école de deffin. Il légua à l'Académie quatre buftes en marbre, qui firent partie de la collection Adamoli.

Ve degré. — Jean de Lacroix, feigneur de Laval, confeiller en la Cour des monnoies de Lyon, époufa Marie Meinard qui mourut en mars 1737, & en fecondes noces Bonne Dervieu de Villieu, fille de Denis Dervieu, chevalier d'honneur près la Cour des monnoies, & de Anne Pupil de Myons. Il fut père de :

Du premier lit, 1° Pierre-Jean-Philippe-Anne, qui fuit;

2° Antoine-Barthélemy de Lacroix, docteur de Sorbonne, grand-vicaire du diocèfe de Lyon, obéancier de Saint-Juft & abbé de Saint-Rambert;

Du fecond lit, 3° Marie, qui époufa Barthélemy-Jofeph Bathéon de Vertrieux, gouverneur de Vienne : morte le 18 décembre 1820;

4° Françoife, mariée à N...... Téraffon de Senevas.

VIe degré. — Pierre-Jean-Philippe-Anne de Lacroix, feigneur de Laval, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire le 24 décembre 1793, avoit été chevalier d'honneur en la Cour des monnoies de Lyon, adminiftrateur du département de Rhône-&-Loire. Il époufa Elifabeth Robin d'Orliénas, fille de François Robin d'Orliénas, fecrétaire du roi, & de Catherine Paradis, & fut père de :

1° Bonne, mariée à M. de Chaffaing, confeiller au parlement de Paris, & en fecondes noces à Louis Bellet de Tavernoft, confeiller au parlement de Bourgogne : morte en 1827;

2° Antoine-Jean, qui fuit;

3° Jean, tige de la seconde branche.

VII[e] degré. — Antoine-Jean de Lacroix-Laval, préſident des Hoſpices de Lyon, épouſa en premières noces Sophie Piget, en ſecondes noces Louiſe-Céſarine Mogniat de L'Ecluſe, & en troiſièmes noces Victorine Donin de Rozières.

De ſon premier mariage il a eu

Azélie, mariée à M. du Liron de Montivert.

Du troiſième mariage il a eu :

1° Valérie, mariée à M. Armand, comte de Cauſans;

2° Léon, marié en premières noces à demoiſelle Théobaldine Bellet de Saint-Trivier, & en ſecondes noces (1853) à demoiſelle ...... de Saint-Didier.

Seconde Branche.

VII[e] degré. — Jean de Lacroix-Laval, ancien député du Rhône, membre du Conſeil municipal de Lyon, maire de cette ville de 1826 à 1830, préſident des Hoſpices, chevalier de la Légion-d'Honneur, renommé membre du Conſeil municipal après 1848; a épouſé Marie-Louiſe Mogniat de L'Ecluſe, d'où :

1° Eliſabeth-Félicie, mariée à Gabriel de Riverieulx de Varax;

2° Valentine, mariée à Alfred Deſchamps, comte de La Villeneuve;

3° Antoine-Louis, marié à demoiſelle Amicie du Liron de Montivert.

Evêques ſuffragants de l'archevêché de Lyon :

Autun :	Gaſpard-Thomas de La Valette; Antoine de Montazet, 1749.
Langres :	Gilbert de Montmorin de Saint-Hérem.
Mâcon :	Henry-Conſtance de Lort de Sérignan de Valras.
Chalon :	François Madot; De Pompéran d'Ailly, 1754.
Dijon :	Jean Bouhier; Claude-Marc-Antoine d'Apchon, 1756.

Saint-Claude : Joſeph de Méallet de Fargues, 1742.

Autres vicaires généraux :

Nicolas Navarre;

Joſeph de Méallet de Fargues : d'azur, à trois étoiles d'argent, au chef d'or;

Gaſpard-Alexis Deplan des Augiers, évêque de Die;

Joſeph de Chevriers, doyen du Chapitre;

François-Marie Le Maiſtre de La Garlaye, évêque de Clermont en 1743;

De Rochefort de St-Didier, chanoine d'Ainay, promoteur de la primatie;

Louis Trocul de La Croze de Faramant, prévôt d'Ainay, membre de l'Académie de Lyon, né à Argis en Bugey le 18 décembre 1695, mort à Paris le 19 ſeptembre 1744 : d'argent, à la bande d'azur ſemée d'étoiles d'or;

Michel, promoteur;

Dolmières, cuſtode;

De La Martinière, chanoine de Saint-Nizier;

Gabriel-Céſar de Saint-Aubin de Saligny, comte de Lyon, 1745;

Eugène-Marie de Montjouvent, } comtes de Lyon, 1746;
Germain Chaſteignier de La Chaſteigneraye, }

De La Foreſt, cuſtode de Sainte-Croix, 1748;

Louis-François de Montmorillon, comte de Lyon, 1757;

Claude Dumareſt de La Vernouſe (1757), conſeiller-clerc au parlement de Dombes, vice-gérant de la primatie, ſacriſtain, curé de Saint-Paul en 1748, d'une famille de Lyon de laquelle étoient :

1° Louis Dumareſt, négociant, qui épouſa demoiſelle Malbay, & fut père de

2° Louis Dumareſt, chevalier, conſeiller du roi, tréſorier général de France au bureau des finances de la généralité de Lyon, échevin de cette ville en 1747 & 1748, lequel épouſa en janvier 1733 la fille de Pierre Jouvencel, ancien receveur de la monnoie de Chambéry & échevin de Lyon;

3° Louis Dumareſt, frère du précédent, qui épouſa Antoinette Gaultier.

Les armes de cette famille étoient : d'azur, au cygne d'argent nageant ſur une rivière de même, au chef d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermine de ſable.

CXXIX.

DE MALVIN DE MONTAZET.



Ecartelé : au 1 & 4, d'azur à trois étoiles d'or, 2 & 1 ; au 2 & 3, de gueules à deux balances d'argent fuperpofées.

ANTOINE DE MALVIN DE MONTAZET naquit à Agen le 17 août 1713 de Charles de Malvin, baron de Quiffac, marquis de Montazet, & de Jeanne-Françoife de Fontanges de Maumont. Il fut nommé aumônier ordinaire du roi le 27 décembre 1742, abbé commendataire de Nogent-fous-Corcy, évêque d'Autun & abbé commendataire de Mouftiers-en-Argonne en 1748, membre de l'Académie françoife; nommé archevêque de Lyon en 1758, prit poffeffion de fon fiége le 31 mars 1759. Il fe rendit célèbre en cette ville par les coups défaftreux qu'il porta à l'ancienne liturgie lyonnoife, la protection qu'il accorda aux gens de lettres dans fon château d'Oullins, & fa liaifon avec le poète Thomas. Il mourut à Paris le 2 mai 1788, dans l'abbaye de Saint-Victor.

La maifon d'Amalbin, Amalwin, Malbin, Malvin ou Maulvin, remontoit à Bertrand de Malvin, vivant en 1325. (Voir d'Hozier.)

Suffragant : Jean-Denis de Vienne, né à Saint-Germain-en-Laye le 16 janvier 1739, facré évêque de Sarept le 14 janvier 1776.

La maifon de Vienne, illuftre en Bourgogne, a pour auteur Philippe d'Antigny vivant en 1241, dont le petit-fils Hugues III époufa Béatrix, fille de Guillaume, comte de Vienne & de Mâcon. Hugues IV fuccéda au comté de Vienne, & en prit le nom & les armes. (Voir La Chefnaye des Bois & le P. Anfelme.)

Sécretaire de Mr de Montazet : l'abbé MEY, de la famille d'Octavio Mey

Octavio Mey naquit à Lyon d'Antoine Mey & de Marguerite Ravand & fut baptisé à St Paul le 18 7bre 1588. il demeuroit près du change.

DE VIENNE.



De gueules, à l'aigle d'or armé d'azur. — Devife : Tost ou tard vienne

Evêques fuffragants de l'archevêché de Lyon :

Autun :	Nicolas de Bouillé de Saint-Géran, 1760; Yves-Alexandre de Marbœuf, 1768.
Chalon :	Louis-Henri de Rochefort d'Ailly, 1761; Jofeph-François d'Audigné de La Chaffe, 1773; Jean-Baptifte du Chilleau, 1784.
Mâcon :	Henry-Conftance de Lort de Sérignan de Valras, 1762; Gabriel-François Moreau, 1765.
Langres :	Gilbert de Montmorin de Saint-Hérem, 1768; Céfar-Guillaume de La Luzerne, 1771.
Dijon :	Claude-Marc-Antoine-Marie d'Apchon, 1768; Jacques-Jofeph de Vogué, 1778; René des Monftiers de Mérinville, 1788.
Saint-Claude :	Jofeph de Méallet de Fargues, 1768; reçu comte de Lyon en 1728, facré évêque de Saint-Claude le 5 août 1742, mort en 1787 ou 1788 : il étoit fils de François de Méallet, baron de Fargues, & de Françoife-Catherine d'Apchon. Cette famille étoit d'Auvergne. Jean-Baptifte de Chabot, 1786.

Moreau : d'or au chevron d'azur, accompagné en chef de 2 roses &c. en pointe d'une tête de more de sable tortillée d'argent au dessus d'une rivière en pointe.

Vicaires généraux :

Antoine de La Goutte, archidiacre d'Autun, nommé en 1759.

Jean de Mange, prieur de Saulceufe, 1759.

Claude-François-Xavier Millot, jéfuite, docteur en théologie, membre de l'Académie de Lyon, profeffeur de rhétorique au collége de la Trinité de cette ville, nommé vicaire général en 1763. Il étoit né à Ornans en Franche-Comté le 5 mars 1726, & mourut le 21 mars 1785. (Péricaud.)

Tingry, docteur de Sorbonne, 1767.

Charrier de La Roche, chanoine d'Ainay, 1767. (Voir l'article suivant.)

Guiguet, chanoine de Saint-Nizier, 1769.

De Chalabre, abbé de L'Absie, 1771.

De Montazet, 1772.

De Grezolles, 1772.

Thomas de Merle de Castillon, chanoine de Saint-Nizier, vicaire général en 1772, membre de l'Académie de Lyon, né dans l'Agenois en 1745, mort victime de la Terreur le 18 février 1794. (Péricaud.)

Péronneau, chanoine de Saint-Nizier, 1772.

De Vienne, suffragant, 1776.

Louis-François de Poix de Marecreux, comte de Lyon, précenteur, 1788.

Claude-Gaspard de Lezay de Marnézia, abbé de Justemont, 1788.

Thevenet, chantre & chanoine de Saint-Nizier, 1778.

Pierre-Antoine de Sartiges de Sourniac, comte de Lyon, reçu le 15 décembre 1775, nommé vicaire général le 27 octobre 1777, fils de Charles, marquis de Sartiges, seigneur de Sourniac, & de Marie-Elisabeth de Fontanges; portoit : d'azur, à deux chevrons d'or accompagnés de trois étoiles d'argent, 2 & 1, & sommés d'une fleur-de-lys d'or.

Pierre de Montpezat, archidiacre, 1781.

De Lacroix-Laval, obéancier de Saint-Just, 1781.

Gandin, curé de Saint-Just, 1781.

De Bois-Boissel, comte de Lyon, 1782. (Voir l'article suivant.)

Sourd, chanoine de Saint-Nizier, 1782.

De La Garde, supérieur du séminaire de Saint-Irenée, 1784.

De La Chapelle, 1784.

Vaguet, chanoine de Saint-Paul, 1785.

Deschamps de La Magdeleine, chanoine de Saint-Just, 1786.

Anne-Hérard-Paul-Antoine de La Magdeleine-Ragny, comte de Lyon, 1788.

François-Marie-Thérèse Jolyclerc, chanoine de Saint-Paul, curé constitutionnel de Saint-Nizier en 1792; 1788.

La famille Jolyclerc, qui subsiste encore à Lyon, portoit pour armes : d'azur, à une tige de lys d'argent au chef cousu de gueules, chargé d'un soleil d'or. Jacques Jolyclerc, seigneur de La Bruyère, fut reçu conseiller-secrétaire près le parlement de Dombes le 3 août 1751 (*Mémorial de Dombes* de M. d'Assier). Nous reviendrons sur cette famille dans la série des Echevins, où elle occupe une place.

CHARRIER DE LA ROCHE,

Barons de Sandrans en Breſſe, ſeigneurs de La Barge, de Grigny, &c.



D'azur, à la roue de huit rais d'or. — Cimier : une roue de même. — Tenants : deux anges. — Deviſe : SEMPER IN ORBITA, ET CHARRIER DROIT.

Arbre généalogique dressé en 1656. à mr de BROSSES.

M. Lainé, dans le tome XIe des *Archives généalogiques & hiſtoriques de la Nobleſſe de France*, a donné une généalogie complète de cette famille. Nous en extrayons les documents qui peuvent ſe rattacher à l'hiſtoire nobiliaire de nos contrées, en les complétant par les auteurs lyonnois & quelques notes particulières.

Les Charrier ſont originaires d'Iſſoire en Auvergne; leur premier auteur connu eſt Durand Charrier, ſeigneur de La Varenne & du Bois-Charrier : nommé, dans un échange fait en 1296 entre Philippe-le-Bel & Guillaume, abbé d'Iſſoire; lequel épouſa Marguerite Le Molvier & fut père de :

IIe degré. — Jean Charrier, vivant en 1341, qui épouſa Antoinette du Prat & fut père de :

1° Durand, qui ſuit; 4° Urbain, aumônier de l'abbaye d'Issoire en 1435

2° Antoine; 5 Jean, tige d'une autre branche.

3° Pierre;

(c'est le fils de Durand qui suit.) 4° Guillaume, receveur général des finances en 1429, père de cinq enfants, dont Guillaume Charrier, évêque d'Orléans en 1437, puis d'Agde, mort en 1440, de Jacques, changeur du trésor en 1468 ; d'Archambaud.

IIIe degré. — Durand Charrier, ſeigneur de La Varenne & de Ciorac, épouſa Claude d'Iſſard & fut père de :

1° Pierre; 2° Guillaume, cy dessus 3° Alix f^e de Jean de Soumeron. 6° Guillaume, prêtre

2° Jean, aïeul de Jean Charrier, lieutenant général en Auvergne en 1513. 5° Jacques 6° Durand 7° Robert 8° Jean 9° Pierre, doyen d'Issoire.

IVe degré. — Pierre Charrier, ſeigneur de La Varenne, épouſa Alix Bohier ou Boyer, fille de Jean, ſeigneur de Saint-Çiergues, laquelle ſe remaria en 1419 avec Jean Beſolle, damoiſeau. Il fut père de :

1° Jean;

2° Antoine, tige des feigneurs de Saulx.

Ve degré. — Jean Charrier, feigneur de La Varenne & de Ciorac, époufa Alix Chaudon & fut père de, 1° Laurent. 2° Michelle mariée à Robert Ardier. 3° Helene mariée à Jacques de Couze. 4° Isabeau.

X niece de Pierre Chaudon, official de Clermont chanoine de Brioude. Chaudon: de gueules au dextrochere d'argent tenant une gerbe d'or.

VIe degré. — Laurent Charrier, qui époufa Ifabeau Morin & fut père de

⊕ fille de Raphaël Morin & de Agnès PARIAT. Morin: d'azur à une tête de leopard d'or lampassée de gueules, à la bordure danchée d'argent.

VIIe degré. — Jacques Charrier, conful d'Iffoire en 1489 & 1497, qui époufa Gabrielle Chambon & fut père de

VIIIe degré. — Jacques Charrier, feigneur de La Varenne, lieutenant particulier au bailliage d'Iffoire, qui époufa le 16 juin 1532 Claire Minard, fille d'Antoine Minard, châtelain de Gannat, & de Charlotte Cœffier, fœur d'Antoine Minard, préfident au parlement de Paris, affaffiné à Paris en 1559, à caufe de l'ardeur qu'il déploya contre les Proteftants. Jacques Charrier mourut en 1563, & fut père de :

1° Jean, protonotaire du Saint-Siége;

2° François;

3° Michel, qui fuit;

4° Antoine Charrier, né le 22 juillet 1543, qui s'établit à Lyon & y fut échevin pendant les années 1589, 1590, 1591 & 1592 : il époufa Louife Compère dont il n'eut pas d'enfants, & mourut en 1614;

I veuve de Pierre Lanyer & de Jacques Myard. d'azur au chevron d'argent.

5° Antoine, tréforier de la gendarmerie de France;

6° Annet;

7° Guillaume, tige de la branche de La Rochette;

8° Jean;

9° Anne;

10° Marguerite;

11° Dauphine, mariée en 1563 à Bertrand Mazuyer; &c.

dans cette genealogie, le champ des armes de Mazuyer est de Gueules.

IXe degré. — Michel Charrier, receveur des tailles, puis procureur du roi en l'élection d'Iffoire, quatre fois conful de cette ville, qui époufa le 12 juillet 1567 Catherine Barme & fut père, entre autres enfants, de :

1° Antoine, qui suit;

2° Pierre, vicaire général du cardinal de Richelieu, infirmier de La Chaize-Dieu, mort en 1641;

3° Antoine, auteur de la branche de La Barge;

4° Gabrielle, mariée en 1602 avec Gabriel Courtez, fieur du Marais, confeiller au préfidial de Lyon.

d'azur au chevron d'or & 3 etoiles de même

Xe degré. — Antoine Charrier, feigneur de La Varenne, confeiller en la fénéchauffée & fiége préfidial d'Auvergne en 1603, maître des

requêtes de Marie de Médicis, épousa le 28 octobre 1603 Anne Chappus; il fut père, entre autres enfants, de :

1° Michel;

2° Estienne, tige des seigneurs de Fléchat, aïeul de Jean Charrier de Fléchat, garde-du-corps, dont les armes sont brisées d'un chef cousu de gueules à trois dards d'or.

XIe degré. — Michel Charrier, chevalier, seigneur de La Varenne, trésorier de France à Riom, épousa en septembre 1640 Gabrielle Begon, & fut père de :

1° Guillaume;

2° Annet, lieutenant de dragons;

3° Jacquette;

4° Gabrielle.

XIIe degré. — Guillaume Charrier, mort en 1723, qui avoit épousé Gabrielle Benoît, dont il eut

XIIIe degré. — Jean-Baptiste Charrier de La Varenne, qui épousa en premières noces N... d'Aurières, & en secondes noces, le 3 septembre 1741, Henriette du Verdier dont il eut

XIVe degré. — Jacques Charrier de La Varenne, qui épousa N... de Saint-Priest & fut père de deux enfants.

Branche de La Barge.

Xe degré. — Antoine Charrier, seigneur de La Barge, fils de Michel & de Catherine Barme, fut receveur des tailles en Auvergne, puis receveur général des décimes & trésorier de France en la généralité de Lyon. Il épousa le 10 janvier 1615 Jeanne Dugué, fille de Jean Dugué, trésorier général de la gendarmerie de France, & d'Antoinette de Turgis, & sœur de Gaspard Dugué de Bagnols. Il mourut en 1674, & fut père de :

1° Gaspard, protonotaire du Saint-Siége, infirmier de La Chaize-Dieu;

2° Jean, qui suit;

3° François, capucin;

4° Guillaume, cadet au régiment de Lorraine, tué au siége de Lérida en 1646;

5° Pierre, mort jeune;

6° Alexandre, doyen du Chapitre de Trévoux en Dombes;
7° Antoinette, qui épousa en 1631 Alexandre Mazuyer, seigneur de La Tourette & d'Ajasolle, trésorier de France à Lyon;
8° Sylvie, religieuse à Lyon;
9° Dorothée, id. id.;
10° Eléonore, id. id.;
11° Gabrielle, morte jeune;
12° Geneviève, qui épousa, le 6 mars 1644, André Bollioud de Fétans, lieutenant général au bailliage de Dombes.

XI[e] degré. — Jean Charrier, chevalier (1), seigneur de La Barge, baron de Sandrans en Bresse, né en 1619, capitaine au régiment de Lorraine, blessé au siége de Lérida en 1646, trésorier de France à Lyon le 24 septembre 1652, prévôt des marchands de cette ville en 1671 & 1672. Il épousa 1°, le 23 avril 1653, Marie Gayot de La Bussière, fille de Marcellin Gayot & d'Antoinette Besset; 2° Gabrielle des Combes. Il mourut le 8 octobre 1701. Ses enfants furent :

Du premier lit, 1° Antoine, qui suit;
2° Louis, bénédictin;
3° Alexandre, garde de la marine;
4° Jacques, prieur de Romans, chanoine d'Ainay à Lyon en 1745;
5° Geneviève, mariée à Jean de Brosses, trésorier de France à Lyon, à qui elle porta le nom & la terre de La Barge;
6° Angélique;
Du second lit, 7° Gaspard;
8° Gabrielle, religieuse.

XII[e] degré. — Antoine Charrier de La Barge, né en 1656, capitaine de cavalerie, épousa Jeanne-Françoise Le Viste de Briandas, & mourut sans postérité en novembre 1708.

Branche de La Rochette.

IX[e] degré. — Guillaume Charrier (2), seigneur de La Rochette, né à If-

(1) Il portoit ses armes ecartelees de Boyer & de Minard, & sur le tout de Charrier.

(2) Il brisoit ses armes d'un lambel de trois pendants d'argent.

soire le 12 mars 1556, fils de Jacques & de Claire Minard, vint se fixer à Lyon & fut échevin en 1596, 1597 & 1598. Il épousa, le 22 août 1587, Gabrielle Dufour, fille de Jean-Baptiste Dufour, secrétaire de l'archevêché de Lyon, notaire apostolique & banquier en cour de Rome, & d'Isabeau Bohier : il en eut dix-neuf enfants &, comme elle mourut fort âgée, plus de cent de ses descendants assistèrent à ses funérailles. Il fut père, entre autres enfants, de :

1° Jean, qui suit;

2° Jean-Baptiste, aumônier de Louis XIII, mort en 1623;

3° Marc-Antoine, capucin;

4° Aymé, tige de la branche de La Roche;

5° Guillaume, né en 1605, abbé de Notre-Dame-du-Chage à Meaux, aumônier de Gaston duc d'Orléans, obéancier de Saint-Just à Lyon, député en 1645 à l'Assemblée générale du clergé, mort à Paris en 1667;

6° Gaspard, né en 1610, lieutenant particulier, assesseur criminel en la sénéchaussée de Lyon, prévôt des marchands de cette ville en 1664 & 1665, conseiller du roi, mort en novembre 1694. Il avoit épousé en juin 1656 Antoinette Liotaud, dont il eut :

- 1° Guillaume, conclaviste du cardinal de Retz, abbé de Quimperlé, cité dans plusieurs lettres de Madame de Sévigné, mort au château de La Roche le 14 septembre 1717;
- 2° Jean, mort officier dans les troupes de l'empereur;
- 3° Gabrielle, religieuse à l'Antiquaille de Lyon.

7° Marie, née le 12 septembre 1592, qui épousa en 1609 Gaspard Dugué de Bagnols, trésorier de France à Lyon;

8° Marguerite, qui épousa Jean Minet de La Gardette, conseiller au présidial de Lyon;

du MAY de gueules à la fasce d'or et 3 mouchetures d'hermines de même 2 & 1.

9° Jeanne, mariée à Charles du May, commissaire des guerres;

10° Eléonore, née le 14 octobre 1611, mariée en 1632 à Charles-Henry Grollier de Belair, conseiller au parlement de Dombes;

11° Gabrielle, née le 21 octobre 1616, mariée à Jean-Baptiste de Bourg de La Rigaudière.

Xe degré. — Jean Charrier, chevalier, seigneur de La Rochette & de Soleymieux, né le 25 août 1592, conseiller du roi, receveur gé-

néral des finances à Lyon, tréforier général de France en 1621, prévôt des marchands à Lyon en 1636 & 1637, mort le 4 août 1677. Il avoit époufé le 29 juin 1621 Dorothée Mafcranny, fille de Paul Mafcranny de La Verrière & de Françoife Pollalion, & fut père entre autres enfants de :

1° Paul, capucin, mort à Lyon en 1703;
2° Barthélemy, chanoine de Saint-Antoine, mort à Lyon en 1698;
3° Jean, qui fuit;
4° François, prieur de Saint-Paftour en Languedoc;
5° Jean-Baptifte, prêtre, mort en 1674;
6° Pierre, enfeigne de vaiffeau, mort après l'expédition de Candie en 1669;
7° Charles, recteur de Pluvigner en Bretagne, mort au monaftère de Saint-Benoift à Lyon;
8° Françoife, mariée en 1643 à François Béraud de Reffeins, tréforier de France à Lyon;
9° Dorothée, mariée en 1668 à Jean-Paul de Grignan;
Et quatre filles, religieufes à Lyon.

XIe degré. — Jean Charrier, né le 29 mai 1638, confeiller du roi, préfident au bureau des finances de Lyon, mariée à Paris en 1682 à Gabrielle Gaboury, fille de Louis Gaboury, intendant en Flandres, & d'Anne de Bouffet, dont il n'eut qu'une fille, Anne-Geneviève, mariée en 1703 à Charles-Céfar Lefcalopier, confeiller au parlement de Paris.

Branche de La Roche.

X^e degré. — Aymé Charrier, fils de Guillaume & de Gabrielle Dufour, acheta en 1614 les feigneuries de Juliénas, de La Roche & de Jullié en Beaujolois, des héritiers de Claude de La Roche, & fut procureur du roi au bureau des finances de Lyon en 1629. Il époufa en juin 1633 Ifabeau Rouvière, fille d'Euftache Rouvière, échevin de Lyon, & de Catherine de Ponsaimpière, & mourut le 20 janvier 1681, laiffant entre autres enfants :

1° Euftache, qui fuit;
2° Jean, religieux de l'ordre de Cîteaux;

3° Marc-Antoine, religieux du même ordre;
4° Guillaume, capitaine au régiment du Pleſſis-Bellière, puis lieutenant-colonel au régiment de Sourches;
5° Jean-Baptiſte, prieur de Bois-La-Salle;
6° Gaſpard, ſacriſtain de Belleville;
7° Gabrielle, mariée à Jean-Baptiſte Michon de Pierreclau.

XIe degré. — Euſtache Charrier, chevalier, baron de La Roche-Jullié, ſeigneur de Juliénas, de Vaux, de La Charme, &c., né en 1634, entra au ſervice & ſe retira après quelques campagnes, fut préſident de la Cour des monnoies & lieutenant particulier en la ſénéchauſſée de Lyon. Il épouſa le 5 janvier 1665 Catherine de Badol de Rochetaillée, fille de Louis de Badol & de Jeanne de Bardonnenche, d'où entre autres :

1° Georges-Antoine, qui ſuit;
2° Gaſpard-Aimé, né en 1681, capitaine de cavalerie, qui épouſa Catherine Madier de Milly, dont il n'eut pas d'enfants;
3° Jean-Baptiſte, né en 1684, chanoine d'Ainay, prieur de Bois-La-Salle;
4° Jeanne-Marie, mariée en 1690 à Jean-Amédée de Rochefort d'Ally;
5° Benoiſte, religieuſe au couvent de Saint-Benoiſt à Lyon en 1687.

XIIe degré. — Georges-Antoine Charrier de La Roche, né le 23 juin 1675, préſident de la Cour des monnoies & lieutenant particulier de la ſénéchauſſée de Lyon, épouſa le 18 janvier 1701 Marie-Marguerite Ranvier, fille de Annet Ranvier, échevin de Lyon, & de Catherine Rigioly, dont il eut entre autres enfants :

1° Guillaume, qui ſuit;
2° Jacques-Catherin, capitaine au régiment de la Vieille-Marine;
3° Eliſabeth-Sabine, religieuſe de Saint-Benoiſt à Lyon;
4° Jeanne-Françoiſe-Gervaiſe-Protaiſe, mariée à Jean-François du Rozier;
5° Antoinette-Zozime, née en 1711, mariée en 1733 à Antoine Michon de Pierreclau.

XIIIe degré. — Guillaume Charrier de La Roche, né le 11 mai 1703, conſeiller du roi, préſident à la Cour des monnoies de Lyon en 1728, lieutenant particulier en la ſénéchauſſée de cette ville, épouſa le 23 avril 1727 Françoiſe-Thérèſe Duret, fille de Jean

Duret, ſeigneur de Grigny & des Tours, préſident au bureau des finances de la généralité de Lyon, & d'Eliſabeth Richer. Il mourut en 1785, laiſſant les enfants ſuivants :

1° Jean-Baptiſte, qui ſuit;

2° Louis Charrier de La Roche, né à Lyon le 17 mai 1738, chanoine d'Ainay en 1749, docteur de Sorbonne, prieur de Bois-La-Salle, ſeigneur des Tours ,grand-vicaire & official de l'archevêque de Lyon, nommé en 1771 prévôt-curé d'Ainay, préſident de l'Aſſemblée provinciale de Lyon, député aux Etats généraux en 1789. L'abbé Charrier ayant prêté ſerment à la conſtitution civile du clergé, fut nommé évêque de Rouen, mais donna bientôt ſa démiſſion & revint à Lyon. Il fut incarcéré après le ſiége. En 1802 il abjura le ſchiſme dans lequel il avoit trempé, & fut nommé évêque de Verſailles, baron de l'Empire, chevalier de la Légion-d'Honneur, & mourut à Verſailles le 17 mars 1827;

3° Jacques-Catherin Charrier de La Roche, ſeigneur de Grigny, lieutenant aux gardes-françoiſes, chevalier de Saint-Louis; marié le 13 février 1775 avec Suzanne-Chriſtophe de La Fraſſe de Seynas, fille de Claude de La Fraſſe, ſeigneur de Sury & de Seynas en Forez, & de Magdeleine de Cavaſſe de Léry. Il mourut en juillet 1815, laiſſant pour fille unique Guillemette-Hippolyte Charrier, née le 16 décembre 1775, mariée à Sébaſtien-Claude de Senneville, préfet de police à Lyon, maître des requêtes au Conſeil d'Etat, membre du Conſeil général du Rhône, qui par une ordonnance royale fut ſubſtitué aux nom & armes de Charrier;

4° Eliſabeth-Agnès;

5° Marie-Marguerite-Gertrude, mariée avec Etienne-Lambert Ferrari, comte de Romans, lieutenant du roi au pays de Breſſe & Valromey : morte en 1766;

6° Antoinette-Roſine;

7° Françoiſe-Gabrielle.

XIVe degré. — Jean-Baptiſte Charrier, baron de La Roche-Jullié, né en 1734, préſident de la Cour des monnoies de Lyon, lieutenant particulier en la ſénéchauſſée & ſiége préſidial de cette ville, préſident du Conſeil ſupérieur érigé à Lyon par le chancelier Maupeou, épouſa le 1er mai 1764 Claudine-Octavie Cholier de

Cibeins, fille de Louis-Hector Cholier, chevalier, comte de Cibeins, préfident en la Cour des monnoies de Lyon, & d'Antoinette Planelly de La Valette. Il fut condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire de Lyon en 1793, & laiffa pour enfants :

1° Laurent-François, mort jeune;

2° Guillemette-Antoinette, mariée en 1788 à Pierre-Marie-Anne, marquis de Harenc de La Condamine : morte le 16 février 1827;

3° Alexandrine-Louife-Marie, mariée en 1802 avec Aimé-Louis-Henry-Tobie, marquis de Monfpey.

DE BOIS-BOISSEL.



D'hermines, au chef de gueules chargé de trois macles d'or. — Tenants : un guerrier armé de toutes pièces, & un Hercule avec fa maffue foutenant une couronne de lauriers. — Devife : HAEC SOLI GESTANT INSIGNIA FORTES.

Touffaint-Jofeph-Pierre de Boiffel, abbé de Bois-Boiffel, baptifé le 28 mars 1744, tonfuré le 29 décembre 1753, reçu chanoine-comte de Lyon le 20 décembre 1779, fur preuves littérales faites le 11 feptembre de la même année, extraites du vol. CCIV des *Actes capitulaires de l'églife de Lyon*, communiquées par M. Gauthier, archivifte de la préfecture du Rhône : mort le 7 janvier 1819. Il étoit fils de

Jean-Jofeph de Bois-Boiffel, chevalier, feigneur de Coetlouy, & de Marie-Jeanne-Jacqueline Quintin (1); fils de

(1) Marie-Jeanne-Jacqueline Quintin, fille de Yves-Jofeph Quintin, feigneur de Kergadiou, & de Françoife-Rofe de Kerguenech; fils de

Vincent Quintin, fieur de Kergadiou, Quaroudour, &c., & de Radegonde de La Foreft; fils de

Claude Quintin & de Jeanne de Toulgout; fils de

Jean Quintin, fieur de Kergadiou, & de Jacquette Le Sandre.

Jacquette Le Sandre, fille de ....

Françoife-Rofe de Kerguenech, fille de Henri de Kerguenech, feigneur de Kerieuft, & de Françoife Le Borgne.

Françoife Le Borgne, fille de Robert Le Borgne, feigneur de Kerfalay, & de Marie de Trogoff; fils de

Jean Le Borgne; fils de

Robert Le Borgne & de Anne de Begaignon; fils de

Jean Le Borgne & de Marguerite de l'Ifce; fils de

Robert Le Borgne & de Julienne de Kermorfan; fils de

Jean I[er] Le Borgne.

Radegonde de La Foreft, fille de Pierre de La Foreft, feigneur de Guinamon & de l'Ifce, & de Renée de Tanouarn; fils de

Guillaume de La Foreft & de Catherine de Gouzillon; fils de

Charles de La Foreft, mort vers 1594.

Renée de Tanouarn, fille de Thibaut de Tanouarn, feigneur de Couvrant, confeiller au parlement de Bretagne, & de Marie Ravet; fils de

Jean de Tanouarn & de Marguerite Roquet.

Jeanne de Toulgout, fille de Jean de Toulgout, feigneur de Krieguen, & de Madeleine de Kermabon.

François-Ifaac de Bois-Boiffel, écuyer, feigneur de Morlen, & de Marie-Anne de Kéroufy (1); fils de

Gilles de Bois-Boiffel, feigneur de Fofferafray, dont le frère aîné Alain fit profeffion dans l'ordre des Capucins, & de Anne-Françoife Noblet (2); fils de

Alain de Bois-Boiffel, feigneur de Fofferafray, & de Jeanne Le Long (3); fils de

Jacques de Bois-Boiffel & de Anne de La Rivière (4).

CXXX.

DE MARBOEUF.



D'azur, à deux épées d'argent croifées & pommetées d'or, pofées en fautoir, la pointe en bas.

YVES-ALEXANDRE DE MARBOEUF naquit à Rennes en 1732, fut reçu chanoine-comte de l'églife de Lyon en 1752, évêque d'Autun en

(1) Marie-Anne de Kéroufy, fille de Vincent de Kéroufy, feigneur de Kerdaufer, &c., qui fut père de

Louis de Kéroufy, qui fut père de

Sébaftien, l'un des ancêtres maternels de M. de Marbœuf (voir Marbœuf), & de Marguerite Le Vicomte. Vincent de Kéroufy étoit fils de

Jean de Kéroufy & de Marguerite de Halgoet; fils de

Pierre de Kéroufy & de Anne de Quellenec; fils de

François de Kéroufy, fils de

Raoul de Kéroufy & de Marguerite Le Lay; fils de

Chriftophe de Kéroufy & de Jeanne Toupin; fils de

Raoul I[er] de Kéroufy & de Jeanne du Chaftelin; fils de

Jean de Kéroufy & d'Olive de Kéralio; fils de

Eynon de Kéroufy & de Jeanne Arrel.

Marguerite Le Vicomte, fille de Vincent Le Vicomte, feigneur de Rumen & de Longuevail, & de Péronnelle de Kimel; fils de

Olivier Le Vicomte & de Françoife Kremac.

Péronnelle de Kimel, fille de Yves de Krimel ou Kimel & de Françoife Maillard.

Marguerite de Halgoet, fille de François de Halgoet & de Catherine Le Chevoir; fils de

Jean de Halgoet & de Claudine Le Chaponnier.

Anne de Quellenec, fille de ....

(2) Anne-Françoife Noblet, fille de Ifaac Noblet, feigneur de Morlen, Launay, Monteville, &c., & de Françoife de Tinténiac; fils de

François Noblet & de Claude de Kercheriou.

Françoife de Tinténiac, fille de René de Tinténiac, feigneur de Quernezy, Queynerch, de La Marre, &c., & de Claude de Racoppe; fils de

Rene de Tinténiac & de Renée de Carné, dame du Percher.

(3) Jeanne Le Long, fille de François Le Long, feigneur de Beaupré & de Colleteriou, & de Jeanne Le Voyer; fils de N... Le Long & de N..., dame de Beaupre.

(4) Anne de La Rivière, fille de......

1767, nommé archevêque de Lyon le 12 juillet 1787, prit possession de son archevêché par procuration le 29 octobre 1788, & n'y parut jamais. En 1790 il protesta contre la constitution civile que l'on voulut imposer au clergé (1), émigra & alla se réfugier d'abord au château de River en Brabant, puis dans la basse Saxe à Lubeck, où il mourut le 15 avril 1799. Pendant son absence, & jusqu'à la nomination de son successeur, le diocèse fut administré par MM. Verdollin, grand-vicaire, & de Mérinville, évêque de Dijon, qui déployèrent beaucoup de zèle & eurent à lutter contre les deux évêques constitutionnels qui avoient usurpé le siége archiépiscopal (2).

Jean-Baptiste Verdollin, prêtre, docteur en théologie, avoit été nommé administrateur apostolique du diocèse de Lyon, par un décret de la sacrée Congrégation que le pape Pie VI avoit rendue dépositaire de l'autorité du Saint-Siége dans toutes les églises de France. Le 11 septembre 1800 il avoit été nommé vicaire général d'Autun, & fut nommé le 20 janvier 1802 à l'abbaye de Flavigny.

M. de Marbœuf étoit d'une ancienne famille de Bretagne qui remontoit à Pierre de Marbœuf vivant en 1230, & fut maintenue dans sa noblesse par arrêt du 15 novembre 1668. Voici ses preuves comme comte de Lyon, tirées du *Recueil des actes capitulaires de l'église primatiale de Lyon*, vol. CLXXVI, aux archives de la préfecture du Rhône :

Yves-Alexandre de Marbœuf, baptisé le 17 mai 1734 en l'église de la ville de Rennes, reçu chanoine-comte de l'église de Lyon le 5 août 1752; fils de

(1) Le 5 décembre 1790 M. de Marbœuf, dans une protestation noble & énergique adressée au département de Rhône-&-Loire, rejeta le titre d'*évêque metropolitain du département de Rhône-&-Loire* dont on l'avoit affublé, & revendiqua le titre auquel il avoit droit, d'*archevêque & de primat des Gaules*, & dans le même écrit réduisit à leur juste valeur les raisons alleguées en faveur de la *constitution civile du clergé*.

L'évêque métropolitain de Lyon avoit dans son ressort, en 1792, les départements de Rhône-&-Loire, du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire, de l'Ardèche, de l'Isère, de l'Ain & de Saône-&-Loire.

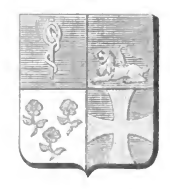
(2) Ces deux évêques, que le bon sens public qualifia du nom d'*intrus*, furent :

1° Adrien Lamourette, natif de Frévent en Artois, élu le 1er mars 1791, & installé le 14 avril de la même année, membre de l'Assemblée législative, guillotiné à Paris le 11 janvier 1794, comme prévenu de conspiration contre la souveraineté du peuple : il avoit fait une rétractation de ses erreurs, & avoit alors 52 ans;

2° Claude-François-Marie Primat, né à Lyon en 1746, curé de Douai, évêque de Cambray le 10 avril 1791, nommé évêque de Lyon en 1798, archevêque de Toulouse en 1802, membre du sénat conservateur le 29 mai 1806; mort à Toulouse le 8 octobre 1816. Il avoit adhéré à la constitution civile du clergé, & officia quelque temps dans l'église de Saint-Nizier.

Voici les armoiries que ce prélat eut comme archevêque de Toulouse canoniquement élu, & comme sénateur. On les trouve dans l'*Armorial de l'Empire*, ouvrage assez rare & qui n'a jamais été terminé.

PRIMAT.



Écartelé : au 1, d'azur au miroir d'or en pal autour duquel se tortille et se mire un serpent d'argent, qui est le quartier de comte-sénateur ; au 2, de sinople au [illegible] d'or ; au 3, d'argent à trois [illegible] ; au 4, d'azur à la croix [illegible] d'or.

Claude-François de Marbœuf, préſident à mortier au parlement de Bretagne, & de dame Anne-Marie de Quérouzy (1); fils de

Charles-François-Claude de Marbœuf, chevalier, comte du Gué, conſeiller du roi, préſident à mortier au parlement de Bretagne, & de Jeanne-Jacquette de Muſſuillac (2); fils de

Haut & puiſſant ſeigneur Claude de Marbœuf, baron de Marbœuf, vicomte de Chemillière, ſeigneur de Laille, Le Breuil, &c., premier préſident à mortier au parlement de Bretagne, & de Louiſe-Gabrielle du Louet (3); fils de

Claude de Marbœuf, baron de Blaiſon, & de Roberte Lefèvre (4); fils de

Jean de Marbœuf, ſieur de La Pilletière, doyen & plus ancien conſeiller françois en la Cour du parlement de Bretagne, & de Marie Le Blois, dame de Gargoule; fils de

Mathurin de Marbœuf, écuyer, ſeigneur du Cheſne; fils de

Pierre de Marbœuf, écuyer, ſeigneur du Cheſne, & de Marie Tingiſt; fils de

Louis de Marbœuf, marié par contrat du 15 ſeptembre 1478 à Marie Rondeau.

Mgr de Marbœuf, avant d'être nommé au ſiége d'Autun, avoit été vicaire général du diocèſe de Rouen & abbé de Saint-Jacut. Son frère le marquis de Marbœuf, maréchal-de-camp & gentilhomme du Dauphin, épouſa en 1757 Henriette-Françoiſe Michel, ſœur de la marquiſe de Lévis.

Ils étoient neveux de l'abbé de Marbœuf, conſeiller d'Etat, aumônier de la reine; du comte de Marbœuf, maréchal-de-camp, lieutenant du roi en Bretagne, commandant des troupes françoiſes en Corſe en 1765, & nommé en 1766 commandeur de Saint-Louis; & du chevalier de Marbœuf, commandeur de Malte.

Une branche de cette famille, établie en Limouſin, briſoit ſes armes de deux chevrons d'or.

(1) Fille de Joſeph-Marie de Quérouzy, chevalier, & de dame Gabrielle Le Lay; fils de

Sébaſtien de Quérouzy, chevalier, & de Catherine de Roſmard; fils de

Louis de Quérouzy, chevalier, & de Françoiſe de Goaales.

Gabrielle Le Lay, fille de Jean-Baptiſte Le Lay, ſeigneur de Querham, & de Anne-Marie de Kerſquellec; fils de

Roland Le Lay, écuyer, & de Anne-Marie Cilliard, dame de Querham.

Catherine de Roſmard, fille de Claude de Roſmard, chevalier, ſeigneur de Querdaniel, & de Jeanne Huon.

Anne-Marie Cilliard, fille de Guillaume Cilliard, écuyer, ſieur de Gouavèche, Lezerec, Querrault, &c., & de Radegonde de Tuſmelin.

(2) Fille de Louis de Muſſuillac & de Julienne-Guyonne du Louet; fils de

Jacques de Muſſuillac, ſeigneur de Châteaugai, & de Marguerite Le Capitaine.

Julienne-Guyonne du Louet, fille de Jean du Louet, chevalier, ſeigneur de Penverne, & de Marie Quemper.

(3) Fille d'Olivier du Louet, ſeigneur de Coatjunval, & de Catherine de Pentomadic.

(4) Fille de René Lefebvre, ſeigneur de La Bruyere, & de Marie Autier.

53

DES MONSTIERS DE MERINVILLE.



D'argent, à trois fasces de gueules; écartelé de gueules, à deux lions d'or (d'après le P. Anselme & un portrait gravé de M. de Mérinville). — Cri : DIEU NOUS SECOURE. — Devise : QUOD OPTO EST IMMORTALE. — Tenants : deux anges de carnation vêtus de robes blanches.

Dans l'*Armorial du Languedoc* de Gastelier de La Tour, François-Armand des Monstiers comte de Mérinville (1767) porte, écartelé : au 1, d'azur à deux lions léopardés d'or, qui est de Mérinville; au 2, d'azur à deux lions affrontés d'or, qui est de La Jugie (1); au 3, d'or à une tige de trois lys de gueules, qui est de Morèze; au 4, d'argent à la bande d'azur & six roses de gueules en orle, qui est de Beaufort; sur le tout, d'argent à trois fasces de gueules, qui est des Monstiers.

RENE DES MONSTIERS DE MERINVILLE, né à Limoges en 1742, aumônier de la reine, conseiller d'honneur au parlement de Bourgogne, évêque de Dijon, de Genève & de Chambéry, administrateur du diocèse de Lyon, nommé en 1810 chanoine-évêque de Saint-Denis, mort à Versailles le .... novembre 1829. (Voir Péricaud, *Lyonnois dignes de mémoire*.)

Evêques suffragants de l'archevêché de Lyon en 1789 :

Autun : De Talleyrand-Périgord.
Dijon : René des Monstiers de Mérinville.
Mâcon : Gabriel-François Moreau.
Langres : César-Guillaume de La Luzerne.
Châlons : Jean-Baptiste de Chilleau.
Saint-Claude : Jean-Baptiste de Chabot.

Suffragant de l'archevêque : Jean-Denis de Vienne, évêque de Sarept.

Vicaires généraux :

Jean-Antoine de Castellas, d'une famille originaire d'Auvergne, élection de Saint-Flour, fils de Louis de Castellas & de Marie-Françoise de Dienne de Saint-Eustache, doyen

(1) François des Monstiers, conseiller du roi & chevalier de ses ordres, épousa, en 1640, Marguerite de La Jugie, fille unique de François de La Jugie, comte de Rieux, actuellement de Mérinville, & de Marguerite de Narbonne de Lomagne.

du Chapitre de Lyon, mort à Douvres vers 1801. (Caſtellas : écartelé : au 1 & 4, de gueules à la tour d'argent maçonnée & ajourée de ſable; au 2 & 3, d'azur à trois maillets d'or) (1).

Touſſaint-Joſeph de Bois-Boiſſel, comte de Lyon.

Hémey, abbé commendataire du Breuil; portoit : d'azur, à trois palmes d'or & une étoile d'argent en chef.

Jean-Baptiſte Verdollin, abbé commendataire de Flavigny.

Jean-Baptiſte Bonnaud, prieur de Sermaize, maſſacré à Paris le 2 ſeptembre 1792.

Navarre, curé de Saint-Nizier.

Thomas de Merle de Caſtillon, chanoine de Saint-Juſt, membre de l'Académie de Lyon, né dans l'Agenois en 1745, mort le 18 février 1794. Après ſa mort, l'abbé Linſolas fut nommé vicaire général de Mgr de Marbœuf. Il étoit né à Lyon en 1754, & mourut le 12 décembre 1828. Lorſque la révolution éclata, il étoit chanoine de Saint-Nizier; ſon zèle religieux le fit arrêter & incarcérer aux Lazariſtes, où il reſta trois mois; il parvint à s'évader, ſe réfugia en Suiſſe & revint bientôt à Lyon exercer ſon miniſtère au péril de ſes jours. Arrêté de nouveau en 1801, il fut conduit à Turin où il reſta juſqu'à la Reſtauration. A ſon retour il ſe fixa dans ſon ancienne paroiſſe de Saint-Nizier, & fut nommé grand-vicaire & chanoine par Mgr de Pins, adminiſtrateur du diocèſe.

Antoine-Ignace Huot de Villers, chanoine de Beſancon, né à Veſoul le 16 ſeptembre 1755, mort à Paris en 1792; portoit : de ſable, à trois têtes de lévrier d'argent, armées & colletées de gueules, annelées & clouées d'or.

Gazaniol, ſupérieur du ſéminaire de Saint-Irenée.

Courbon, cuſtode de Sainte-Croix.

Aubery, licencié, 1790.

François-Joſeph-Marie-Reine Deſchamps de La Magdeleine, ancien chanoine de Saint-Juſt, mort le 15 juin 1830.

Vicaire général capitulaire du diocèſe de Lyon, après la mort de Mgr de Marbœuf : Marie-Agathange-Ferdinand de Bernard de Rully, reçu comte de Lyon en 1767, nommé en 1814 aumônier de Monſieur comte d'Artois; mort le 8 juin 1829, à 80 ans.

(1) Il avoit deux frères dans le Chapitre de Lyon, dont l'un Guillaume de Caſtellas, né en 1744, fut vicaire général en 1771.

DE RULLY.



D'azur, au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent, 2 & 1.

La famille de Bernard de Rully eſt du Mâconnois & remonte à Hugues Bernard, écuyer, ſeigneur de Brandon, qui épouſa avant 1505 Léonarde Sarrazin.

Philibert Bernard de Monteſſus, ſon petit-fils, gentilhomme de la maiſon du roi Charles IX, épouſa en 1582 Marie de Clugny.

Preuves littérales tirées des *Actes capitulaires de l'égliſe de Lyon*, vol. CXCI (communiquées par M. Gauthier, archiviſte de la préfecture du Rhône) :

De Antoine-Charles-Gabriel Bernard de Monteſſus de Rully, reçu chanoine-comte de Lyon le.......

Et de Marie-Agathange-Ferdinand Bernard de Monteſſus de Rully, reçu chanoine-comte de Lyon le 13 juillet 1767, en remplacement de M. de Marbœuf nommé à l'évêché d'Autun; tous deux fils de

Charles-François de Bernard de Monteſſus, baron de Rully, comte de Bellevеſvre, ſeigneur de Torpe, Mouttier en Breſſe, Monteſſus & autres lieux, & de Marie-Ferdinande-Agathange de Vaudrey (1) (contrat du 1er décembre 1740); fils de

(1) Fille de Claude-Antoine-Eugène comte de Vaudrey, lieutenant-général des armées du roi, baron de Soutour, & de Marie-Gabrielle-Françoiſe de Bliſtervick (contrat du 12 mars 1712); fils de

Jean-Antoine de Vaudrey & de Iſabelle-Magdeleine de Brun (contrat de mariage du 4 juin 1669); fils de

Claude-Antoine de Vaudrey, baron de Beveuges, Dampierre, &c., & d'Octavie de Roſſillon de Chaſtillon.

Marie-Gabrielle-Françoiſe de Bliſtervick, fille de Étienne-Philippe-Joſeph de Bliſtervick, marquis de Moncley, ſeigneur de Pin, Emagny, &c., colonel d'infanterie, & de Marie-Charlotte de La Badie (ou de La Badys), baronne de Soutour & de Formery, dame de Changiron; fils de

Gaſpard de Bliſtervick, baron de Moncley, & de Marguerite de Montoiche.

Marie-Charlotte de La Badys, fille d'Iſaac de La Badys, marquis de Bourg, & de Gabrielle de Tuſſeau, baronne de Formery & autres lieux.

Iſabelle-Magdeleine de Brun, fille d'Antoine, baron de Brun, ſeigneur d'Augirey, Villeclair, &c., & de Magdeleine d'Acoſte.

Paul-Henry de Bernard de Monteſſus, baron de Rully, & de Marie-Charlotte de Bernard de Monteſſus (1) (contrat du 12 mars 1712); fils de

Guy de Bernard de Monteſſus, capitaine au régiment de Monſieur le prince, & de Anne de Buade (2) (contrat du 9 novembre 1677); fils de

Philippe de Bernard de Monteſſus, baron de Rully, & de Adrienne-Françoiſe de La Thouvière.

(1) Fille de Marie-Anne de Bernard de Monteſſus, baron de Bellevefvres, Monteſſus, &c., & de Françoiſe de Choiſeul (contrat du 21 mars 1677); fils de

Melchior de Bernard de Monteſſus & de Jacqueline de Ponſonat.

Françoiſe de Choiſeul, fille de Clériadus de Choiſeul, marquis de Lancques, & d'Anne de Vernière.

(2) Fille de Roger de Buade, chevalier, ſeigneur de Cuſſy, Coleſtre, &c., & de Louiſe Aulion.

CXXXI.

FESCH.



D'azur, à l'aigle d'or empiétant un foudre de même, le foudre chargé d'un écuſſon ovale d'argent ſur lequel eſt une F de ſable; la tête de l'aigle tournée à feneſtre, & les ailes abaiſſées.

Ces armes ſont celles que le cardinal portoit comme membre de la famille impériale. Elles furent adoptées par Napoléon à la place des anciennes armes de ſa famille & communes à tous ſes parents, ſauf la lettre indicative du nom de chacun placée ſur l'écuſſon. Sans doute cette aigle, pareille aux aigles de l'ancienne Rome & ſi différente de l'aigle héraldique, fut adoptée pour indiquer que le nouvel empire vouloit bien ſuccéder à l'empire de Charlemagne, mais dans de tout autres conditions que l'empire d'Allemagne repréſenté par l'aigle à deux têtes.

Les Feſch, famille de Baſle, dont le cardinal étoit iſſu, portoient les armes ſuivantes, fort difficiles à blaſonner. Je les donne conformes à un deſſin colorié qui m'en a été envoyé de Baſle par l'entremiſe de M. Dobler, conſul de Suiſſe à Lyon. Dans l'original, les fonds ſont diaprés à la manière allemande.



Notice extraite de la Vie du cardinal Fefch, *par l'abbé Lyonnet, évêque de Saint-Flour.*

JOSEPH FESCH, fils de François Fefch, capitaine dans un régiment fuiffe au fervice de la république de Gênes, & de dame Angèle-Marie Pietra-Santa, veuve de N.... Ramolino, naquit à Ajaccio le 3 janvier 1763. Son père étoit originaire de Bafle, où l'un de fes ancêtres avoit été bourgmeftre (1). Il entra dans le régiment de Boccard qui partoit pour Gênes, & fut envoyé en Corfe. Sa femme, iffue des anciens comtes de Colalto, avoit eu de fon premier mariage Letitia Ramolino, mère de l'empereur Napoléon. En fe mariant François Fefch avoit embraffé la religion catholique.

Jofeph Fefch étudia d'abord fous d'anciens Jéfuites réfugiés en Corfe, qui avoient ouvert une penfion à Ajaccio. Il paffa enfuite au féminaire d'Aix.

Il fut commiffaire des guerres à la campagne d'Italie. Après le concordat de 1801, il fut nommé archevêque de Lyon, fiége vacant depuis deux ans par la mort de M. de Marbœuf. Ce diocèfe comprit alors les départements du Rhône, de la Loire & de l'Ain. Mgr Fefch refufa d'abord ce fiége qui fut offert à M. de Juigné, ancien archevêque de Paris. M. Emery furmonta fa réfiftance, & M. de Mérinville fut envoyé à Lyon en qualité d'adminiftrateur pour lui préparer les voies en attendant qu'il pût prendre poffeffion.

Elu & inftitué canoniquement le 4 août 1802, il fut facré le 15 à Paris par le cardinal Caprara, arriva à Lyon le 4 décembre, & prit folennellement poffeffion le 2 janvier 1803. Cette même année il fut nommé cardinal du titre de Notre-Dame-des-Victoires, reçut la barette à Paris le 27 mars, le 4 avril fut nommé ambaffadeur à Rome, & fucceffivement membre du fénat confervateur, grand aumônier de l'Empire, chevalier de la Toifon-d'Or en 1806, coadjuteur de Mgr Dalberg, prince-archevêque de Ratisbonne, & en 1808 refufa le fiége de Paris.

Le 27 avril 1814, à la chute de l'Empire, il quitta Lyon, y revint le 26 mai 1815, quitta de nouveau la France au mois de juillet, & arriva à Rome dans le mois d'août : il y mourut le 13 mai 1839.

Le 1er octobre 1817 on nomma François-Pierre de Bernis, ancien ar-

(1) Remi Fefch, célèbre jurifconfulte, naquit à Bafle, en 1595, d'une ancienne famille qui comptoit parmi fes ancêtres Rodolphe Fefch, bourgmeftre de cette ville. Il avoit, ainfi que fon frère Chriftophe, un célèbre cabinet de curiofités. Sébaftien Fefch, profeffeur en droit à Bafle, & fecretaire de la ville, y naquit en 1647, fejourna pendant le cours de fes voyages à Lyon où il fe lia avec Spon, & mourut en 1712, laiffant plufieurs ouvrages fur le droit & la philologie. (Moréri.)

chevêque d'Alby, adminiſtrateur apoſtolique du diocèſe de Lyon. Cette nomination n'eut pas de ſuites. Cette dignité fut conférée, par bref du 22 décembre 1822, à Jean-Paul Gaſton de Pins, archevêque d'Amaſie. Mgr de Pins ſiégea juſqu'à la mort du cardinal ; il ſe retira alors à la chartreuſe de Grenoble, puis à celle de Lyon.

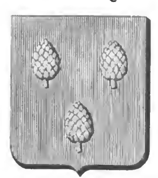
A la mort du cardinal Feſch en 1839, on nomma au ſiége de Lyon le cardinal d'Iſoard, archevêque d'Auch, né à Aix en Provence le 23 octobre 1766. Il mourut à Paris avant d'avoir pris poſſeſſion.

D'ISOARD.



D'or, à la faſce de gueules accompagnée de trois loups naiſſants de ſable armés & lampaſſés de gueules.

DE PINS.



De gueules, à trois pommes de pin d'or, 2 & 1. — Cimier : un dragon. Supports : deux aigles. — Légende : L'UN DES NEUF BARONS DE CATALOGNE — Deviſe : DESPUES DE DIOS LA CASA DE PINOS. En françois : APRES DIEU LA MAISON DE PINS. — Cri : DIEU ET DE PINS.

La maiſon DE PINS, de l'illuſtre famille des Thann Waldbourg, ſénéchaux & grands-maîtres héréditaires de l'Empire, l'une des plus anciennes dynaſties des princes ſouverains d'Allemagne, a eu ſon origine conſtatée par le témoignage des hiſtoriens allemands & eſpagnols, a été pluſieurs fois diplomatiquement reconnue par les princes de Waldbourg comme

chefs de la branche aînée, & l'état actuel de la maifon de Pins eft inféré chaque année dans l'*Almanach de Gotha*, article *Waldbourg*. Le nom de Pins ou Pinos n'eft que la traduction françoife & efpagnole de celui de Thann. Cette maifon (1) tire fon origine d'Ega, maire du palais de Paris, lequel étoit de race royale & parent de Dagobert Ier, qui en mourant lui laiffa la régence de la Neuftrie. Ega mourut en 690. Son fils *Archambaud* fut maire de Neuftrie, d'Auftrafie & de Bourgogne, & eut pour fucceffeur fon fils Leudefic qui, en 675, fut affaffiné par ordre d'Ebroïn.

Archambaud fe réfugia en Souabe pour éviter les embûches d'Ebroïn, & s'y établit dans le château de Waldburg, dont il prit le nom; il fut père de Babo.

Gaufferand de Thann fut la fouche de la branche établie en Efpagne & en France. Il étoit le troifième fils de Babo de Waldbourg, comte de Thann & de Winterftetten vers l'an 680. Lui & fes defcendants combattirent les Maures d'Efpagne, & contribuèrent à leur expulfion des provinces du Nord. Il donna fon nom à la baronnie de Pinos, dont la ville de Baga qu'il avoit fondée devint le chef-lieu. Les barons de Catalogne, au nombre de neuf, tous d'origine germanique, durent leurs immenfes poffeffions territoriales à la donation qui leur fut faite par Charlemagne lorfqu'ils eurent chaffé les Maures de la province de Tarragone. Le premier qui s'établit en Languedoc à la fin du XIIe fiècle fut Gaufferand de Pins, fils de Galceran de Pinos IIIe du nom, fecond amiral de Catalogne, vivant en 1143. Il eft auteur de toutes les branches françoifes de cette maifon illuftrée par deux grands-maîtres de Saint-Jean-de-Jérufalem, Odon de Pins en 1297 & Roger en 1355.

Jean-Paul Gafton de Pins, fils de Marc-Claude de Pins, chevalier, feigneur de Monfegon, &c., lieutenant au régiment de Brionne cavalerie, & de Marguerite Cabrol, naquit à Caftres le 8 février 1766, fut facré évêque de Limoges le 2 novembre 1822, archevêque d'Amafie *in partibus* le 5 des nones de mai 1824, adminiftrateur du fiége de Lyon & grand'croix de Saint-Michel de Bavière, pair de France avec le titre de comte le 5 novembre 1827, & mourut à Lyon le 30 novembre 1850. (Extrait de l'*Hiftoire généalogique des pairs de France* de M. de Courcelles.)

Grands-vicaires :

Gafpard-Jean-André-Jofeph Jauffret, né à La Roque-Bruffane en Provence le 13 décembre 1759, nommé vicaire général par le cardinal Fefch en 1803; rétablit à Lyon les Frères des écoles chrétiennes & les fœurs de Saint-Charles: il fut aumônier de l'empereur, facré évêque de Metz

(1) Extrait d'une Notice inférée dans la *Gazette univerfelle de Lyon* du 2 novembre 1822.

le 8 décembre 1806, archevêque d'Aix le 5 janvier 1811, & mourut le 12 mai 1823, à Paris. (Péricaud.)

J.-B.-Joſeph Courbon, ancien curé de Sainte-Croix, mort le 7 février 1824.

Gaſpard Renaud.

Claude Cholleton, en 1805, en remplacement de M. Jauffret, mort à Paris le 25 novembre 1807.

Bochard, en 1808, en remplacement de M. Cholleton. ★

Antoine Recorbet, né à Nulize en Forez le 22 janvier 1770, chanoine & vicaire général, mort à Lyon le 16 décembre 1825.

Barou.

Cattet.

Cabarat, 1812.

Bonnevie, 1824.

Groboz, 1825.

Frangin, 1825.

Gardette, 1825.

Linſolas, 1825.

Allibert, théologal, 1827.

Genevey, curé de Villefranche, 1827.

En 1803, à l'archevêché de Lyon on joignit ceux de Vienne & d'Embrun.

Les ſiéges ſuffragants furent, en 1806, ceux de Mende, de Grenoble, de Valence & de Chambéry, dont les titulaires étoient :

Mende : Etienne-Martin Morel de Mons, né à Aix en Provence le 18 avril 1752, ſacré le 21 avril 1805 (1).

Grenoble : Claude Simon, né à Semur en Bourgogne le 15 novembre 1744, ſacré le 8 août 1802.

Valence : François Bécherel, né à Saint-Hilaire-de-Harcourt en Normandie le 8 mars 1732, ſacré le 20 mars 1791.

Chambéry : Irenée-Yves Deſſoles, né à Auch en Gaſcogne le 19 mai 1744, ſacré le 11 juillet 1802.

En 1813 on y joignit le ſiége de Sion en Valais, dont le titulaire fut Joſeph-Xavier de Preux.

Par une bulle du 10 octobre 1822, la métropole de Lyon avec le titre de Vienne comprit les départements du Rhône & de la Loire, & eut pour ſuffragants les évêchés d'Autun, de Langres, de Dijon, de Saint-Claude & de Grenoble.

(1) Morel de Mons : d'or, au cheval gai de ſable, au chef d'azur à trois étoiles d'or.

★ Claude Marie BOCHARD, né le 24 avril 1759 à Poncin en Bugey, mort à Ménestruel en Bugey le 22 juin 1834; de la maison & société de Sorbonne, nommé grand vicaire le 25 nov. 1807; il quitta Lyon à la nomination de Mgr de Pins.

CXXXII.

DE BONALD.



Ecartelé : au 1 & 4, d'azur à l'aigle d'or; au 2 & 3, d'or au griffon de gueules.

LOUIS-JACQUES-MAURICE DE BONALD, fils de Louis-Gabriel-Ambroiſe vicomte de Bonald, député de l'Aveyron en 1815, miniſtre en 1822, pair de France en 1823, & de Eliſabeth de Guibal de Combeſcure, parente du chevalier d'Aſſas, naquit à Milhau en Rouergue le 31 octobre 1787. Après le 18 fructidor il fut placé dans une penſion de Lyon, puis entra au ſéminaire de Saint-Sulpice. Il exerça enſuite les fonctions de ſecrétaire auprès de Mgr de Preſſigny, archevêque de Beſançon, chargé par Louis XVIII d'une miſſion relative au concordat; fut nommé vicaire général & archidiacre de Chartres en 1817, puis aumônier de Monſieur; fut ſacré évêque du Puy en Velay le 27 avril 1823, nommé archevêque de Lyon par ordonnance royale du 4 décembre 1839, créé cardinal-prêtre du titre de la Sainte-Trinité-du-Mont-Pincius le 1er mars 1841. (Voir la *Nouvelle Biographie univerſelle* éditée par Firmin Didot.)

Evêques ſuffragants :

Autun : de 1829 à 1851, Bénigne-Urbain du Trouſſet d'Héricourt. Porte : de ſinople, au lion d'argent.

Langres : de 1835 à 1852, Pierre-Louis Pariſis. Porte : d'azur, à la bande d'or chargée de trois fleurs-de-lys de.......

accompagnée en chef de deux dards en ſautoir, & en pointe d'une étoile.
1852, N. Guerrin.

Dijon : 1838, François-Victor Rivet. Porte : d'argent, au palmier terraſſé de ſinople.

Saint-Claude : 1823 à 1851, Antoine-Jacques de Chamon. Porte : d'azur, à l'ancre d'or liée de même.
1851, N. Mabile.

Grenoble : 1825 à 1853, Philibert de Bruillard. Porte : bandé d'or & de ſable, écartelé d'hermines.
1853, N. Ginoulhiac.

Vicaires généraux :

MM. Barou,
Grange,
Beaujolin, } 1841.
Lyonnet,
De Serres, 1848.

Jean-Joſeph Barou, né à Chalmazel en Forez le 25 octobre 1772, ordonné prêtre en 1803, vicaire de Saint-Galmier, curé de Saint-Médard en 1804, profeſſeur de philoſophie au ſéminaire de l'Argentière en 1809, ſupérieur & curé de Verrières en 1810, curé de Montbriſon en 1819, vicaire général du diocèſe en 1823, fondateur de l'œuvre des égliſes pauvres, mort le 5 avril 1855. (Voir ſon éloge par M. Cattet, chanoine de la primatiale, *Gazette de Lyon* des 20 & 21 avril 1855).





LA prélature de MONSEIGNEUR DE BONALD *n'eſt point acquiſe à l'hiſtoire, & nous eſpérons qu'il s'écoulera de longues années encore avant qu'un continuateur de cet Ouvrage ait à expoſer les faits qui auront marqué ſon paſſage ſur le premier Siége archiépiſcopal de la France.*

Qu'il nous ſoit permis néanmoins de le remercier au nom des fidèles de tout ce que ſon zèle éclairé, ſa charité ardente & ſon éminente piété ont opéré de bien dans notre Diocèſe.

Ayons une ferme confiance qu'auſſi grand par ſon caractère & ſa doctrine que par le titre dont il eſt revêtu, il maintiendra à l'Egliſe de Lyon la prééminence que lui ont donnée ſes glorieux Fondateurs & fera revivre d'un plus pur éclat ſes traditions & ſes règles, ſes rites & ſa liturgie (1), ſa foi & ſa bienfaiſance, toutes les marques éclatantes en un mot qui l'ont rendue illuſtre dans le monde catholique & l'ont fait appeler la ROME DES GAULES.

Le 3 juin 1855, fête de Saint Pothin.

(1) « Sancta Lugdunenſis Eccleſia Galliarum primatu inſignis, « propriis ritibus utitur, quos ſanctum Irenæum epiſcopum & « martyrem, inſtituiſſe eorum partium traditio eſt.... Eccleſia « iſta novitates neſcit, & tam in cantu quam in cæremoniis & « aliis functionibus eccleſiaſticis, antiquitatis tenaciſſima eſt. » (Cardinal Bona, *de variis Ritibus*.)



TABLE CHRONOLOGIQUE

ANNEES.	EVEQUES ET ARCHEVEQUES.	CHOREVEQUES ET SUFFRAGANTS.	ADMINISTRATEURS DE L'EGLISE.	VICAIRES GENERAUX ET OFFICIAUX.
140-179.	SAINT POTHIN. I.			
179-210.	SAINT IRENEE. II.			
Circa 237.	SAINT ZACHARIE. III.			
Circa 245	SAINT HELIE. IV.			
Circa 255	FAUSTINUS. V.			
Circa 270.	VERUS. VI.			
. . . .	JULIUS. VII.			
. . . .	PTOLOMOEUS. VIII.			
Circa 314.	VOCIUS. IX.			
. . . .	MAXIMUS. X.			
. . . .	TETRADIUS. XI.			
Circa 347.	VERUS II. XII.			
Circa 374-380.	SAINT JUST. XIII.			
Circa 390.	SAINT ALBIN. XIV.			
Circa 400.	SAINT MARTIN. XV.			
Circa 420.	SAINT ANTIOCHE. XVI.			
425.	SAINT ELPIDE. XVII.			
Circa 430.	SAINT SICAIRE. XVIII.			
Circa 433.	SAINT DISDIER. XIX.			
435-450.	SAINT EUCHER. XX.	MAXIME.		
. . . .	SAINT BARBARIN. XXI.			
Circa 455.	SAINT VERAN. XXII.			
468.	SAINT PATIENT. XXIII.			
Circa 490.	SAINT AFRICAIN. XXIV.			
Circa 494.	SAINT LUPICIN. XXV.			
494.	SAINT RUSTIQUE. XXVI.			
Circa 497.	SAINT ESTIENNE. XXVII.			
500.	SAINT AUBRIN. XXVIII.	EUSEBIUS.		
Circa 517.	SAINT VIVENTIOL. XXIX.			
Circa 524.	SAINT EUCHER. XXX.			
Circa 538-542	SAINT LOUP. XXXI.			
Circa 542.	LEONTIUS. XXXII.			
542-550.	SAINT SACERDOS. XXXIII.			SAINT AGRICOLE.
552-573.	SAINT NIZIER. XXXIV.			
573-588.	SAINT PRISQUE. XXXV.			

ANNÉES.	ÉVÊQUES ET ARCHEVÊQUES.	CHORÉVÊQUES ET SUFFRAGANTS.	ADMINISTRATEURS DE L'ÉGLISE.	VICAIRES GÉNÉRAUX ET OFFICIAUX.
588-607.	SAINT ÉTHÈRE. XXXVI.			
607-608.	SECUNDINUS. XXXVII.			
608-616.	SAINT ARRIGE. XXXVIII.			
616-618.	SAINT DAUPHIN. XXXIX.			
618.	TETRICUS. XL.			
Circa 630.	THEODORICUS. XLI.			
Circa 650.	GAUDERICUS. XLII.			
Circa 660.	VIVENTIUS. XLIII.			
Circa 667.	SAINT ENNEMOND. XLIV.			
668-670.	SAINT GENIS. XLV.			
670-699.	SAINT LAMBERT. XLVI.	DESIDERIUS.		
699.	ISAAC. XLVII.			
Circa 707-713.	GODWIN. XLVIII.			
717-744.	FULCOALDUS. XLIX.			
Circa 760.	MADALBERTUS. L.			
Circa 769-798.	ADON. LI.		ILDUINUS.	
798-813.	LEIDRADE. LII.	AGOBARD.		
813-840.	AGOBARD. LIII.	MODUINUS. AUDUINUS. AMALARIUS.		
840-848.	AMOLON. LIV.			
850-875.	SAINT REMY. LV.	AUDINUS. LEUTONIUS		
875-892.	AURELIANUS. LVI.	LEBOINUS.		
Circa 895.	ALWALO. LVII.			
Circa 906.	BERNARD. LVIII.			
906-915.	AUSTERIUS. LIX.			
Circa 922.	REMY II. LX.			
Circa 926.	ANCHERICUS. LXI.			
928-944.	GUY. LXII.			
944-954.	AMBLARD Ier. LXIII.	SIGISBERT.		
954-963.	BURCHARD Ier. LXIV.			
Circa 976-978.	AMBLARD II. LXV.			
978-1031.	BURCHARD II. LXVI.	ANSELMUS. NIZO.		
1031-1045.	ODOLRIC. LXVII.			
1046-1051.	HALINARD LXVIII.	PHILIPPE.		
Circa 1055-1069.	GAUFREDUS DE VERGY. LXIX.			
1070-1076.	HUMBERT Ier. LXX.			
1077-1083.	SAINT JUBIN LXXI.	AUDINUS.		

ANNÉES.	ÉVÊQUES ET ARCHEVÊQUES.	CHORÉVÊQUES ET SUFFRAGANTS.	ADMINISTRATEURS DE L'ÉGLISE.	VICAIRES GÉNÉRAUX ET OFFICIAUX.
1084-1106.	HUGUES Ier. LXXII.			
1106-1112.	JEAN Ier. LXXIII.			
1113-1117.	GAUCERAN. LXXIV.			
Circa 1119-1128.	HUMBAUD. LXXV.			
1128-1129.	RAYNAUD DE SEMUR. LXXVI.			
1131-1139.	PIERRE Ier. LXXVII.			
1139-1141.	FALCON DE BOUTHEON. LXXVIII.			
1141-1148.	AMÉDÉE Ier. LXXIX.			
1148-1151.	HUMBERT DE BAUGÉ. LXXX.			
1153-1163.	HÉRACLIUS DE MONTBOISSIER. LXXXI.			
1163-1165.	DROGO. LXXXII.			
1165-1179.	GUICHARD. LXXXIII.	ARNULPHUS. GILBERTUS.		
1181-1192.	JEAN DE BELLESMES. LXXXIV.	GREGORIUS.		
1193-1226.	RAYNAUD DE FOREZ. LXXXV.			
1227-1234.	ROBERT D'AUVERGNE. LXXXVI.			
Circa 1235.	GUY DE LA TOUR. LXXXVII.			
1235-1236.	RAOUL DE LA ROCHE-AYMON. LXXXVIII.			
1236-1246.	AIMERIC DES RIVES. LXXXIX.	NICOLAS.		
1246-1268.	PHILIPPE DE SAVOYE. XC.	Guillaume PERRAULT.	GIRARD DE LA ROCHE.	Jean DE SENECEY.
1272-1274.	PIERRE DE TARENTAISE. XCI.	JACOBUS.		
1274-1282.	AYMAR DE ROUSSILLON. XCII.	JEAN & GILBERT.		Jean de BLANOSC 1281. Aymon de PEZINES 1283
1284-1287.	RAOUL DE TOROTE. XCIII.	Hugues SEGUIN.	Hugues D'ARCY. Hugues DE VAUDREY.	Henry DE SARTINES.
Circa 1289.	JEAN III. XCIV.			
1289-1296.	BERAUD DE GOTH. XCV.		GAUCHER DE CHANGY.	Guillaume RUFFET 1293
1296-1301.	HENRY DE VILLARS-THOIRE. XCVI.			
1301-1308.	LOUIS DE VILLARS-THOIRE. XCVII.	HUGUES, évêque de Tibériade.		André BAUDOIN. Pierre d'ESCHALON chanoine de S. Just 1306
1308-1332.	PIERRE DE SAVOYE. XCVIII.	HUGUES.		Pierre de S. JOIRE 1331.

ANNÉES.	ÉVÊQUES ET ARCHEVÊQUES.	CHORÉVÊQUES ET SUFFRAGANTS.	ADMINISTRATEURS DE L'ÉGLISE.	VICAIRES GÉNÉRAUX ET OFFICIAUX.	
1332-1340.	GUILLAUME DE SURE. XCIX.			Guillaume du Bourg. Chabert Hugon.	Raymond de SALGES vic. g. 1339
1340-1342.	GUY D'AUVERGNE. C.	Barthélemy de Boscario.			
1342-1354.	HENRY DE VILLARS-THOIRE. CI.				
1355-1358.	RAIMOND SACHETTI. CII.			Jean de Rebe.	
1358-1365.	GUILLAUME DE TUREY. CIII.			Jacquet FAURE 1345 Sacristain de S. Just.	Pierre de CROZET Sacristain de S. jean 1363
1365-1375.	CHARLES D'ALENÇON. CIV.			Martin de L'Orme.	François JOSSERAN official, obeancier de S. just
1376-1389.	JEAN DE TALARU. CV.			Mathieu de Marchet.	
1389-1415.	PHILIPPE DE TUREY. CVI.			Guillaume de BOURG cham. de S. Paul	Antoine de FURAN 1402 archiprêtre d'A
1415-1444.	AMÉDÉE DE TALARU. CVII.			Hugues de Bron. Pierre Charpin. Pierre Pape.	
1444-1446.	GEOFFROY VASSAL. CVIII.			Pierre Charpin. Antoine du Terrail.	
1446-1488.	CHARLES DE BOURBON. CIX.	Jean de Bourbon, évêque du Puy, & Jérôme Ralen, francifcain.	Jean de LA CHASSAIGNE Abbé de Belleville	Jean d'Amanzé.	N. BERCHERI custode de Ste Croix. COLLACETI, id. 148
1488-1499.	HUGUES DE TALARU. CX.				Benoit & Simon COU[illegible]
1499-1500.	ANDRÉ D'ESPINAY. CXI.				chevaliers de l'Eglise
1501-1536.	FRANÇOIS DE ROHAN. CXII.	Guichard de Lessard. Barthélemy Portal. Jean Balasin.		Jacques d'Amoncourt. Rolin de Semur. N.... de Rostaing. Jean de Sarron. Eftienne Faye.	Estienne FAYE custode. 1525. CHOUL. id. Jean ARZELIER official.
1537-1539.	JEAN DE LORRAINE. CXIII.			Thomas de Vecchio.	
1539-1551.	HIPPOLYTE D'ESTE. CXIV.	Jean Bothéanus.		Eftienne Faye.	
1551-1562.	FRANÇOIS DE TOURNON. CXV.	Jean Henry.		Pierre Buatier.	AMIOT, custode 1554
1562.	HIPPOLYTE D'ESTE. CXVI.				Jean de VAUZELLE chev. de l'église, prieur de Montro[illegible]
1562-1574.	ANTOINE D'ALBON. CXVII.	Jean Henry.			curé de S. Romain
1574-1599.	PIERRE D'ESPINAC. CXVIII.	Jacques Maistret. Jean Ropitel.		Eftienne de La Barge. Emmanuel Chalon.	Frere de Mathieu échevin en 1526
1599-1604.	ALBERT DE BELLIEVRE. CXIX.	Robert Berthelot.		Claude du SOLEIL official mort en 1601, custode 1573.	Jean de MASSO id. obeancier de S. just.
1604-1612.	CLAUDE DE BELLIEVRE. CXX.			François du SOLEIL, off. neveu du prec. mort en 1616.	Jean CYBERAN custode. Jean FERAND, id
1612-1626.	DENYS-SIMON DE MARQUEMONT. CXXI.			Jannin de Chassignelles. Nicolas Menard.	Edouard DOYRIEU chev. de l'Eglise 1611
1626-1628.	CHARLES MIRON. CXXII.			Nicolas Menard. Hector de Chemeaux.	Pierre MAILLET custode de Ste Croix 1622.

PACOT 1er vicaire de Ste Croix. 1629
Pierre DUBLANC[illegible]
BOTTARD id.

ANNEES.	EVEQUES ET ARCHEVEQUES.	CHOREVEQUES ET SUFFRAGANTS.	ADMINISTRATEURS DE L'EGLISE.	VICAIRES GENERAUX ET OFFICIAUX
1628-1653.	ALPHONSE DE RICHELIEU. CXXIII.			Hector DE CREMEAUX. Thomas DE MESCHATIN DE LA FAYE. Claude DE VILLE. Edmond DE FAULQUIER DE VITREY.
1653-1693.	CAMILLE DE NEUFVILLE. CXXIV.			Antoine DE NEUFVILLE. Louis DE VILLE. BEDIAN MORANGE.
1693-1714.	CLAUDE DE SAINT-GEORGES. CXXV.	Antoine SICAULT.		ODET CROPPET DES VERNEAUX.
1714-1731.	FRANÇOIS-PAUL DE NEUFVILLE. CXXVI.			Paul DE COHADE. Artus-Timoleon DE BARCOS.
1731-1740.	CHARLES-FRANÇOIS DE CHASTEAUNEUF DE ROCHEBONNE. CXXVII.	Nicolas NAVARRE.		
1740-1758.	PIERRE DE GUERIN DE TENCIN. CXXVIII.	Jean-Baptiste-Marie BRON.		François-Alexandre DE BOFFIN DE PUSIGNIEU. Antoine DE LACROIX.
1758-1788.	ANTOINE DE MALVIN DE MONTAZET. CXXIX.	Jean-Denis DE VIENNE.		LOUIS CHARRIER DE LA ROCHE. Toussaint-Joseph-Pierre DE BOIS-BOISSEL.
1788-1799.	YVES-ALEXANDRE DE MARBOEUF. CXXX.	Jean-Denis DE VIENNE.	Jean-Baptiste VERDOLLIN. RUCIE DES MONSTIERS DE MERINVILLE.	Marie-Agathange-Ferdinand DE BERNARD DE RULLY.
1802-1839.	JOSEPH FESCH. CXXXI.		Jean-Paul-Gaston DE PINS.	
1839.	LOUIS-JACQUES-MAURICE DE BONALD. CXXXII.			

TERASSON, custode de Ste croix. 1629.
PROST, id. 1636.
François AUBERT, id. 1664.
GAZENCHON = COHADE. id. 1678
LA CHAPELLE 1681 DUPRE. 1682
Jean BERNARD, custode de Ste croix
Pierre TERASSON official & vicaire general, mort en 1728.
Phil. GENTHON, chevalier de l'Église
ROLLAND, custode de Ste croix. 1738.
DOLAMIERES = LALLEMAND. id. 1739.
SIMON id. 1765.
l'abbé ROZIER, chevalier de l'Église 1771
Louis JACQUET. id mort en 1793.
Jacques Antoine PERNETTI, ex jesuite chevalier de l'Église, mort le 6 fevr. 1777 à 81 ans.
Estienne MAYET. chevalier de l'Église né en 1751.

…ierre PROST de …rance Blanche, fils de Nicolas Prost échevin en 1665, chevalier de l'église.

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE

ARMORIAL

DES FAMILLES CITEES DANS CET OUVRAGE

ET QUI ONT CONTRACTE DES ALLIANCES

AVEC LES PERSONNAGES DONT ON A DONNE LES GENEALOGIES.

D'ANGLURE : *d'or, semé de grelots d'argent soutenus de croissants de gueules.*

D'ARCY, en Forez : *de gueules, à trois arcs l'un sur l'autre d'argent.*

D'APCHON, en Forez : *d'or, semé de fleurs-de-lys d'azur.*

D'AUGEREZ, en Lyonnois : *losangé d'or & de gueules.*

D'ALBRET : *écartelé : au 1, contre-écartelé; au 1 & 4, de France : au 2 & 3, de gueules, qui est d'Albret; au 2, de sable à deux lions léopardés d'or armés & lampassés de gueules, qui est Aiguillon; au 3, de France, brisé d'un bâton péri en bande de gueules, qui est de Foix; au 2 & 3, d'or, à deux vaches l'une sur l'autre de gueules, onglées, accornées & clarinées d'azur, qui est de Béarn.*

AROD DE MONTMELAS : *d'or, à la fasce échiquetée de vair & de gueules de trois tires.*

ANSELMET DES BRUNEAUX, en Forez : *d'azur, au cerf passant d'or & un huchet de même au canton senestre du chef.*

ALLEMAN, en Dauphiné : *de gueules, semé de fleurs-de-lys d'or, à la bande d'argent sur le tout.*

D'ANCEZUNE-CADEROUSSE, en Provence : *de gueules, à deux dragons monstrueux à fasce humaine, affrontés d'or, ayant leurs barbes en serpenteaux.*

ANDREVET, en Bresse : *d'argent, à trois fasces de sable, à la bande de gueules brochant sur le tout.*

AUBERY DE GRIGNON : *d'or, à cinq fasces de gueules.*

D'AUMONT : *d'argent, au chevron de gueules accompagné de sept merlettes de même, quatre en chef 2 & 2, & trois en pointe mal ordonnées.*

D'AUXY : *échiqueté d'or & de gueules.*

D'AVENERE :

D'AURIERES : *d'azur, à une tour d'argent ajourée de sable, sommée d'une aigle d'argent.*

ARTHAUD DE LA FERRIERE, Lyon : *d'azur, à trois tours d'argent maçonnées d'or.*

D'ARCONNAS : *échiqueté d'or & d'azur de neuf pièces.*

BEGON, en Auvergne : *d'azur, à la fasce d'argent & trois roses d'or.*

58

BENOIT, en Auvergne : *d'azur, à la gerbe d'or.*

BOLLIOUD DE FETANS, à Lyon : *d'argent, à la bande d'azur accoftée en chef d'un lion de gueules rampant dans le fens de la bande, & en pointe de trois rofes de même en orle.*

DE BOURG, à Lyon : *de gueules, à la bande d'or accoftée de deux befants de même.*

BERAUD DE RESSEINS, à Lyon : *d'azur, à trois molettes d'or 2 & 1, au chef coufu de gueules chargé d'un lion léopardé d'argent.*

BOYER, Auvergne & Lyon : *d'or, au lion d'azur, au chef de gueules.*

BARME, Auvergne : *d'azur, à la bande d'or chargée de trois rofes de gueules.*

BRACHET : *d'azur, à deux chiens bracques d'argent paffant l'un fur l'autre.*

BERGIRON DU FORT-MICHON, à Lyon & en Beaujolois : *d'azur, à la fafce d'or chargée de trois trèfles de fable, accompagnée en chef d'un phénix d'or fur fon bûcher de gueules, & en pointe d'un croiffant d'or.*

BOURLIER D'AILLY, à Lyon & en Forez : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un chien paffant de fable, au chef d'azur à un foleil d'or.*

BELLET DE TAVERNOST DE SAINT-TRIVIER, à Lyon : *d'azur, à la bande d'or chargée d'une aigle de fable.*

BATHEON DE VERTRIEUX, Lyon : *d'argent, au fautoir danché de finople, cantonné de quatre tourteaux de gueules, au chef d'azur à une tête de lion arrachée d'or.*

BULLIOUD, Lyon : *tranché d'argent fur azur, à l'orle de fix befants & tourteaux de l'un en l'autre.*

DE BOUFLERS : *d'argent, à trois molettes de gueules & neuf croifettes potencées de même,* 3, 3 & 3.

BRULARD DE SILLERY : *de gueules, à la bande d'or chargée d'une trainée de* 5 *barillets de fable.*

DE BULLION : *écartelé : au* 1 & 4, *d'azur, à trois fafces ondées d'argent, fommées d'un lion iffant de même; au* 2 & 3, *d'argent à la bande de gueules, à l'orle de fix coquilles de même.*

DE BARONNAT, Lyon, Dauphiné & Forez : *d'or, à trois guidons en pal d'azur, au chef de gueules, à un lion léopardé d'argent.*

DE BRESSOLES, Forez : *d'azur, à trois bandes d'argent.*

DE BUENC, Breffe : *d'azur, à trois pals d'or.*

DE BOCHAILLES : *parti d'or & de gueules, à trois chevrons partis d'azur & d'argent.*

DE BOISVAIR, Forez : *d'or, à la bande d'azur.*

BOUTHILLIER DE RANCE : *d'azur, à trois fufées d'or en fafce.*

DE BALZAC : *d'azur, à trois flanquis d'argent, au chef d'or à trois flanquis d'azur.*

DE BUSSEUL, Charolois : *fafcé d'or & de fable de fix pièces.*

DE BALLORE : *d'azur, à la croix engreflée d'or.*

DE BAYARD : *d'azur, au chevron d'or & trois étoiles de même.*

DE BERTRAND-CHARTRONNIERES : *d'or, au lion de finople armé & lampaffé de gueules.*

DE BELVEZEIX DE JONCHERES : *de gueules, au lion d'argent.*

DU BOIS DE VILLEMONTOIS :

BALARIN, Lyon : *d'azur, au chevron d'argent, au chef d'or.*

DE BAUX, Provence : *de gueules, à l'étoile cometée d'or.*

DE BOURBON ancien : *d'or, au lion de gueules, à l'orle de huit coquilles d'azur.*

DE BEAUJEU : *d'or, au lion de fable armé & lampaffé de gueules, au lambel de cinq pendants de gueules fur le tout.*

DE BAFFIE : *d'or, à trois molettes de fable.*

DE BELLETRUCHE : *pallé d'or & d'azur de fix pièces.*

DE BALLEURE : *de gueules, à trois jumelles d'argent.*

DE BEAUFORT DE TURENNE : *écartelé : au* 1 & 4, *d'argent à la bande d'azur accompagnée de fix rofes de gueules en orle; au* 2 & 2, *coticé d'or & de gueules.*

BIFFARDY, Lyon : *d'argent, à la croix de ſable, à la bordure de même.*

DE BEC-DE-LIEVRE : *de ſable, à deux croix tréſlées au pied fiché d'argent, accompagnées en pointe d'une coquille de même.*

DU BOST :

DE BORDES DU CHATELET : *coupé : au 1, d'or au cheval naiſſant de gueules ; au 2, de ſinople à l'étoile d'or.*

COMBET DE LA MITONNIERE, Lyon : *d'azur, au cœur de gueules ſurmonté d'une croix potencée d'argent fichée dans le cœur, chargé d'une bande d'argent à trois coquilles de gueules, les oreilles en bas.*

DE CHAMBERAN : *d'or, à la bande d'azur chargée de trois cloches d'argent.*

DE CHAVANNES : *de ſable, à la bande d'argent & trois étoiles de même.*

DE CHANLECY : *d'or, à la colonne d'azur ſemée de larmes d'argent.*

DE CREST : *d'azur, à trois bandes d'or, au chef d'argent à un lion iſſant de ſable armé & lampaſſé de gueules.*

DES CHOUX :

DE CLUGNY : *d'azur, à deux clefs adoſſées & entretenues d'or, en pal.*

DE COURTENAY : *d'or, à trois tourteaux de gueules.*

DE CHACENAY, Champagne :

DE CLERMONT, dauphin d'Auvergne : *d'or, au dauphin pamé d'azur.*

DE CHABEU SAINT-TRIVIER, Dombes : *d'or, à la bande de gueules.*

DE CHARTRES : *d'argent, à deux faſces de gueules.*

DE CHARPINEL : *d'argent, à une faſce de gueules chargée de trois trèſles d'or, accompagnée de trois cigales de ſinople.*

DE CLERMONT-MONTOISON : *de gueules, à deux clefs d'argent en ſautoir, briſé d'un loſange de même en chef.*

DE CHAMPAGNE, ſeigneur de Villaines : *de ſable, fretté d'argent, au chef de même chargé d'un lion naiſſant de gueules.*

DE CHAVAGNAC, Forez : *d'argent, à deux faſces de ſable ſommées de trois roſes de même en chef.*

DE CHAVIREY, Bourgogne : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de ſept billettes d'argent, quatre en chef & trois en pointe.*

DE CHANTEMERLE : *d'or, à deux faſces de gueules, à l'orle de huit merlettes de même.*

DE CHANDIEU : *de gueules, au lion d'or.*

DE COLIGNY-SALIGNY : *écartelé : au 1 & 4, de gueules, à l'aigle d'argent becquée & membrée d'azur ; au 2 & 3, de gueules, à trois tours d'argent, qui eſt de Saligny.*

DE CHOISEUL : *d'azur, à la croix d'or cantonnée de dix-huit billettes de même, 5, 5, 4 & 4.*

DE COSTAIN DE PUSIGNAN : *d'azur, à la faſce d'argent accompagnée de dix loſanges d'or, quatre en chef & ſix en pointe, poſés 4 & 2.*

DE CASTELLANE : *de gueules, à un château d'or, ouvert, crénelé & ſommé de trois tours de même, maçonnées de ſable, celle du milieu plus élevée.*

DE CREVANT D'HUMIERES : *écartelé : au 1 & 4, contre-écartelé d'argent & d'azur ; au 2 & 3, d'argent fretté de ſable.*

DE CHALUS, Auvergne & Forez : *d'azur, au brochet ou luz d'or en pal & cinq étoiles de même, trois en chef & deux en pointe.*

DE CHAULCHAIR :

DE CHANGY : *écartelé d'or & de gueules.*

DE CREQUI : *d'or, au créquier de gueules.*

DE COSSE : *de fable, à trois fasces d'or dentelées par le bas.*

CHOMEL, Lyon : *d'or, à la fasce d'azur chargée de trois carreaux d'argent.*

DU COIN, Lyon : *de gueules, au soleil d'or en chef, un cœur d'argent en abime, & trois arbres terrassés d'or en pointe.*

CLAVEL, Lyon : *de gueules, à trois grelots d'or.*

CHALVET DE TRISAC : *de gueules, à la bande d'or chargée de trois croisettes du champ, accostée en chef d'une tête de lion arrachée d'or, & en pointe d'une rose de même.*

CHAUDON, Auvergne : *de gueules, au dextrochère d'argent tenant une torche d'or.*

CHAMBON, Auvergne : *écartelé d'or & de gueules, au lion écartelé de l'un en l'autre.*

CHAPPUS, Auvergne : *d'azur, au léopard d'or.*

DES COMBES, Auvergne : *de gueules, au vol d'argent, au chef cousu d'azur à trois étoiles d'or.*

CAMUS DE PONTCARRE, Lyon & Bourgogne : *d'azur, à trois croissants d'argent & une étoile d'or en abime.*

CHOLIER DE CIBEINS, Lyon : *d'or, à trois bandes de fable, au chef d'azur chargé d'un lion léopardé d'or.*

CALARD : *d'or, à un olivier de sinople fruité de pourpre.*

DE CHALANÇON : *écartelé d'or & de gueules, à la bordure de fable semée de fleurs-de-lys d'argent.*

DE COMBLES, Lyon : *écartelé d'or, de gueules, d'azur & d'argent, à la croix de sinople bordée de fable sur le tout, & une étoile d'or sur le quartier de gueules.*

DUGUE DE BAGNOLS, Lyon : *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois étoiles de même, celle de la pointe couronnée d'or.*

DUFOUR, Lyon : *d'azur, a la fasce d'or & trois têtes de huppe arrachées de même.*

DURRET DE GRIGNY, Lyon : *fascé d'argent & de sinople, à la bande d'or sur le tout.*

DUPRAT, Auvergne : *d'or, à la fasce de fable & trois trèfles de sinople, 2 & 1.*

DERVIEU DE VILLIEU, Lyon : *d'azur, à l'aigle d'or, au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermines de fable.*

DESCHAMPS DE LA VILLENEUVE, Lyon : *d'azur, à trois tiges de lys d'argent tigés & fleuris d'or en pal.*

DAVID DE FONTGRENNE : *d'azur, à la harpe d'or.*

DU GAS, Lyon : *d'azur, au sautoir ondé d'or, cantonné de quatre besants de même.*

DUBLE, Lyon : *de gueules, à trois chevrons d'or.*

DAMAS, Forez : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

DE DIO : *fascé d'or & d'azur de six pièces, à la bordure de gueules.*

DE DAMPIERRE : *d'argent, à trois losanges de fable.*

DE DAMPIERRE, alliance de Forez : *de gueules, à deux léopards d'or.*

DALONAY : *d'azur, au lion d'argent armé & lampassé de gueules.*

DUPUIS, Lyon : *d'azur, au lion couronné d'or.*

DONIN DE ROZIERES, Lyon : *de gueules, à une rose d'argent accostée de deux étoiles de même, au chef d'or chargé d'une croisette d'azur.*

D'ESPINCHAL, Forez : *d'azur, au griffon d'or & trois épis de bled de même, 2 & 1.*
D'ESCOUBLEAU, Gascogne : *parti d'azur & de gueules, à la bande d'or.*
D'ESCARS : *de gueules, au pal de vair appointé & renversé.*
DES ESPAUX : *d'argent, à trois fasces ondées d'azur.*

FERRARY DE ROMANS, Lyon : *d'azur, au lion couronné d'or.*
DE FIENNES : *d'argent, au lion de sable lampassé de gueules.*
DE FOURCY : *d'azur, à l'aigle d'or, au chef d'argent à trois tourteaux de gueules.*
DE FOUGERES : *d'azur, au chef losangé d'or & de gueules.*
FOURNIER, Lyon : *de gueules, au chevron d'argent & trois quintefeuilles d'or.*
DE FETANS, Bresse : *d'azur, au chevron d'or.*
DE FOUDRAS, Beaujolois : *d'azur, à trois fasces d'argent.*
DE FLAGEAT : *de sable, à trois fasces d'argent, au comble de même, à trois manches de sable, au franc quartier de gueules chargé d'un épi d'argent en pal.*
FAY DE LA TOUR-MAUBOURG, Forez : *de gueules, à la bande d'or chargée d'une fouine d'azur.*
FLACHAT DE CHENEVOUX, Forez : *d'azur, au chevron d'or & trois étoiles de même.*
DU FRAISNE : *bandé d'argent & de gueules.*
DE FUERS, Lyon : *losangé d'or & de sable.*

DE GORREVOD, Bresse : *d'azur, au chevron d'or.*
DE GROLEE, Bugey : *gironné d'or & de sable.*
DE GADAGNE, Lyon : *de gueules, à la croix engreslée d'or.*
DE GEVAUDAN : *de gueules, à une gerbe d'or liée de gueules.*
DE GLANE :
DE GENEVE : *cinq points d'or équipollés à quatre d'azur.*
GODON : *d'azur, au cygne d'argent membré & becqué de sable.*
DE GILBERTEZ : *d'argent, à la fasce d'azur.*
GUILLON, Lyon : *d'azur, au sautoir d'or.*
DE GASTE, Forez : *d'or, parti d'azur, à trois fasces de pourpre.*
DE GRIGNAN : *écartelé : au 1, d'azur, à trois bandes d'or; au 2, de gueules, à la tour d'argent; au 3, de gueules, au lion d'argent; au 4, d'azur, à la croix alaisée d'argent cantonnée de quatre étoiles de même.*
DE GREIGNEUX :
DE GRILLET, Lyon : *de gueules, à la fasce ondée d'or, sommée d'un lion léopardé d'argent, accompagné en pointe de trois besants de même.*
GUILLET DE MOIDIERES, Savoye & Dauphiné : *d'azur, à trois têtes de léopard d'or couronnées d'argent de trois pointes.*
GAIGNON, Auvergne : *d'argent, à la croix de gueules.*
GAYOT DE LA BUSSIERE, Lyon : *d'or, à la bande d'azur chargée de trois étoiles de champ, accostée de deux trèfles de sinople, un en chef & un en pointe.*
GROLIER, Lyon : *d'azur, à trois besants d'or rangés en fasce abaissée, surmontés de trois étoiles d'argent rangées de même.*

GOULARD DES LANDES, Lyon : *d'azur, au lion d'or armé, lampassé & couronné de gueules.*

DE GRIMOULT :

DE GLETTEINS : *losangé d'or & de gueules.*

DES GOUTTES ou DESGOUTTES, Lyon : *tiercé en bande; au 1, d'argent; au 2, de gueules, à trois coquilles d'or; au 3, d'azur, à trois barres d'or.*

GUERRIC, Forez : *de ....., à deux léopards de .....*

DE GARNIER, alliance Montdor : *d'azur, au chevron d'argent accompagné de deux étoiles d'or en chef.*

DE HARENC, Lyonnois : *d'azur, à trois croissants d'or en bande.*

HESSELER DE BAGNOLS, Lyon : *écartelé en sautoir d'or & d'azur.*

DE HARLAY : *d'argent, à deux pals de sable.*

HURAULT DE CHIVERNY : *d'or, à la croix d'azur cantonnée de quatre ombres de soleil de gueules.*

D'HENNIN-LIETARD : *de gueules, à la bande d'or.*

D'HOIRIEUX, Lyonnois : *de sable, à la fasce d'argent surmontée d'une étoile de même.*

HUBERT DE SAINT-DIDIER, Lyon : *d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux roses de même, & en pointe d'un croissant d'argent.*

D'ISSARD, Auvergne : *d'azur, à trois flammes d'or.*

DE JOYEUSE : *écartelé : au 1 & 4, pallé d'or & d'azur, au chef de gueules chargé de trois hydres d'or à sept têtes; au 2 & 3, d'azur, au lion couronné d'or, à la bordure de gueules chargée de huit fleurs-de-lys d'or.*

JACQUOT DE MYPONT : *d'azur, à la fasce d'or & trois étoiles de même.*

DE LAURENCIN, Lyon : *de sable, au chevron d'or & trois étoiles à six rais d'argent, 2 & 1.*

DE LAVIEU, Forez : *de gueules, au chef de vair de deux traits.*

DE LAVIEU ancien, Forez : *d'or, diapré de gueules, à la bande engreslée de sable.*

DE LA GOUTTE, Forez : *d'or, à deux fasces de sinople, qui est de Saint-Polgue, écartelé de gueules, chargé d'un croissant & semé d'étoiles d'argent.*

DE LA LIEGUE, Forez : *d'or, à une fasce ondée de sable.*

DE LA FONTAINE : *d'argent, à une fasce de gueules chargée de trois croisettes du champ.*

DE LORGUES : *de gueules, à trois étoiles d'or, au cotice d'azur sur le tout.*

DE LA GARDE-CHASSIGNY :

DE LIVRON : *d'argent, à trois fasces de gueules & un roc d'équiquier de même au franc-quartier du chef.*

DE L'ESTANG :

DE LA TOUR-DU-PIN : *d'azur, à la tour d'argent maçonnée de sable, au chef cousu de gueules, chargé de trois casques d'or de profil.*

DE LA ROCHE-TOURNOEL, Auvergne : *de gueules, à trois fasces ondées d'argent.*

DE LANGEAC : *d'or, à trois pals de vair.*

LE LONG DE CHENILLAC : *de gueules, à trois lions d'argent armés, lampassés & couronnés d'or.*

DE LA PALU : *de gueules, à la croix d'hermines.*

DE LA TOUR-VAUDRAGON :

DE LA SALLE DE LA RODDE : *de gueules, à la tour d'argent soutenue de deux billots ou pieux aiguisés d'or.*

DE LA RIVOIRE : *de gueules, au lion d'argent armé & lampassé de sable.*

DE LA FARE : *d'azur, à trois flambeaux d'or allumés de gueules.*

DE LORAS, Dauphiné : *de gueules, à la fasce losangée d'or & d'azur.*

DE LEMPS, Dauphiné : *d'or, parti de gueules, au lion parti de l'un en l'autre.*

DE LA FORGE, Forez :

DE LA BUSSIERE, Beaujolois : *de gueules, à la fasce d'argent chargée de trois aiglettes d'azur.*

DE L'AUBEPIN : *d'azur, au sautoir d'or cantonné de quatre losanges de même.*

DE LA QUEILLE : *de sable, à la croix engreslée d'or.*

DE LA GUICHE : *de sinople, au sautoir d'or.*

DE LA VEUHE, Lyon : *d'azur, à l'aigle d'or.*

DE LA BARGE, Auvergne : *d'argent, à la bande de sable.*

DE L'AIRE : *d'argent, au lion de gueules.*

DE LA PALISSE : *de gueules, au lion d'hermines couronné d'or.*

DE LUSTRAC : *écartelé : au 1 & 4, d'azur, au lion couronné d'or, armé & lampassé de gueules; au 2 & 3, de gueules, à trois chevrons d'or.*

DE LEVIS, Forez : *d'or, à trois chevrons de sable.*

DE LA TOUR SAINT-VIDAL : *écartelé : au 1 & 4, d'or, à la tour échiquetée d'azur & de gueules; au 2 & 3, de gueules, au chef d'or.*

DE LA BEAUME-SUZE : *d'or, à trois chevrons de sable, au chef d'azur chargé d'un lion issant d'or, armé, lampassé & couronné de gueules.*

DE LASTIC, Auvergne : *de gueules, à la fasce d'argent.*

DE LA ROCHEFOUCAUD : *burelé d'argent & d'azur, à trois chevrons de gueules sur le tout, le premier écimé.*

DE LA ROUE, Forez : *d'azur, à trois bandes d'or.*

DE LANGES, Lyon : *de gueules, au chevron d'or chargé d'une coquille de sable, accompagné de trois croissants d'argent, 2 & 1.*

DE LA FAY : *de gueules, à trois trèfles d'or, 2 & 1.*

LE MESNEAU :

LE ROUX DE TILLY :

LEGRAS : *d'azur, à trois rencontres de cerf d'or.*

LEGENDRE : *d'azur, à la fasce d'argent & trois bustes de filles de même chevelées d'or.*

DE L'AUBESPINE : *d'azur, au sautoir d'or cantonné de quatre billettes de même.*

LE TELLIER : *d'azur, à trois lézards d'argent rangés en trois pals; au chef cousu de gueules, à trois étoiles d'or.*

DU LIRON DE MONTIVERT, Vivarois : *d'argent, à trois fasces ondées de gueules, au chef d'azur à trois fleurs-de-lys d'or.*

DE LANGERON : *écartelé : au 1 & 4, d'azur, à trois étoiles d'or; au 2 & 3, d'argent, à trois fasces vivrées de gueules, à la bande semée de France sur le tout.*

DE LUZY DE MALIARGUES : *d'azur, à six fusées d'or surmontées de trois étoiles d'argent.*

LE VISTE, Lyon : *de gueules, à la bande d'azur chargée de trois croissants d'argent.*

LIOTAUD, Lyon : *d'azur, au lion d'or tenant une flamme de gueules, au chef d'azur cousu d'argent chargé de trois étoiles de même.*

DE LA FRASSE DE SURY, Lyon : *d'or, au chevron de gueules accompagné en pointe d'un lion issant de même, au chef de gueules à trois étoiles d'or.*

LE MOLVIER, Auvergne : *de sable, à trois tiges de mauve d'argent.*

DE LUYRIEUX, Bresse : *d'or, à la bande de sable.*

DE LA POIPE, Dauphiné : *de gueules, à la fasce d'argent.*

DE MONSPEY, Beaujolois : *d'argent, à deux chevrons de sable, au chef d'azur.*

MICHON DE PIERRECLAU, Lyon : *d'azur, à trois besants d'or & un losange de même en abime.*

MASCRANNY, Lyon : *de gueules, à trois fasces vivrées d'argent, au chef cousu de gueules chargé d'une aigle adextrée d'une clef, senestrée d'un casque de profil, le tout d'argent; sur le tout, un écusson d'azur à une fleur-de-lys d'or.*

MINET, Lyon : *d'azur, à la fasce d'argent & trois trèfles d'or, 2 & 1.*

MOGNIAT DE L'ECLUSE, Lyon : *d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un croissant d'argent; au chef d'or, chargé de trois tiges de pensées au naturel.*

DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG : *d'or, à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur, chargée en cœur d'un écusson d'argent au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'azur, la queue fourchée, nouée & passée en double sautoir.*

MAURIN, Auvergne : *d'azur, à une tête de léopard d'or, à la bordure nébulée d'argent.*

MINARD, Paris : *d'argent, au pont de trois arches de gueules, accompagné de six mouchetures d'hermines de sable, trois en chef & trois entre les arches.*

MAZUYER, Forez & Lyon : *écartelé : au 1 & 4, de gueules, au lion d'argent; au 2 & 3, d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un croissant d'argent.*

DE MANDELOT : *d'argent, à la fasce d'azur;* alias, *d'azur, à la fasce d'argent.*

DE MONTAGNAC, Languedoc : *de sable, au sautoir d'argent accompagné de quatre molettes de même.*

DE MONTCHAL : *de gueules, au chef d'or chargé de trois étoiles d'azur.*

DE MOIFFONS, Lyonnois : *d'azur, à trois flanquis d'or.*

DE MONTAGNY, Lyonnois : *pallé d'or & de gueules, au chef d'argent.*

DE MONTCHENU, Dauphiné : *de gueules, à la bande engreslée d'argent.*

DE MONTMORIN : *de gueules, au lion d'argent, l'écu semé de molettes de même.*

DE MARCONNAY : *pallé de vair & de gueules de six pièces, au chef d'or.*

DE MONTJOURNAL : *de sable, à trois fleurs-de-lys d'argent.*

DE MONTCOQUIER :

DE MONTCHANIN : *d'azur, à trois chevrons & trois étoiles d'argent.*

DE MARCILLY-CHALMAZEL, Forez : *de sable, au lion d'argent armé, lampassé & couronné d'or, l'écu semé de molettes de même.*

DE MONTAYNARD, Dauphiné : *de vair, au chef de gueules, à un lion naissant d'or.*

DE MAUVOISIN : *d'or, à la fasce ondée de gueules.*

DE MALBEC : *d'or, à deux léopards d'azur.*

MITTE DE CHEVRIERES, Lyonnois : *d'argent, au sautoir de gueules, à la bordure de sable chargée de huit fleurs-de-lys d'or.*

DE MEYZE : *de sable, au chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or.*

DE MONTFORT-L'AMAURY : *de gueules, au lion d'argent, la queue nouée, fourchée & passée en sautoir.*

DE MERCOEUR : *de gueules, à trois fasces de vair.*

DE MARZE, Lyonnois : *fascé d'hermines & de gueules de six pièces.*

DE MAYS : *de gueules, au chef d'or chargé de deux molettes de sable.*

MAREST DE SAINT-PIERRE, Forez : d'azur, à un oiseau d'or posé sur un croissant de même, au chef cousu de gueules à 3 coquilles d'argent.

MICHALLET, Lyon : *tranché d'or sur sable, au lion de l'un en l'autre.*

MICHEL DU VILLARD, alliance de Montdor. de gueules au chevron-pal d'argent, au chef d'azur à 3 étoiles d'or.

DE NOBLET : *d'azur, au sautoir d'or.*

DE NETTANCOURT-VAUBECOURT : *de gueules, au chevron d'or.*

DE NAMY LA FOREST, Beaujolois : *d'azur, à la fasce d'or & trois étoiles de même.*

NEYRET, Lyon : *coupé, au 1, d'azur, à l'ombre de soleil de sable mouvante du canton dextre & une nuée d'argent mouvante du flanc senestre; au 2, d'argent, à une tête de maure de sable tortillée d'argent.*

DE NAGU : *d'azur, à trois fusées d'argent.*

D'OINGT, Lyonnois : *d'argent, à la fasce de gueules chargée de trois étoiles d'or.*

OLIVIER DE SENOZAN, Lyon : *d'or, à l'olivier de sinople.*

PERRET, alliance Montdor : *de gueules, à deux épées en sautoir d'argent garnies d'or, la pointe en haut, à la bordure engreslée d'or.*

DE PLUVANT :

DE POITIERS : *d'azur, à sept besants d'or, 3, 2 & 1, au chef de même.*

DE PONTEVEZ-PELUCIEUX, branche d'une maison de Provence établie en Forez : *écartelé : au 1 & 4, de sable, au pont de deux arches d'or, qui est de Pontevez; au 2 & 3, d'or, au loup ravissant d'azur, qui est d'Agoult.*

POPILLON : *d'azur, à la fasce d'or accompagnée de trois quintefeuilles de même, 2 & 1.*

DE PIERREFORT : *de gueules, à deux fasces d'argent, à l'orle de huit merlettes de même.*

PAPON DE GOUTELAS : *d'or, à la croix d'azur, au chef de gueules danché de quatre pointes.*

DE PERTHUIS : *d'azur, à la croix ancrée & disjointe d'argent.*

PUY DU ROSEIL, Forez : *écartelé : au 1 & 4, de gueules, au bélier passant d'argent, qui est Puy; au 2 & 3, d'argent, au lion de sinople armé & lampassé de gueules, qui est Verd des Perriers.*

DE PIERREVIVE, Lyon : *d'or, à trois pals de gueules, chargés chacun au point d'honneur d'un losange d'or.*

DE PELISSAC :

DES PREZ-MONTPEZAT, Quercy: *d'or, à trois bandes de gueules, au chef d'azur, à trois étoiles d'or.*

DE POLIGNAC, Velay : *fascé d'argent & de gueules.*

DE POISIEUX, Dauphiné : *de gueules, à deux chevrons d'argent sommés d'une devise d'or.*

DU PELOUX, Lyonnois : *d'azur, au sautoir danché d'or.*

DU PERRIER, Lyon : *d'azur, à la bande d'or fenestrée en chef d'une tête de lion arrachée de même, à la filière engreslée d'or.*

PRUNIER, Dauphiné : *de gueules, à la tour donjonnée d'or.*

PREVOST SAINT-CYR : *d'or, au chevron renversé d'azur, accompagné en chef d'une molette de gueules, & en pointe d'une aiglette de sable.*

DE PUY DU FOU : *de gueules, à trois macles d'argent.*

PRUDHOMME :

PHELIPPEAUX DE PONTCHARTRAIN : *d'azur, semé de roses d'or au franc-canton d'hermines; écartelé d'argent, à trois lézards montants de sinople, 2 & 1.*

PATERIN, Lyon : *écartelé : au 1 & 4, d'azur, à la bande d'or fenestrée en chef d'une molette de même; au 2 & 3, d'azur, à trois pals enclavés d'or, au chef cousu de gueules à un lion léopardé d'argent.*

POLLALION, Lyon : *d'azur, à la fasce d'argent chargée de trois étoiles de gueules, accompagnée en chef d'un lion léopardé d'or, & en pointe d'une poule de même.*

PLANELLY DE LA VALETTE, Lyon : *écartelé : au 1 & 4, coupé de gueules & de sable, à la fasce écotée d'or sur le tout; au 2 & 3, de France, au chef d'or chargé d'un lion issant de gueules armé & lampassé d'azur.*

DE PROPIERES, Lyonnois : *de gueules, au lion d'argent; parti, losangé de gueules & d'or.*

DE POQUIERES, Bourgogne :

ROUVIERE, Lyon : *d'azur, à une colombe d'argent volant sur une rivière de même, au chef d'or à trois étoiles de gueules.*

DE ROCHEFORT D'ALLY : *écartelé : au 1, de gueules, à la bande ondée d'argent, à l'orle de six merlettes de même; au 2 & 3, d'azur, au mouton passant d'argent; au 4, de sable, à trois chevrons d'argent & trois fers de lance de même, la pointe en bas.*

RANVIER DE BELLEGARDE, Lyon : *d'azur, à une étoile d'argent en chef & un croissant de même en pointe.*

RIGIOLY, Lyon : *d'argent, à l'aigle de sable sommée de trois étoiles de gueules en fasce.*

DU ROZIER, Forez : *d'azur, à trois chevrons d'or, au chef de même à trois roses de gueules.*

RICHER, Lyon : *d'azur, à quatre pals d'hermines.*

ROBIN D'ORLIENAS, Lyon : *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois étoiles de même, au chef cousu de gueules.*

DE ROLLAT :

DU REFFUGE : *d'argent, à deux fasces de gueules & deux bisses d'azur affrontées en pal sur le tout.*

DE ROCHEFORT LA VALETTE, Forez : *parti, au 1, de France, au chef d'or chargé d'un lion issant de gueules, armé & lampassé d'azur; au 2, de vair.*

DE ROBERTET, Forez : *d'azur, à la bande d'or chargée d'un demi-vol de fable, accompagnée de trois étoiles d'or, 2 & 1.*

DE ROSTAING LA RIVOIRE, Dauphiné : *d'or, à la bande d'azur foutenue d'un filet de gueules, chargée de trois corneilles d'or becquées de gueules.*

DE RIVERIE DE LA RIVIERE, Lyonnois : *d'azur, au chevron d'or chargé de trois coquilles de gueules, accompagné de trois étoiles d'argent.*

DE ROZIERES-SORANS : *de fable, à trois molettes colletées d'or.*

DE RONCHEVOL, Beaujolois : *d'or, à l'aigle éployée de gueules, membrée & becquée d'azur.*

DF RONCHES :

DE RENTY : *d'argent, à trois douloires de gueules, les deux du chef adoffées.*

ROULLEAU : *de gueules, à la roue d'argent fur une mer de même.*

DE ROSTAING, alliance de Montdor : *de gueules, au lion d'or.*

DE REGNAULD DE BELLESCIZES, Lyon : *de gueules, à la fafce d'argent accompagnée de deux lofanges d'or, un en chef & un en pointe.*

RIVERIEULX DE VARAX, Lyon : *d'azur, au croiffant d'argent en chef & une rivière de même en pointe.*

RAULIN DE BEAUCHAMP : *de fable, au lion d'or.*

DE ROUGEMONT : *d'or, à l'aigle de gueules becquée & membrée d'azur.*

DE SARTINES : *d'argent, à la bande d'azur.*

DE SALEMARD, Beaujolois : *coupé d'argent & de fable, à la bande engreflée de l'un en l'autre.*

DE SAINT-ROMAIN, Lyonnois : *pallé d'hermines & de gueules, au chef d'or.*

DE SAINTE-COLOMBE, Beaujolois : *écartelé d'argent & d'azur.*

DE SARRON, alliance Montdor, Lyonnois : *d'or, au griffon de gueules armé & becqué d'azur & au lambel de trois pendants de même.*

DE SAVARY, Berry : *écartelé d'argent & de fable.*

DE SERCY : *d'argent, à la croix de gueules chargée de trois rofes du champ.*

DE SAVIANGES :

SUZANNE :

SIMONNIN :

DES SERPENTS : *d'or, au lion d'azur armé & lampaffé de gueules.*

DE SUGNY, Forez : *d'azur, à la croix engreflée d'or.*

DE SULLY, alliance de Forez : *d'azur, femé de molettes d'or, au lion de même fur le tout.*

DE SACONNAY, Lyon : *de fable, à trois étoiles d'argent, au chef de même, à un lion naiffant de gueules.*

DU SAIX, Dauphiné : *écartelé d'or & de gueules.*

DE SENETON, Lyon : *d'azur, au cerf courant d'or, accompagné en pointe d'un poiffon furmonté d'une couronne de même.*

DE SASSENAGE : *burelé d'argent & d'azur, au lion de gueules, armé, lampaffé & couronné d'or fur le tout.*

DE SENNETERRE : *d'azur, à cinq fufées d'argent en fafce.*

DE SAINT-SYMPHORIEN, Lyonnois : *d'azur, au chef d'or chargé d'un lion iffant de gueules.*

DE SACCONINS : *de gueules, à la bande d'argent chargée en chef d'un lion de fable, accompagnée de quatorze billettes de même, 7 & 7.*

DE SAINT-PAUL, alliance de Saint-Prieft : *d'azur, à trois pals d'argent au franc-quartier de fable, à une croix patée d'argent.*

SCARRON, Lyon : *d'azur, à la bande breteffée & contre-breteffée d'or.*

DE SEVE, Lyon : *fafcé d'or & de fable, à la bordure contre-componnée de même.*

TURIN, Lyon : *de gueules, à trois étoiles d'or pofées de fafce & en chef.*

DE THOU : *d'argent, au chevron de fable & trois taons de même.*

TERASSON, Lyon : *d'azur, à trois croiffants adoffés & entrelacés d'or.*

DE THELIS, Lyonnois & Beaujolois : *d'or, à trois fafces de gueules.*

DE THOLIGNY : *fafcé d'or & de fable de quatre pièces.*

THIERRY, Lyon : *de gueules, à trois têtes de lévriers d'argent colletées de gueules.*

DE THIERS ou DE THIERN : *d'azur, à trois étoiles d'or, au chef de même.*

DE TENAY : *d'or, à la bande de fable, écartelé d'or à la bande engreflée de fable.*

DE TREMEOLLES, Forez : *écartelé : au 1 & 4, d'or, à l'aigle éployée de fable, becquée & membrée de gueules; au 2 & 3, d'or, à trois pals de gueules.*

DE TREME :

DE THOLON SAINTE-JALLE, Dauphiné : *de finople, au jars ou cygne d'argent membré d'or.*

D'URFE, Forez : *de vair, au chef de gueules.*

D'URRE : *d'argent, à la bande de gueules chargée de trois étoiles d'or.*

DE VAREY, Lyon : *d'azur, à trois jumelles d'or en bande, au chef d'argent, à trois corneilles de fable.*

VIOLE, Paris : *d'or, à trois chevrons brifés de fable.*

VALENTIN DE BENEVENT, Lyon : *d'azur, au chevron d'or & trois étoiles de même, au chef coufu de gueules, à trois befants d'or.*

VACHON, alliance de Bellièvre : *de fable, à la vache d'or.*

DE VALENCIENNES : *d'argent, à deux lions léopardés de gueules.*

DE VAUXRION, Lyonnois : *de fable, au chevron d'argent.*

DE VALPERGUE, Piémont : *fafcé d'or & de gueules, à une tige de chanvre d'argent fur le tout.*

VERD, Forez : *d'or, au lion de finople armé & lampaffé de gueules.*

DE VEINI D'ARBOUZE, Auvergne : *écartelé : au 1 & 4, d'or, au pin de finople; au 2 & 3, de gueules, à la colombe d'argent fondante en bande; fur le tout d'azur, à trois molettes d'or, au bâton de gueules péri en bande.*

DE VASSAILLIEU : *vairé d'argent & de gueules.*

DE VICHY : *de vair.*

DE VILLON : *de gueules, au fautoir d'or.*

DU VERNEY, Forez : *de gueules, au chef échiqueté d'argent & de gueules.*

DE VILLARS, Lyon : *d'azur, à trois molettes d'or, au chef d'argent à un lion léopardé de gueules.*

DE VERES : *pallé d'or & d'azur.*

DE VITRY-LARIERES : *d'azur, au lion d'argent armé, lampassé & couronné de gueules.*

DE VARENNES, alliance de Rebé : *d'hermines, à trois chevrons de sable.*

DE VILLERS LA FAYE : *de gueules, à la fasce d'or.*

DES VERNEYS, Beaujolois, alliance Montdor : *d'hermines, au chef de gueules.*

DU VERDIER DE VALPRIVAS, Forez. *d'or, au lion de sinople armé, lampassé & couronné de gueules.*

DU VILLARS, alliance Montdor : *de gueules, au chevron pal d'argent, au chef de même chargé de trois molettes de sable.*

VARINIER, Lyon : *une bande & six losanges en orle.*

FIN DE L'ARMORIAL.

NOTES
ADDITIONS ET CORRECTIONS

SUR LE DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Mon but dans ce Discours n'a point été d'attaquer la Nobleſſe françoiſe, que je reſpecte & que je défends en tant de paſſages, mais de montrer l'abime où aboutit la voie facile & parſemée de fleurs, la voie dont le pavé eſt d'argent, dont les étapes ſont des lieux de plaiſir. Ceux qui, malgré tant d'embûches, ont ſuivi la route pénible pourront m'en ſavoir gré : je crois que beaucoup ſe ſont trompés, que beaucoup ont avancé la ruine de l'ordre auquel ils appartenoient, en croyant le relever, en appelant à leur ſecours des moyens d'action déſavoués par les anciennes coutumes.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que la Nobleſſe a été comme un corps ſoumis à un agent énergique qui en décompoſe & disjoint les molécules, & que Dieu ſeul peut rétablir dans ſon état primitif. Il reſte bien des individus, les uns qui périclitent, les autres qui ſe maintiennent & ſe relèvent, mais l'inſtitution n'exiſte que dans l'hiſtoire du paſſé.

En jetant un coup-d'œil ſur le XVIIIe ſiècle, on ſe convaincra facilement que ces paroles ne manquent pas de vérité. On verra que la philoſophie matérialiſte, hoſtile aux dogmes chrétiens, hoſtile aux gouvernements, fut ſoutenue par une portion trop nombreuſe, hélas! de l'ariſtocratie & de la nobleſſe bourgeoiſe; on verra que de grands noms usèrent leur preſtige & noyèrent leur fortune dans la pratique de toutes les débauches, s'affilièrent aux ſectes les plus ennemies, & ne retrouvèrent leur énergie & leur vertu qu'en préſence des perſécutions & de la mort, alors qu'il n'étoit plus temps d'arrêter ce torrent fangeux dont ils avoient rompu les digues.

La leçon, du moins, a été profitable à un certain nombre, ſinon à tous. La Nobleſſe, ou du moins une fraction notable de ſes débris échappés à la première cataſtrophe, recommence dignement ſon rôle ſur les champs de bataille, dans les fonctions du ſacerdoce, ou ſimplement dans les honorables travaux de l'agriculture. Mais, ſi nombreux que ſoient ces beaux exemples, ils reſtent à l'état de faits iſolés; l'eſprit de corps n'eſt plus là, parce que le corps eſt tombé, parce qu'il eſt diviſé en mille parcelles, parce qu'à la rupture de ſon unité religieuſe, ſauvegarde de ſon exiſtence, ont ſuccédé les variations dans la politique, l'incertitude dans la morale, l'ignorance des règles fondamentales de la hiérarchie & des devoirs.

SUR L'AVIS AU LECTEUR.

Erratum. — Page XII, ligne 2 : « dans ſon lit de juſtice, » *liſez* : « dans le lit de juſtice. »

NOTES SUR LA PRIMATIE DE LYON.

On lit dans les *Antiquitez de la ville de Lyon*, par le P. de Colonia (Lyon, 1701, p. 119) :
« L'archevêque de Lyon eſt primat des Gau-
« les, il eſt le ſeul primat de l'Égliſe catholique
« qui ait des archevêques ſous lui. On trouve

« dans ce pays une ancienne monnoie qui eſt « une preuve évidente & inconteſtable de ſa « primatie : elle fut frappée au IXe ſiècle, ſous « le règne de Charles-le-Chauve, au ſentiment « des plus habiles connoiſſeurs & du P. du Mou- « linet en particulier. On y voit d'un côté un « L traverſé par le haut d'un trait, qui forme « une eſpèce de croix & qui eſt le monogramme « de la ville de Lyon, avec cette légende : *Prima* « *ſedes*, & ſur le revers une croix patée, avec « ce mot : *Galliarum*. On ne peut pas douter de « l'antiquité de cette monnoie, puiſque l'auteur « qui a écrit en vers la vie de Philippe-Auguſte, « dont il étoit contemporain & qui mourut « l'an 1223, parle de cette monnoie de Lyon « comme d'une monnoie qui avoit cours depuis « longtemps :

« Cujus honoris adhuc memor ut epigramma ſigilli,
« Quique monetatus datur ad commercia cenſus. »

« Le même auteur, dans un autre endroit de « cette Vie, ou de ce poëme, parle de la pri- « matie de Lyon en ces termes :

« Et Lugdunenſis quo Gallia tota ſolebat,
« Ut fama eſt, paſtore regi, cauſaſque referre
« Difficiles, ut ibi lis ultima litibus eſſet ;
« Nec mittebatur Romam lis ulla, niſi quam
« Lugdunenſe forum per ſe finiſſe nequiſſet. »

Pierre de Marca, archevêque de Paris, né en Béarn en 1594, a ſoutenu la primatie de Lyon dans ſon ouvrage *de Primatu Lugdunenſi & ceteris Primatibus, Diſſertatio Petri de Marca*. (Paris, 1644, in-12.)

On y lit, page 252 : « Primatus ille ſolidiſ- « ſimis fundamentis nititur, ſumma nempe & « plena Sedis apoſtolicæ auctoritate, quæ ſibi « ſubjectas eccleſias, prout utilitas publica exi- « git, & temporis opportunitas ſuadet, magnis « incrementis ſolet augere. »

L'égliſe de Lyon, continue cet auteur, étoit aſſez illuſtre pour que Grégoire VII y établit l'égliſe primatiale de quatre provinces. Son antiquité, ſa ſplendeur, l'éclat qu'elle reçut de ſaint Irenée, augmentoient la force de ces raiſons. Enfin, il étoit reçu dans l'opinion qu'elle jouiſſoit de cette prérogative avant ce pape, & qu'il ne fit que la lui confirmer.

Dans un reſcrit de l'an 854 (cité page 313), l'empereur Lothaire appelle l'égliſe de Lyon : *Prima Gallorum eccleſia*.

En 894, au deuxième ſynode de Chalon, Aurélien, évêque de Lyon, fut appelé : *Primas omnium Galliarum*.

Le décret d'Urbain II & du ſynode de Clermont (1095), dont nous avons parlé, étoit adreſſé à Hugues, archevêque de Lyon, & à ſes ſucceſſeurs canoniquement élus, *in perpetuum*.

Ce décret, qui fait ſuite aux actes du concile de Clermont, eſt cité par Pierre de Marca. Ce concile confirma la primatie de Lyon ſur les égliſes de Sens, Rouen & Tours. L'archevêque de Sens n'ayant pas voulu s'y ſoumettre, le Pape, du conſentement du concile, lui interdit l'uſage du *pallium* & lui retira l'autorité ſur ſes ſuffragants. La même ſentence fut prononcée contre l'archevêque de Rouen. Ce décret rappeloit, en outre, que Grégoire VII avoit accordé ce même privilége à ſaint Jubin.

Les évêques de Lyon, de même que ceux d'Aquilée, eurent dans les temps anciens le titre de *patriarche*, qui indiquoit la dignité de métropolitain. Ce titre fut joint notamment au nom de *Priſcus*, évêque de Lyon en 585, dans les actes du ſecond concile de Mâcon. Grégoire de Tours ſe ſervit également du titre de *patriarche* en parlant de ſaint Nizier.

La primatie de Lyon fut conſtituée, pour ſe conformer à l'ordre naturel de la hiérarchie eccléſiaſtique, en évêques, en métropolitains & en patriarches. On accorda ce droit aux villes qui ſous la domination romaine poſſédoient des tribunaux ſupérieurs, & par conſéquent à Lyon qui étoit la capitale & la principale ville des provinces lyonnoiſes.

Au premier concile de Lyon, un canon relatif à la célébration de la fête de Pâques commençoit par ces mots : « Viſum eſt Irenæo & « cæteris quibus præeſt Galliæ epiſcopis, die « dominica Paſcha celebrari. » (De Rubys, p. 97.)

Saint Bernard, dans ſa 174e lettre adreſſée aux chanoines de Lyon, dit : « Il eſt conſtant « qu'elle (l'égliſe de Lyon) a poſſédé juſqu'ici « la prééminence pardeſſus les autres, auſſi « bien en ſes louables inſtitutions & en ſes « coutumes qu'en la dignité de ſon ſiége. » (Saint-Aubin, *Hiſt. eccléſiaſt. de Lyon*.)

Louis XIII, à ſon entrée à Lyon en 1622, répondit à la harangue prononcée par Hector de Crémeaux, doyen du Chapitre : « Meſſieurs, « je vous remercie de voſtre bonne volonté, & « vous recognoiſſant pour la premiere égliſe de « mon royaume, ie vous prends en ma protec- « tion & me recommande à vos prieres. »

On lit dans le *Tableau de Lyon*, de Perneti (1760) :

« La monnoie que l'églife faifoit frapper, « portoit la figure du foleil & de la lune & avoit « pour légende : *Prima fedes Galliarum*..... Ce « titre tout temporel du temps de Conftantin, « qui le donna à la ville de Lyon, eft devenu « fpirituel..... »

« Quoique plufieurs archevêques prennent « la qualité de primats des Gaules, celui de « Lyon eft le feul qui exerce effectivement la « juridiction de primat fur d'autres métropoles. »

Mgr de Montazet, qui fit fi bon marché des traditions liturgiques de l'églife de Lyon, défendit fes droits à une fuprématie réelle fur les autres églifes de France, dans une lettre adreffée à l'archevêque de Paris & imprimée à Lyon chez Valfray en 1760. Il s'agiffoit d'un jugement qu'il avoit rendu, en qualité de primat, dans une affaire relative aux hofpitalières du faubourg Saint-Marceau à Paris, & dont les détails feroient fuperflus ici.

Ces religieufes s'adressèrent à Mgr de Montazet comme à la plus haute autorité religieufe du royaume : le jugement qu'il rendit fut exécuté; mais fon autorité ayant été conteftée par l'archevêque de Paris, il dut dans cette lettre rappeler les titres conftitutifs de fes droits. Nous en avons déjà cité plufieurs, rapportons encore ceux-ci :

1° Inftructions données en 1307 par Philippe-le-Bel à fes ambaffadeurs envoyés au pape Clément V, & maintien de la primatie inféré comme condition du traité qui mit ce roi en poffeffion de la ville de Lyon.

2° Sentence du Confeil du roi, du 27 feptembre 1665.

3° Arrêts du Parlement, de 1437 & 1468.

4° Titre d'érection de l'archevêché de Paris en 1622 (par une bulle de Grégoire XV), qui fpécifia que la province de Paris demeureroit affujettie à la primatie de Lyon.

Mgr de Saint-Georges avoit déjà foutenu victorieufement contre Mgr Colbert, archevêque de Rouen, l'antiquité de la primatie de Lyon, qu'il démontra être bien antérieure à Grégoire VII.

Un bref du pape Benoît XIV confirma Mgr de Montazet dans fon titre & fes droits de primat.

En parcourant les mandements & actes officiels des archevêques de Lyon pendant le XVIIe & le XVIIIe fiècle, ainfi que les liftes, almanachs & autres ouvrages où fe trouvent leurs noms, on les voit conftamment décorés du titre de primats de France; cette défignation étoit plus fignificative que celle de primat des Gaules, prife par le cardinal Fefch & par le cardinal de Bonald. Cette dernière traduction, plus littérale, mais au fond moins exacte, du mot *Galliarum*, a le défaut de reftreindre, aux yeux des perfonnes peu inftruites de l'hiftoire de cette primatie, l'étendue des droits qu'elle comporte & d'en faire un fimple titre honorifique.

Vers le milieu du fiècle dernier (*Almanach de Lyon* de 1755), la primatie de Lyon s'étendoit fur les cinq provinces eccléfiaftiques de la Gaule lyonnoife. Le fiége de la première étoit Lyon; celui de la feconde, Rouen; celui de la troifième, Tours; celui de la quatrième, Sens; celui de la cinquième, Befançon. L'archevêché de Paris, érigé, comme nous l'avons dit, en 1622, étoit un démembrement de celui de Sens.

Comme métropole, le fiége de Lyon avoit fix évêchés fuffragants, favoir : Autun, Langres, Mâcon, Chalon-fur-Saône, Dijon & Saint-Claude. Le diocèfe de Lyon comprenoit huit cent quarante paroiffes & annexes, vingt archiprêtrés, fept abbayes d'hommes & cinq de filles.

La ftatiftique donnée par le comte de Boulainvilliers (*Eftat de la France*, 1728) diffère de celle-ci. Selon lui, le diocèfe de Lyon comprenoit dix-neuf archiprêtrés, dont dix en Lyonnois, Forez & Beaujolois, comprenant trois cent quatre-vingt-dix-huit paroiffes; deux en Dauphiné, comprenant cinquante paroiffes; fept en Dombes, Bourgogne, Breffe, Bugey & Franche-Comté, comprenant trois cent vingt-huit paroiffes. — Total : fept cent foixante-&-feize paroiffes.

La ville de Lyon avoit une églife cathédrale avec deux cuftoderies, quatre collégiales, treize paroiffes, deux féminaires, quatre abbayes royales, trois prieurés, quatre maifons de chanoines réguliers, ving-&-une communautés d'hommes, dont deux de miffionnaires & deux dans les faubourgs, ving-trois communautés de filles, deux hôpitaux & trois établiffements de fœurs de charité.

La fuprématie du fiége de Lyon ayant pour conféquence des droits réels, n'a pas été anéantie par la Révolution & le Concordat, car elle s'eft exercée en deux occafions depuis cette époque.

Lorfque l'empereur voulut faire caffer fon premier mariage, il fallut, pour faire fléchir la règle de l'Eglife catholique, qui eft précife, invariable & n'admet dans aucun cas le divorce, alléguer & prouver la nullité du premier engagement. La caufe fut portée à l'archevêché de Paris, qui fe regarda comme incompétent, & la renvoya à l'archevêché de Lyon, tribunal fupérieur de la juridiction eccléfiaftique en France. Ce fut l'abbé Mayet qui fut chargé de l'examen de cette caufe.

Sous la Reftauration, une difficulté s'étant élevée entre l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, & M. Frayffinous, miniftre de l'inftruction publique, au fujet de l'Univerfité, la Cour de Rome renvoya la connoiffance de cette affaire à l'archevêché de Lyon dont elle confacra encore une fois les droits de primatie.

Voici enfin un texte fort récent & décifif, cité dans le *Cérémonial de l'églife de Lyon* de 1838 :

« Primates omnibus præfunt metropolitis, « atque provinciis regni aut nationis, ubi primatum habent; hujufmodi funt antiftites Bituricenfis, Lugdunenfis, Toletanus, Salisburgenfis, Pifanus aliique, quibus a metropolitis conceffæ appellationes & jus anteferendæ « crucis datur. *Sed hodie tantum primati Lugdunenfi reliquum eft jus appellationum; cæteri folam « honoris prærogativam retinent.* »

(*Inftitutiones juris canonici*, auctore Johanne Devoti, arch. Carth., tome I, page 208, tit. III, fec. III, § 38. Roma, 1816, cum approbatione.)

NOTE SUR LES CHOREVEQUES.

D'après une lettre de Leidrade à Charlemagne, l'abbé de l'Ifle-Barbe étoit de droit chorévêque en l'abfence de l'évêque de Lyon.

M. Augufte Bernard a publié dans la *Revue du Lyonnois* (décembre 1854 & janvier 1855) une Notice fort curieufe fur les chorévêques, les archiprêtres, & fur l'état général du diocèfe de Lyon dans les temps anciens. Notre Ouvrage étant déjà livré à l'impreffion, nous n'avons pu, pour corriger ce qu'il pouvoit avoir de fautif & d'inexact, profiter des favantes recherches de M. Bernard. Nous renvoyons nos lecteurs aux travaux confciencieux de cet écrivain; nos provinces lui doivent un tribut de reconnoiffance pour la lumière qu'il a répandue fur les phafes obfcures de leur hiftoire.

Erratum. — Page XV, ligne 8 : « quant au nombre des prélats, » *lifez :* « quant au nom des prélats. »

ARTICLE DE SAINT POTHIN.

De La Mure dit pofitivement que faint Pothin fut envoyé dans les Gaules par faint Jean l'Evangélifte. D'autres auteurs, entre autres Moréri, difent qu'il le fut par faint Polycarpe qui lui-même étoit difciple de faint Jean, & les dates qu'ils affignent à la mort de faint Jean & à la miffion de faint Pothin rendroient impoffible la verfion de de La Mure : nous l'avons fuivie néanmoins, parce que cet auteur s'appuie fur l'autorité de plufieurs écrivains eccléfiaftiques, & qu'il avoit étudié avec foin l'hiftoire de nos contrées, chofe que n'ont pas faite & que ne font pas de nos jours tant d'écrivains qui s'occupent des provinces fans en connoître les chroniques ni la topographie.

Erratum. — Page 16, ligne 23 : « Louis, fils de Bozon, » *lifez :* « Louys. »

ADDITIONS A L'ARTICLE DE MONTDOR.

Je dois à l'obligeance & à l'érudition archéologique de M. Martin-Dauffigny les notes fuivantes fur le cornet de Roland.

Plufieurs perfonnes ont cru que le cornet de Roland, jadis propriété de la famille de Montdor, avoit paffé entre les mains de M. Revoil, peintre d'hiftoire à Lyon, & de là au Mufée du Louvre. D'autres l'ont confondu avec un cornet appartenant à M. Thomas Riboud, ancien préfident de la Cour royale de Lyon & confervateur de l'églife de Brou.

Ces deux opinions font également erronées (M. Martin-Dauffigny, élève de Revoil, connoît parfaitement fa collection d'antiquités). Le cornet des Montdor refta entre les mains de Mme des Gouttes, qui probablement, lors de fon fecond mariage, l'emporta à Vitry.

M. Revoil poffédoit deux olyphants d'ivoire,

qui furent en effet acquis en 1829 pour le Musée du Louvre; mais ils n'avoient aucuns rapports avec l'olyphant en question. Quant à celui de M. Riboud, voici ce que nous a communiqué M. Martin-Daussigny :

« En 1819, M. Lenoir, administrateur des « monuments de l'église royale de Saint-Denis « & membre de la Société des antiquaires de « France, donna lecture à cette compagnie sa- « vante d'un rapport sur le Mémoire de M. Tho- « mas Riboud ayant pour titre : *Description d'un* « *olyphant*, &c. Il résultoit de ce Mémoire, qu'en « 1400 cet objet précieux fut découvert par des « bergers au fond d'une espèce de caverne for- « mée par des rochers qui avoisinent Ordonaz, « village peu éloigné de la chartreuse de Portes, « dans les montagnes du Bugey. Ces bergers le « déposèrent entre les mains des religieux. « Ceux-ci, jaloux de la conservation d'une « pièce aussi curieuse qu'ils possédoient depuis « 400 ans, la remirent à M. Riboud au com- « mencement de la Révolution, dans la crainte « qu'elle ne tombât entre des mains indignes.

« Cet instrument étoit dans un étui de cuir « bouilli, orné de figures symboliques, d'ar- « moiries, de fleurs & de losanges en relief. « M. Riboud est mort en 1835, & l'on ne sait « si sa famille a conservé cet olyphant.

« Dans son Mémoire, M. Riboud, en par- « lant de ce cornet qu'il prétendoit avoir été « celui de Roland, dit qu'il avoit appartenu à « la famille de Bayart, qui avoit la prétention « de descendre de ce héros.

« Il y a du reste, au dépôt des plâtres de l'E- « cole des beaux-arts de Lyon, une épreuve de « l'olyphant de M. Riboud. D'après cette « épreuve, il ne me paroit pas remonter plus « haut que le XIIIe siècle, ou la seconde moitié « du XIIe; car dans l'architecture qui y est figu- « rée on remarque une porte en ogive, & l'o- « give n'est pas antérieure à cette époque. »

On lit encore dans l'*Histoire du drapeau, des couleurs & des insignes de la monarchie françoise*, par M. Rey; Paris, 1837 :

« M. Riboud a publié la description d'un au- « tre olyphant, dont il est possesseur & qui pro- « vient de la chartreuse de Portes. Celui-ci « paroît être du même siècle (le XIIIe), du moins « à en juger par une fleur-de-lys mi-partie de « Castille & de France, qui est empreinte sur « l'étui en cuir bouilli & gaufré qui le ren- « ferme. »

M. du Gas de Bois-Saint-Just, dans son ouvrage intitulé : *Paris, Versailles & les provinces*, parle aussi de ce cornet de Roland, en admettant l'opinion qu'il appartenoit à la famille *du Terrail*, issue de ce paladin. Il prétend qu'à la Révolution il tomba entre les mains d'un pâtre, qui s'en servoit pour rappeler ses troupeaux.

Evidemment toutes ces versions sont fautives, ont l'air de contes faits à plaisir, & ne portent aucune atteinte sérieuse à la légende des Mont-dor.

M. Riboud, dans son Mémoire, n'allègue ni preuves ni présomptions, si foibles qu'elles soient, qui puissent rattacher son olyphant à l'époque carlovingienne, encore moins à Roland. Les armoiries citées plus haut indiquent que c'est un instrument du règne de saint Louis. Quant au chevalier Bayart, sa généalogie est fort connue, nous en avons donné un sommaire dans le courant de cet Ouvrage, & aucun des auteurs qui s'en sont occupés n'a cherché de rapprochement entre sa famille & celle du neveu de Charlemagne. Nous tenons donc, malgré tout ceci, à la première version conservée pendant plusieurs siècles dans la famille de Montdor & chez les moines de l'Isle-Barbe; elle a pour appui une tradition constante, la science héraldique & l'assentiment de plusieurs historiens.

ARTICLE DE SAINT JUBIN.

Selon Moréri, saint Jubin fut sacré archevêque de Lyon le 17 septembre 1077 par le légat Hugues de Die, au concile de la province de Lyon, tenu à Autun.

ADDITION A L'ARTICLE DE HUGUES.

Hugues fut d'abord abbé de Saint-Marcel à Chalon-sur-Saône, & chamarier de l'église de Lyon. Désigné par Grégoire VII pour lui succéder comme pape, il ne dissimula pas son désir de parvenir à ce rang suprême; & lorsque Disdier, abbé de Montcassin, fut élu & eut accepté, il cacha si mal son chagrin & employa de telles manœuvres contre le Pontife, qu'il fut excommunié lui & ses partisans. Cette excommunication fut levée par le successeur de Disdier, Urbain sous le nom de Victor III, qui le réintégra dans ses fonctions de légat.

Hugues préfida les conciles de Brioude & d'Autun, excommunia Philippe-le-Hardi, roi de France, pour avoir, du vivant de fon époufe, contracté mariage avec Bertrade, & l'empereur Henry IV qui foutenoit l'antipape Guibert. En expiation de fes fautes, il entreprit un pélerinage en Galice, puis à Jérufalem. A fon paffage à Rome, il fut nommé légat en Afie. A fon retour, il veilla avec foin à l'adminiftration de fon diocèfe, & mourut en 1106 à Suze, en fe rendant à Guaftalla pour affifter à un concile.

(Extrait de la *Bibliothèque du Dauphiné*, par Guy-Allard; Grenoble, 1797.)

ARTICLE DE RAYNAUD DE FOREZ.

Les auteurs qui ont placé ici Guillaume Perrault ont commis une erreur évidente, comme on le verra plus loin à l'article de Philippe de Savoye.

Voici, d'après Sonyer du Lac, la fucceffion des comtes de Forez; elle diffère un peu de celle que nous avons donnée & la complète fur quelques points :

Première race.

Guillaume Ier . . . . année 880
Guillaume II 900
Arthaud Ier 920
Gérard Ier 960
Humfred 994
Arthaud II 1000
Gérard II 1007
Arthaud III 1030
Videlin 1078
Arthaud IV 1079
Guillaume III 1083
Guillaume IV 1099

Deuxième race.

Guy Ier, marié à Marie de Beaujeu. année 1125
Guy II, marié à Annemonde, fille d'Amé comte de Savoye. 1137
Raynaud, archevêque de Lyon (1). . . 1226
Guy III, marié à Mahaud de Dampierre. 1227
Guy IV, marié à Alix de Chaffeney . . 1241
Raynaud II, marié à Ifabelle de Beaujeu. 1255
Guy V, marié à Jeanne de Montfort. . 1276
Jean Ier, marié à Alix de Vienne. . . . 1288
Guy VI, marié à Jeanne de Bourbon . . 1333
Louis Ier, tué à la bataille de Brignais. . 1360
Jean II, tué à Montbrifon 1362

Troifième race.

Louis II de Bourbon, marié à Anne, dauphine d'Auvergne, comteffe de Forez. . . . . année 1366
Jean Ier de Bourbon, marié à Marie de Berry 1410
Charles Ier de Bourbon, marié à Agnès de Bourgogne 1433
Jean II de Bourbon, marié 1° à Jeanne fille de Charles VII, 2° à Catherine d'Armagnac, 3° à Jeanne de Bourbon-Vendôme 1466
Charles II de Bourbon, archevêque de Lyon 1487
Pierre de Bourbon, marié à la fille de Louis XI. 1488
Charles III de Bourbon, marié à Suzanne de Bourbon 1503

Le comté fut uni à la Couronne, & donné en apanage à Henry III en 1566.

NOTES SUR L'ARTICLE DE PHILIPPE DE SAVOYE.

M. Péricaud a publié en 1855 une notice fort détaillée fur cet archevêque, nous nous en fervons pour ajouter à notre article les notes & les corrections fuivantes :

Philippe de Savoye, né en 1207, étoit le plus jeune des huit enfants de Thomas de Savoye & de Marguerite de Faucigny, & non de Béatrix de Genève. Outre les dignités que nous avons énumérées, il eut celles de doyen de l'églife de Vienne, de chanoine de Saint-Jean de Lyon, d'obéancier de Saint-Andéol, & de gonfalonier de l'Eglife romaine. Il ne prit pas d'autres titres que celui de : *Primæ Lugdunenfis ecclefiæ electus*.

Le Pape ayant exigé qu'il reçût les ordres ou renonçât à fes bénéfices, il prit ce dernier parti & fe démit de l'archevêché de Lyon. Son frère étant mort fans enfants, il fe fit déclarer comte de Savoye & époufa Alix, fille & héritière d'Oton II, comte de Bourgogne. Il mourut d'hydropifie, & fans laiffer de poftérité, le 17 no-

(1) Raynaud, d'après M. Bernard qui a étudié fpécialement l'hiftoire du Forez, ne fut pas comte, mais feulement tuteur de fon neveu Guy IV.

vembre 1285, au château de Roſſillon en Bugey, & fut inhumé à Hautecombe.

Hugues de Saint-Cher, né vers la fin du XIIe ſiècle, étoit, d'après M. Collombet (*Notice ſur l'égliſe des Jacobins de Lyon*), d'une famille dauphinoiſe du nom de *Celidorio*.

NOTES SUR L'ARTICLE DE ROSSILLON.

On trouve, dans l'hiſtorien de Rubys, quelques notes généalogiques ſur Gérard de Rouſſillon.

Sigebert, roi d'Auſtraſie, fils de Clotaire Ier, eut de Brunehault

Théodebert, qui fut auſſi roi d'Auſtraſie, & Théodoric, roi de Bourgogne.

Théodebert eut de ſa femme, nommée Cheutilde ou Teudechilde, un fils qui ne vécut pas, & d'une concubine il eut Warnaire, maire du palais de Bourgogne ſous Clotaire II, lequel épouſa Geline & fut père de Gondeval.

Gondeval, comte d'Autun ſous Clotaire III, épouſa la fille d'Ebroïn, & fut père de Drohin.

Drohin épouſa la fille du comte de Rouſſillon, & fut père de Gérard.

Gérard ou Girard, comte de Rouſſillon, du chef de ſa mère, épouſa Frenade, fille de Waifre, duc d'Aquitaine, dont il eut trois fils :

1° Sanſon, comte de Bourgogne, père de Girard de Vienne, qui fut chaſſé par Charles-le-Chauve contre lequel il s'étoit révolté ;

2° Raynulphe ou Arnulphe ;

3° Alboin ou Albon, comte de Poitou & d'Auvergne, auquel échut le comté d'Albon enclavé dans le comté de Vienne : de lui ſont iſſus les comtes d'Albon, dauphins de Viennois, & les ducs d'Aquitaine.

ARTICLE DE SACHETTI.

Erratum. — Page 77, ligne 12 de la note, ſeconde colonne, il y a : « de Chauvitré, » *liſez* : « de Chauviré » ou « de Chauvirey. »

ARTICLE D'AMEDEE DE TALARU.

Dans l'écuſſon gravé des armoiries de cet archevêque, le lion, au lieu d'être d'argent, couronné d'or, comme l'indique le texte qui eſt au bas, eſt : d'or, couronné de gueules. Cette contradiction entre le texte & la gravure nous a échappé lors de l'impreſſion, mais elle nous fournit l'occaſion de dire que ces deux verſions ſont également admiſſibles, & ſe trouvent dans les généalogiſtes qui ont parlé de la maiſon de Chalmazel. La planche eſt conforme à la manière dont blaſonne de La Mure (*Hiſtoire du Forez*, page 338). Le texte eſt rédigé d'après Le Laboureur (*Mazures de l'Iſle-Barbe*).

ARTICLE DU TERRAIL.

« Le triſaïeul de Bayart mourut aux pieds du « roi Jean ; ſon biſaïeul, à la journée de Crécy ; « ſon aïeul, à celle de Montlhéry ; ſon père « reçut tant de bleſſures à la bataille de Guinegate en 1479, qu'il en demeura eſtropié & « impotent le reſte de ſa vie.

« Il portoit pour deviſe un porc-épic avec « ces mots : *Vires agminis unus habet*, parce « qu'un jour il avoit lui ſeul empêché deux « cents Eſpagnols de paſſer un pont. »

(*Mémoires* d'Amelot de la Houſſaie.)

ADDITIONS A L'ARTICLE DE CHARLES DE BOURBON.

Extrait du procès-verbal de la reſtauration de la chapelle de Bourbon, à Saint-Jean, en 1816.

Le vendredi 27 ſeptembre 1816, en travaillant à ôter le vieux pavé de la chapelle, on découvrit, à neuf heures du matin, le caveau où étoit enterré le cardinal. Son cercueil, de 6 pieds de long ſur 2 de large, étoit en chêne revêtu de plomb, ſur lequel étoient gravées ſes armes & ſa deviſe : *N'eſpoir ne peur ;* ſur une plaque de cuivre étoit l'inſcription ſuivante :

> Carolus cardinalis ex Borboniorum ducum regia familia, ſanctitatis & munificentiæ exemplum, pontifex Lugdunenſis, ſummo ſui deſiderio omnibus mortalibus relicto, corporis ergaſtulum dimiſit in terris, anno ab exorta ſalute MCCCCLXXXVIII, primo id. ſept. (13 ſeptembre 1488). Heu ! quo lumine orbis orbatus eſt !

On n'ouvrit pas le cercueil qui étoit ſcellé, mais l'état de dégradation du plomb & du bois laiſſa apercevoir l'état du corps qui étoit en partie décompoſé, en partie conſervé. Les ornements avoient conſervé leurs couleurs. On

répara le cercueil & on ferma le caveau le 2 octobre 1816, en préfence des vicaires généraux & des membres du Chapitre, lefquels fondèrent une meffe à perpétuité tous les lundis de l'année, à 11 heures, pour le roi & la famille royale.

M. Péricaud a donné une notice étendue fur ce prélat (*Revue du Lyonnois*, mai, juin & juillet 1855). D'après lui, il feroit né en 1433, au château de Moulins, & auroit été nommé archevêque de Lyon fur la renonciation de fon oncle, évêque du Puy, & contradictoirement à une invitation du roi pour nommer Geoffroy de Vaffal (& non de Vaffali), & même à la nomination faite par le Pape de cet archevêque fans tenir compte des règles de l'églife de Lyon. Ainfi Geoffroy de Vaffal n'auroit eu que le titre ufurpé d'archevêque de Lyon, & n'en auroit jamais exercé le pouvoir. M. Péricaud cite un fceau de lui, fur lequel eft un lion couronné, ce qui s'accorderoit avec les armes données par Charvet, mais ne conftitue pas une preuve que ce fuffent là fes vraies armes; car les fceaux n'étoient pas toujours la reproduction des armoiries, & ce lion couronné pourroit bien n'être qu'un emblème des prétentions de Geoffroy de Vaffal au fiége de Lyon.

Charles de Bourbon eut pour vice-gérant & adminiftrateur, avant fon oncle l'évêque du Puy, Jean du Gué, évêque d'Orléans, & Eftienne de La Chaffagne, abbé de Belleville, pour fuffragant. Il fit reconnoître la primatie de Lyon par un arrêt du Parlement, en 1457, contre l'archevêque de Sens.

Nous faifons de nombreux emprunts aux notices de M. Péricaud. Notre favant compatriote prépare en effet la publication d'un ouvrage fur les archevêques de Lyon, auquel il travaille depuis longtemps & pour lequel il a amaffé de précieux documents. Néanmoins fon ouvrage n'eft point une concurrence faite au nôtre, étant conçu fur un autre plan; nous avons expliqué le nôtre dans le Difcours préliminaire. M. Péricaud fait de l'hiftoire biographique, nous ne faifons que des compilations généalogiques. Réunir ces deux parties eût fans doute été mieux, mais l'ouvrage eût alors pris des dimenfions défefpérantes & pour les auteurs & pour ceux qui auroient tenté de le lire.

Selon l'*Hiftoire généalogique de France* de Sainte-Marthe, le cardinal de Bourbon auroit eu une fille naturelle nommée Ifabelle, qui époufa Gilbert de Chantelot.

ADDITION A L'ARTICLE D'ESPINAY.

Voici l'épitaphe de ce prélat, qui fe voyoit en l'églife des Céleftins de Paris :

« Cy gift Père en Dieu, Meffire André d'Ef-
« pinay, cardinal, archevêque de Lyon & de
« Bordeaux, primat de France & d'Aquitaine,
« zélateur & bienfaiteur de l'ordre des Céleftins,
« qui trépaffa à Paris aux Tournelles, le dixième
« jour de novembre, l'an de grâce 1500. Priez
« Dieu pour lui. »

André d'Efpinay étoit à la bataille de Fornoue, à côté du roi Charles VIII, revêtu de fon furplis, la mitre en tête & tenant un morceau du bois de la vraie croix.

NOTES SUR L'ARTICLE DE FRANÇOIS DE ROHAN.

Erratum. — Page 117, à la feconde ligne de la defcription des armoiries, il y a un point-&-virgule de trop après les mots : « & de France. »

Quant aux armes de Navarre, Vulfon de la Colombière (*Recueil de plufieurs pièces & figures d'armoiries obmifes par les autheurs qui ont efcrit jufques icy de cette fcience*, Paris, 1639), dit qu'elles fubirent de fréquentes variations. Elles furent d'abord : d'or, au chêne de finople fommé d'une croix pommetée de gueules; puis, d'azur à la croix pommetée d'argent, jufqu'à Sanche-le-Fort, qui en 1212, ayant vaincu le chef maure Miramomelin, prit, en fouvenir des chaînes qui entouroient comme défenfe la tente de ce chef : de gueules, aux chaînes d'or, « que la plupart « des hérauts ont blafonnées : de gueules, au « rais d'efcarboucle accolé & pommeté d'or. »

ARTICLE DE ROSTAING.

La planche d'armoiries porte une *fafce* au-deffus d'une *roue*, & le texte indique une *devife*, qui eft une *fafce* diminuée de largeur. Ces deux manières de blafonner ces armes font également indiquées par les auteurs & les monuments qui les ont reproduites, & cette différence fans importance peut fort bien s'expliquer par la néceffité impofée à quelques fculpteurs ou graveurs de rétrécir cette pièce pour faire place à la *roue*.

ADDITION A L'ARTICLE D'ESPINAC.

M. Jean-Augustin de Saint-Prieft, le dernier descendant de la branche des Durgel de Saint-Prieft de La Fouilhouse, capitaine au 28e régiment d'infanterie de ligne, est mort le 15 juin 1855, au siége de Sébastopol, des suites d'une blessure.

ADDITION A L'ARTICLE MIRON.

La bande *semée de France*, que l'on voit dans le deuxième & le troisième quartier des armes de cet archevêque, fut concédée par le roi Philippe-le-Bel à Jacques ou Joachim de Gentien, ou Gencien, ou Gentian, qui à la bataille de Mons-en-Puelle, en 1304, avoit défendu sa personne avec beaucoup de valeur.

ADDITION A L'ARTICLE DE CAMILLE DE NEUFVILLE.

Le bourg de Vimy ou Vimies étoit fort ancien & avoit, selon quelques auteurs, reçu le nom de *Viminatium* de l'empereur Probus. Ruiné par les guerres civiles, il fut reconstruit à l'aide des largesses d'Humbert de Montdor.

ARTICLE DE M. DE SAINT-GEORGES.

Extrait d'un journal manuscrit du temps :

« Le 9 juin 1714, mourut messire Claude « de Saint-Georges, archevêque & comte de « Lyon, âgé de plus de 83 ans. Le lendemain « il fut exposé dans une des salles de son palais, « sur un lit d'honneur, en soutane, rochet, ca- « mail & bonnet carré. Le lit étoit entouré jour « & nuit par les prêtres de l'église cathédrale « & éclairé de plusieurs flambeaux, jusqu'au 13 « juin, jour où on fit la procession de son en- « terrement. Le matin, sur les huit ou neuf « heures, tout le clergé de Lyon, précédé des « religieux mendiants, sortit par la porte de « la Cour de Lyon, & le corps de Monseigneur « fut porté sur les épaules, dans une bière ou- « verte, revêtu de ses habits pontificaux, mitré « & crossé & suivi de quantité de mandeurs qui « alloient à la tête du deuil qui fut très nom- « breux. Le convoi passa sur le pont de bois, « suivit le quai & la rue Mercière & revint par « le pont de Pierre dans la rue Saint-Jean pour « entrer par la grande porte de la cathédrale, « où il fut inhumé au chœur près de l'entrée « du *Sanctus Sanctorum*. Le 20 juillet on fit un « service solennel pour le repos de son âme.

« Le 6 décembre, messire Louis-Joseph de « Châteauneuf de Rochebonne, doyen du « Chapitre, grand-vicaire général du diocèse, « revêtu des habits pontificaux & assisté des « comtes de Lyon, prit possession de l'arche- « vêché au nom de messire Paul-François de « Villeroy. M. le doyen, à genoux au bas de « l'autel, prêta le serment accoutumé en pré- « sence de tous les corps de ville; & ayant « baisé l'autel & fait d'autres cérémonies, il fut « conduit dans la chaire archiépiscopale. Le *Te* « *Deum* fut ensuite chanté solennellement, & « finit aux fanfares des instruments accoutumés « & au bruit du canon & de la mousqueterie. « Cela fait, M. le doyen, toujours accompagné « de Messieurs les comtes, fut prendre possession « du palais archiépiscopal; les clefs lui furent « présentées par le concierge; il entra ensuite « au secrétariat, cassa le sceau de Mgr l'évêque « d'Autun jouissant de la régale, & y mit celui « de Mgr de Villeroy.

« Le 13 mars 1715, Mgr de Villeroy fit son « entrée solennelle. Il étoit descendu par eau « depuis la porte d'Alincourt jusqu'à l'hôtel du « gouverneur où il fut loger. Sa réception fut « magnifique; il y eut le soir grand feu d'arti- « fice. Le 15 il prit possession avec les cérémo- « nies accoutumées, en présence des corps de « ville qui s'étoient rendus dans l'église cathé- « drale en robes de cérémonie.

« Le 17, Messieurs du consulat en corps fu- « rent l'inviter à se transporter à l'hôtel-de-ville, « où il eut une collation & un concert de mu- « sique & d'instruments des mieux entendus. « Mme l'abbesse de Saint-Pierre (1), toujours at- « tentive à la gloire de l'illustre maison de Ville- « roy, n'épargna rien & mit tous ses soins pour « honorer une si belle fête. Les illuminations, « les chiffres, les flambeaux éclairés à profusion « & les artifices jetés sans discontinuation, « marquoient bien le zèle de cette illustre « dame. »

(1) C'étoit Guyonne-Françoise-Judith de Cossé-Brissac. (Voir la généalogie des Villeroy, où se trouve leur parenté avec cette maison).

ARTICLE DE LACROIX-LAVAL.

La première dignité du Chapitre de Saint-Juſt étoit celle d'obéancier. Ce titre d'obéancier, qui n'étoit uſité que là, venoit probablement du mot *obédiencier*, lequel, dans le langage canonique, s'appliquoit aux religieux allant, par ordre de leurs ſupérieurs, adminiſtrer des égliſes dont ils n'étoient pas titulaires. Dans l'origine, les obéanciers furent peut-être envoyés par les archevêques de Lyon pour adminiſtrer Saint-Juſt. Ils étoient, en outre, les orateurs du clergé de Lyon, & portoient la parole en ſon nom dans les circonſtances ſolennelles.

LISTE DES OFFICIERS DE LA PRIMATIE DEPUIS L'ANNÉE 1737.

Le tribunal de la Primatie connoiſſoit des appels des jugements & des ſentences rendues en l'officialité métropolitaine, dans les officialités des ſuffragants, & dans celles des diocèſes de Paris, Tours & Sens.

1737 — Le comte de Chevriers, De Faramant, lieutenant, Claude Goy, chanoine de Saint-Juſt, fils d'Abraham Goy échevin en 1722, & de Suzanne Trollier, Dumareſt, chanoine de Saint-Paul, Le préſident Cholier (1), Le préſident du Gas, Bollioud de Fétans, De Regnauld, — aſſeſſeurs.
Michel, promoteur.
De Billy, greffier.

1742 — De La Foreſt, Des François, — aſſeſſeurs.
Pitiot, Desvillars, — promot.

1744 — Dumareſt, vice-gérant.
Navarre, promoteur.

1745 — De Juſſieu, promoteur général.

1748 — Poncet, greffier.

1749 — De Lacroix, obéancier de Saint-Juſt, aſſeſſeur.
Le préſident Claret de La Tourette.
De Glatigny, conſeiller à la Cour des monnoies.

1751 — Croppet de Variſſan, aſſeſſeur.

1755 — Macherio, chanoine de Fourvières, promoteur général.

1758 — Bollioud de Chanzieu, conſeiller à la Cour des monnoies, aſſeſſeur.

1759 — Boiſſon, chanoine de Saint-Nizier, promoteur ſubſtitué.

1766 — Guiguet, chanoine de Saint-Nizier, conſeiller au parlement de Dombes, vice-gérant.

1768 — Perrichon, chamarier de Saint-Paul, fils d'André Perrichon, ſecrétaire de la ville, & d'Agathe Eſtienne, Pulignieu, conſeiller à la Cour des monnoies, Berthelon de Broſſes, conſeiller à la Cour des monnoies, — aſſeſſeurs.

1769 — De Montjouvent, doyen du Chapitre, official.

1770 — Péronneau, promoteur ſubſtitué.
Dupont & Barou, greffiers.

1771 — De Gayardon de Grezolles, De Caſtillon, — promot. ſubſtitués.

1772 — Graugnard, chanoine de Saint-Paul, conſeiller au parlement de Dombes, vice-gérant.
Fraiſſe, chanoine de Saint-Nizier, Mayeuvre de Champvieux, conſeiller au Conſeil ſupérieur, — aſſeſſeurs

1774 — Gandin, promoteur ſubſtitué.

(1) Pierre Cholier, comte de Cibeins, préſident de la Cour des monnoies, prévôt des marchands de 1716 à 1723, fils de Daniel Cholier & de Geneviève Amyot d'Allugny.

1778 —
De Lacroix, abbé de Saint-Rambert, official.
De Leuillon de Thorigny, lieutenant particulier en la fénéchauffée, | affeffeurs.
Perret, confeiller au préfidial, | affeffeurs.
Girié, confeiller au préfidial, | affeffeurs.
Rougnard, confeiller au préfidial, | affeffeurs.
Barou du Soleil, confeiller au préfidial, | affeffeurs.

1781 — Antoine-Barthélemy de Lacroix-Laval, obéancier, vice-gérant.
1782 — L'abbé de Montazet, official.
1783 — Sourd, vicaire général, promoteur fubftitué.

1789 —
De Caftellas, doyen du Chapitre, official.
Bourlier de Comelle, chanoine de Saint-Juft (1), | affeffeurs.
Faure de Montaland, lieutenant criminel en la fénéchauffée, | affeffeurs.
Camyer, confeiller en la fénéchauffée, | affeffeurs.
Claude-François Navarre, chanoine de Saint-Nizier, | promot. fubftitués.
De Regnauld de La Richardie, chanoine d'Ainay, | promot. fubftitués.
Grand, chanoine de Saint-Juft, | promot. fubftitués.

1790 — Chirat, confeiller en la fénéchauffée, affeffeur.
1824 — Barou, official.

Les noms de la plupart de ces officiers fe repréfenteront dans les autres féries de cet Ouvrage; nous donnerons alors leurs armes & leurs généalogies, qui n'auroient pas été à leur place au milieu de ces notes.

LISTE DE QUELQUES PIECES A CONSULTER POUR L'HISTOIRE DES ARCHEVEQUES DE LYON.

1° *Généalogies qui fe trouvent à la bibliothèque de la Faculté de Montpellier, d'après l'Inventaire des manufcrits de Guichenon, dreffé par M. Allut (Lyon, Louis Perrin, 1831).*

Généalogie de la maifon de Vienne, tome I, n. 56; — tome VII, n. 68; tome XVI, n. 76 & 77.

Généalogie de la maifon de Saint-Prieft-Fontanais, tome VI, n. 39.

Généalogie de la maifon de Coligny, tome VII, n. 87.

Généalogie de la maifon de Rougemont, tome VIII, n. 43.

Mémoires fur les Villars de Breffe, tome IX, n. 2.

Preuves de François de Rebé, comte de Lyon, tome IX, n. 43.

Généalogie de la maifon de Mauvoifin, tome XIV, n. 6.

Généalogie de la maifon de Chalant, tome XV, n. 84.

Généalogie des comtes de Forez, tome XVI, n. 3 & 48.

Preuves de Guillaume de Montboiffier, comte de Lyon, tome XVI, n. 19.

Preuves de Philippe de Semur, comte de Lyon, tome XVI, n. 24.

Généalogie de la maifon de Semur, tome XVI, n. 340.

Preuves de Jean de Talaru-Chalmazel, comte de Lyon, tome XVI, n. 37.

Généalogie de la maifon de Marcilly-Chalmazel, tome XVI, n. 79.

Généalogie de la maifon de Marcilly & Talaru, tome XVIII, n. 94 & 95.

Généalogie de la maifon de Talaru, tome XXIV, n. 58.

Généalogie de la maifon de Talaru, tome XXV, n. 31.

Généalogie de la maifon de Rouffillon, tome XVI, n. 39 & 311; — tome XVIII, n. 105.

Généalogie de la maifon de Montdor, tome XVI, n. 60, 166; tome XXIV, n. 5.

Généalogie de la maifon de Bellièvre, tome XVI, n. 163.

(1) Jofeph Bourlier de Comelle, fils de Philippe Bourlier, tréforier de France, échevin en 1719, & de Marie-Anne Meffier.

Généalogie de la maifon de Monteflu, tome XVI, n. 167.

Généalogie de la maifon de Vaudrey, tome XVI, n. 192.

Généalogie de la maifon de Malain, tome XVI, n. 193.

Généalogies des maifons d'Urgel, d'Efpinac, de Jarez, de Genève, tome XVI, n. 248, 253, 267; — tome XVIII, n. 87, 98.

Généalogie de la maifon de Bron, tome XVI, n. 249, 447.

Généalogie de la maifon d'Albon, tome XVI, n. 269.

Généalogie de la maifon de Charpin, tome XVI, n. 305; tome XXIV, n. 38.

Généalogie de la maifon d'Amanzé, tome XVI, n. 339; tome XVIII, n. 71; tome XXV, n. 28.

Généalogie de la maifon de Montboiffier, tome XVIII, n. 99.

Généalogie de la maifon de Sarron, tome XVIII, n. 110.

Généalogie de la maifon de Chafteauneuf-Rochebonne, tome XXIV, n. 57.

Généalogie de la maifon de Tournon, tome XXV, n. 8.

2° *Manufcrits de la bibliothèque d'Aix*

Hiftoire de faint Nizier, in-fol., n. 288.

Manufcrits de de Ville, cuftode de Saint-Eftienne.

3° *Pièces faifant partie de la bibliothèque de M. Cofte.*

Carte du diocèfe de Lyon divifé en vingt archiprêtrés, par Jaubert fils, 1769.

Diocèfe de Lyon, 1826.

Vues de l'églife de Saint-Jean de Lyon, n. 366 & fuivants.

N. 1541. Comment Frédéric I[er] confirma deux fois l'acquifition du comté de Lyon faite par l'églife.

Traité entre Pierre de Savoye, archevêque de Lyon, & les citoyens de cette ville, n. 1549.

Lettres du cardinal Albani & du cardinal Antonelli fur la nomination de M. Verdollin, 1799, n. 1558.

Décret de Pie VI qui nomme M. Verdollin adminiftrateur du diocèfe, 1799, n. 1559, & pièces fuivantes relatives à la même époque, jufqu'au n. 1581.

Pièces fur le Chapitre de Saint-Jean, n. 2176 à 2558.

4° *A la bibliothèque de la ville de Lyon.*

De Rebus geftis archiepifc. Lugd., manufcrit, n. 1251.

De la Primatie de Lyon, par M. de Saint-Georges, manufcrit, n. 900.

FIN DES NOTES, ADDITIONS ET CORRECTIONS.


IN
PRIN
ERAT
VER

